

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

*THÈSE PRÉSENTÉE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL*

Par

Marie-Joëlle Brassard

*La valorisation et la reconnaissance des savoirs
collectifs locaux: un outil de transformation sociale
pour les petites communautés?*



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

La recherche porte sur les savoirs collectifs locaux, plus précisément sur la question de leur reconnaissance et de leur valorisation envisagée comme une voie de développement pour les petites communautés. Existe-t-il des savoirs collectifs locaux qui s'inscrivent dans une approche de développement territorial? Si oui, quel en est le processus de construction? Notre postulat de départ était que les savoirs collectifs locaux peuvent être un outil de développement pour les petites communautés dans la mesure où ils sont reconnus et valorisés, par les acteurs locaux eux-mêmes, comme par les acteurs supra-locaux.

Notre démarche méthodologique s'appuie sur une approche compréhensive et qualitative, traduite dans une recherche-action auprès d'une communauté rurale de moins de 1000 habitants. Nous avons accompagné les acteurs d'un comité de revitalisation des terres agricoles en friche sur une période de 18 mois. Notre méthodologie favorise l'expression, par les acteurs locaux, de leurs spécificités tout en expérimentant le changement avec eux. Nous avons voulu réunir les conditions pour que les acteurs locaux se réapproprient leur démarche, leurs savoirs construits et ce, dans le temps réel.

Sur le plan théorique, et pour nous conduire vers une définition des savoirs collectifs locaux, nous avons dégagé trois (3) approches et stratégies de développement applicables au niveau local : le « territoire entrepreneur », le développement économique communautaire et celle des mouvements sociaux territoriaux. Notre conception des savoirs collectifs locaux chevauche les deux dernières approches et exclut une vision néo-libérale.

Nous avons défini les savoirs collectifs locaux en empruntant à plusieurs disciplines; l'éducation, l'anthropologie, la foresterie, l'urbanisme, etc. D'autres notions ont été développées : la communauté, la ruralité, la praxis, la réflexivité et le capital socio-territorial.

De la recherche-action, nous avons cerné la mémoire collective et observé cinq logiques en interrelation dans la communauté. Ce sont la logique territoriale, technocratique, sectorielle, économique et consensuelle. Chacune était porteuse de stratégies d'action spécifiques.

Sur le « terrain », les acteurs locaux ont posé un éclairage nouveau de leur situation, modifiant alors leurs stratégies. Outre certaines observations généralisables, tel par exemple l'absence d'homogénéité dans la communauté, des questionnements se sont ajoutés qui demandent à être approfondis. Nous pensons à la possibilité et à la capacité pour les acteurs locaux de trouver un espace d'expression des conflits et de débattre collectivement pour être en mesure de trouver des solutions. La tendance démontrée réfère à l'arbitrage par les représentants élus plutôt que par les acteurs directement impliqués dans le projet. La démocratie participative locale constitue t-elle un savoir-faire collectif encore à développer dans les communautés ? Nous avons aussi identifié trois dimensions du processus de construction des savoirs collectifs locaux, les dernières étant tributaires de la première. Ce sont : la recomposition des liens sociaux, la production d'un modèle de gestion agricole et la présence d'un savoir collectif d'expérimentation. Pour terminer, un pouvoir d'agir accru passe davantage par l'appropriation du processus, le savoir-faire construit étant situé à ce niveau.


Signature de l'étudiant

08.02.02
Date


Signature du directeur de recherche

08.02.02
Date

Signature du codirecteur de recherche

Date

Remerciements

Pour réaliser mon travail de recherche, j'ai bénéficié d'un soutien financier qui m'a permis de poser les principaux fondements de ma recherche. Je remercie donc la Fondation Gaston L. Tremblay de l'Université du Québec à Chicoutimi, la FCAR (Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche) ainsi que le département des Sciences Humaines du doctorat en développement régional.

Une personne proche m'a dit un jour « *j'ai grandi avec ta thèse* ». Je remercie Emmanuel Légaré Brassard, qui a été pour moi une source de motivation et d'inspiration par ses questionnements, par ses commentaires et surtout, par ses étonnements. Mon fils, je t'ai senti complice tout au long de la réalisation de ma thèse, espérant qu'elle n'a pas trop grugé sur le temps qui te revient.

Je remercie également Christiane Gagnon qui m'a accompagné sur un bout de chemin, répondant alors à une démarche qui m'était nécessaire. Dans la poursuite de mon cheminement, je remercie également Pierre-André Tremblay qui m'a soutenu dans ma difficulté à me situer personnellement dans une approche que je veux globale, c'est-à-dire qui tienne compte de toutes les facettes de ma personnalité.

Avant propos

L'idée de travailler sur les savoirs collectifs locaux m'est venue au moment où je travaillais comme intervenante auprès de sept communautés rurales dans le Bas-Saguenay. J'avais alors la certitude que c'est en réunissant les leaders locaux autour de la conception d'un plan d'action que ces derniers seraient à même de le réaliser en définissant les moyens qui sont les-leurs. Un très beau samedi matin, j'arrivais à Petit-Saguenay pour une rencontre qui avait pour but de fixer des orientations de développement de cette municipalité d'à peine 600 habitants qui loge ses flancs sur le bord du Saguenay. Étant arrivée à l'avance, la route étant longue, je me suis retrouvée sur le quai pour profiter d'une vue éblouissante, le Fjord imposant son horizon. Comme c'était souvent le cas, une douzaine de personnes se sont penchées tout l'avant-midi sur leur développement, retournant aux objectifs de l'an passé, sur le chemin parcouru et sur un plan d'action pour l'année à venir. À midi, je sentais un vent d'enthousiasme chez ces personnes, ce qui me procurait toujours un sentiment de satisfaction dans ces situations. Au moment de sortir, le maire me questionne : *est-ce que ça va marcher ?* Je répond que « *oui,, dans la mesure où vous rester dans vos chaussures* ». À cela, le maire me répond... « *et si on ne connaissait pas notre pointure !* »

Ce commentaire me revenait régulièrement en tête et pour y répondre, je décidais quelques mois plus tard d'organiser une rencontre entre les communautés rurales du Bas-Saguenay pour tenir une journée de formation. Pour l'organiser, je m'étais associée plusieurs intervenants du réseau de développement en leur précisant clairement que ceux qui étaient dans la salle étaient porteurs de connaissances,

l'objectif étant de faire en sorte qu'ils dévoilent leurs savoirs en vue de les reconnaître et de les valoriser. Mais cela n'a pas suffi. Je réalisais au moment de l'activité, qui a mobilisé une centaine de leaders des communautés locales, que ces derniers venaient chercher des connaissances nouvelles, un peu comme on recherche une solution toute faite aux problèmes, comme s'ils avaient porté sur eux le jugement que leur dévitalisation était lié à leur propre manque de connaissances. Or, la variété des expériences que j'avais moi-même vécu démontrait que les communautés étaient porteuses de façon de faire et d'être qui leur sont particulières puisqu'ils étaient pour moi une source importante d'apprentissage. J'ai donc voulu approfondir la question.

Table des matières

Remerciements.....	5
Avant propos	6
Table des matières	8
Liste des tableaux	13
Liste des schémas	15
Liste des cartes	16
Liste des annexes	17
Introduction	18
CHAPITRE 1 :	27
CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	27
PARTIE 1 : Contexte mondial et communautés locales	29
1.1 : LA SITUATION MONDIALE	32
La crise du fordisme ...	32
... à un mode de production flexible	35
1.2 LE RÔLE STRATÉGIQUE DES COLLECTIVITÉS : TROIS APPROCHES	39
Première analyse : le “territoire entrepreneur”	42
Seconde analyse: le développement économique communautaire et l'économie sociale	48
Les nuances entre le développement local, le communautaire et les entreprises d'économie sociale	50
L'économie sociale	53
Le développement local et l'économie sociale: le duo nécessaire pour une transformation sociale	56
Troisième analyse : les mouvements sociaux territoriaux	64
Sur les trois analyses, les savoirs collectifs locaux...	75
Les limites de la contribution théorique	77
1.3 LES QUESTIONS DE RECHERCHE ET L'HYPOTHÈSE	82
L'hypothèse de recherche	83
1.4 DÉFINITION DES CONCEPTS	85
Les savoirs collectifs locaux	85
Une approche anthropologique	87
Les remises en cause d'une logique d'exclusion	93
Les savoirs collectifs locaux: un instrument de transformation sociale ?	97
Praxis et réflexivité	98
La communauté, la ruralité et la communauté rurale	105

Du communautaire à la communauté	105
La communauté n'est pas la ruralité	108
La communauté est singulière	110
La ruralité	114
Les communautés dépendantes de la forêt	118
Le capital socio-territorial	120
1.5 MÉTHODOLOGIE	124
Le paradigme compréhensif et les approches qualitatives	125
Les approches compréhensives	127
Une définition de la recherche-action	128
Pertinence méthodologique	132
Critères de scientificité de la recherche-action	137
Les limites de la recherche-action	139
Rôle de la chercheuse et des acteurs	141
La communauté locale témoin	144
Outils méthodologiques et techniques de recherche	146
Le portrait de la communauté témoin	146
La mémoire collective	148
Les savoirs collectifs locaux en construction	149
1.6 DÉONTOLOGIE	151
Conclusion	151
CHAPITRE 2.....	155
UN PORTRAIT DU VILLAGE	155
2.1 UNE VUE GÉOPHYSIQUE DU TERRITOIRE	157
À vol d'oiseau	158
Les routes d'accès au village	159
La rivière Ouatchouaniche: un repère	160
Le terrain des loisirs	161
Le développement résidentiel et commercial	161
Les infrastructures	163
La zone agricole	163
La forêt : la ressource de la grande entreprise	165
Les projets de "forêt habitée" : un effort de gestion locale	166
L'évolution des projets de forêt habitée	167
La ZEC la Lièvre : vocation récréo-forestière	168
La vocation de villégiature	170
Des impacts sur le rôle d'évaluation	170
2.2 SOUS LA LUNETTE DES STATISTIQUES	174
La MRC du Domaine-du-Roy	175
Au plan démographique	177
L'évolution de la population	177
Le chômage	178
La répartition des revenus des ménages	179
Le niveau de scolarité	180
2.3 LE PROFIL FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ	199
La richesse foncière uniformisée: le fondement de la fiscalité municipale	199

La richesse foncière à Sainte-Hedwidge	201
Une charge fiscale résidentielle élevée	202
Sources des revenus de la municipalité	203
Les conséquences du pacte fiscal entre le gouvernement central et les municipalités	204
Hausse des dépenses et charges fiscales stables : une baisse dans les services	204
L'endettement diminue	205
Les dépenses municipales	206
2.4 LES POTENTIELS HUMAINS	211
Les potentiels humains formels: travailleurs et entreprises	212
Une municipalité de travailleurs forestiers	212
L'enseignement, la vente, le travail de bureau: le travail à l'extérieur	213
Les entreprises locales	214
Dans l'ombre des statistiques	215
Le journal local : un véhicule pour décrire la vie communautaire	218
Le contexte	219
La vie municipale	221
Le développement local	223
Des rapports financiers à la vue de toutes et de tous	224
Un appel à l'implication qui s'accompagne d'une reconnaissance	226
L'image du village	227
Ceux qui assurent la continuité de la vie communautaire	228
Des organismes qui démarrent des projets de développement	230
La jeunesse	232
L'école du village	233
Les fêtes et festivals : un patrimoine	235
Le DÉFI du Lac	235
Les fêtes locales	237
Des orientations de développement se précisent	238
Conclusion	241
CHAPITRE 3	245
LA MÉMOIRE COLLECTIVE	245
3.1 : LE RENDEZ-VOUS AGRICOLE « AURA T-IL LIEU » ?	247
En coulisse	248
Un cadre d'action à réviser	250
Le Rendez-vous agricole	252
Les participants au Rendez-vous	253
Les absents au Rendez-vous	254
La problématique de l'enfrichement vue par les habitants	255
Le sens donné au territoire agricole	255
Repenser l'usage des terres agricoles	260
Les impacts de l'absence d'intervention sur les terres à l'abandon	261
L'avenir des terres agricoles	262
Les usages actuels des terres agricoles	263
Une définition du développement : « <i>mettre la vie dessus</i> »	267
Des alternatives sont envisagées	268
Une attitude collective d'ouverture et de partage des connaissances	272
Les experts	273
Des connaissances à combler	275
Les limites et les contraintes d'un projet de re vitalisation des terres agricoles	278

Un suivi assuré sur la base d'un modèle collectif	280
Le rôle des acteurs locaux dans un projet de revitalisation agricole	280
Un modèle est proposé	285
Des conditions au développement agricole	287
Assurer le suivi au projet agricole	288
La mémoire de la collectivité	289
3.2 DES LOGIQUES TRANSCENDÉES PAR LES ACTEURS LOCAUX	295
La logique de l'intégration au pouvoir politique	298
Un portrait qui transcende une logique d'intégration politique	299
Une stratégie pour retirer des gains locaux "contre" le local	303
Une logique consensuelle: la stratégie d'accommodation	304
Une approche territoriale ancrée dans la mémoire collective	313
Une logique économique sectorielle	318
Le concept de "forêt habitée"	320
Une logique technocratique	328
CHAPITRE 4	343
LES SAVOIRS COLLECTIFS LOCAUX SE CONSTRUISENT	343
4.1 PROLOGUE	348
Le choix de la localité de l'action	350
Un conflit récurrent pour la gestion du développement	352
La manifestation publique d'un conflit	353
La maîtrise des leviers du développement	355
Le contexte du projet de revitalisation des terres et la nouvelle structure à créer	356
4.2 DEUX PROJETS EN PARALLÈLE	358
Le projet de coopérative de solidarité	359
Préparer le Rendez-vous agricole	360
Un doute est exprimé	363
L'activité se tient	364
Deux projets en perspective	366
Se transposer dans une nouvelle structure	369
Le projet de revitalisation sous la gouverne de la Corporation	371
Créer la coopérative de solidarité	372
Le projet de forêt habitée occupe la scène	374
Des divergences fondées sur les orientations du développement	375
Une dynamique sociale conflictuelle	378
4.3 : LES DÉMARCHES DU COMITÉ DE REVITALISATION AGRICOLE	379
Pourquoi ces leaders-là et pas d'autres ?	380
La construction du projet agricole	381
Inventorier les terres agricoles	382
Une expertise pour et par les acteurs locaux	383
Faire reconnaître l'expertise développée	385
Acquérir des savoirs pointus par une approche "terrain"	386
Des choix sur les orientations du projet	389
Le soutien financier attaché à un projet d'entreprise	390
Des programmes rattachés aux individus	392
Une demande de soutien financier	393
Le plan d'affaires: la voie de la logique économique	394

Un exemple de soutien technique approprié	396
D'abord, construire des liens sociaux appropriés	397
Des critères de financement quasi-identiques	398
L'idée fait son chemin au niveau supra-local	399
Épisode d'inertie du projet agricole	402
4.4: LE BILAN : UN PROJET CONSTRUIT	402
Le rappel des leaders	403
L'an 1 : le bilan	404
Le diagnostic	406
Deux alternatives pour le comité de revitalisation	408
Une proposition	409
Un mouvement s'amorce	412
CONCLUSION	413
CHAPITRE 5	417
LES CONTRIBUTIONS À LA RECHERCHE	417
5.1 SUR LA MÉTHODE	420
Un paradoxe	423
5.2 SUR LA MÉMOIRE COLLECTIVE	429
5.3 LES APPROCHES DE DÉVELOPPEMENT DANS LEUR APPLICATION	432
Le territoire-entrepreneur	434
Le développement économique local communautaire	437
L'approche des mouvements sociaux territoriaux	439
5.4 LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION DES SAVOIRS COLLECTIFS LOCAUX	444
Première dimension: actualiser les représentations	449
Ajuster les représentations collectives sur les terres agricoles	449
Les logiques en interaction	451
Seconde dimension: la production économique	455
Troisième dimension: des savoirs d'expérimentation	460
5.5 QUESTIONS SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE	461
L'arbitrage par d'autres instances décisionnelles	461
5.6 CE QUI EST GÉNÉRALISABLE	463
5.7 RETOUR AUX QUESTIONS ET À L'HYPOTHÈSE DE RECHERCHE	469
Existe t-il des savoirs collectifs locaux ?	470
L'hypothèse de recherche	472
BIBLIOGRAPHIE	477
Sur le développement local et régional	477
Sur la méthode	491

Liste des tableaux

1. Synthèse des approches de développement applicables aux niveaux régional et local
2. Les savoirs collectifs locaux : deux paradigmes selon John Studly
3. Les approches de développement appliquées au local et les savoirs collectifs locaux
4. Valeur des résidences, terrains et bâtiments à Sainte-Hedwidge (1997)
5. Valeur moyenne des résidences, terrains et bâtiments à Sainte-Hedwidge (1987)
6. Variation de la valeur moyenne des résidences, terrains et bâtiments à Sainte-Hedwidge (1987-1997)
7. Solde migratoire observé dans la MRC du Domaine-du-Roy de 1986 à 1995 (%)
8. Évolution de la population sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy, de 1971 à 1991.
9. Évolution de la population sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy de 1971 à 1981 et de 1986 à 1991.
10. Évolution du taux de chômage de la population de la MRC du Domaine-du-Roy, de 1976 à 1996.
11. Répartition du revenu familial moyen dans les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy (1991)
12. Répartition du revenu familial moyen dans les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy (1997)
13. Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut taux de scolarité atteint, 1991 et 1996 (%)
14. Données financières, Sainte-Hedwidge, 1997.
15. Profil financier, municipalité de Sainte-Hedwidge, 1996-1997-1998.
16. Niveau d'endettement net à long terme, charges fiscales et dépenses moyennes per capita, Sainte-Hedwidge, 1991 à 1997.

17. Endettement, dépenses et charges fiscales moyennes per capita : comparaisons 1995-1996-1997
18. Répartition de la population active par secteur d'activité en 1996 (N= 325)
19. Répartition des statuts socioprofessionnels à Sainte-Hedwidge (1996)
20. Entreprises et emplois locaux à Sainte-Hedwidge (1998)
21. Projet de revitalisation des terres agricoles : les logiques transcendées par les acteurs locaux.
22. Des conceptions du développement local.

Liste des schémas

1. Processus de construction et d'actualisation des savoirs collectifs locaux
2. Variation du prix des habitations à Sainte-Hedwidge, (1987-1997)
3. Évolution démographique de la population dans la MRC du Domaine-du-Roy, 1971-1996.
4. Variation de la population dans la MRC du Domaine-du-Roy, 1971-1996
5. Niveaux d'endettement long terme charges fiscales et dépenses per capita
6. Évolution du projet de revitalisation agricole
7. Projet de revitalisation agricole : bilan de l'année 1998-1999
8. Les dimensions d'un processus de construction des savoirs collectifs locaux

Liste des cartes

1. Les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy : le contrefort et les municipalités qui ceinturent le Lac-Saint-Jean
2. Taux de chômage des municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy, 1996
3. Revenu familial moyen des municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy (1996)
4. Répartition du niveau de scolarité des municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy (1996)
5. Usage des sols à Sainte-Hedwidge
6. Première dimension de la construction des savoirs collectifs locaux : la recomposition des liens sociaux autour du projet.

Liste des annexes

1. Le Rendez-vous agricole, 18 octobre 1998 : documentation remise aux participants
2. Potentiel agricole à Sainte-Hedwidge : document remis aux participants au Rendez-vous agricole
3. Bilan de l'an 1

Introduction

La recherche porte sur les savoirs collectifs locaux et leur processus de construction. C'est sous l'angle des sciences régionales, plus précisément du développement local, que nous posons la question de l'existence, ou de l'absence, de savoirs collectifs locaux. Notre intention est contribuer à éclairer comment les savoirs collectifs interfèrent et se construisent dans une démarche de développement local en prenant à témoin un projet de revitalisation des terres agricoles en friche dont la préoccupation est partagée par la communauté. Notre point de repère consistait à soutenir que la reconnaissance et la valorisation de leurs savoirs collectifs par les acteurs locaux et supra-locaux peuvent être un facteur de développement pour les petites communautés. Cela implique que les acteurs locaux aient construits ensemble des savoirs en référence à leur espace de vie, soit leur lieu de vie partagé collectivement. Il n'est pas surprenant alors qu'ils aient été étudiés à partir du terrain.

Précisons que les savoirs collectifs dont nous parlons s'opposent à ce que Paulo Freire dans son volume *Pédagogie des opprimés* (1977) a qualifié de « *savoirs bancaires* », soit l'idée répandue qu'il est possible de « déposer » des savoirs détenus seulement par les experts. Les savoirs collectifs locaux que nous abordons ne sont pas non plus des savoirs techniques, que l'on peut cumuler et qui figurent dans les registres des connaissances reconnus et à être inscrits dans la « bonne » voie du développement. Les savoirs collectifs locaux dont nous traitons sont intrinsèques aux façons d'être et aux manières de faire que les acteurs locaux réunis ont su construire avec le temps, en relation à leur territoire de vie, et qui donnent sur

des stratégies particulières. Au Québec, une multitude de petites communautés locales se sont maintenues et ont pris des couleurs qui les caractérisent. Outre le fait qu'elles se ressemblent sur plusieurs plans, le quotidien vécu des unes et des autres diffère de même que leurs façons de construire collectivement leur avenir. Puisque certaines communautés se mobilisent et d'autres pas, nous nous penchons sur le sens que renferment les projets portés par les acteurs locaux réunis. En plus de contenir un ensemble de savoirs construits, les acteurs locaux ont aussi leur propre méthode de construction de leur réalité. C'est ce que nous tentons de mieux cerner à travers cette recherche.

La recherche sur les savoirs collectifs locaux s'inscrit à contre-courant des tendances actuelles qui donnent préséance à une vision utilitariste où la priorité est aux indicateurs de performance, fussent-ils sociaux, aux outils de gestion informatisés et aux tableaux de bord tant recherchés aujourd'hui dans la plupart des ministères et organismes de développement. Les savoirs collectifs locaux dont nous parlons sont à l'intersection des acteurs et de leur territoire de vie.

Ce texte est structuré en cinq chapitres en commençant par la présentation du contexte global pour ensuite cerner plus précisément les savoirs collectifs locaux et leur construction. Le premier chapitre, subdivisé en deux parties, situe les cadres théorique et méthodologique de notre recherche. En première partie, nous analysons la nature des changements mondiaux et les relations nouvelles qu'ils induisent entre les différents territoires : mondial, national et local. Nous tournons ensuite les projecteurs sur les rôles dévolus au palier local et en ce sens, nous clarifions trois

approches et stratégies possibles pour les collectivités territoriales dans le contexte actuel de changement. De cette démarche, nous précisons, une première fois et de façon générale, comment les savoirs collectifs locaux peuvent être envisagés selon chaque approche de développement. Cela nous permet d'écartier une des analyses, néo-libérale, où les savoirs collectifs locaux sont considérés comme facteur de production. Toujours de façon générale, nous précisons ensuite comment les savoirs collectifs locaux peuvent s'inscrire au sein des deux autres approches.

La suite porte sur les questions et l'hypothèse qui ont guidé notre démarche de recherche. Existe-t-il des savoirs collectifs locaux envisagés dans une perspective de développement local ? Si tel est le cas, les savoirs collectifs locaux peuvent-ils être un outil de développement ? Nous suggérons que dans la mesure où ils sont reconnus par les acteurs locaux d'abord, puis supra-locaux, les savoirs collectifs pourraient agir comme un outil de développement local. Plusieurs concepts sont alors définis, notamment celui de savoirs collectifs locaux que nous approfondissons en mettant à contribution les apports provenant d'autres disciplines.

Notre hypothèse de travail suppose un choix méthodologique conscient et clair. Si nous nous attardons davantage sur cette partie méthodologique, c'est qu'elle est déterminante à cause de la nature du lien avec le sujet de recherche. D'une part les acteurs locaux ont élaboré des façons d'être et de faire construites. On comprend alors l'importance de respecter les manières d'être et de faire construits collectivement qui sont partie prenante du processus de construction des savoirs collectifs. D'autre part, nous avons mis en branle une recherche-action pour

expérimenter avec les acteurs locaux une démarche de réflexivité permettant de soulever, au moment présent, les savoirs collectifs en même temps qu'ils se construisent. S'inspirant d'une approche compréhensive qualitative, nous avons accompagné les acteurs locaux d'un comité de revitalisation des terres agricoles en friche sur une période de 18 mois. En même temps, elle s'intéresse à ce qui passe dans les autres organisations, observe les fêtes et les activités collectives. La démarche méthodologique devait permettre de cerner la vie quotidienne de la communauté dans le respect de son intégrité et d'intervenir avec les acteurs locaux pour étudier les savoirs collectifs en train de se construire. Nous verrons que la méthodologie a contribué à alimenter les connaissances nouvelles sur certains plans, notamment sur la définition de l'objectivité en sciences humaines et sur la nécessité pour les acteurs locaux d'accrocher un sens à leurs actions pour qu'ils puissent agir sur la réalité.

Au second chapitre, nous ouvrons la porte sur ce village et le décrivons sous plusieurs angles. Voici donc des photographies, partant d'un point de vue descriptif géo-physique du territoire où le village est expliqué à l'exemple de l'habitant qui part toujours de la rivière lorsqu'il en parle. Le territoire physique est en lien avec les activités des habitants qui sont entourés de ressources naturelles soumises à certaines formes d'exploitation. Le lecteur peut alors constater les contraintes et les modes d'occupation de ce vaste territoire. La seconde image est celle des statistiques qui rend ce village agro-forestier comparable à tout autre au Québec et typique d'une situation de dévitalisation avec son chômage saisonnier élevé, le faible niveau de revenu de ses ménages, les pertes démographiques importantes, etc.

Cette vision statistique est présentée en relation avec les autres municipalités de la MRC. Il est notable que les plus pauvres d'entre les villages sont localisés dans le contrefort des Laurentides alors que les mieux nantis ceinturent le lac Saint-Jean. On comprend vite que la croissance des uns s'appuie sur la dévitalisation des autres. Cette observation est confortée par l'analyse de la fiscalité municipale. Elle dévoile que le village est utilisé pour sa matière ligneuse par la grande entreprise, alors que les retombées économiques échappent totalement aux habitants. Cela est d'autant plus paradoxal que les travailleurs forestiers, eux-mêmes entourés de cette forêt, doivent partir la semaine pour travailler. Le profil financier de la municipalité est alors comparé avec celui de 300 autres municipalités québécoises de même taille. Ce portrait illustre bien comment se fait le déplacement des retombées financières liées à l'exploitation de la forêt dans les municipalités voisines. Également, on y observe la faiblesse de la valeur foncière agricole, la croissance importante de la villégiature et, incidemment, la présence de plus en plus importante des villégiateurs citadins. Un dernier tableau du village porte sur les potentiels humains présentés d'abord par une voie formelle, soit une analyse des emplois et des fonctions socioprofessionnelles des travailleurs. On y constate que ce sont les femmes qui maintiennent la dynamique communautaire au village. Et en complément, une prise de vue a été effectuée par le biais d'une analyse du journal local sur une période de deux ans qui nous a permis de décrire et de qualifier la vie communautaire. On découvre alors un ensemble de valeurs collectives, des façons de faire, le rôle des organisations, leur définition du développement, les modes de vie et les comportements encouragés, etc.

Le troisième chapitre est tiré de l'expérimentation. Ces terres laissées en friches depuis une trentaine d'années font l'objet d'une intervention. En premier lieu, nous relevons « la mémoire collective », soit les représentations des acteurs locaux sur leurs terres agricoles. La mémoire collective, c'est un ensemble de valeurs et de représentations associées à la terre, des connaissances transmises par les parents mais aussi construites l'espace d'une génération. La mémoire collective a été recueillie par le biais d'une activité, « *Le Rendez-vous agricole* » qui a mobilisé une première fois les propriétaires de terres en friche ainsi que les personnes préoccupées de l'avenir des terres. Le contenu de ce chapitre résulte des propos tenus par une trentaine d'acteurs locaux qui se sont réunis au moment du « *Rendez-vous agricole* ». On y observe ce que veut dire « *développer les terres* » pour les habitants, la nature des savoirs collectifs et la relation intime entre les acteurs locaux, leurs parents, père et mère, leur terre et leur travail. Également, les habitants posent une évaluation de l'usage passé, ce qui est encore possible aujourd'hui et sur l'avenir. On constate aussi que les agriculteurs de ce village n'ont pas eu de véritable choix au moment de l'industrialisation agricole des années 70. En effet, la terre n'avait jamais fait vivre la famille puisque c'était la famille qui avait fait vivre la terre. Finalement, les premiers traits d'un projet commun se dessinent.

Une seconde partie du chapitre met en évidence la présence de plusieurs logiques en relations entre elles dans le milieu. Il y a la logique du pouvoir politique, la logique de l'approche consensuelle, une troisième fondée sur une logique territoriale, une quatrième qui se veut économique et sectorielle et la dernière, une logique technocratique. Sauf la dernière, toutes ces logiques sont présentes dans la

communauté qui n'est pas aussi homogène que le laissent croire plusieurs recherches sur les communautés rurales. Pour illustrer ces logiques, nous dressons le portrait de certains acteurs locaux porteurs de patterns sociaux, et centrons l'attention sur des faits révélateurs. Mettre en lumière ces logiques différentes a requis de la chercheuse qu'elle circule d'une organisation à l'autre. Ici aussi, notre récit n'est pas linéaire et il faut s'y laisser glisser doucement pour mieux attacher l'ensemble les événements présentés au chapitre quatre. Car le chapitre trois est un prélude au suivant, lequel entre dans le feu de l'action.

Nous avons saisi la mémoire collective, pour ensuite dépeindre les logiques en interrelation dans la communauté. La voie est maintenant tracée pour exposer le déroulement de la démarche de construction des savoirs collectifs, de leur valorisation. Nous débutons le chapitre 4 par un prologue, soit l'antichambre des événements qui permettent de comprendre pourquoi le projet de revitalisation agricole s'est développé en parallèle des activités de la Corporation locale de développement, l'organisme reconnu comme le lieu où les projets devraient se mettre en place. Les deux parties subséquentes montrent la construction en parallèle de deux projets, l'un rattaché à une nouvelle structure et le second, construit par des acteurs locaux mandatés par les personnes présentes au *Rendez-vous agricole* pour assurer le suivi. Le premier projet résulte d'une volonté de répondre aux règles nouvelles découlant de la création d'un organisme de développement pour tout le territoire de la MRC, c'est à dire le Centre local de développement. On voit alors comment l'instance politique municipale tente de mettre en place une structure pour retirer des gains financiers qu'elle ne peut plus obtenir localement. Ce faisant, c'est le lien avec les

citoyens qui est rompu puisque cette définition du développement par la mise en place d'une structure nouvelle provient « d'en haut » et ce, malgré les bonnes intentions.

Le second projet qui se construit est celui du comité de revitalisation agricole mandaté pour rechercher des alternatives à la prolifération des friches agricoles. Sur la base de leurs connaissances, les acteurs du comité de revitalisation agricole enrichissent leur expertise, étant en relation avec des organisations locales et supra-locales porteuses de logiques que les acteurs locaux auront à apprivoiser. En même temps, ils confrontent leurs connaissances avec celles d'autres organisations. Après un certain temps, c'est le chaos où tout s'entremêle : projets, logiques, forêt et agriculture, politique et économie. Toutes les actions ont cependant des impacts autant sur le plan local que supra-local.

Pour éviter la confusion entre l'un et l'autre des projets en construction, nous décrivons le cheminement de chacun séparément.

Une fois le chaos disparu, un bilan réalisé avec les acteurs locaux termine ce chapitre. C'est alors un moment où les acteurs locaux se resituent pour concevoir un projet de gestion agricole communautaire sur la base de leur mémoire collective actualisée dans un projet d'avenir.

Le dernier chapitre fait figure de conclusion et dévoile les contributions de la recherche sur le plan des connaissances. Elles se situent sur plusieurs plans dont la méthodologie préconisée par la chercheuse qui s'est avérée pour une part

inapplicable. Nous proposons alors une piste de réflexion. Ensuite, nous revenons aux trois approches de développement présentées au chapitre premier et expliquons comment elles se traduisent dans la réalité de cette communauté.

Nous avons relevé trois dimensions qui font partie du processus de construction des savoirs collectifs locaux, et nous les expliquons. Une question importante qui se pose est celle de la démocratie locale qui ne semble pas faire partie des savoirs collectifs. En effet, les comportements observés montrent que les acteurs locaux tendent à utiliser la voie hiérarchique extérieure à l'organisation plutôt que de rechercher des solutions ensemble.

Toutes ces questions importantes demandent alors un discernement entre ce qui est généralisable et ce qui ne l'est pas, ce que nous effectuons. Nous terminons par un retour sur les questions et l'hypothèse de recherche qui ont fondé notre démarche et notre réflexion.

CHAPITRE 1 :

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Le premier chapitre se divise en deux parties. La première dresse un portrait des transformations en cours à l'échelle mondiale en précisant les interrelations qui se nouent entre les différents échelons de territoire : mondial, national et local. Dans le cadre de ces rapports transformés, le rôle des acteurs locaux est modifié. Cependant, l'issue de ces transformations sur les localités dépendra de certains choix, notamment ceux opérés par l'État. Une alternative s'inscrit dans le cadre d'une approche néo-libérale, que nous avons appelé le « territoire entrepreneur ». Une autre repose sur une approche qui valorise le développement économique local et l'économie sociale fondée sur la régulation institutionnelle. Une troisième est celle des mouvements sociaux territoriaux qui s'appuient sur l'expression d'une identité locale forte. Nous précisons chaque approche, les stratégies, les limites et les issues possibles pour chacune. Des trois analyses proposées, nous jetons les premiers jalons d'une réflexion sur les savoirs collectifs locaux. Ces derniers s'inscrivent en

partie dans la seconde approche et de plein pied dans la troisième. Il ne s'agit pas d'être dans l'une ou l'autre mais de préciser dans quel horizon nous traitons les savoirs collectifs locaux et quels en sont les enjeux associés.

Dans la seconde partie du chapitre, nous posons succinctement les questions et l'hypothèse qui ont guidé notre démarche de recherche. En conséquence, nous définissons les concepts et nous attardons sur la définition des savoirs collectifs locaux. Nous inspirant surtout de l'anthropologie et de l'éducation conscientisante et, de façon plus marginale, de champs d'étude tels la foresterie ou l'urbanisme, nous parvenons à une définition qui tient en quelques lignes. Notre démarche pour définir les savoirs collectifs locaux et leur construction nous introduit inévitablement à la méthodologie utilisée.

Nous traitons ensuite des concepts de communauté, de ruralité, de communauté dépendante de la forêt pour terminer sur la question du capital socio-territorial. Deux raisons expliquent l'attention soutenue que nous accordons à la méthodologie. La première est sa relation étroite avec le sujet de la recherche et les incidences qui en découlent. En effet, le processus de construction des savoirs collectifs locaux, c'est la méthode singulière des acteurs locaux pour construire leur propre réalité. Par ailleurs, notre méthodologie devait nécessairement être appropriée pour permettre de l'éclairer. L'autre raison qui justifie notre insistance sur la méthodologie, c'est la contribution sur le plan des connaissances suite à l'expérimentation.

PARTIE 1 : Contexte mondial et communautés locales

Nous expliquons d'abord comment s'est effectué le passage du modèle de production fordiste, fondé sur la production et la consommation de masse, à un autre modèle dit "*flexible*" (Benko et Lipietz: 1992). Nous voyons que dans cette période de tension entre les échelons du territoire - local, national et mondial - un système de production étendu et hiérarchisé prédomine alors qu'on voit aussi émerger des particularismes locaux (Storper et Harrison:1992,287).

Certains territoires arrivent à répondre à une logique de performance et de compétitivité, alors que d'autres font face à une marginalisation grandissante. Dans ce dernier cas, des masses de travailleurs se trouvent exclus du marché du travail, créant alors une période d'instabilité sociale et politique (Ouimet,G.:1997, Benko et Lipietz:1992; Storper et Harrison:1992). Face à ces incertitudes, il semblerait que le pouvoir politique, qui est la cible d'une désillusion plus en plus marquée, trouve une solution indiquée dans la restauration de la cohésion sociale (Fillion,1999 et Jenson, 1998).

En second lieu, nous situons l'échelon local dans ce contexte transformé. Dans les discours, le local est revalorisé alors qu'on lui octroie un rôle important de régulation économique et sociale. Le développement local ferait partie d'un nouveau modèle de développement associé à la montée de l'économie sociale (Favreau et Lévesque :1996, Lévesque et Vaillancourt :1998, Lévesque : 1997, 1999). L'échelon local, avec ses spécificités culturelles, pourrait être le lieu d'un nouvel arrangement institutionnel, partie prenante de la solution à la crise de l'État-

providence et surtout, un lieu de gestion de la crise de l'emploi (Comeau, Favreau, Lévesque, Mendell :2001). D'une part, il est question d'intégration des territoires dans l'économie mondiale et d'insertion des travailleurs sur le marché du travail. D'autre part, le thème porte sur des pratiques alliant la citoyenneté active et la démocratisation de l'économie dans une perspective de transformation sociale en profondeur.

C'est dans ce contexte de changement que des hypothèses de sortie de crise porteuses d'alternatives sont suggérées. Nous nous attardons donc, en troisième lieu, sur trois approches ou alternatives de développement qui pourraient être appliquées localement.

Une première lecture, plus naïve à notre sens, pose le territoire comme " entrepreneur ". Tous les intervenants locaux, institutionnels et privés, sont invités à se mobiliser autour de la création d'entreprises nouvelles, d'où découlera la création d'emplois (Vachon : 1993,1997, 1998, Prévost;1995, Vachon et Lemieux : 1996, Coallier et Vachon : 1995).

La seconde analyse réside dans le modèle du développement économique local et communautaire (Lévesque, B., Favreau L.: 1996, Lévesque et Mager: 1992, Favreau,L. 1997). Ici, il y a matière à débats. Certains y voient une économie à deux vitesses en train de se construire (Fillion,P.:1999), d'autres, plus prudents, s'y engageraient mais selon certaines conditions, postulant qu'il y aurait une "bonne" décentralisation (Klein J.L. et Morneau A.: 1997). Ceux-là se situent à l'intersection,

empruntant à la théorie régulationniste ,dont nous expliquons les bases, et mettant le pied dans l'analyse fondée sur les mouvements sociaux territoriaux.

Et de fait, la troisième analyse est celle des mouvements sociaux territoriaux. Elle s'inscrit dans une stratégie de lutttes fondées sur la défense d'un projet politique. Le fondement repose alors sur les territoires d'appartenance, en milieu rural ou urbain, sur la construction, le respect et la valorisation d'une identité collective. Ici, la communauté est prise globalement, dans sa culture quotidienne, intégrée et complexe. On y lit que les dissociations entre l'économie, le social et le politique ont conduit à une société où l'on perd de vue la raison d'être et de vivre de toute collectivité : soit l'être humain (Dionne et Beaudry:1996, 1998, Dionne et Tremblay:1999, Dionne:1996).

Bref, cette première partie propose un portrait des changements qui se vivent à tous les échelons des territoires, partant des transformations mondiales. En second lieu, nous élaborons sur le rôle du palier local dans le cadre des changements annoncés. Ensuite, nous approfondissons 3 approches ou angles d'analyses du développement local pour, finalement, en rendre compte en les reliant aux savoirs collectifs locaux. En effet, à chaque approche de développement local, on peut envisager les savoirs collectifs locaux sous un angle différent. Nous avons voulu situer dès le départ les savoirs collectifs locaux.

Pour conclure cette partie, nous posons les limites de la théorie et les contraintes que nous vivons en tant que chercheure qui tente de sortir d'une vision économiciste du développement en relation au contexte actuel. Nous avons choisi de conclure sur

cette note parce que les savoirs collectifs locaux, dans les pays occidentaux, sont nettement envisagés dans une perspective utilitaire et économiste, ce qui rend d'autant plus difficile l'approfondissement que nous tentons de faire.

1.1 : LA SITUATION MONDIALE

La crise du fordisme ...

Le fordisme est ce régime d'accumulation¹ qui repose sur la production de masse. Il connaît une avancée dès l'après-guerre, et présente des signes de crise au milieu des années 60. À ce moment, un mode de production dit « flexible » prend forme qui se traduit par un accroissement de la performance fondée sur les technologies de l'information et des communications.² Alors qu'avec le régime d'accumulation fordiste, les investissements dans l'entreprise conduisaient à un accroissement des emplois, dans le régime d'accumulation flexible, cette relation positive est rompue. Les investissements signifient alors des baisses dans les emplois.

Ces changements d'un régime d'accumulation à un autre s'observent par certains facteurs que sont la baisse de productivité des entreprises, la concurrence accrue des

1

Un régime d'accumulation englobe des modes de production et des formes d'organisation sociales qui assurent un équilibre entre la consommation et la production (Fillion,P:1999,17). Le régime d'accumulation correspond donc à un mode de transformation conjointe et compatible des normes de production, de distribution et d'usage. Il repose sur des principes généraux d'organisation du travail et d'usage des techniques appelé "paradigme technologique", et désigne une régularité macro-économique qui sert de guide aux investisseurs. Une cohérence globale pour l'avenir est ainsi assurée par des mécanismes régulateurs (Leborgne et Lipietz, 1992, 348).

²Le mode de production comprend des techniques de production et d'organisation du travail et des entreprises. Le fordisme réfère à la production standardisée et, conséquemment, à la consommation de masse (Scott:1988). L'accumulation intensive, propre au modèle de production fordiste prenait racine dans le taylorisme, qui accentue la division du travail en plusieurs étapes, duquel découle un accroissement important de la productivité (Coriat:1982). De la même façon, le système de production fordiste rendait possible la division des étapes de la production en différentes usines. C'est la

pays récemment industrialisés et l'avènement des technologies de l'information et des communications. Ces dernières constituent une force motrice de changement qui donne lieu à une reconfiguration géographique des entreprises sur le plan mondial (Storper, M.: 1996). C'est-à-dire qu'en période de régulation fordiste, l'espace géographique national correspondait à celui du marché économique. L'État pouvait jouer un rôle de régulation de l'économie pour en maîtriser une partie des retombées sur le plan national. Avec le régime d'accumulation flexible, le marché est de plus en plus mondialisé et les régularités qui assuraient une progression générale et relativement cohérente de l'accumulation du capital sont rompues (Klein et Lévesque:1996,11). Des distorsions ou déséquilibres provoquent alors des processus de changement. Avec la crise du modèle fordiste, le rôle de l'État et celui des institutions qui ont appuyé le modèle fordiste, est remis en cause.

Ainsi, les politiques keynésiennes qui assuraient l'accès à la consommation et appuyaient la production à l'échelle nationale, ne suffisent plus à absorber les coûts relatifs à la croissance du chômage et des problèmes sociaux (Boyer, R.:1986,46). Parallèlement, le contrat social qui marquait la période fordiste, soit celui conclu entre les grandes entreprises, les organisations de travailleurs et l'État, est ébranlé. C'est ce contrat qui voulait qu'en échange de la généralisation du salariat, les syndicats assurent la paix sociale, garantissant ainsi les gains de productivité des grandes compagnies (Favreau et Lévesque:1996). Le salariat, ou l'emploi, c'était donc la voie d'intégration à la société. *“Dans ce type de société, le statut de citoyen de plein droit*

naissance des régions industrielles concentrées géographiquement.

est attribué au titulaire d'un emploi salarié" (Favreau et Lévesque:1996, Mingione,E.:1998).

Face aux pertes d'emplois importantes, face aux problèmes sociaux qui se multiplient, face aussi à un fardeau fiscal alourdi, le mode de régulation fordiste est revu. L'espace des échanges économiques s'étant élargie et les flux financiers intensifiés, la régulation opérée par l'État ne tient plus. Une stratégie néo-libérale de l'État consiste alors à appuyer les entreprises compétitives et performantes sur le plan mondial (Klein et Lévesque:1996,11). Parallèlement, un discours ressurgit qui fait l'apologie du développement local. Les acteurs locaux sont désormais conviés à prendre en charge leur destinée.

Bref, la période fordiste, c'était la société salariale fondée sur le maintien d'une demande permettant de soutenir la production de masse (Boyer:1997,34). C'était aussi la société providentialiste marquée par un État dispensateur de services à l'ensemble de la population. L'État définissait et dispensait des services qui, naguère, relevaient du rôle des institutions telles l'Église, la famille, ou encore, qui s'inscrivaient dans des réseaux de solidarité.

Au Canada, comme ailleurs, cette uniformisation des services à l'ensemble de la population s'est traduite par des politiques de développement régional de modernisation "mur à mur". La redistribution des richesses signifiait une homogénéisation des modes de vie et de consommation et ce, quelque soit la région (Mager et Lévesque:1992, Dionne H.:1995).

... à un mode de production flexible

Par production flexible, on entend l'accroissement de la flexibilité productive de l'entreprise à répondre aux sollicitations du marché. Il est question de changements structurels, l'hypothèse étant qu'il se produit une dislocation des marchés de masse (Amin et Robins:1992). C'est-à-dire que la saturation de biens standardisés ferait en sorte de passer à une demande pour des produits spécialisés (Leborgne :1992). L'entreprise flexible est celle qui peut bifurquer à n'importe quel moment de son histoire pour s'adapter rapidement aux mutations économiques et technologiques (Garofoli: 1992, Leborgne:1992, Courlet et Pecqueur: 1992). Le terme "spécialisation" réfère à la production fortement spécialisée de sorte qu'un ensemble d'entreprises localisées, interdépendantes entre elles, fondent leur production sur une division amplifiée du travail. Ainsi, des rapports intenses entre les entreprises localisées à proximité permettraient une baisse du coût unitaire de production, donnant lieu à des économies d'agglomération.

Ces agglomérations d'entreprises spécialisées se caractérisent par la présence de travailleurs qualifiés, d'entreprises de recherche et développement en amont des marchés, de services non standardisables, ni mesurables, du "juste à temps" lié à la rapidité et à la flexibilité (Veltz,1997,61). Les entreprises de ces centres disposent d'un capital abondant, de savoir-faire technique, de compétences organisationnelles et d'infrastructures publiques (Boyer:1997,25). Leur présence sur un même territoire, leurs relations de proximité, les facteurs culturels spécifiques aux localités en place expliqueraient l'émergence et la réussite de ces agglomérations. Les innovations découleraient d'un effet de synergie (Maillat 1996).

Sur le plan spatial, la dynamique des relations entre le centre et la périphérie s'en trouve invariablement transformée (Benko et Lipietz:1992, Harvey et Scott: 1988, Mingione: 1998, Boyer:1997). Des réseaux de technopoles, constitués de centres ou de grandes villes, sont reliés entre eux, lesquels concentrent innovation et flexibilité (Veltz,P:1992). En concordance avec les fondements de la production flexible déjà décrite, l'ensemble fonctionnerait sur la base de la division sociale du travail localisé (Storper et Harrison: 1992).

Des agglomérations territoriales s'inscriraient désormais dans une stratégie concurrentielle d'intégration à l'économie mondiale. Par ailleurs, d'autres régions seraient hors réseaux, marginalisées sur les plans économique et social (Veltz et Savy: 1993, 182). C'est la hiérarchisation spatiale (Boyer:1997,25).

À cette analyse s'ajoute celle d'autres chercheurs qui traitent aussi de la délocalisation des entreprises inscrite dans le cadre d'un approfondissement du fordisme (Tremblay et Fontan:1995). Des entreprises de production standardisée se localiseraient vers des pays nouvellement industrialisés et ce, sur la base de leurs bas salaires, ces derniers ayant tendance à se relever avec le temps. La délocalisation repose sur la division entre les fonctions de l'entreprise, l'espace étant *fonctionnel* ou *déterritorialisé* (Maillat:1996, Dolfus:1997, Giraud:1997, Tremblay et Fontan:1995). Le territoire joue alors un rôle de support à la localisation. À cela, s'ajoute la montée des "*pays à bas salaires et à capacité technologique*". Des pays tels la Chine, les ex-pays socialistes d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS, de l'Inde et de certains pays d'Amérique Latine, tels le Brésil ou le Mexique, disposeraient déjà de fortes capacités technologiques. Une industrie moderne coexisterait avec la

présence d'une masse rurale d'employés dans les secteurs informels, dont la productivité est très faible. Cela expliquerait le maintien de bas salaires, y compris pour les entreprises exportatrices modernes (Giraud:1997).

Sur le plan socio-politique, l'ouverture des marchés s'est soldée, depuis une quinzaine d'années, par des ententes de libre-échange orientées vers l'intégration économique des Amériques. Une entente est signée entre le Canada et les Etats-Unis (ALE) en 1989 qui s'étend plus tard à l'Accord de libre-échange nord-américain, ajoutant le Mexique, qui prend effet en janvier 1994 (ALENA) alors qu'un accord pour le cône Sud, Mercosur, prenait effet en 1991 (Bakvis, 1999). Cette dernière instaurait une zone de libre-échange entre 4 pays membres : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. L'objectif avoué est la création d'une zone de libre-échange des Amériques (ALEA), qui pave la voie à l'instauration, d'ici 2005, d'une zone unifiée de libre échange (ZLÉA) incluant tous les États souverains des Amériques à l'exception de Cuba, soit 34 pays.

Parallèlement, différents groupes de la société civile constatent leur exclusion de toute forme de consultation ou de participation à ces ententes. Selon plusieurs, notamment les syndicats et les groupes environnementaux, ce sont les droits des entreprises qui sont discutés dans ces ententes. Une manifestation frappante est le chapitre II de l'ALENA, selon lequel les entreprises privées peuvent obliger les gouvernements à leur verser des dommages-intérêts si une mesure gouvernementale porte préjudice à leurs activités. (Bakvis, 1999). Différentes organisations de la société civile tentent alors de manifester leur désaccord et se regroupent sur le plan mondial pour agir comme un contre-pouvoir (Groupe de Lisbonne,1995). Notons,

entre autres, l'Alliance sociale continentale (ASC) qui, depuis le premier Sommet des peuples des Amériques, tenu à Santiago du Chili en 1998 (Larche ,1999), regroupe des forces syndicales des pays touchés par les ententes où les questions de travail et d'environnement ne pèsent pas lourd aux vues des pays du Mercosur qui joignent le processus de la ZLEA et ce, face au poids politique et économique de l'Amérique du Nord.

Par ailleurs, sur une toute autre échelle de territoire, soit au plan local, des approches sont préconisées pour faire face à la marginalisation de certains territoires. L'une d'elles veut que la solution des communautés consiste à promouvoir des stratégies d'action entrepreneuriales.³ Cette tendance insiste sur la dimension économique du développement et vise à stimuler l'entrepreneuriat local et l'innovation.

Une autre tendance, disons « réformiste », aborde la question des territoires sous l'angle socio-politique. Elle réfère à la théorie de la régulation institutionnelle. Ce courant de pensée comporte cependant des variantes d'un chercheur à l'autre, et nous le verrons, plus particulièrement en ce qui a trait au rôle de l'État.

Une troisième analyse insiste sur la dimension culturelle et anthropologique du développement local. Elle s'inscrit dans une perspective de lutte face à l'ordre économique et technocratique. Cette tendance se veut "révolutionnaire" dans le sens où elle est en rupture avec une logique où les besoins humains sont soumis à des

³Au Québec, cette stratégie correspond à la démarche d'accompagnement du dynamisme des régions proposé par le rapport Picotte "*Développer les régions du Québec*" émis en 1992. Il revient maintenant aux décideurs régionaux de planifier les grands axes stratégiques de leur développement économique. Le rapport précise: "*la mondialisation de l'économie a pour effet une diminution du rôle de l'État dans son pouvoir de maîtriser directement le développement économique*".

impératifs économiques. En ce sens, l'approche propose un changement fondé d'abord sur les besoins humains. Nous approfondissons chacune de ces approches.

1.2 LE RÔLE STRATÉGIQUE DES COLLECTIVITÉS : TROIS APPROCHES

La présente section précise trois approches théoriques applicables au plan local. Nous gardons à l'esprit que ces approches sont des repères théoriques et non des cloisons. Dans la vie des acteurs locaux, les approches différentes se côtoient, voire même s'entremêlent, la réalité n'étant pas étanche.

La première analyse se situe dans la mouvance actuelle vers le post-fordisme. L'approche converge avec les théories qui visent une intégration des territoires à l'économie mondiale. Le territoire est alors appréhendé comme un bloc " entrepreneur " où les acteurs locaux sont appelés à prendre une part active à ce mouvement d'intégration.

Si l'on accepte quelques variantes, l'approche s'inspire des notions développées autour de la théorie sur les districts industriels, les termes utilisés étant multiples: les milieux innovateurs (Maillat, D.:1992), les districts réseaux (Scott, J Allen: 1992), voire aussi les systèmes territoriaux de production (Vachon, B.:1997; Lévesque, Klein, Fontan et Bordeleau: 1996). Ce modèle de développement réfère à la théorie des districts industriels qui s'inspire de la notion d'atmosphère développée par Marshall en 1919. Des chercheurs ont approfondi la question, partant notamment, des expériences italiennes (Best:1990, Salais et Storper 1993), des expériences allemandes avec les *Diversified Quality Production*. (Streeck:1992), et japonaises envisagées dans l'optique des grandes firmes (Best:1990).

La seconde analyse s'inspire de la théorie régulationniste. Il est suggéré que le développement local économique communautaire serait un nouveau modèle de régulation post-fordiste. Les institutions locales joueraient un rôle d'interférence entre la vie sociale et l'économie locale (Scott et Storper:1992,27). Il reviendrait alors à l'État d'encadrer les arrangements institutionnels pour favoriser l'insertion à l'emploi des individus exclus du marché du travail et pour appuyer les communautés locales marginalisées dans leurs démarches pour activer leur économie. L'échelon local serait le lieu pour restaurer la cohésion sociale affaiblie. Le rôle actif de l'État est stratégique dans la réussite d'un tel modèle pour faire en sorte que les milieux locaux ne s'épuisent à refaire ce que le marché défait. La régulation par les institutions politiques ou par les mécanismes économiques serait le nouvel enjeu du développement (Ganne, B.:1992).

La troisième tendance repose sur une stratégie identitaire de lutte par les communautés territoriales pour leur reconnaissance. L'approche interroge une vision strictement économique qui subordonne la dimension sociale à l'économie, vue comme seul facteur de production. Ce qu'elle questionne, c'est l'"*économie sans société*" qui prévaut dans la plupart des analyses actuelles (Perret et Roustang: 1993, Dionne, H. : 1995, Dionne et Beaudry : 1998, Tremblay et Dionne: 1999).

Le tableau récapitulatif suivant offre au lecteur une synthèse de ces trois approches de développement applicable localement. Le lecteur peut, dès maintenant, y puiser des repères, chaque approche étant approfondie par la suite.

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES APPROCHES DE DÉVELOPPEMENT APPLICABLES AU NIVEAU LOCAL ET RÉGIONAL

Approches	Finalités	Politiques de développement local et régional	Éléments théoriques	Implications/ contraintes/dangers	Vision du territoire
<p>1.</p> <p>Développement économique local</p> <p>Le territoire " entrepreneur "</p>	<p>Croissance économique- Intégration à l'économie-monde</p> <p>Création d'entreprises et d'emplois</p>	<p>Entrepreneurship local et régional comme incubateur d'entreprises. Logique de territorialisation des entreprises. Politiques descendantes.</p>	<p>Réseaux d'innovations, district</p>	<p>L'économie subordonne le social (pas de préoccupation sociale)</p>	<p>L'identité territoriale vue comme facteur de production, l'espace est fonctionnel- support des ressources à exploiter</p>
<p>2.Socio-politique</p> <p>Régulation institutionnelle</p> <p>Économie sociale et Développement économique communautaire</p>	<p>Lutte aux exclusions sociales et aux disparités régionales et locales. Changements sociaux par la sphère du travail. L'emploi comme mode d'intégration sociale.</p>	<p>Réaménagement institutionnel local visant à démocratiser l'économie. Élargir la démocratie locale par l'insertion du social dans l'économique. Rencontre entre l'État et le local.</p>	<p>Gestion-participation démocratique à l'intérieur de l'unité de production –</p> <p>Développement local : lieu de débats démocratiques.</p> <p>Réunifier l'économie et le social.</p>	<p>Risque de soustraction de l'État par les groupes sociaux. Risque de dualisation sociale et territoriale. Désengagement de l'État</p>	<p>Le local vu comme lieu privilégié des partenariats tournés vers la régulation institutionnelle.</p> <p>Solidarité sociale et territoriale</p>
<p>3.</p> <p>Culturelle, mouvements régionalistes</p>	<p>Satisfaction des besoins humains. Améliorer les conditions de vie.</p> <p>Un mouvement culturel intégré pour accroître la maîtrise de leur leviers de dév. par les communautés</p>	<p>Approche culturelle globale, mouvement intégré, territorialisé selon les rapports construits - solidaires par rapport au territoire.</p> <p>Politique ascendante.</p>	<p>Valorisation de l'identité collective fondée sur l'appartenance au territoire. Le SENS du dév. comme projet politique orienté.</p> <p>Importance du quotidien, du vécu</p>	<p>L'identité ne doit pas être une nostalgie. Elle est active dans le présent et se manifeste par des projets Risque de considérer l'économie comme responsable des disparités inter-régions</p>	<p>Appartenance territoriale comme moteur- porteur de mobilisations, de projets et de sens.</p>

Première analyse : le “territoire entrepreneur”

Une première proposition suggère que la marginalisation des territoires peut être évitée si tous les acteurs d'une communauté participent à créer des conditions pour stimuler l'activité économique. La solution aux problèmes sociaux et à l'exclusion passerait par une mobilisation des agents locaux pour dynamiser l'économie par la création d'entreprises et d'emplois.

L'objectif consiste à créer des entreprises et des emplois en utilisant les ressources humaines, naturelles et institutionnelles existantes. C'est l'approche néo-libérale du développement économique local qui vise la croissance économique (Tremblay et Fontan; 1995,39).

Selon cette lecture, un développement “ réussi ” s'explique par la présence d'une forte culture entrepreneuriale que les acteurs locaux ont su mettre à profit. L'approche insiste aussi sur l'importance de créer une structure locale d'accueil propice à la création des entreprises. La mesure de sa réussite est le nombre d'emplois créés et les revenus générés des activités économiques. Le dynamisme entrepreneurial local devient alors le centre d'intérêt des organisations locales. De là, une équivalence est posée entre territoire, entrepreneur, dynamisme économique et vitalisation sociale.

Selon cette approche, le facteur clé d'intégration à l'économie mondiale réside dans la capacité d'opérer une osmose entre les caractéristiques culturelles locales et l'organisation des activités de production orientées vers le profit économique. La

cohésion des institutions locales porteuses d'un système de valeurs tourné vers l'entrepreneuriat serait à la base du développement. En ce sens, le marché, les entreprises, la famille, l'Église, l'école, les autorités locales et politiques, syndicales etc., joueraient comme des facteurs d'insertion à l'économie mondiale (Becattini, G.:1992, Scott, Allen J.; Storper, Michael: 1992, Vachon, B.:1997, Lévesque, Klein, Fontan et Bordeleau: 1996).

De même, la capacité de créer une dynamique collective de proximité, à mobiliser des savoir-faire spécifiques à l'espace, et de valoriser une dynamique d'apprentissage comme vecteur d'innovation, sont des conditions à l'intégration concurrentielle économique.

Au Québec, des analyses correspondent à cette approche. Nous référons, notamment, aux travaux de Fortin et Prévost portant sur "*les MRC comme lieu incubateur de l'entrepreneurship*", de même que ceux de Vachon (1993,1998), Vachon et Lemieux (1996) et Coallier et Vachon (1995). Les études insistent sur la capacité des territoires à créer et à accueillir les entreprises porteuses de rentabilité et de haute valeur ajoutée. L'approche est fonctionnelle, c'est-à-dire que la région est perçue comme un "*espace-support*" des ressources naturelles à exploiter, comme un lieu de production, un lieu de localisation des entreprises.

Cette analyse suppose que l'existence d'une mémoire ou d'une histoire collective portée par des acteurs locaux, lorsqu'elle est non orientée vers les activités de production économique performantes, est un frein au développement. Les problèmes

sont expliqués par un « retard » dans les mentalités des acteurs locaux par rapport au modèle économique mondial.

Ainsi, on constate que de nouveaux modes de gestion sont connus, qu'ils ont été diffusés, qu'on en a démontré les mérites, mais on se rend bien compte du retard à les adopter, à les intégrer dans une démarche quotidienne à cause du poids des habitudes: on conserve les façons traditionnelles d'aborder les problèmes, même si elles occasionnent une décélération de la productivité, une mésadaptation des institutions ou une qualité médiocre des services...(Vachon;1997)

Les institutions locales jouent alors un rôle instrumental pour appuyer le marché. Cette approche exclut une analyse en terme de stratégies favorisant la justice sociale et la diminution des inégalités. Les localités marginalisées deviennent ainsi les premières responsables de leur mise à l'écart.

Vue sous cet angle, la culture locale est considérée comme un facteur de production localisé, un avantage comparatif assujetti à la dimension économique marchande.

S'inscrivant dans le courant de l'approche entrepreneuriale, une certaine lecture de la notion de capital social est de plus en plus associée aux compétences collectives d'une communauté. Définie à la façon de Putnam (1999,31), le capital social réfère alors à la capacité du milieu à établir des réseaux et des normes qui contribuent à créer une confiance, laquelle est censée avoir un effet d'entraînement sur la réussite économique et le bon gouvernement. Or, certains économistes associent la confiance à une composante du capital social permettant la cohésion vue comme une condition de la croissance économique. Or, cet appel à la cohésion occulte bel et bien les questions d'inégalités en ce sens qu'elle est interprétée comme l'absence de conflits locaux (Bernard, P.:1999, 48). Or, le lien entre l'expression de la démocratie

locale et l'absence de conflits n'est pas automatique. Bien au contraire, la démocratie locale suppose au départ la présence d'un espace ou d'un lieu où les idées différentes puissent trouver un canal d'expression.

C'est en ce sens que Jenson (1998,43) met en garde contre une conception du capital social qui prône une cohésion sur la base de valeurs communes et de relations de confiance où les conflits sont évacués au nom du consensus. Cette forme de cohésion sociale serait plutôt associée au maintien de l'ordre social en vue de museler les problèmes de polarisation croissante des revenus, de niveaux élevés de chômage, d'exclusion sociale, qui menacent le mouvement de flexibilisation de l'économie et les mesures favorisant la concurrence, la mondialisation et l'innovation technologique. Dans cet ordre de pensée, le concept de cohésion sociale, partie intégrante du capital social, viendrait restaurer l'ordre social dans une période de perturbations économiques.

Pour sa part, Vertovec (2001) associe la perte de cohésion sociale à l'application généralisée de la vision néolibérale du principe de marché à presque toutes les sphères de la politique, de l'économie et de la société. Selon le chercheur, l'État introduit les principes du marché de manière descendante et sans discernement alors que les réformes politiques qui en résultent ont des répercussions sur la cohésion sociale. Cela se traduit par la réduction des pouvoirs des syndicats, la déréglementation des marchés, la préférence accordée au gestionnariat et aux approches technocratiques pour l'exécution des tâches gouvernementales, la restriction de l'accès à l'assistance sociale et aux prestations d'aide sociale, etc. Citant Dahrendorf (1995,38) il ajoute;

Une telle divergence des chances offerte respectivement à de grands groupes sociaux est incompatible avec le concept de société civile. Les laissés-pour-compte de la société le sont sur tous les plans : social, spatial, économique et politique. (Vertovec, Steven, 2001)

Ainsi, il est clair que la dévitalisation de plusieurs localités rurales n'est pas l'apanage du manque de dynamisme et de performance des acteurs locaux.

Par ailleurs, certains expliquent la dévitalisation dans les campagnes plutôt par l'augmentation de la productivité, par la mécanisation des opérations et par la rationalisation des modes de gestion dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles. C'est du moins le constat posé par les auteurs du document "*Vers un réseau municipal viable*"⁴ selon lequel une bonne part des localités rurales au Québec se serait adaptée au modèle de spécialisation flexible sur le plan de l'exploitation des ressources naturelles. Les auteurs du rapport donnent en exemple⁵ la forte spécialisation des entreprises agricoles au Québec qui maîtrisent maintenant leur insertion sur le plan de l'économie mondiale : "*Elle a plutôt contribué à dépeupler les campagnes.*"

Le danger de l'approche entrepreneuriale consiste à associer local et individu, entreprises et collectivités. Cela fait en sorte d'occulter les forces de la société civile et la dynamique culturelle prise dans sa globalité. En effet, l'entreprise individuelle et

⁴Produit par la Table Québec-Municipalité à l'été 1995, le comité avait le mandat d'examiner la problématique de l'ensemble des municipalités rurales du Québec et de proposer des avenues de solutions. Le comité compte 14 membres, 4 élus municipaux, 4 fonctionnaires municipaux, 2 observateurs des unions municipales, 3 représentants du ministère des Affaires municipales et 1 observateur du cabinet du ministre des Affaires municipales.

⁵En agriculture, la productivité était cinq fois plus importante en 1991 qu'en 1951. Entre 1961 et 1991, c'est plus de 10 000 fermes qui sont disparues, contribuant ainsi à dépeupler les campagnes.

le local sont deux réalités distinctes. Comme le mentionne Klein (1999, 113), *“ la collectivité locale est plus qu’un cumul d’individus et qu’un ensemble d’entreprises. ”*

Nous nous sommes interrogée sur la façon dont les savoirs collectifs locaux peuvent être abordés dans cette analyse sur le « territoire entrepreneur ». Selon cette logique entrepreneuriale, il existerait de « bons » et de « mauvais » savoirs collectifs locaux correspondant à une culture définie sur la base de critères économiques. En ce sens, la dévitalisation est expliquée par l’absence d’une culture entrepreneuriale, ce qui suggère que les acteurs locaux doivent réaliser des apprentissages en fonction des créneaux économiques performants. C’est comme si l’économie englobait la communauté avec ses dimensions culturelle, sociale et politique et qu’en ce sens, elle serait le facteur décisif des autres dimensions. De fait, pour cette approche, il n’y a pas de savoirs collectifs locaux qui puissent être pris dans leur ensemble mais plutôt un découpage d’éléments culturels à valoriser qui permettent l’insertion à l’économie mondiale. Or, une culture est globale et intégrée.

Le scénario fondé sur le territoire entrepreneur laisse aux régions la gestion des conséquences sociales d’un choix néo-libéral de l’État consistant à soutenir la croissance économique à l’échelle mondiale.

Selon Lipietz (1992), ce scénario correspond à un modèle de flexibilité défensive où domine le mythe de la PME. Dans un ordre d’idée différent, la flexibilité offensive correspondrait à des territoires qui peuvent agir sur leur développement si une stratégie est privilégiée par les acteurs locaux. Cela signifie que le développement local pourrait être partie prenante d’un nouveau compromis socio-politique fondé sur

la valorisation des facteurs sociaux et culturels spécifiques à chaque territoire. Ce postulat est celui de la régulation institutionnelle vue comme un nouveau modèle de développement post-fordiste. Au cœur de ce modèle apparaît la question cruciale de la démocratisation de l'économie. C'est la prochaine approche que nous présentons.

Pour comprendre les fondements de cette analyse, nous expliquons d'abord pourquoi utiliser ce terme de « *régulation institutionnelle* ». Nous traitons de développement économique communautaire et d'économie sociale, modèle qui s'inspire de l'approche régulationniste. Nous distinguons entre le développement local communautaire et l'économie sociale et précisons aussi en quoi ces réalités sont complémentaires lorsqu'elles s'inscrivent dans une perspective de transformation sociale.

Seconde analyse: le développement économique communautaire et l'économie sociale

Les tenants de l'approche régulationniste établissent une relation entre la forme de régulation et le mode de production en cours dans une période donnée (Boyer, R.: 1986, 1992, 1997, Jessop, 1994). La crise proviendrait d'une inadéquation entre les formes institutionnelles en place et un mode de production en changement. Dans le contexte actuel, l'espace économique de production s'est élargi au niveau mondial, faisant en sorte que les systèmes économiques aux échelons national et local s'en trouveraient du même coup modifiés, ce qui induit une révision du rôle qu'ils ont joué jusque là. Les acteurs locaux, par des partenariats, mettraient en place un compromis institutionnalisé, dans lequel des armistices politico-sociaux seraient

négociées. L'État national, par sa politique de décentralisation du développement à l'échelon local, proposerait un nouveau contrat social post-keynésien fondé sur le développement économique communautaire (Favreau et Lévesque: 1996). Ainsi est-il proposé que le modèle de développement économique local communautaire participe de cette transformation. On allègue même que le modèle de développement économique communautaire en serait un de sortie de crise.

Le scénario régulationniste s'inscrit dans une optique de lutte à l'exclusion du marché du travail et à la marginalisation de communautés, soit celles qui n'entrent pas dans la logique de performance mondiale. Le paradigme est celui de l'insertion sociale des individus et des communautés territoriales par l'économie (Favreau: 1994, Bélanger et Lévesque: 1994). Autrement dit, la démocratisation de l'économie passerait par la mise en place d'un modèle de développement local qui s'appuie d'une part, sur les institutions locales et d'autre part, sur une économie plurielle qui se caractérise par la présence de plus en plus importante des entreprises d'économie sociale.

La théorie de la régulation institutionnelle postule qu'à l'exclusion du marché du travail s'accompagne d'une marginalisation des communautés sur les plans politique et sur celui des droits de citoyenneté (Ouimet, 1997).

La démocratisation de l'économie passerait par des activités entrepreneuriales collectives, berceau d'une cohésion sociale pour le bien-être collectif (Vienney, 1994). C'est ce qu'il est convenu d'appeler *les activités* de l'économie sociale (Comeau, 1997). De même, Favreau et Laville (1997,29) suggèrent que l'institutionnalisation

des expériences d'économie sociale pourrait générer des solutions aux crises en cours, celle de l'emploi et celle de l'État-providence.

Nous désirons cependant nuancer des thèmes évoqués couramment et qui sont souvent confondus lorsqu'il est question de ce nouveau modèle de développement. Ce sont: ceux sur le développement local, le développement communautaire et l'économie sociale. Nous traitons d'abord de développement local, pour ensuite introduire la question de l'économie sociale et boucler l'ensemble en mettant à jour les rapports entre les deux notions.

Les nuances entre le développement local, le communautaire et les entreprises d'économie sociale

L'économie sociale réfère à une organisation ou à une entreprise qui opère sur des bases différentes de celles de l'entreprise privée ou publique. Par ailleurs, le développement local fait appel à un ensemble d'organisations, à une communauté et à ses institutions socio-politiques pour gérer l'ensemble des ressources sur un territoire.

Pour distinguer entre le développement local et l'économie sociale, nous empruntons à des éléments historiques reliés au développement local et à l'économie sociale. Cela est rendu nécessaire compte tenu de l'évolution rapide des changements qui touchent l'un et l'autre. Nous désirons cependant avertir le lecteur que nous n'avons pas la prétention de dresser l'histoire, que ce soit du développement local ou de l'économie sociale, mais d'y référer pour éclairer le sens de nos propos.

Parler de développement local dans la période de changements que nous connaissons depuis une vingtaine d'années est hasardeux. Le local a été l'objet de

multiples transformations et il est maintenant nécessaire de se demander de quel local nous traitons.

Lévesque (1998) distingue entre le local traditionnel et le développement local tel qu'il se présente depuis le milieu des années 70. Le local traditionnel réfère à une approche de développement sectoriel par le haut, c'est-à-dire initié par l'État national, soit un développement mur à mur. Les principaux acteurs du local traditionnel étaient les élus. Le principal rôle de la municipalité reposait alors sur l'entretien des infrastructures locales au moment où des valeurs communes étaient partagées par l'ensemble des acteurs locaux.

Au milieu des années 70, un local de contestation et d'opposition émerge au Québec.

Le mouvement déclencheur s'est manifesté dans plusieurs municipalités de l'est du Québec⁶ en réaction au BAEQ, qui avait le mandat de produire un vaste plan de modernisation pour l'Est du Québec. À la différence du développement traditionnel, le développement local de contestation provient de la base, "*par le bas*", il est intersectoriel, intégré et fondé sur la formule associative. Des acteurs locaux constituent une élite nouvelle, se mobilisent et s'impliquent dans la réalisation de plans locaux de développement et d'outils financiers constitués en fonds de développement.

À partir des années 80, on passe d'un local de contestation à un autre de concertation. Une période de partenariat prend forme autour de l'enjeu de l'emploi

⁶ Le JAL était un regroupement constitué d'habitants des municipalités de Justin, Auclerc et Lejeune qui s'étaient opposés au plan de modernisation décidé par le BAEQ, lequel proposait la fermeture de plus de 90 paroisses dans l'Est du Québec.

(Comeau, Favreau, Lévesque : 2001, 12). Le local de concertation est de plus en plus reconnu comme “ *partie intégrante du nouveau modèle de développement ou le local et le mondial occupent le devant de la scène* ” (Lévesque, 1998, 6).

Le lieu d'appartenance territoriale réfère de plus en plus à l'échelon de la MRC, laquelle regroupe depuis 1979 les élus des municipalités. Les débats sont d'ailleurs ouverts à l'effet que l'appartenance locale réfèrerait au local vécu alors que la MRC serait un local de gestion et d'intégration du développement.

Presque vingt ans après la création des MRC, soit en 1997, la politique de soutien au développement local et régional crée les Centres locaux de développement (CLD). C'est l'instance du développement qui s'applique à l'échelle de la MRC qui a été créée sur le modèle des CDECs (Corporation de développement économique local communautaire) présentes en milieu urbain depuis 1984. Ces dernières regroupaient déjà autour d'une même instance le monde communautaire et syndical, l'entreprise privée, le secteur de l'éducation, etc..

De la même façon, des ajustements sont opérés au niveau des commissions scolaires qui agissent à l'échelle d'une ou plusieurs MRC. La création des CLD bouclent l'institutionnalisation du développement à l'échelle mercéenne en réunissant autour d'une table de concertation des intervenants socio-économiques issus de secteurs différentes: éducation, industriels, syndicats, élus locaux, le monde communautaire, représentant de groupe de femmes, etc.. Voilà que les pièces sont en place pour effectuer la concertation, lire l'institutionnalisation, autour du développement local.

L'économie sociale

Par ailleurs, les formes de l'économie sociale diffèrent selon leur contexte d'émergence. Favreau et Lévesque (1996) distinguent trois générations d'économie sociale qui renvoient à des acteurs et à des demandes différents ⁷. Parlant de " nouvelle " économie sociale, les chercheurs réfèrent aux mouvements sociaux des années 1970 qui investissent aujourd'hui le champ de la production marchande, du moins pour une part, l'autre part de leur production étant souvent vendue à l'État. La nouvelle économie sociale est souvent associée aux mouvements sociaux qui ont d'abord développé des services de proximité.

Favreau (1996) fait un rapprochement avec le développement local lorsqu'il insiste sur la dimension territoriale de l'économie sociale. D'une approche qui privilégiait l'intervention par catégories sociales dans le monde communautaire des années 1970, on passerait à une approche de mobilisation où le territoire devient porteur d'un projet global. Au centre des actions figurent les problématiques reliées à l'amélioration de la qualité de vie: emploi, santé, logement, formation, services sociaux, etc. Par la dimension sociale et politique du développement économique communautaire se jouent les enjeux de la revitalisation d'un territoire et de la

⁷ Une première génération émerge à partir des années 1900, avec les secteurs des institutions financières et de la consommation, ensuite avec la production agricole qui s'exprime par le regroupement d'agriculteurs pour écouler leur marchandise, donnant lieu, dans les années 1930 à la création d'un réseau fort important aujourd'hui, soit l'UCC, aujourd'hui l'UPA. La seconde génération s'inscrit dans les années 1970 avec les coopératives de producteurs et de travail. Finalement, avec les années 1980, on assiste à une revendication directe par les usagers des services gouvernementaux pour prendre part aux décisions relatives aux services à dispenser, certains étant tournés vers la résolution et la gestion de problèmes sociaux. Celles-là remettent en cause l'approche technocratique de l'État qui définit des services dispensés " mur à mur ".

réappropriation par la population locale de son devenir économique et social (Favreau et Lévesque 1996, XIX).

Le modèle actuel de l'économie sociale, à visée plus réformiste que révolutionnaire, est à distinguer de celui de l'utopie socialiste associationniste du XIX^{ème} siècle (Denis, 1983). Une multitude d'expérimentations dites "révolutionnaires" émergeaient dans les années 1830, avec notamment, le village coopératif d'Owen en Angleterre et aux États-Unis et, sur une base plus théorique, le plan de phalanstères de Charles Fourier en France. Cette utopie ignorait l'intervention de l'État. Une nation était une juxtaposition de phalanstères (Fourrier) et de colonies de coopératives (Owen). Parlant de cette époque, Laville (1996, 165) pose l'hypothèse que l'intervention de l'État dans les années 1840, a eu pour effet de décourager les mouvements associationnistes, et du coup, d'extirper le politique hors de l'économique.

Au sortir d'une phase intense de créativité et de violence, où se sont affrontées différentes possibilités de construction de l'économie, l'instance étatique conforte le principe d'une économie marchande constituée à partir de la circulation autorégulée des marchandises et des capitaux, dans laquelle le pouvoir dans les unités de production est lié à la détention du capital. (Laville, J.L.:1996, 165)

On comprend mieux alors la position de Mager et Lévesque (1992) qui affirment que l'État actuel doit jouer un rôle actif dans l'établissement d'un nouveau modèle de développement économique communautaire porteur d'une démocratie élargie (Mager et Lévesque: 1992).

Au Québec, quelques événements ont ouvert une brèche à l'institutionnalisation de la " nouvelle " économie sociale. La marche tenue par des milliers de femmes en juin

1995, “ *du pain et des roses* ” en est une manifestation importante. La demande repose sur la consolidation d’une offre de biens et de services développés depuis les années 1970 par le monde communautaire. En garantissant le maintien financier d’une infrastructure sociale, les groupes communautaires voulaient assurer la production de biens et services tout en consolidant les emplois occupés principalement par les femmes. En effet, les biens et services produits par les groupes communautaires avaient été développés sur la base de programmes, le plus souvent d’employabilité ou de développement local. Une réponse favorable de la demande des femmes signifierait la fin d’une politique de programmes sur programmes pour le mouvement communautaire. Un comité de travail était alors créé pour se pencher sur la question de l’économie sociale. Suivait, en octobre 1996, le Sommet pour l’économie et l’emploi, le rapport “ *Osons la solidarité!* ” qui débouchait sur la mise en place du Chantier de l’économie sociale. Après quatre années de travail, le Chantier de l’économie sociale réaffirmait ses objectifs de départ dans son rapport annuel émis en février 2000 « *Osons à nouveau* ». Ce rapport mentionne l’importance de rendre permanente la structure mise en place pour valoriser ce mode de développement.

Par ailleurs, ce qui distingue l’entreprise de l’économie sociale repose sur la dimension sociale dans l’organisation. Les travaux de Polanyi montrent comment l’économie s’est progressivement posée comme étant autonome du social. Or, l’économie sociale est cette forme d’organisation ou d’entreprise où la dimension sociale reprend sa place.

L'économie sociale réfère d'abord à l'organisation ou l'entreprise qui se caractérise par sa gestion collective, ses valeurs d'équité et de démocratie, et sur une citoyenneté active qui se traduit par l'implication (Laville, 1996). Elle réunit dans une seule organisation les dimensions économique, sociale et politique où les membres peuvent se faire entendre et introduire des changements. C'est le lien social de réciprocité qui maintient l'activité économique et régit les rapports entre les personnes associées (Vienney, 1994). En ce sens, les objectifs à caractère sociaux permettent d'unifier le social et le politique par la prise de décision à l'intérieur de l'unité de production, et l'économique par sa nécessité d'être rentable. La régulation des rapports se fait donc sur la base de la solidarité et non pas sur celle de l'argent ou des pouvoirs administratifs (Laville, 1996).

Après quatre ans d'existence, le Chantier d'économie sociale répertoriait 15 000 emplois nouveaux associés directement à l'économie sociale. Ces emplois étaient créés principalement dans des secteurs où les besoins ne sont pas répondus ou mal desservis tel par exemple les entreprises de services à domicile, les ressourceries, les services en périnatalité. Ou encore, ils se situent dans des secteurs issus d'un long travail initié par les mouvements sociaux depuis une vingtaine d'années dont un exemple porte sur les centres de petite enfance (Chantier d'économie sociale; 2000).

Le développement local et l'économie sociale: le duo nécessaire pour une transformation sociale

La nouvelle économie sociale a pris son essor du fait qu'elle répondait à la crise de l'ancien modèle de développement.

Selon Lévesque (1998), l'économie sociale comme le développement local, ne sauraient être une voie de démocratisation de l'économie s'ils sont pris isolément. Or, seule l'association entre le développement local et l'économie sociale permettrait à une démocratie de prendre forme.

Une démocratie ouverte au débat permet un apprentissage collectif qui enrichit ainsi le capital social et qui permet de relever le défi de l'économie de marché sans pour autant instrumenter le social au profit exclusif de l'économie (Lévesque, 1998, 18)

Cette distinction entre développement local et l'économie sociale est d'une importance majeure dans une analyse orientée vers une transformation sociale. Cette association n'a pas été prise en considération par Jenson (1998, 26), lorsque la chercheuse écrit qu'au centre du débat portant sur ce modèle, figure l'avenir du monde du travail et la question de savoir si l'emploi servira de lien social dans les années à venir. Car la question du développement local, c'est aussi celle d'un choix politique consistant à débattre sur la place publique des enjeux du développement sur les plans social, économique, culturel et environnemental.

Une dimension sociale s'exprime par la recherche de solidarités locales alors qu'une dimension politique est présente qui prend la forme d'une participation collective aux décisions (Lévesque et Ninacs: 1997). En ce sens, le modèle de développement est politique et s'inscrit à l'intérieur d'un projet social orienté (Favreau L. et Laville J.L.: 1997). Favreau et Lévesque parlent alors en terme de gouvernance locale par les institutions qui appuient les organisations.

Dans cette optique, la politique de soutien au développement local et régional qui, rappelons-le, créait en 1997 les Centres locaux de développement à l'échelle

mercéenne, reconnaît l'économie sociale comme une composante de l'économie au même titre que l'entreprise privée. En ce sens, une enveloppe financière était réservée aux projets d'économie sociale.

La loi sur les coopératives de solidarité s'ajoutait en 1997 qui faisait en sorte de regrouper les travailleurs et usagers des services au sein d'une même table décisionnelle. Cette formule, qui ouvre sur l'entrepreneuriat collectif et sur une gestion démocratique, est toute indiquée pour que des groupes communautaires créent des activités de production et intègrent l'économie marchande.

Ainsi, l'économie sociale est-elle encadrée et définie à la manière de l'État qui a repris à sa façon une manifestation qui reposait à l'origine sur la volonté des femmes de faire reconnaître une infrastructure sociale à laquelle elles participent depuis trente ans. Le monde communautaire, l'État, les grandes entreprises, les firmes spécialisées, les syndicats, les institutions de recherche, etc., participeraient à l'établissement d'un nouveau modèle de développement sur la base de relations transformées qui prennent assises à l'échelon local. L'ensemble de la collectivité est concernée et les initiatives se font sur la base d'une démarche de partenariats (Klein et Hamel: 1996).

Établir des liens entre l'économie, le social et le politique passerait par une gouvernance locale (Favreau et Lévesque; 1996, XIX). Lallemand définit la gouvernance locale :

...une délégation vers le bas de capacités légitimes à produire et à négocier des règles dont l'objet est de gérer l'agrégation d'intérêt divers

et de définir les axes d'évolution d'un groupe social donné (Lallemant, 1999,42).

Toujours au sens de Lallemant, “ *la construction de nouvelles régulations de l'emploi dépend de dynamiques sociales dont l'efficacité repose en grande partie sur les capacités de mobilisation des communautés d'actions locales* ”. La gouvernance est aussi approchée comme un ensemble de moyens visant à limiter les désordres où le pouvoir est redistribué à travers des arrangements entre acteurs privés et publics (Body-Gendrot, 1999). C'est l'ordre social et organisationnel qui est constamment négocié (Juillet et Andrew,1999).

Les positions divergent quant au rôle que peut ou doit opérer l'État national face à une politique qui privilégie le développement économique communautaire. Un point de vue interroge la volonté ou la capacité de l'État à participer activement à un nouveau modèle de développement. Il aurait plutôt fait le choix de procéder à une restructuration sélective de l'économie de plus en plus internationalisée au profit des secteurs économiques gagnants (Klein et Hamel,1996). La gestion des problèmes sociaux serait léguée au palier local. Le discours de l'État sur la décentralisation et l'entrepreneuriat serait un leurre servi aux localités (Klein et Hamel,1996) et le développement local économique communautaire s'inscrirait comme une stratégie palliative pour adoucir le choc de la crise. L'avancée réelle tiendrait plutôt à la résurgence des mobilisations collectives locales autour des problématiques liées au milieu de travail et au milieu de vie. C'est par le lien social qui en découle qu'une force d'opposition pourrait émerger (Klein 1996, 1997, 1999 et Klein et Morneau,1996).

Selon Klein, la mobilisation du capital socio-territorial serait la mesure réelle de la décentralisation. Cette notion réfère aux capacités des membres d'une communauté à se mobiliser, à activer leurs ressources humaine, physique et institutionnelle (Klein, 1999, 117). L'intérêt de la notion de capital socio-territorial réside dans la définition qui en est donnée soit, comme un construit social et non comme un facteur de production. Cette définition s'apparente à ce que Jenson appelle le capital social, lequel "*représente une particularité d'un espace ou d'un endroit*" (Jenson, 1998,30) qui réfère aux activités collectives, c'est-à-dire aux interventions institutionnalisées et informelles, au sein desquelles des groupes organisés ainsi que des individus s'engagent.

Notre attention est attirée par deux composantes du capital socio-territorial défini par Klein. Cela parce que le local est représenté autrement qu'un lieu "*naturel*" de cohésion. Les composantes identifiées du capital socio-territorial sont la présence d'un "*système de valeurs compatible mais pas nécessairement homogène*", et la présence "*d'instances de négociation des conflits sociaux à une échelle locale*" (Klein, 1999, 115-116). Ces composantes mettent en évidence que le développement local résulte de luttes autour d'intérêts divergents, d'où peut émerger une démocratie locale. Des mécanismes privilégiés favoriseraient l'expression des conflits plutôt que celui de consensus qui imposent le statu quo. En ce sens, et c'est nous qui extrapolons, l'émergence de cette dynamique issue de l'expression des conflits, peut permettre l'expression de savoirs collectifs construits qui soient en relation directe avec l'espace de vie. Ces savoirs pourraient trouver un lieu d'expression par et pour les acteurs locaux, eux-mêmes porteurs de logiques multiples. Car, selon nous, en

même temps que les membres des communautés sont porteurs de façons de faire et d'être qui peuvent sembler les opposer, la vision d'un avenir commun se construit par les échanges qui permettent de construire un projet collectif novateur.

Ce qui est nouveau dans la vie des petites communautés, c'est la gestion de l'emploi présentée comme un enjeu porté par le monde communautaire pour les inciter à prendre part aux activités de l'économie marchande. Cette façon d'envisager le développement repose sur le postulat que les identités individuelles sont encore fonction de l'activité économique. La cohésion sociale, voire l'ordre social, passerait par la création d'emplois. Lorsque l'État est apte à redistribuer les revenus et que l'emploi assure une répartition équitable et même égalitaire dans une économie de plein emploi, l'ordre social est assuré (Jenson, 1998, 13). Autrement, l'exclusion de masses d'individus du marché du travail et la marginalisation de territoires pourraient porter atteinte à l'État face à son rôle de régulateur de l'ordre social.

C'est ce qu'exprime Jenson selon laquelle approcher le problème par la lunette de la collectivité locale conduit à une politique d'insertion individuelle à l'emploi. D'une autre façon, l'envisager en fonction de l'ensemble de la société remet en cause les structures et les institutions. Mais cette position va, sans miser sur l'institutionnalisation de l'économie sociale « dans » l'économie dominante plutôt qu'à côté (Chantier de l'économie sociale, 2001). On assisterait alors à la formation d'une économie plurielle dont participe l'économie sociale (Saucier, 1996)

Cela ne va cependant pas sans heurt. D'une part, une logique territoriale et d'autre part, une logique fonctionnelle et sectorialisée risquent de s'affronter. En témoigne le

directeur général de la Corporation de développement économique communautaire

Centre-Nord de Montréal:

Malgré l'ouverture d'esprit de certaines autorités publiques, nous devons constater que notre manière de travailler " par le bas ", en impliquant les gens, dérange assez souvent les habitudes bureaucratiques des administrations publiques. À titre d'exemple, disons que nous sentons parfois les réticences de bureaucraties gouvernementales face à nos activités de soutien à la création et à l'organisation de réseaux de petites entreprises locales qui ne sont pas au départ perçues comme des " gagnantes ". Ceci nous amène fréquemment à " marcher sur une corde raide ", étant donné que ces mêmes directions administratives peuvent exercer une influence significative dans l'allocation de nos ressources financières. Et lorsque ces autorités nous perçoivent comme de simples relais de leurs politiques, la soupe peut devenir encore plus chaude...
(Normand, Bernard, 1996, pp.152-153)

La participation à une citoyenneté active est une stratégie néo-libérale lorsqu'elle vise à appliquer des programmes d'insertion individuelle à l'emploi. C'est la participation vue d'en haut. À l'encontre, la participation " d'en bas " qui repose sur une réelle mobilisation et sur des savoir-faire et des attitudes construites collectivement, peut donner sur un nouveau mode de gestion du territoire. Il procéderait d'abord de l'affirmation et de la reconnaissance des potentiels locaux dont font partie les savoirs collectifs, l'objet de la présente recherche. Cette reconnaissance vue " d'en bas " repose sur la présence d'une identité collective qui s'appuie sur l'appartenance territoriale. La réappropriation et la gestion des ressources du milieu en est l'enjeu.

L'analyse régulationniste trouve ses détracteurs. Fillion (1999) par exemple, doute que le développement économique communautaire puisse représenter une forme de régulation post-fordiste. Tout au plus, pourrait-on penser à établir une économie locale hybride où des circuits internationaux fondés sur la spécialisation flexible cohabiteraient avec des circuits locaux. Selon Fillion, le développement économique

communautaire agit en stimulant la production locale dans des secteurs souvent peu performants, sur la base d'un circuit court. Cela contribue à redynamiser la consommation locale et à répondre à un objectif d'insertion à l'emploi (Fillion, 1999 : Douglas,1992). Quant au modèle de spécialisation flexible, il résulte plutôt d'exportations réalisées en sous-traitance, sur des circuits longs, générant des entrées de fonds locaux. De là, le danger que se forme une société à deux vitesses, le niveau local étant le lieu pour réguler les effets négatifs des changements économiques mondiaux.

Outre la remise en cause de la capacité du modèle de développement économique communautaire à rejoindre l'efficacité économique, un autre élément questionne. Celui-là est, à notre sens plus fondamental encore, parce que lié à la démocratie locale. C'est qu'à travers un discours partenarial, fondé sur une conception économiste, le développement économique local communautaire tend à éliminer les luttes et les conflits sociaux (Dionne et Tremblay.1999,89-90). Christel Anne Noraz (1996) illustre pertinemment cette position lorsqu'elle présente l'évolution d'un projet de développement communautaire, soit une cuisine collective à Montréal dans le quartier Hochelaga Maisonneuve. La chercheure a constaté une tension entre "*les responsables qui voulaient plutôt mettre en oeuvre des activités de sensibilisation politique, et les membres qui poussaient en faveur d'activités économiques qui leur auraient permis d'avoir des suppléments de revenus.*" (Noraz,1996, 59). Posé ainsi, le postulat de la démocratisation de l'économie par le social est affaibli.

La prise de position politique orientée vers une transformation sociale est-elle conciliable avec un objectif de rentabilité ? C'est un vieux débat qui ressurgit. Il pose

la question de la mission de transformation sociale et du moyen pour l'atteindre, soit l'activité économique qui génère des revenus comme moyen pour répondre à une mission sociale. Dans l'exemple illustré précédemment sur la cuisine collective, la mission sociale est la valorisation de la personne par l'insertion à l'emploi. Par ailleurs, il est fréquent d'observer une inversion entre le moyen et le projet social, le moyen prenant le devant sur la mission sociale. À partir de là, l'entreprise de l'économie sociale devient une entreprise économique comme n'importe quelle autre. C'est en ce sens qu'il est essentiel d'associer l'économie sociale et le développement local pour créer un lieu d'expression démocratique en vue d'un changement en profondeur.

Troisième analyse : les mouvements sociaux territoriaux

L'approche socio-culturelle interroge un modèle de développement occidental dont les effets se font sentir à toutes les échelles spatiales. La critique porte sur une définition du développement fondée sur des critères économiques de performance et de rentabilité. Ce qui est requestionné, c'est l'autorégulation de la société entière laissée aux mécanismes économiques, aliénant par ce fait l'existence humaine. Loin d'aider à l'émergence des communautés marginalisées, l'intégration à l'économie dominante étoufferait le potentiel des communautés locales, potentiel qui s'appuie sur leurs spécificités culturelles (Latouche:1986 et Partant, F.:1982, Sachs,W. et Esteva, G.: 1996, Bassand et Hainard: 1986, Proulx,S:1997).

Les tenants de cette approche postulent que la dimension socio-culturelle joue un rôle fondamental dans la dynamique régionale et dans la formation des disparités économique, sociale et politique. Des chercheurs proposent que les actions

culturelles seraient la clé de la lutte contre les disparités régionales (Bassand et Hainard, 1985).

La présente définition de la “ culture ” permet de cerner sous quel angle le développement local est envisagé. La culture est définie comme :

Un système de signes et symboles, de normes et de valeurs, de savoirs et de savoir-faire qui, du bas en haut de la hiérarchie sociale, régit les rapports entre les hommes et leurs institutions et permet d'élaborer un sens et des finalités à l'aventure humaine (Bassand, M. et Hainard, F.: 1985, 34)

Le développement local s'inscrit alors dans une stratégie de lutte par les membres d'une communauté pour définir et défendre un mode de vie composé de savoir-faire, de savoir-être et de connaissances en lien avec leur espace vécu. C'est une logique de style communautaire, de nature territoriale, centrée sur l'identité locale et visant à définir et à renforcer la qualité des milieux de vie (Dionne:1995,106).

Les notions au centre de l'approche sont l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance territoriale (Melucci, Beaudry et Dionne:1998, Dionne, H.:1995, 1996). Les potentiels de mobilisation et de création seraient portés par des mouvements sociaux territoriaux en misant sur l'appartenance et sur une forte identité collective (Dionne et Beaudry:1996).

Moquey (1998) définit le sentiment d'appartenance, dans son sens littéral physique, comme un *attachement au territoire qui prend la forme de liens entre individus et territoire*. L'appartenance se traduit en terme de localisation des individus et des activités de production. Au sens figuré, le sentiment d'appartenance *est la relation affective qui lie un individu au territoire, lequel est doté d'une valence positive pour*

l'individu (Moquey, P.; 1998, 57). Le chercheur pose donc l'hypothèse que le sentiment d'appartenance est un frein à la délocalisation des entreprises et des ménages, voire aussi un facteur d'attraction. Mais davantage encore, le sentiment d'appartenance serait un levier de mobilisation fondé sur l'engagement au territoire. Le projet collectif est la manifestation concrète de cet engagement au territoire, de cette appartenance qui réunirait les acteurs locaux.

Dans un contexte où prédominent l'économie mondiale et les réseaux virtuels, la notion de standardisation culturelle, appuyée par le discours sur le village global, tend à faire disparaître l'idée d'une multitude de lieux et d'ancrage. Avec la mondialisation, suivrait une culture apparemment universelle et une uniformisation des comportements et des modes de vie. Jacques Lévy (1997,74) traite de la question en terme de convergence des modes de consommation, de l'emploi du temps, bref d'un *habitus commun* qui prend forme. Parlant plutôt de la *revanche des cultures singulières*, Mattelart (1997, 46) interroge l'idée de village global qui occulte l'existence de rapports de force et d'inégalités. Face à la globalisation, Dionne interroge le potentiel de déstructuration des liens communautaires associés à l'expression du sentiment d'appartenance. Tels sont ses propos:

“ la mobilité géographique des acteurs économiques se ferait au prix d'une fragilisation des liens sociaux et politiques habituellement construits sur la permanence des lieux. ” (Dionne, H.; 1995, p.268).

En réponse, Moquey suggère que la globalisation touche très inégalement les populations et ne supprime pas pour autant les liens au territoire, cependant qu'elle les redéfinit et les relativise. L'identité est donc (re)définie en relation avec d'autres acteurs et avec des situations exogènes. Ce à quoi adhère aussi Serge Proulx

(1997,63) qui postule que chaque culture, à travers le quotidien, est un tissu de niveaux imbriqués d'actions dans un rapport à l'autre qui diffère selon le lieu.

L'identité culturelle se manifesterait par des actes concrets seulement lorsque la logique territoriale des communautés est menacée. En ce sens, on comprend Dionne et Klein (1993,273) qui suggèrent que les résistances territoriales sont l'expression critique des modèles actuels de développement dominés par une vision néo-libérale fondée sur la productivité. L'approche territoriale de développement s'oppose de cette façon à une autre logique, dite fonctionnelle. Ainsi, une région ou une communauté sans identité culturelle " *serait agie* " par d'autres.

L'identité culturelle active s'exprime par le biais d'un mouvement social régionaliste qui valorise une dynamique communautaire et ce, à l'encontre des principes marchands dominants et d'une planification fonctionnelle. Les solidarités en construction sur le long terme sont porteuses de développement (Dionne:1996).

La question du sens est au coeur de l'approche socio-culturelle. Marié (1982) définit l'espace comme ce lieu de production du sens. La construction du sens réfère à la permanence d'une mémoire collective et à la continuité des représentations de l'espace. Un enjeu de l'identité culturelle réside dans cette quête de sens dont la forme se manifeste par un besoin d'exprimer "*l'être ensemble*" (Beaudry et Dionne: 1998). Le développement local serait alors une voie d'émancipation, de créativité et de solidarité centrée sur les logiques des acteurs et sur le sens à donner aux projets ancrés sur un territoire de vie. À un projet orienté politiquement correspondent les stratégies porteuses d'une intentionnalité. Ce sens à la vie collective se base sur les

représentations des acteurs locaux et sur des relations humaines structurantes. Selon Bassand et Hainard (1985), le projet collectif menacé provoque une crise de l'identité culturelle dite " *projective* ".

Outre l'identité culturelle projective, les chercheurs, à l'instar des ethnologues, ajoutent deux autres types d'identité: l'une historique et patrimoniale, et une autre vécue. La première est construite sur des événements passés importants référant au patrimoine socio-culturel, naturel et socio-économique. Elle constitue la mémoire collective qui se définit comme étant :

...le groupe vu du dedans, et pendant une période qui ne dépasse pas la durée de la vie humaine. Elle présente au groupe un tableau de lui-même qui, sans doute, se déroule dans le temps, puisqu'il s'agit de son passé, mais de telle manière qu'il se reconnaisse toujours dans ces images successives. La mémoire collective est un tableau de ces ressemblances. (Halbwachs, 1950, p.78-79 cité par Bassand, M., Hainard, F. Pedrazzini, Y. et Perrinjaquet, R.: 1986, p.22)

Le second type est l'identité vécue qui reflète la vie quotidienne composée d'éléments historiques, projectifs et patrimoniaux. La dimension projective fait de l'identité culturelle un processus qui présente de nouvelles formes en construction constantes " *sous peine de se confondre avec une construction folklorique ou une image sectaire* " (Bassand et Hainard: 1985,69). Elle réfère à la construction d'un avenir collectif.

Face à l'État en redéfinition et dans un contexte économique transformé, les acteurs des communautés sont appelés à se repositionner, du moins à modifier leurs relations avec les différentes instances économique et politique supra-locales. L'État n'est plus ce dispensateur et gestionnaire de services, il n'est plus l'entrepreneur de la

Révolution tranquille. Il est maintenant accompagnateur du développement. Du même coup, la notion de communauté semble “ renaître ”, cette communauté que l’on croyait “ modernisée ” (Dionne, H. et Tremblay P.A.: 1999).

L’expression d’une identité culturelle locale serait à l’opposé de la technocratie. Bassand, Hainard et al (1986, 28) postulent que l’État-providence, en plus de vivre une crise des finances, vit une crise reliée à la lourdeur technocratique engendrée par la période de l’après-guerre jusqu’au milieu des années 70. Les chercheurs appellent “ *société programmée* ” l’effet pervers engendré par la mise en place d’un instrument qui visait au départ la redistribution, la protection et la régulation. C’est ce que l’économiste J.K. Galbraith (1978) a qualifié de *technostructure*. Dirigée par une technocratie, l’État serait devenu un organisme extérieur à la société, tout comme cela a été expliqué pour l’économie devenue “ autonome ” par rapport au social. Aux vues de Bourdieu (2000), l’État serait devenu le plus puissant canal de reproduction de l’économie.

Bassand, Hainard et ali (1986) définissent la technocratie comme un ensemble de gestionnaires de l’administration publique au service de l’efficacité, de la rentabilité et de la survie des organisations. La technocratie serait l’aboutissement des critères économiques étendus au politique. Elle impose une réponse commune aux principaux enjeux de la société, s’identifie à l’investissement collectif, est constituée de spécialistes qui forment un système cohérent dont le rôle consiste à définir les objectifs et les moyens des organisations qu’ils dirigent. La technocratie programme et décompose la vie quotidienne et surtout, elle produit une demande qu’elle fait

correspondre à l'offre qu'elle contrôle par le biais du programme. Elle édicte le programme et contrôle les résultats, de là l'impossibilité pour elle de se tromper.

Cette définition correspond à l'aliénation de la société à ses institutions telle que la pose Castoriadis, c'est-à-dire " *comme autonomisation des institutions à l'égard de la société*" (1975,p.159). " *Les évidences se renversent; ce qui pouvait être vu, au départ* " *comme un ensemble d'institutions au service de la société, devient une société au service des institutions*" (Castoriadis,C.: 1975, p.151). C'est ce qui fait dire à Castoriadis que " *la raison devient folle lorsqu'elle s'autonomise* " (Castoriadis, C.: 1975, 54).

Pour terminer sur la technocratie, Bassand, Hainard et ali (1986) mentionnent que ses représentants disposent du savoir spécialisé, ce qui conduit à la dépendance des acteurs locaux. L'existence d'autres savoirs n'est pas envisagée ni envisageable.

La sophistication de leur savoir technique rend obsolète le pouvoir-faire et le savoir-faire du commun des mortels. D'où la menace grave qui plane sur la démocratie. (Bassand, M., Hainard F., Pedrazzini Y., et Perrinjaquet, R.: 1986, p.30)

Cela conduit à un encadrement institutionnel où les politiques de soutien au développement de l'État contraignent les communautés à morceler leurs projets en plusieurs dimensions. Ils en viennent à séparer l'économique, du social et du culturel.

Tremblay et Dionne (1999) traitent de ce phénomène comme une *disjonction culturelle*, et précisent que ce sont les communautés qui en assument les conséquences.

En effet, le projet des acteurs locaux est celui d'un mode de vie. En ce sens, le projet collectif est global et tient compte de toutes les composantes vécues en étroite interdépendance. “ *La culture quotidienne est globale et intégrée en regard des divers ordres de la vie en société, que ce soit l'ordre économique, social, culturel ou politique* ” (Tremblay et Dionne:1999,98).

L'expérience relatée par Beaudry et Dionne (1998) portant sur la lutte des résidents de Saint-Clément, un village de 600 habitants, autour du maintien de leur bureau de poste, illustre cette “ *disjonction culturelle* ”. Le récit de Beaudry et Dionne présente clairement des logiques différentes, voire opposées, qui se frottent. La première est territoriale et la seconde est fonctionnelle, segmentée et sectorielle. Les membres du comité de sauvegarde de Saint-Clément tentent alors d'expliquer aux fonctionnaires de l'État que le bureau de poste fait partie intégrante des modes de vie du village et que sa fermeture affaiblirait le tissu social de la communauté. L'occupation, qui dure 59 jours incluant la période de Noël et les journées froides d'hiver, fut appuyée par la population locale. En filigrane, le récit de Beaudry et Dionne montre le rôle du député, ce représentant politique baillonné par les directives technocratiques de performance et de rentabilité. De l'expérience, il se dégage une lutte où les membres du comité de sauvegarde sont impuissants à faire saisir aux fonctionnaires de l'État la nature des besoins humains et l'enjeu collectif relié au mode de vie qu'est le bureau de poste.

Ainsi, le mouvement social régionaliste se définit comme une unité d'action qui lutte pour orienter le changement social (Touraine,1973). L'enjeu réside dans le pouvoir

de décider par le biais d'un projet de société, global et intégré, correspondant au vécu des membres de la communauté.

Le mouvement social régionaliste où domine surtout cet idéal communautaire tente de faire valoir une dynamique sociétale qui va à l'encontre des principes marchands dominants. Il mise sur les nouvelles socialités à inventer, sur l'importance de relations humaines structurantes et sur des approches de développement ajustées aux besoins socio-culturels des communautés.” (Dionne; H.; 1995, p.107)

Selon Dionne (1994, 274), le défi consiste à redonner un sens, un “*nous signifiant, susceptible de civiliser une régulation économique aveugle face aux territoires.*”. Le chercheur pose une critique du caractère productiviste de l'activité économique, vu comme un *garant méta-social*, qui pose sa rationalité sur nos vies de tous les jours. “*Comment faire pour placer la question du déficit culturel et sociétal au cœur du débat politique ?*” (Dionne:1995, 92).

Dans les écrits de Polanyi qui datent de 1944, le chercheur posait déjà une analyse qui s'appuie sur le développement historique du capitalisme. Polanyi démontrait alors comment s'est produite la séparation de l'économie des sphères politique, sociale et culturelle, laquelle a conduit à une situation humainement intenable. Le chercheur soutient la thèse selon laquelle l'économie s'est imposée, pendant l'époque du capitalisme industriel, comme un mécanisme de régulation de la vie sociale. La régulation économique, qui se veut être le mécanisme d'ajustement ou d'équilibre automatique entre l'offre et la demande, est devenue la norme qui s'est imposée à l'ensemble de la société. Or, la régulation des rapports sociaux par un mécanisme économique ne consiste pas à répondre aux besoins humains. Normalement, l'ordre économique est simplement fonction de l'ordre social qui le contient. Pour Polanyi,

ce qui est en cause, c'est la fiction selon laquelle les hommes, la terre et la monnaie sont des marchandises dans le système économique. La terre n'est rien de plus que l'environnement naturel, pas plus produite par l'homme. La monnaie est simplement un signe de pouvoir d'achat et l'homme n'est pas davantage une marchandise.

En disposant de la force de travail d'un homme, le système disposerait d'ailleurs de l'entité physique, psychologique et morale "homme" qui s'attache à cette force. (Polanyi, Karl:1972, 108)

L'alternative consisterait à soustraire la monnaie, la terre et l'homme du marché. Ce sont les institutions qui peuvent protéger le sens des projets humains, plaçant la culture au centre. Le projet relève alors de l'utopie fondée sur un nouveau paradigme de société, un paradigme qui soulève la question du développement humain.

Cette analyse est toujours actuelle comme en témoignent les derniers travaux de Bourdieu qui explique à nouveau l'autonomisation de l'économie face au social.

La science que l'on appelle "économie" repose sur une abstraction originaire, qui consiste à dissocier une catégorie particulière de pratiques, ou une dimension particulière de toute pratique, de l'ordre social dans lequel toute pratique humaine est immergée (Bourdieu, 2000,11)

Ce que dit Bourdieu, c'est qu'historiquement il s'est fait un renversement des valeurs sur la base d'arguments fondés sur un modèle universel économique: *un sens commun économique*. Ce modèle repose sur deux postulats, le premier étant que *l'économie est un domaine séparé gouverné par des lois naturelles et universelles et que les gouvernements ne doivent pas modifier par leurs interventions*. Le second étant que *le marché est le moyen optimal pour organiser la production et les échanges de manière efficace et équitable dans les sociétés démocratiques*.

Pour Bourdieu, l'État contribue à reproduire l'économie mais aussi à maintenir la structure des rapports de force qui le caractérise. À ce sujet, Lévesque (1998) voit la solution dans la nécessité de mettre fin à l'association entre le Bonheur intérieur brut et le Produit intérieur brut, en questionnant et en distinguant entre l'avoir et l'être. Un virage est nécessaire pour que l'économie soit réinsérée dans le social et soumise au politique quant à sa régulation. Le chercheur propose un scénario où il faudrait réarticuler le social et l'économique par l'établissement d'un nouveau contrat social.

Ainsi le développement local vu sous l'angle socio-culturel est-il posé comme un enjeu. En effet, l'utopie, qui se définit comme "*la conception imaginaire d'un gouvernement idéal*"⁸ relève ici du projet politique. Or, l'expression des identités territoriales, les luttes régionalistes, les capacités d'actions sociales sont réelles puisqu'elles sont vécues.

Le reproche adressé à l'approche socio-culturelle est de s'inscrire en rupture avec la conjoncture politique et économique. Les liens entre les facteurs externes et internes ne se faisant pas, la communauté risque un développement fermé sur elle-même qui la marginalise (Mager et Lévesque:1992). Évidemment, ce commentaire vaut pour qui perçoit le changement sous un angle réformiste. Car la vision socio-culturelle est une position qui remet entièrement en cause le primat de la régulation économique sur la vie sociale.

À cette remarque, ajoutons qu'à la différence d'un mythe, le développement local fondé sur une approche socio-culturelle n'est pas en dehors de la société présente.

⁸ Petit Larousse illustré, 1976, page 1058

Castoriadis (1975) met en évidence la contribution des uns et des autres dans la construction de l'autonomie:

C'est parce que l'autonomie n'est pas élimination pure et simple du discours de l'autre, mais élaboration de ce discours, où l'autre n'est pas matériau indifférent mais compte pour le contenu de ce qu'il dit, qu'une action inter-subjective est possible et qu'elle n'est pas condamnée à rester vaine ou à violer par sa simple existence ce qu'elle pose comme son principe. C'est pour cela qu'il peut y avoir une politique de la liberté, et qu'on n'est pas réduit à choisir entre le silence et la manipulation, ni même à la simple consolation; " après tout, l'autre en fera ce qu'il voudra ". C'est pour cela que je suis finalement responsable de ce que je dis (et de ce que je tais). (Castoriadis: 1975, p. 147)

C'est ce qui fait qu'une société contient toujours plus que ce qu'elle présente. En ce sens, les institutions ne sont pas figées, et l'aliénation, qui s'oppose à l'autonomie, n'est pas ce rapport à l'institution mais apparaît *dans* le rapport à l'institution. De la même façon, note Castoriadis, l'erreur ou le délire ne sont possibles que dans le langage mais ne sont pas le langage (1975, p.157).

Sur les trois analyses, les savoirs collectifs locaux...

Il n'y a pas de localité coupée ou protégée des transformations qui se produisent sur le plan mondial et national. C'est cette relation d'interdépendance que nous avons voulu dégager de cette partie théorique. La reconfiguration spatiale s'est traduite par une hiérarchie des territoires, les uns étant favorisés, les autres marginalisés puisque ne répondant pas aux critères de performance associés au nouveau mode de production. En même temps que le rôle de l'État est redéfini, des hypothèses de sortie de crise sont suggérées qui touchent le palier local. Trois angles d'analyse, qui correspondent à autant de stratégies d'action, ont été cernés.

La première repose sur l'entrepreneuriat et vise la création d'entreprises et d'emplois.

L'intégration des territoires à l'économie mondiale passerait par l'apprentissage d'une culture entrepreneuriale tournée vers la création d'entreprises. C'est ce que nous avons appelé le "territoire entrepreneur". Des apprentissages reliés à l'entrepreneurship et à l'innovation sont alors la voie choisie de sortie de crise. Cette lecture ne reconnaît l'existence des savoirs collectifs que s'ils correspondent aux critères d'intégration à l'économie mondiale dans les secteurs concurrentiels. Il s'agit d'un découpage de "bons" savoirs collectifs remaniés avec des apprentissages nouveaux. Ici, la marginalisation des individus et des communautés est approchée comme étant leur seule responsabilité plutôt que comme une dynamique globale.

Le deuxième angle d'analyse porte sur le développement local comme un modèle de régulation post-fordiste. Un nouveau compromis socio-politique prendrait forme à l'échelle locale dans la mesure où il est appuyé par l'État national. Cette approche plus nuancée interroge sur les conditions à mettre en place pour que le développement local prenne la route d'une démocratisation de l'économie. C'est ici que le concept de capital socio-territorial a attiré notre attention. Cette notion se situe en interface entre l'approche régulationniste et celle des mouvements sociaux puisqu'elle met à l'avant scène la dimension culturelle de l'ancrage territorial. Les savoirs collectifs locaux réfèrent alors aux capacités construites et à construire par les membres des communautés, à leurs potentiels de mobilisation et d'orientation des projets pour un avenir collectif.

L'enjeu consiste à rendre visible ces savoirs collectifs locaux et à faire en sorte qu'ils soient reconnus par les premiers concernés, les acteurs locaux eux-mêmes, tout en respectant leur intégralité.

La partie suivante porte sur notre hypothèse de recherche et sur quelques définitions des concepts qui soutiennent notre construction théorique. Nous définissons les savoirs collectifs locaux et dégageons en même temps les enjeux que supposent leur reconnaissance. D'autres définitions suivent, notamment celles sur la communauté, sur la ruralité, la communauté rurale et le capital socio-territorial, etc.

Nous exposons ensuite notre choix et notre démarche méthodologique. Notre recherche abordée selon une approche compréhensive nous a conduit sur le terrain, pour saisir, par le biais du vécu, des dimensions du processus de construction des savoirs collectifs locaux après avoir cerné la mémoire collective.

Mais avant d'aborder la méthode, nous concluons cette partie en précisant certaines limites de la théorie, limites liées à la prédominance, voire à l'omniprésence de l'analyse économique dans le contexte actuel. Les analyses sur les régions n'y échappent pas, le chercheur étant lui-même aux prises avec des conceptions où l'économie englobe tout, y compris l'analyse sociale et culturelle.

Les limites de la contribution théorique

Dans la société occidentale, l'économie est souvent envisagée comme un mécanisme de régulation de la vie sociale, subordonnant aux lois du marché la substance même

de la société (Roustang, 1995, Dionne: 1996). Et pour cause, cette façon de faire reflète l'époque historique où nous vivons.

Sachant cela, le chercheur n'est pas exempt de cette réalité qui l'entoure. Analyser les problématiques sous l'angle économique contribue à poser un regard où le développement est conçu en dehors des facteurs humain et culturel (Latouche:1986).

À l'instar de Polanyi, nous avons constaté que Bourdieu (2000) actualise cette critique de l'économie séparée du social.

Cette approche qui légitime une compréhension des phénomènes sous l'angle économique fait en sorte de penser les dimensions sociale, culturelle et politique seulement "après coup" c'est-à-dire comme venant à la rescousse des effets négatifs de la mondialisation à l'échelle locale. Le social, la culture, le politique sont vus comme une voie à emprunter pour modifier le cours des événements au service de l'économie marchande. Cette vue de l'esprit fait en sorte d'amoindrir l'importance des rapports non-marchands et de réciprocité, qui sont pourtant partie intégrante d'une définition de l'économie.

Ce commentaire sur le primat de l'économie marchande conventionnelle n'est pas nouveau. Il réfère à des définitions différentes de l'économie. Dans l'histoire de la pensée économique, Aristote distinguait déjà deux formes de l'économie. L'une visait à acquérir des biens en vue de la satisfaction des besoins humains et une autre était associée à l'activité commerciale dans le but d'une accumulation continue de la richesse (Denis, H.: 83,48). L'époque actuelle priorise la seconde.

D'autre part, l'augmentation de la richesse est souvent associée à un bien-être collectif, qui détermine "le reste" de la vie: soit le social, le politique et le culturel. *"L'augmentation du produit intérieur brut est considérée comme un bien en soi, en deçà de toute considération éthique ou politique (Roustang, Laville, Eme, Mothé, Perret, Bernard: 1996, 16).*

En ce sens, la pensée occidentale tend à reconnaître l'économie comme le fondement du développement (Latouche: 1986, Partant:1982). Le mal-développement d'une communauté est d'ailleurs souvent associé par les occidentaux à un retard de la culture locale sur le mouvement mondial actuel.

Parlant de la dépossession de l'État, Petrella exprime ainsi cette situation où l'économie a pris toute la place;

Ainsi, la société devient un marché: " la société de marché " - et non pas seulement l'économie de marché- est considérée comme la forme " naturelle " de l'organisation et de la régulation de la cité. (Riccardo Petrella; 1999,3)

À notre sens, cet enfermement sur une approche économiciste limite l'étude d'alternatives possibles sur le plan des politiques de développement. La solution "toute naturelle" aux problèmes de dévitalisation, d'exclusion et de marginalisation, ne repose t-elle pas alors dans la glorification de la "région-économique" ou de la "région-entrepreneur" ? (Dionne, H.:1996). Or, dépendamment des angles d'approche du développement, le local peut être conçu de trois façons: comme un territoire à acculturer, comme un lieu d'expérimentation d'un nouveau modèle de développement, ou comme un lieu de changement plus radical qui interroge les fondements du capitalisme

La difficulté de dépasser cette impasse réside dans le fait que les sociétés sont pensées et se définissent selon des représentations économiques au sens conventionnel. Ces représentations sont souvent reproduites par les chercheurs, donnant lieu à une multitude de recherches fondées sur des postulats fragiles. Ainsi, des analyses théoriques qui nécessiteraient une lecture sociale, culturelle ou politique, glissent-elles vers l'économie, ce qui rend d'autant plus difficile la compréhension d'un phénomène ou d'une situation particulière.

Nous voulions conclure cette partie théorique sur cette note parce que la recherche sur les savoirs collectifs locaux pose la question culturelle. Or, même la culture en arrive à être traitée comme un facteur de production économique au risque d'être qualifiée de folklore.

CHAPITRE 1, PARTIE 2

Hypothèse, définition des concepts et méthodologie

Dans cette seconde partie du chapitre, nous précisons les questions qui nous ont servi de repère à la recherche, de même que l'hypothèse. Nous terminons sur les concepts théoriques qui permettent de mieux circonscrire notre hypothèse.

Un premier concept que nous définissons porte sur les savoirs collectifs locaux. Nous portons une attention soutenue sur cette question pour trois raisons. D'abord, parce qu'il a fallu nous demander comment se pose cette question des savoirs collectifs en lien avec le développement local. En effet, les savoirs collectifs locaux ont fait l'objet de recherches dans d'autres disciplines que les sciences régionales, notamment par le biais de l'anthropologie, de l'intervention sociale et de l'éducation conscientisante. Il a fallu faire un travail de défrichage sur le sujet et voir comment, et si cela s'applique aux sciences régionales. Ensuite, parce qu'ils peuvent être analysés selon plusieurs angles d'approches que nous distinguons, chacun faisant rejaillir des enjeux particuliers qu'il était important d'éclairer.

Nous posons ensuite les concepts associés à la recherche, tels ceux sur la communauté et la ruralité, sur la communauté rurale pour terminer sur la notion de capital socio-territorial que nous avons reliée à celle des savoirs collectifs locaux.

Une fois les concepts définis, nous passons aux aspects reliés à la méthodologie utilisée tout en établissant la pertinence reliée au sujet de recherche. Notre démarche méthodologique s'inspire du paradigme compréhensif, ce que nous expliquons. Sur le plan du processus de recherche, nous avons choisi de réaliser une recherche-action que nous traduisons dans une expérimentation impliquant une communauté rurale. Nous relevons les critères qui ont fondé le choix de la communauté témoin et la démarche empruntée pour structurer la recherche sur le terrain. Nous terminons sur la question des critères de scientificité, des limites de la recherche et les questions de déontologie. La démarche méthodologique aurait pu faire l'objet d'une référence en annexe. Nous avons choisi d'insister sur la méthodologie parce qu'elle a aussi contribué à un apport à la recherche, ce dont nous traitons au dernier chapitre.

1.3 LES QUESTIONS DE RECHERCHE ET L'HYPOTHÈSE

Deux questions ont guidé notre démarche de recherche.

La première pose l'existence des savoirs collectifs locaux. Existe-t-il des savoirs construits collectivement dans les communautés locales ? Nous avons précisé en introduction que cette question paraît surprenante puisqu'il serait difficilement concevable que les membres d'une communauté soient dépourvus de sens et de contenu. Or, la question des savoirs collectifs locaux s'inscrit dans un horizon plus large qui réfère aux sens des mobilisations des acteurs locaux pour construire collectivement un projet d'avenir. Il y a aussi qu'en Sciences régionales, la question n'est qu'effleurée, ayant observé une confusion entre les savoirs collectifs locaux et les apprentissages. Ces derniers renvoient davantage à des façons de faire par les

acteurs locaux qui seraient inappropriées dans le contexte mondial actuel. Or, les savoirs collectifs locaux dont nous traitons sont intrinsèques à leurs modes de vie et aux façons d'être et de faire des membres d'une communauté.

La seconde question, qui est en continuité à la première, porte sur le processus de construction et d'actualisation des savoirs collectifs locaux. Nous avons voulu savoir s'il existe un tel processus de construction des savoirs collectifs locaux et si oui, comment il se présente. Seule notre implication dans une démarche de changement social permettait de le vérifier. Puisque nous postulons que les savoirs collectifs locaux sont un construit social, nous devons nous inscrire dans le temps et dans un mouvement de transformation décidé par les acteurs locaux.

C'est seulement au moment de réaliser une expérimentation " terrain " avec les membres d'une communauté que nous avons réalisé l'étendue des questions et l'ampleur du travail. La seule question de l'existence des savoirs collectifs est à elle seule un apport important. Toutefois, la perspective de développement local et de transformation sociale où nous nous situons rendait incontournable l'étude du processus de construction des savoirs collectifs.

L'hypothèse de recherche

Nous postulons que la connaissance, la reconnaissance et la valorisation de leurs savoirs collectifs par les acteurs locaux peut-être un facteur stratégique de développement pour les petites communautés. Dans la mesure où ils reconnaissent

leurs savoirs collectifs et les valorisent, les communautés peuvent s'y référer comme d'un outil ou d'un potentiel de développement renforcé.

Selon nous, les acteurs locaux réunis autour d'un projet de développement pourront mieux s'orienter et définir des stratégies s'ils réfèrent à leurs propres savoirs collectifs en les mettant en relation au contexte global dans lequel ils évoluent. Cela suppose qu'en cours de construction, les savoirs collectifs soient réactualisés dans une démarche de réflexivité, c'est-à-dire d'un mouvement de va et vient entre le contexte global en changement et leurs stratégies et ce, toujours en référant à leurs savoirs collectifs.

Vus ainsi, les savoirs collectifs sont une construction continue orientée vers l'avenir, ce qui va à l'encontre d'une nostalgie. Cependant, le passé est un référent important et central puisqu'il est le repère pour définir un plan d'action tourné vers l'avenir.

L'intérêt de la recherche repose sur ce point névralgique du développement de la communauté qui repose sur le respect des savoirs collectifs locaux par les acteurs locaux d'abord et supra-locaux ensuite. Sans opposer une logique des savoirs collectifs locaux à d'autres logiques supra-locales, nous concevons plutôt des façons particulières propres aux acteurs locaux d'entrer en relation avec les acteurs supra-locaux. Le contexte de changement pourrait être une opportunité pour les acteurs des milieux ruraux d'intégrer et de valoriser leurs savoirs collectifs pour accroître leur marge d'autonomie.

Sur la base de leurs savoirs collectifs, les acteurs locaux définiraient un modèle de gestion de leur environnement, s'appuyant sur un ensemble de savoirs collectifs

construits et actualisés dans un projet novateur. Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de ce passé, vu non pas comme un folklore, mais comme une nécessité pour construire un avenir. En dernier lieu, une telle reconnaissance des savoirs collectifs locaux renforcerait leurs capacités à agir sur la base d'une logique singulière.

1.4 DÉFINITION DES CONCEPTS

Tel qu'annoncé, nous définissons quelques concepts en posant d'abord celui sur les savoirs collectifs locaux et ceux de communauté et de ruralité.

Rappelons que nous avons déjà présenté les approches de développement applicables à l'échelle locale. En continuité, nous situons comment sont envisagés les savoirs collectifs locaux selon chacune de ces approches.

Les savoirs collectifs locaux

Des chercheurs de plusieurs disciplines se sont intéressés aux savoirs collectifs locaux ou local en les nommant autrement. De ces contributions, nous retenons deux approches, l'une anthropologique et une autre référant à l'intervention sociale ou à l'éducation conscientisante.

Les savoirs collectifs locaux, tels qu'ils nous intéressent, portent différentes appellations chez les anthropologues. Ces derniers traitent des "*savoirs culturels traditionnels*" (Gomez, M., 1993), de "*savoirs écologiques traditionnels*" (Jonhson, M.: 1993) ou encore de "*système de savoirs naturalisé*" (Lickers: 1996 et Conférence Circumpolaire: 1993). Dans cette approche, nous ajoutons la contribution de Studly

(1998), spécialiste en foresterie, qui s'est largement inspiré de l'approche anthropologique. Le chercheur s'est intéressé à définir les savoirs locaux, où *local knowledge*, en comparant deux logiques, l'une étant sectorielle et dominante et l'autre territoriale et globale. L'enjeu est la gestion par les communautés de leur environnement naturel et de leurs institutions sur la base de leurs savoirs construits collectivement. Un projet collectif s'appuierait sur un ensemble de savoirs construits.

La seconde approche, qui se situe en rupture avec un ordre social occidental, propose une vision instrumentale et stratégique des savoirs collectifs. Instrumentale, parce qu'ils renferment un potentiel pour transformer une situation. Stratégique puisque les savoirs collectifs sont orientés et en ce sens, ils sont un enjeu politique. L'apport théorique porte sur le processus de changement que les intervenants initient par une méthode fondée sur la réflexivité, concept que nous définissons plus loin. Les notions d'équité, de participation active et de transformation sociale en profondeur sont au centre de l'approche. Les chercheurs intéressés par cette lecture proviennent de disciplines tels le travail social (R. Zuniga: 1981, 1986, 1996), l'éducation conscientisante (Freire P.: 1969, 1977), le développement international (Ndione, De Leener et al: 1993), la planification urbaine (Knight: 1993) et la foresterie (Studly;1998).

Nous terminons par une définition des savoirs collectifs locaux. Puisque ces chercheurs appuient leurs définitions sur des expérimentations terrains, nous approfondissons aussi les notions de réflexivité et de praxis.

Une approche anthropologique

Une vision anthropologique insiste sur les relations entre *les savoirs de vie* des collectivités, *l'usage de leur environnement* naturel en cohérence avec les institutions en place. C'est la culture locale qui fonde la cohérence de la communauté.

Selon Moralez-Gomez (1993), les savoirs culturels, c'est "*la façon dont les collectivités exploitent leur milieu naturel et contribuent à son maintien, et leur manière de gérer leurs propres organisations sociales...*" » Le point d'ancrage des organisations résiderait dans les valeurs.

La gestion porte sur l'environnement social, politique et économique qui repose sur un ensemble de valeurs, par exemple la famille. Les organisations locales, dans leur essence et dans leur fonctionnement, reflètent alors des savoirs construits fondés sur les valeurs centrales. C'est donc sur la base de leurs savoirs culturels, par le biais de leurs organisations, que les acteurs de la communauté trouveraient une façon acceptable pour eux de gérer leur environnement. L'organisation locale est alors cohérente avec les savoirs construits par les membres de la communauté.

Dans une optique différente, Lickers (1996) traite d'un système de savoirs naturalisés en ce sens qu'ils sont *reliés à l'usage* des différents éléments de la nature. La persistance dans le temps des savoirs développés par une communauté serait liée à leur intégration au monde dans sa globalité. C'est dire qu'il y aurait un processus de construction des savoirs collectifs qui soit celui d'une communauté culturelle en relation avec les changements dans la société en général. Lickers relie la communauté et le monde "extérieur". Il faut comprendre que le chercheur se situe

alors dans l'étude des savoirs de communautés autochtones. Cet apport pose la question du respect et de l'intégrité des savoirs collectifs en même temps que celle sur les orientations d'une communauté sur le long terme et de la manière singulière de construire le changement.

Martha Johnson (1993), qui dirige l'Institut culturel déné, insiste sur la dimension politique des savoirs collectifs. Johnson, qui a travaillé avec les communautés du Territoire du Nord-ouest canadien, traite des "*savoirs écologiques traditionnels*". Pour la chercheuse, ils sont un ensemble fondé sur des valeurs qui sont cohérentes et qui renferment un potentiel de transformation ou d'actualisation face aux changements. La chercheuse associe la reconnaissance des savoirs écologiques traditionnels à la question de l'autodétermination, donc à l'avenir. Savoir qui décide, selon quel système de valeurs, en fonction de quels modes de vie et pour faire usage du territoire selon quel mode de gestion. C'est l'avenir qui est en cause.

NDione et al (1993) précisent que le temps long est un élément central au coeur du processus de construction des savoirs collectifs locaux. Les membres d'une communauté vivent des situations et créent sans cesse des manières de vivre, des réseaux d'échanges informels, produisent des biens et découvrent des ressources qu'ils utilisent de façon particulière. C'est sur le temps long que les acteurs locaux donnent à la vie collective un sens, une orientation, une intentionnalité. C'est par l'étude des expressions de la créativité collective qu'il est possible de mieux comprendre le processus de construction des savoirs collectifs. Les activités peuvent être la production artisanale, des modes de gestion originaux, des modes de valorisation des terres défrichées, etc.

Toujours au sens de Ndione et al (1993), les savoirs de vie peuvent être porteurs d'autonomie si ceux qui initient le changement possèdent et maîtrisent leur propre démarche pour construire un projet. Étudier une situation, faire des choix et trouver des solutions aux problèmes qui se posent, ce processus permet une maîtrise de son propre développement. L'expérience est créatrice de savoirs nouveaux et de fierté collective. Désormais, les acteurs locaux savent comment ça se passe ici.

Selon Ndione et al, les savoirs collectifs sont bien ceux de la communauté lorsque les membres sont capables d'expliquer pourquoi ils ont fait le choix d'une orientation plutôt qu'une autre:

"Lorsque les acteurs sont dépossédés de leur capacité d'expliquer le pourquoi des choses, ils deviennent culturellement dominés et prêts à accepter leur exclusion. En pratique, la perte de sens provient de la désappropriation, tant au niveau de la gestion des ressources que de la transmission culturelle." (Ndione, Emmanuel Seyni, De Leener, Philippe De, Périer, Jean-Pierre, Ndiaye, Mamadou, Jacolin Pierre, 1993, p. 61)

Dans contexte totalement différent, Studly (1998), un spécialiste en foresterie, traite de "local knowledge". Studly, a dressé un portrait historique des changements de paradigmes. Le chercheur s'est intéressé à l'étude de deux paradigmes opposés présents dans la société actuelle. Il a traité ces paradigme dans leurs relations. Le premier s'inspire de l'anthropologie et correspond aux savoirs collectifs tels que nous les concevons. Le second paradigme réfère à une approche sectorielle et débouche sur une société spécialisée.

Les savoirs locaux prennent un sens différent dépendamment de l'approche préconisée. Selon Studly, un paradigme est considéré " vrai " lorsqu'il est accepté par les instances qui dominant la société.

Selon Studly, la vie collective est dominée par la nécessité de résoudre des problèmes pratiques, ce qui influence de façon importante la construction des connaissances. Ce faisant, les expériences collectives seraient traitées, codifiées, catégorisées, pour conduire à une compréhension commune du monde. Le mode de gestion de l'environnement social et naturel serait une construction acceptée, reconnue et valorisée par les membres en interactions. Une communauté tendrait à référer à un ensemble de connaissances construites qui ont déjà fait leur preuve dans le passé, ainsi qu'à des stratégies, à des normes et à des logiques qui existent collectivement. Le changement proviendrait d'une nouvelle perception ou d'une lecture différente des problèmes. Cela suppose des informations nouvelles liées à un contexte modifié.

Aux vues de Studly, c'est par un regard d'ensemble de "Soi" comme collectivité, en relation avec le reste du monde, qu'il est possible de se situer autrement et de gérer l'environnement de façon appropriée dans une perspective de résolution de problèmes. Se situer dans un contexte global permettrait de poser des choix plus judicieux et de mieux structurer les actions.

Studly parle d'un système de connaissances créé sur le long terme, à travers les générations pour gérer l'environnement. Ces savoirs se reflètent dans le langage utilisé, l'organisation sociale, les valeurs véhiculées et les institutions. Le chercheur considère que l'étude sur les savoirs locaux peut améliorer les impacts négatifs du système dominant et faciliter un développement approprié des communautés.

Le tableau suivant présente les deux approches sur les savoirs collectifs locaux en relation entre eux. L'important se situe dans la relation que le chercheur identifie

entre les approches.

Tableau 2 : Les savoirs collectifs locaux: deux paradigmes selon John Studly

Savoirs indigènes (Approche territoriale et globale)	La relation entre 2 approches: les questions qui se posent	Savoirs “ modernes ” ou dominants (Approche sectorielle)
Générés à travers les observations et les usages, rattachés aux expérimentations, identification à l'objet de connaissances	<i>Comment les savoirs locaux sont-ils construits?</i>	Appris de manière abstraite. Pas toujours en lien avec l'application-séparation entre l'observateur et l'objet de connaissances
Intuitifs- subjectifs (vécus)		Analytiques - objectifs
Savoirs ancrés - qui intègrent les dimensions sociales, culturelles, morales.	<i>Quelle est la place de la culture ?</i>	Savoirs compartimentés, convergents, homogènes
Les relations sociales et spirituelles entre les formes de vie sont au centre	<i>Comment la nature et la vie sont-ils perçus ?</i>	Organisations hiérarchiques et spécialisées
Les explications suivent l'expérimentation.	<i>Comment on s'explique les phénomènes liés à l'environnement ?</i>	Usage de théories et de lois de la nature pour expérimenter
L'environnement peut s'épuiser.	<i>Sur quelles bases on entre en relation avec la nature ?</i>	Importance de dominer la nature
Diachronique : le long terme fonde la localité et donne une orientation.	<i>Le rôle du temps dans les changements ?</i>	Synchronique : basé sur les séries à courts termes à étendre sur de grands espaces
Cyclique	<i>Quelle est la mesure du temps ?</i>	Linéaire
Engagement face au contexte local	<i>Comment percevoir l'espace?</i>	La mobilité comme valeur centrale
Responsabilité sociale	<i>Quelle citoyenneté ?</i>	Responsabilité individuelle

Pour terminer, les chercheurs de la Conférence circumpolaire (1993) mettent en exergue la relation entre les savoirs construits et l'usage des terres. Les savoirs collectifs sont partie prenante de la gestion du territoire. Ils sont intégrés à un système social, économique et politique global. Comprendre et s'expliquer l'environnement, et donc la façon de le traiter et de le transformer, repose sur une logique qui s'appuie sur un ensemble de valeurs.

L'approche anthropologique conçoit l'aliénation d'une communauté comme une rupture de la cohérence entre une logique fondée sur des savoirs construits, les institutions qui l'appuie et les modes de gestion de l'environnement naturel. La société occidentale actuelle fondée sur les savoirs compartimentés, uniformes et ses organisations hiérarchiques et spécialisées, conduirait à cette aliénation.

Les remises en cause d'une logique d'exclusion

Un groupe d'intervenants ayant travaillé une vingtaine d'années dans la banlieue de Dakar à Grand Yoff (Ndionne et al: 1993) voyait se démanteler toutes les organisations qu'ils avaient mises sur pied dans le cadre de programmes d'interventions pour contrer le chômage. Les habitants ont préféré leurs propres modes de fonctionnement fondé sur les groupes familio-claniques, les réseaux sociaux, les mbotayes, les tontines, les bandes dans les rues. En retournant à leurs propres référentiels, les gens de Grand Yoff se tournaient vers leur espace social d'origine et retrouvaient du même coup leur sécurité. Des intervenants-chercheurs décidaient alors de prendre leurs distances face à une approche de développement

qui propose un seul modèle culturel qu'ils avaient eux-mêmes contribué à mettre en place.

Depuis, les intervenants fondent leur approche sur la mise en œuvre des conditions permettant de reconnaître l'expertise populaire à la base de la mobilisation. Ce nouvel itinéraire est celui de l'incertitude mais aussi celui de la découverte de richesses inexploitées, soit celles qui reposent sur les êtres humains. Au cœur de leur réflexion une position claire est prise en faveur de la reconnaissance de l'expertise collective comme moyen pour les communautés de se sortir de la pauvreté et de l'exclusion. Les savoirs sont construits dans l'action, au quotidien.

Pour cheminer avec les communautés en place, les intervenants-chercheurs ont dû questionner leur propre analyse des situations, leur lecture étant imprégnée d'une culture occidentale. Respecter les différences passait d'abord par un travail sur soi.

Nous pensons alors que nous devons aussi traquer l'exclusion qui existe en nous, dans nos manières de penser ou de voir les choses dans notre regard. En clair, nous changer pour aider les autres à suivre leur voie. ”
(Ndione, Emmanuel Seyni, De Leener, Philippe, Périer, Jean-Pierre, Ndiayer, Mamadou. Jacolin Pierre; 1993, p.20)

La définition de la pauvreté, posée par les chercheurs, réfère au modèle culturel occidental du développement. Ce modèle conduit à la désintégration du tissu social communautaire en ce sens qu'il se produit une rupture entre les forces réelles d'une communauté et le modèle occidental. Les potentiels locaux ne peuvent alors s'exprimer. L'exclusion et la pauvreté se définissent alors comme un isolement, qui conduit à une incapacité de concrétiser des potentiels en place. La rupture se situe aussi entre les membres de la communauté et leurs institutions porteuses de façons

de produire, de gérer son environnement social et naturel. Pour comprendre les significations, les codes et les sens, Ndione et ses collègues ont développé une approche dite de “ *recherche-action-formation* ”. Pour les chercheurs, “ *l'égalité, c'est reconnaître la différence de l'autre, en tant que personne porteuse de vérités aussi valables que les siennes* ” (Ndiones et als, 1993,54).

Pour sa part, Moralez-Gomez explique que l'organisation est le reflet d'un savoir culturel et non l'inverse. On ne décrète pas la culture locale en mettant en place des organisations et institutions qui véhiculent une logique propre. Mettre sur pied des institutions participatives sans reconnaître la présence d'espaces de participation déjà en place auparavant, devient alors une voie d'acculturation. La richesse se définit par la maîtrise de ses propres institutions porteuses de façons particulières de penser et de gérer l'environnement.

Selon Martha Jonhson (1993), la science occidentale a rejeté les aspects émotionnels et subjectifs des savoirs traditionnels en faveur de l'objectivité et de la distance obligatoire entre l'observateur et l'objet de son étude. Les savoirs écologiques traditionnels sont ainsi envisagés comme étant à contre-courant de la science, laquelle est fondée sur un esprit judéo-chrétien selon lequel l'humanité est appelée à étendre sa domination sur la nature.

“ Avec ses racines profondément ancrées dans le passé, le savoir écologique traditionnel est de nature cumulative et dynamique, et il se constitue à même l'expérience des générations antérieures en s'adaptant aux changements technologiques et socio-économiques du présent ”
(Déborah Carter qui cite Martha Johnson, 1993, 1993, CRDI)

Moralez-Gomez (1993) interroge la façon occidentale d'envisager les savoirs culturels selon une approche fragmentée et fonctionnelle. Les savoirs d'expériences sont vus sous un angle fonctionnel lorsqu'ils sont utilisés pour gérer des crises.

Selon Moralez-Gomez (1993), un mouvement actuel propose un recours aux savoirs et aux apprentissages liés aux spécificités culturelles pour gérer les crises engendrées par le manque d'intérêt des planificateurs à l'égard de la dimension humaine du développement. Dans le système mondial structuré, les savoirs culturels sont envisagés pour obéir à des paramètres mesurables de consommation, d'efficacité et de constantes mutations. La culture et l'apprentissage humains sont souvent réduits à des instruments pratiques. C'est la définition du développement qui est en cause.

“ Les notions occidentales courantes, et dominantes de progrès, de modernité et de développement humain doivent céder le pas à une reconnaissance plus large du génie qui donne tout son sens au savoir traditionnel dans les cultures différentes de la nôtre. ” (Moralez-Gomez, Daniel, CRDI, 1993, -.4)

Pour terminer sur l'approche anthropologique, retenons l'importance des valeurs construites sur le long terme qui donnent de la cohérence aux savoirs collectifs sans être pour autant homogènes. Elles se traduisent par des orientations collectives tournées vers l'avenir, tout en reposant sur le long terme. Cette cohérence est inscrite dans les organisations et les institutions locales et est marquée par la façon de gérer l'environnement naturel. Imaginons alors les impacts dans les milieux si les organisations sont conçues en dehors des localités.

Les savoirs collectifs locaux: un instrument de transformation sociale ?

D'autres chercheurs se sont penchés sur les savoirs construits en insistant cette fois-ci davantage sur le changement social. L'éducation conscientisante (Freire, P.:1969, 1976), la démarche de conscientisation-action-réflexion (Zuniga,R.: 1986, 1997) ou encore l'approche de recherche-action-formation (Ndione, E., De Leener, S. et al; 1993) réfèrent à la transformation sociale par les acteurs regroupés.

Attentifs à ce qui se passe entre l'action et la réflexion, les acteurs actualisent leurs savoirs en partageant leurs visions sur l'action en cours. Ils peuvent alors transformer leurs façons d'intervenir et ainsi, éviter d'entrer dans une relation fondée sur une logique " gagnant-perdant ". L'approche consiste à dépasser la relation conflictuelle intrinsèque à la logique " gagnant-perdant ". Les acteurs regroupés transforment alors leur propre vision de la réalité par une relecture de la situation en la posant dans son contexte global. Prendre conscience de ses propres représentations, en changer et ensuite, intervenir sur la base d'autres prémisses pour transformer la situation.

Freire parle " d'être plus " ce que nous sommes collectivement. Contrer l'exclusion procède alors de la conscience d'une différence positive et affirmative en vue de poser collectivement des actions.

Selon cette approche, l'exclusion est un construit social. La contrer suppose d'observer en quoi nous en sommes porteurs. L'objectif est d'accroître les capacités d'action. Les notions de praxis, de réflexivité, d'intentionnalité sont au centre de l'approche de transformation. Nous en posons les jalons.

Praxis et réflexivité

La praxis signifie que la pratique est un acte de connaissance (Freire: 1969). Les acteurs en relation sont présents à ce qu'ils vivent et à leur propre logique, dans un contexte particulier. Elle peut-être à la base de transformations sociales. Le changement par la praxis s'oppose à ce que Freire qualifie d'apprentissage " bancaire ". L'éducation bancaire consiste à croire que " *ceux qui savent déposent leurs savoirs auprès de ceux qui ne savent pas* ". Il n'est pas lié aux vécus et aux pratiques de chacun. Cette éducation racontée renferme un ensemble de symboles et de significations qui tendent à reproduire les inégalités en faveur des élites qui s'appuient sur le statu quo. Les connaissances bancaires, à l'image du dépôt, présentent l'être comme un cumul de savoirs détachés de la vie quotidienne. Ceux qui n'y adhèrent pas sont les marginaux. On les dit " en dehors ". Ce sont les exclus. Or, comme le mentionne Freire, la conscience, c'est d'abord la présence à quelque chose, à ce qui est possible seulement dans la pratique. La construction des savoirs de vie est fondée sur la relation de communication entre les êtres humains, ce que le savoir déposé et raconté exclut.

Castoriadis (1975) explique de façon admirable ce lien entre la praxis et la conscience, lien fondé sur la cohérence de l'être pour et en lui-même.

Cette lucidité relative correspond également à un autre aspect de la praxis tout aussi essentiel; c'est que son sujet lui-même est constamment transformé à partir de cette expérience où il est engagé et qu'il fait mais qui le fait aussi. " Les pédagogues sont éduqués ", " le poète fait son poète " et il va de soi qu'il en résulte une modification continue, dans le fond et dans la forme, du rapport entre un sujet et un objet qui ne peuvent pas être définis une fois pour toutes. (Castoriadis, C.; 1975, p.106)

Le changement n'est pas un absolu traduit dans un modèle unique et véritable. En effet, la praxis est fragmentaire puisqu'elle ne contient qu'une partie du monde. Elle est provisoire car elle fait surgir constamment un nouveau savoir " *car elle fait parler le monde dans un langage à la fois singulier et universel*" (Castoriadis; 1975, 105). La réflexion théorique émerge constamment de l'activité elle-même. D'une part, il y a l'élucidation et d'autre part, la transformation du réel dans un conditionnement réciproque.

Cette définition de la praxis conduit à ce que les ethnologues nomment la réflexivité.

Coulon définit la réflexivité :

C'est la propriété des activités qui présupposent en même temps qu'elles rendent observables la même chose. Dans nos activités ordinaires (...) en parlant, nous construisons en même temps, au fur et à mesure de nos énoncés, le sens, l'ordre, la rationalité de ce que nous sommes en train de faire à ce moment-là. Les descriptions du social deviennent, aussitôt dites, des parties constitutives de ce qu'elles décrivent.
(Coulon, Alain, 1987, p. 37)

Selon Castoriadis, le projet est l'élément de la praxis (et de toute activité). " *C'est une praxis déterminée, c'est l'intention d'une transformation du réel, guidée par une représentation du sens de cette transformation*" (1975, 106). Ce qui est visé, ce n'est pas l'élucidation, celle-ci est intrinsèque au processus, c'est la transformation sociale.

C'est en ce sens que Ndione et al accompagnent les acteurs sur la base d'une approche " *recherche-action-formation*". Le rôle du chercheur en est un d'accompagnateur.⁹

⁹ Cette question du rôle du chercheur est approfondie dans la partie portant sur la méthodologie.

Se rapprochant de l'éducation conscientisante de Freire, Zuniga aborde la question en terme d'action éducative (1986). Le chercheur associe un système culturel à la communauté, lequel se manifeste comme une structure de significations qui se vit au quotidien. En ce sens, le chercheur cite Geertz: "*Ici, comme ailleurs, les choses sont ce qu'on fait d'elles*". Tout se construit dans le quotidien sur la base des représentations symboliques. Traitant de la question de la construction des significations collectives, Bernard Poche (1997) dans *l'Espace fragmenté* réfère à l'interactionnisme. Le chercheur pose que les objets existent mais que le sens n'est pas dans l'objet. Ce sens est construit par les individus en interactions qui constituent le groupe. Les significations sont fabriquées à travers le processus de l'interaction sociale.

La réalité quotidienne semble s'opposer aux grands mouvements actuels et c'est ce qui expliquerait le retour en force du local. Le Gall et Martin (1986) qualifient ainsi ce retour au quotidien:

Accéder à une culture par en dedans (...) à des approches plus sensibles, plus proches de la quotidienneté, de la réalité sociale vécue, qui incluent donc les registres de l'affect, de l'imaginaire et de la socialité. Ainsi, comme nous l'écrivions ailleurs, on approche l'Histoire par la petite histoire, celle qui se joue au quotidien et, bien souvent, celle d'individus que l'on pense sans histoire. (Le Gall, D, Martin, C. 1986, p.12)

Knight (1993), en planification urbaine, réfère à la notion de "knowledge-based development". Le chercheur a accompagné une démarche de restructuration industrielle dans la ville de Cleveland auprès des travailleurs en misant sur leurs savoirs locaux. L'action repose alors sur l'appartenance territoriale et les savoirs locaux développés tout au long d'une vie par les travailleurs.

Aux prises avec de sérieux problèmes de reconversion industrielle et de départ d'usines, la Ville misait sur la valorisation des compétences collectives développées depuis l'industrialisation. Des comités "locaux" furent formés sur la base de l'appartenance à un milieu de vie partagé par les travailleurs. Ces derniers se sont penchés sur leur expertise collective, et se sont questionnés sur leur utilisation possible dans un contexte transformé. Les travailleurs ont fait le tour d'un ensemble de compétences de base dont ils disposent comme fer de lance de leur développement.

Selon Knight, il est possible de protéger la ville des forces du marché et du déterminisme des technologies. Le chercheur soutient que le développement peut relever d'une intentionnalité et que les villes ne sont pas décidées par des instances exogènes mais créées par les gens. Il postule que les compétences collectives développées par le passé constituent une base sécurisante pour les acteurs locaux. Une fois leurs compétences reconnues et valorisées, ils peuvent ensuite innover et intégrer de nouveaux apprentissages appropriés au contexte de changement. Selon le chercheur, les savoirs construits constituent cette spécificité sur lequel repose le développement local.

Les approches anthropologique et d'intervention se complètent. La première insiste sur l'importance de la cohérence dans tout le système que constituent les valeurs collectives, les usages et la gestion de l'environnement naturel et des institutions. La seconde mise sur le potentiel de transformation socio-politique dont sont porteurs les savoirs collectifs locaux. Le développement endogène résulte ainsi de la capacité de la communauté à valoriser ses savoirs construits collectivement, à les reconnaître et à

les traduire à travers des actions concrètes. Cela suppose une lecture de la réalité sociale et économique renouvelée ou actualisée en relation à un environnement en changement.

Nous concluons sur les savoirs collectifs locaux par une définition qui tient en quelques lignes.

Les savoirs locaux sont un ensemble de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes construits collectivement par des acteurs en interaction autour d'un projet qui les réunit par l'importance et la valeur qu'ils accordent à leur espace vécu. Ils s'inscrivent dans les modes de vie et donc, tiennent compte de la nature des besoins : sociaux, économique, culturel, etc.

Ils se traduisent dans les façons particulières des acteurs locaux de gérer et de faire usage de leur environnement naturel et de leurs institutions. Leur construction repose sur l'usage et la gestion du territoire naturel, de même que des institutions locales et supra-locales qui y sont associées.

Les pratiques quotidiennes transforment les savoirs collectifs locaux qui s'actualisent dans une stratégie de changement tournée vers l'avenir. L'action dans le quotidien devient alors un facteur-clé de transformation sociale.

Dans une stratégie de changement pour le contrôle et la maîtrise du territoire vécu, ils sont le matériau pour faire valoir des rapports de force qui vont à l'encontre d'autres logiques .

La définition des savoirs collectifs locaux met à jour l'importance de l'ancrage territorial qui découle d'une relation particulière de l'être humain à son territoire de vie. La culture locale y est nécessairement singulière, de même que les formes particulières de gestion et d'usage de l'environnement naturel par ceux qui y vivent. Transformer le territoire, c'est aussi construire collectivement d'autres savoirs locaux, d'autres représentations, à travers les relations sociales autour d'un projet, mettant au centre le rôle des acteurs locaux.

Cette définition théorique sur les savoirs collectifs locaux donne à la communauté une grande importance. C'est pourquoi nous passons à une définition de la communauté, pour la distinguer de la ruralité, tout en précisant certains traits de la communauté dépendante de la forêt.

En dernier lieu, nous nous attardons sur la notion de capital socio-territorial qui englobe les savoirs collectifs locaux vus comme un potentiel à mobiliser. Nous distinguons du capital social qui se distingue par la moindre importance accordée à la relation au territoire vécu.

Un tableau synthèse, que nous présentons maintenant, dresse un portrait rapide des différentes lectures sur les savoirs collectifs locaux selon qu'ils s'inscrivent dans l'une ou l'autre approche de développement.

Tableau 3 : Les approches de développement appliquées au local et les savoirs collectifs locaux

Approches de développement	Finalités	Éléments théoriques	Implications et contraintes	Le territoire vu comme...	Les savoirs collectifs locaux
Économie marchande (approche néo-libérale)	Croissance économique-Intégration à l'économie monde	L'entreprise privée et l'économie néo-libéral subordonne le social, le politique et le culturel	Soutien aux initiatives privées comme le facteur du développement.	Ressource à exploiter. La voie de sortie de crise est dans l'aliénation des institutions locales aux pouvoirs économiques « Le territoire entrepreneur »	Les savoirs sont cumulés, segmentés, spécialisés, homogènes. Vus comme facteur de production
Socio-politique ou d'économie sociale	Lutte aux exclusions sociales, changements sociaux dans l'organisation productive (entreprise) et institutionnelle (développement local)	Un nouveau modèle de développement post-fordiste dont ferait partie l'économie sociale et le développement local. Réunification du politique, économique et social. Économie plurielle	Risque de sous-traitance de l'État par les groupes sociaux / dualisation accrue Créer une économie marginale, à « côté de l'économie »	Porteur de mobilisations par le biais des institutions locales.	Construit par la concertation entre les acteurs locaux issus de « mondes » différents. Existe-t-il un lieu de débat et d'expression de la citoyenneté active ?
Culturelle identitaire (logique de l'usage)	Mettre en marche un mouvement culturel intégré (social, économique, politique) Satisfaction des besoins humains	Valorisation de l'identité territoriale singulière. L'exclusion est un produit social	L'identité collective ne doit pas être une nostalgie. Elle est active dans le présent et orientée vers des projets d'avenir. Elle est en changement	Une construction sur le long terme, des rapports sociaux enracinés au territoire	Construction sur le long terme dans la praxis, issus des échanges et des débats collectifs. Logique qui tend à la mobilisation

La communauté, la ruralité et la communauté rurale

Le Sommet socio-économique tenu en octobre 1996 au Québec, a fait ressurgir sur le devant de la scène l'économie sociale et ses porteurs. Le contexte est alors marqué par un intérêt accru pour le monde communautaire. Deux raisons expliquent cet engouement. La première est reliée au dynamisme du monde communautaire qui a pris une place importante dans le développement et la concertation depuis le début des années 1980 avec les CDEC (Corporations de développement économique communautaire) et les CDC (Corporations de développement communautaire). La seconde est reliée à ce qu'une part de ces organismes communautaires est appelée à se transformer en entreprise d'économie sociale, vendant déjà des biens et des services à l'État et sur le marché.

Du communautaire à la communauté

Ce bref détour vise à expliquer le contexte qui a prévalu depuis une quinzaine d'années et qui a fait en sorte de modifier le rôle traditionnellement dévolu au monde communautaire. D'une part, les quartiers urbains se sont mobilisés sur la base de partenariats et de concertation alors que pour leur part, les communautés rurales semblent avoir plutôt assisté à des changements qui résultent des interventions de l'État. Cela a fait en sorte de teinter autrement les représentations de ce qu'est la communauté selon qu'on est en milieu urbain ou rural.

Depuis 1984, on assistait au Québec à la montée des CDEC dans les milieux urbains. La première était créée dans la région des Bois-Francs et ensuite, à Pointe-Saint-

Charles à Montréal (Tremblay et Fontan: 1994). Leur rôle était de travailler à revitaliser des quartiers urbains en difficulté en tenant compte des dimensions sociale et économique. En 2000, on comptait 12 CDÉC sur le territoire de l'Île de Montréal, 3 dans l'Outaouais, une à Québec, à Sherbrooke et à Trois-Rivières.

Les CDEC réunissent autour d'une même table des intervenants traditionnellement peu enclins à se concerter : le communautaire, les syndicats, les industriels, les élus municipaux, celui de la formation, etc. Ces acteurs ont en commun de se préoccuper des problèmes de développement et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La reconnaissance de l'économie sociale par l'État en 1996 venait renforcer en même temps le rôle des CDEC soit le lieu du développement économique communautaire.

Les projecteurs étant tournés vers le monde communautaire, la notion de communauté véhiculée depuis les années récentes a été plus souvent associée au développement local promu par les CDEC en milieu urbain. Ainsi, les écrits sur le développement économique communautaire ont eu tendance à s'inspirer de la dynamique urbaine.¹⁰ Cela s'inscrit dans un contexte où la métropole montréalaise rencontre des problèmes importants de dévitalisation, les organismes de concertation étant les mieux placés pour faire face à la situation.

Cependant, il est plus juste de préciser que dans un passé pas si éloigné, des actions gouvernementales ciblaient la vitalisation des communautés rurales. Nous pensons,

notamment à la mise en place en 1986 du programme fédéral d'aide au développement des collectivités (PADC) avec les Comités d'aide au développement des collectivités (CADC) et les Centres d'aide aux entreprises (CAE) devenus les SADC. Parallèlement, le mouvement Solidarité rurale se penchait sur la question de la ruralité, procédant à de larges consultations auprès des intervenants locaux en vue de poser les jalons d'une Politique sur la ruralité. Les grandes lignes étant produites, l'État québécois n'a pas répondu à l'appel ou du moins, semble avoir procédé autrement.

L'État québécois mettait en place un ensemble d'organismes et de mécanismes qui assuraient une concertation aux échelons locaux. Des Centres locaux de développement (CLD), étaient créés en 1997 sur l'exemple des CDEC avec la Politique de soutien au développement local et régional. D'abord lieu d'aménagement avec la création des MRC en 1979, le territoire de la MRC est alors confirmé comme un territoire de concertation et de développement.

Dans un tel contexte d'institutionnalisation de l'économie sociale, l'État québécois modifiait aussi la loi sur les coopératives. Des changements facilitaient une implication et une concertation élargie au sein de l'entreprise collective alors que de nouveaux partenaires pouvaient siéger sur le conseil d'administration. Dans les faits, cela s'est traduit par la possibilité de créer une coopérative de solidarité qui intègre en son sein, autant l'utilisateur que le travailleur ou encore un membre partenaire, dit « *de soutien* », ce dernier étant sans droit de vote du fait qu'il peut-être un partenaire

¹⁰Nous référons aux chercheurs qui font figure de référence en matière de développement communautaire et local, notamment les travaux de Fontan et Tremblay sur le développement local

financier, public ou privé. La coopérative de solidarité devenait par le fait même un outil supplémentaire de développement local orienté vers la production collective de biens et de services.

La concertation est alors consacrée comme la voie du développement, ce que Lévesque (1999) appelle le *nouveau local*, en comparaison avec celui des années 1970-80, qui fut un *local de contestation*.

Il est clair que dans les quartiers urbains, la reconnaissance des CDEC et des CDC par l'État québécois répondait à un appel issu des organismes de concertation. Mais la situation diffère en ce qui a trait à la création des CLD qui sont issus d'une volonté de l'État d'institutionnaliser la concertation dans les MRC. Car la pratique montrera que la venue des CLD, du moins pour la localité témoin dans cette recherche, a eu des impacts sur les organisations que les acteurs locaux avaient mis en place pour leur développement.

Une définition actualisée de la communauté tient compte de ces réalités qui diffèrent entre espace rural et urbain. À partir de là, nous nous proposons de définir ce qu'est la communauté, pour ensuite nous pencher sur la communauté rurale.

La communauté n'est pas la ruralité

La ruralité s'est transformée, chacun en convient. Pourtant, la communauté rurale continue souvent à être associée à un ensemble homogène et opposé à la ville. Cette représentation de la communauté rurale réfère à l'histoire. Les études de Tönnies associent la ville à l'individualisme, aux changements rapides, à la modernité,

à l'ouverture et à la différence (Morin; R.;1995: 249). Un peu comme si le monde rural constituait le résidu qui disparaîtrait suite à l'évolution industrielle. C'est là que la communauté rurale est vue comme le garant du patrimoine et qu'elle est associée au respect des valeurs traditionnelles.

Aujourd'hui, cette lecture historique tient encore dans les représentations. S'inspirant de sociologues tels Herbert Gans (1962) Henri Coing (1966), Morin distingue entre "communauté territoriale" et "communauté locale". Le chercheur associe la première au milieu urbain et la seconde au milieu rural. Pour Morin, la communauté rurale ou locale renferme homogénéité et intérêts communs alors que la communauté territoriale ou urbaine, correspond à l'hétérogénéité, à l'expression des intérêts divergents et différents. Voici comment Morin aborde la communauté locale ou rurale:

Elle est..associée au paradigme écologico-culturel, connote une composition sociale assez homogène, un niveau d'interaction entre les individus relativement élevé, les intérêts communs qui sont partagées et un processus de formation intimement relié à une unité spatiale qui comporte des traits distinctifs." (Morin, R.:1995: 251)

Par ailleurs, Morin traite de la communauté territoriale, celle en milieu urbain, en ces termes:

"Par communauté territoriale, nous entendons plutôt l'ensemble des populations, le plus souvent hétérogènes, et des acteurs, représentant différents intérêts, qui sont présents sur un territoire inclus dans la ville mais dont les contours ne sont pas nécessairement significatifs." (Morin, R.:1995: 251)

Pour notre part, nous refusons ces cloisonnements qui associent la communauté rurale à l'homogénéité sur le plan des valeurs et de la composition sociale. À notre sens, la communauté rurale n'est ni plus ni moins témoin de conflits et d'expressions

divergentes que ne l'est l'ensemble des communautés, urbaine ou rurale. De plus, il n'est pas rare d'observer, en milieu urbain, des regroupements de personnes fondées sur leur composition sociale homogène : regroupement ethnique, quartiers défavorisés regroupant un taux élevé de monoparentalité, etc.

Pour nous, la question n'est pas de qualifier la communauté urbaine ou rurale mais plutôt de savoir s'il y a communauté. Dès qu'il y a communauté, il existe des modèles singuliers et enracinés au territoire, en interaction ouverte avec d'autres modèles qui réfèrent à l'ensemble de la société à travers des réseaux multiples.

La communauté est singulière

Proulx lutte contre cette conception de la ruralité associée à son caractère homogène.

Le président de Solidarité rurale juge que cette façon de voir étouffe l'avenir des communautés rurales¹¹. Proulx, parle plutôt d'une manière de vivre:

Le monde rural dont on parle maintenant n'est évidemment pas le monde rural ancien assimilé à l'agriculture. C'est ce monde formé par l'ensemble des communautés humaines de taille relativement petite, implantées dans des territoires à faible densité de population et relativement peu construits, où se retrouvent des personnes occupées à de nombreuses activités, aussi bien du secteur primaire que des secteurs secondaire et tertiaire.. (Proulx, Jacques, 1994, pp 1252-1253)

Le monde rural d'aujourd'hui est un milieu de vie choisi, désiré. Il regroupe, par exemple au Québec, sur un immense territoire des activités humaines et économiques qui le font différent. Il y règne notamment un rapport à l'espace et au temps qui le caractérise. Ce monde rural, ce chapelet de villages n'est pas en attente de devenir urbain. Nos villages ne sont pas des villes plus petites. Ils sont autre choses, autrement. Le village moderne est certainement une mosaïque de savoir-faire unie par une manière de vivre." (Proulx, Jacques: 1997) (souligné par moi)

¹¹ Proulx, Jacques, Allocution lors de la Grande Criée d'automne au Saguenay Lac-Saint-Jean, oct. 1997: 6

Pour leur part, Beaudry et Dionne (1996) abordent la communauté comme étant nécessairement territoriale. Les auteurs, centrés sur la ruralité actuelle, en appellent ainsi à la question de la "communauté déterritorialisée" qui réfère aux notions de réseaux sans lieux, sans relations "face-à-face". Beaudry et Dionne posent le substrat du territoire, ce lieu nécessaire à l'empreinte identitaire de la communauté. Ils traitent de *"l'importance du lieu physique comme référent identitaire nécessaire au développement local"* ou encore de *"L'Inscription spatiale ou territoriale de l'être ensemble"* (Beaudry et Dionne: 1995:268).

En ce sens, la communauté a besoin d'un territoire reconnu par les membres comme lieu de vie et comme condition première au développement local. Liens entre communauté et territoire qui s'expriment à travers les priorités définies par ses membres. Mettre en évidence la relation entre le territoire et les acteurs de la communauté contribue à diminuer l'écart de perception entre la communauté vécue dans la ruralité et celle en milieu urbain.

Favreau (1996), qui se concentre sur le développement local en milieu urbain, rappelle lui-même l'importance de cette territorialité qui doit dépasser l'intervention sur une base sectorielle pour être porteuse de développement. Selon le chercheur, cette territorialité est un facteur de développement important, l'approche territoriale permettant d'envisager le développement au delà des cloisons sectorielles. Selon Favreau, le développement local relève d'une approche nécessairement territoriale et donc globale. Cette approche suppose de tenir compte des facteurs sociaux, économiques, culturels dans les actions de développement. C'est ici que Favreau et Dionne se rejoignent : ruralité ou urbanité, la communauté est territoriale.

Sans distinguer communauté rurale et urbaine, Tremblay (1998;10) suggère que la communauté permet des rapports directs, donc intimes et authentiques, de face à face. Selon Tremblay, l'opposition pertinente qui se pose n'est pas celle de la ruralité en contrepartie de l'urbanité, c'est celle de la communauté qui s'oppose à la société. *“ Lorsque la société civile, bourgeoise, capitaliste, moderne a voulu se penser, elle l'a d'abord fait en reléguant au rang de communauté la part d'elle-même qu'elle refusait ”* (Tremblay, P.A.:1998,9). La société serait médiatisée, faite de rapports indirects, la rendant d'autant plus complexe alors que la communauté *“ c'est l'ancien, c'est nous autrefois ”* (Tremblay, P.A.:1998,10). En ce sens, parler de communauté, c'est mettre au centre les liens sociaux entre les individus qui la compose, ce qui constitue la base de leur intervention. C'est donc dans la nature des liens sociaux, directs ou indirects, que l'on peut observer la présence de la communauté.

Dionne et Makakayumba (1998) associent la communauté à un territoire où sont présents des liens humains de confiance.

On utilise habituellement le terme de communauté pour exprimer un renforcement et un enrichissement du lien humain de confiance entre divers acteurs sociaux liés en réseaux par des intérêts ou des besoins communs ou par une territorialité commune (Dionne et Mukakayumba; 1998; 33)

La communauté n'est pas homogène ou étanche dans le sens d'une pensée commune et d'un enfermement sur le passé. Bien au contraire, il y existe des réseaux d'intérêts différents, voire divergents autour d'enjeux de développement. Les intérêts reposent alors sur un ensemble de significations partagées ou non autour d'un enjeu pour les personnes et les collectivités en cause (Dionne et Tremblay: 1999;95).

Roger Guy (1996) propose 4 critères qui définissent la communauté. Le premier, largement traité jusqu'ici, est la nécessaire présence d'un territoire comme étant un enjeu commun. Le second, c'est l'existence d'une histoire commune décrite par des luttes, des événements, des épreuves collectives. Il existe donc dans la communauté une mémoire collective faite de significations partagées. Le troisième critère repose sur un vécu quotidien présent dans les modes de vie. Ce vécu commun suppose, comme l'a justement précisé Tremblay (1999), la présence de liens sociaux. Ce quotidien, rappelons-le, est celui de la praxis où les savoirs se construisent. Finalement, il y a le partage d'un projet collectif qui soit un futur possible, un ensemble de représentations de ce que sera l'avenir pour la communauté. .

Ces 4 attributs sont en relation les uns aux autres à travers les acteurs locaux qui mobilisent leurs énergies sur la base d'un sentiment d'appartenance au centre duquel se trouve les liens sociaux. Définie ainsi, la communauté n'est pas l'apanage des milieux ruraux, pas plus que celui des milieux urbains. C'est lorsqu'il y a des relations entre les êtres humains et avec leur territoire de vie.

La construction d'un projet collectif qui prend sens suppose la présence de ces relations vécues entre les individus entre eux et à leur territoire de vie. Les liens sociaux fondés sur l'appartenance à un territoire de vie constituent alors la base d'une force de mobilisation pour orienter le sens du développement. On comprendra alors toute l'importance de poser la question de l'existence ou non de la communauté.

Travailler à construire des liens sociaux dans une communauté constitue la première condition au développement.

En ce sens, le territoire, comme la communauté, sont un construit social avec ses histoires et ses représentations.

Dans la présente recherche, nous nous sommes arrêtée sur la communauté en milieu rural. Il est maintenant à propos d'en préciser les composantes et les distinctions.

La ruralité

Bruno Jean (1991;1994;1997) propose une définition de la ruralité sans pour autant l'associer à la communauté. Le chercheur insiste sur quelques éléments qui caractérisent la ruralité.

La ruralité est donc une réalité spécifique qu'on pourrait aussi caractériser par les dimensions suivantes et d'ailleurs récurrentes dans la littérature sociologique: des relations interpersonnelles étroites, une tradition de solidarité, d'accueil et d'entraide, une grande sensibilité au patrimoine, une relation étroite avec l'espace et l'environnement naturel, un fort sentiment identitaire qui anime des cultures rurales diversifiées." (Jean:1997:43)

Comment expliquer cette association entre la ruralité et la confiance dans les relations humaines, la solidarité et l'entraide? D'une part, il y a le rapport au temps, les relations étant imprégnées des rapports construits sur le long terme, ce qui signifie aussi le temps de construire la confiance et donc de solutionner les conflits inter-individuels.

Par ailleurs, la faible densité de population sur un territoire vaste peut faire en sorte que l'habitant est vu, qu'il n'est pas banalisé. L'étranger dont on parle au village est encore aujourd'hui un sujet de discussion fort prisé.

De plus, les habitants développent une relation avec cette nature qui est abondante autour d'eux, territoire qu'il est possible de s'approprier parce qu'il est riche. Ce vaste environnement, il est observé au quotidien, objet de transformation que ce soit pour les loisirs ou pour en vivre.

L'espace rural, c'est un " *un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale*" (Jean; 1991). La vie se construit autour et en fonction de ce vaste environnement naturel à gérer. Parce que face à ce territoire qui s'étend à perte de vue, les habitants n'y échappent pas : ils deviennent les gardiens des lieux. En milieu rural, le patrimoine est en grande partie composé de ressources naturelles. Ce patrimoine naturel se traduit nécessairement par un mode de vie particulier lié à la connaissance intime des lieux par ceux qui l'habitent. En ce sens, il est prévisible que personne n'y passe inaperçu.

L'usage de la ruralité au Québec est à dominante agro-forestière, et de plus en plus de villégiature, devenue un lieu de loisirs pour les citadins à la recherche d'une paix inconnue en ville. La ruralité est faite de petites communautés où les services sont peu nombreux et moins spécialisés en contrepartie d'une débrouillardise entre ceux qui l'habitent. Cette débrouillardise, elle se construit pour combler les besoins, faute de moyens liés à l'absence de concentration humaine suffisante pour se les offrir.

Depuis le début des années 1990, et plus précisément avec la tenue des *États généraux du monde rural* tenus en février 1991 et porté par le Mouvement Solidarité rurale, un constat de dévitalisation et de destructuration des milieux ruraux a été posé. Pour l'occasion, un document intitulé " *Le Québec rural dans tous ses états* "

révélaient la précarité des communautés rurales, sur les plans économique, social et démographique. Cette précarité serait l'expression la plus avancée des fortes disparités inter-régionales (Proulx, J.; 1992, 371). La destructuration et la marginalisation des communautés rurales n'ont pas été freinées après plus de 30 années de politiques de développement régional (Landry;1993).

S'ajoute la migration des jeunes et le chômage persistant dans les communautés rurales qui préoccupent grandement. Au chapitre des solutions, il apparaît que la diversification et l'implication des populations dans le processus même du développement représente une issue ou une condition nécessaire au développement (Proulx, J.; 1992, 1999; Landry, M. 1993). “ *L'agriculture et la forêt ne peuvent plus à elles seules assurer la prospérité de ce monde rural* ” (Proulx,J.; 1994, 1252).

Le regard posé sur le monde rural est à la fois positif et sombre. D'une part, la situation de crise questionne les acteurs locaux jusque dans leurs valeurs. L'économie-monde repose sur une productivité accrue fondée sur la compétence, la mobilité des travailleurs et des relations segmentées, des exigences qui provoquent une rupture avec le territoire vécu des acteurs ruraux (Beaudry et Dionne:1995:272). D'un autre côté, ces mutations peuvent être l'occasion pour les communautés rurales de redéfinir leur mode de gestion pour l'orienter vers une plus grande autonomie selon une forme appropriée au monde rural (Jean:1998).

La lutte à la marginalisation des milieux ruraux passerait nécessairement par une solidarité nationale puisque le développement rural n'est ni suffisamment peuplé, ni suffisamment diversifié pour générer des activités permettant une vitalisation. La

marginalisation des milieux ruraux serait reliée directement à l'économie de marché et à la spécialisation tel qu'en témoigne Jean:

comme la conséquence nécessaire de la généralisation de l'économie de marché en agriculture, qui a engendré une sorte de modèle de développement agricole dominant, souvent désigné comme le modèle productiviste, qui concentre la production dans certains espaces et disqualifie d'autres espaces ruraux. Ce modèle produit donc des espaces ruraux marginalisés ou périphériques. ” (Jean; 1991)

Mais ce modèle productiviste a aussi produit des communautés rurales sans productivité, celles qui n'ont pu suivre le mouvement de la spécialisation agricole. Cette spécialisation venait déclasser la petite production marchande, diversifiée et en relation harmonieuse, intégrant les différentes caractéristiques de l'environnement. Car qui dit spécialisation agricole, dit aussi mode de vie relié à une forte productivité.

Des communautés n'ont pas emprunté ce virage de la spécialisation et de la productivité agricole. Celles-là sont demeurées appauvries de leur agriculture, maintenant aux prises avec une dépendance unique, celle de la ressource forestière.

Or, au contraire de l'agriculture qui se caractérise au Québec par la propriété familiale donc à un certain pouvoir d'agir, l'industrie forestière induit un rapport différent à l'environnement naturel, un rapport médiatisé cette fois-ci par la grande entreprise forestière. Ces communautés appauvries et de plus en plus marginalisées, on les appelle aujourd'hui les communautés dépendantes de la forêt. Des chercheurs évaluent qu'elles représentent de 250 à 500 communautés au Québec, le nombre dépendant des indicateurs utilisés par les chercheurs (Pharand; 1988, Williamson et Annamraju; 1996, Simard; 1994). Ces communautés vivent une dépendance:

qui équivaut à un état de fragilité exposant constamment les individus à l'évolution des marchés et aux répercussions des avancées technologiques nécessaires pour conserver les parts de marché (Bouthillier, Fréchette, Hubert, Lemay et Létourneau; 1997,p.3)

Outre la dépendance au marché, la communauté dépendante de la forêt correspond aussi à un mode de vie, à une relation particulière à l'environnement qui se traduit par la construction d'une identité collective aussi particulière.

Nous avons distingué entre la communauté et la ruralité. À la différence de la communauté, la ruralité met l'accent sur cet important patrimoine naturel québécois. Ce vaste territoire fait alors l'objet d'une appropriation par ses habitants. Mais en même temps, la ruralité d'aujourd'hui est fragile. Elle fait l'objet d'une forte spécialisation, agricole ou forestière, ce qui l'affaiblit.

Nous apportons quelques précisions sur ces communautés que l'on dit *dépendante de la forêt.*, soit celles qui s'appuient maintenant sur une seule forme d'exploitation. La survie de ces communautés rurales dépend souvent de la présence de la grande entreprise dont les relations s'inscrivent à l'échelle de la planète.

Les communautés dépendantes de la forêt

Lorsqu'une part importante de travailleurs d'une communauté dépend de l'industrie forestière ou des services qui la supportent, on parle de communauté dépendante de la forêt (Humphrey,1990). Au Québec, près de 80 % de la production des entreprises forestières est destinée aux marchés internationaux (MRNQ; 1992). La forêt est soit exportée, sous la forme de billots de bois qui quittent la région sur le dos des camions, sans retour sur les revenus générés, soit transformée en pâte pour la

production de papier. On peut s'interroger alors sur les représentations que les habitants construisent de « leur » forêt et de son accès. Les leviers décisionnels de négociation se situent ailleurs : entre l'État québécois et la grande entreprise. Pour illustrer l'importance de ces propos, il suffit de mentionner que dans la MRC du Domaine-du-Roy, soit le lieu dans lequel s'est déroulé notre expérimentation, la forêt recouvre 91 % du territoire alors que toute la forêt est déjà négociée auprès du gouvernement sous la forme de CAAF¹². Le discours sur la maîtrise du développement par les habitants semble alors donner sur une impasse.

Pour dépasser une approche de dépendance statique et circulaire, les acteurs locaux créent des situations qui visent quand même à accroître leur niveau de contrôle sur la gestion de leur ressource. Des études sur les communautés dépendantes de la forêt, notamment celle de Désy, Duplain et Truchon (1999) et celle de Bouthillier, Fréchette, Hubert, Lemay et Létourneau (1997) montrent la capacité locale d'adaptation des communautés à durer dans le temps. Dionne (1996) lui-même n'exprime-t-il pas que les communautés ont survécu malgré la grande entreprise..... et malgré les politiques de développement de l'État !

Le développement endogène réfère alors aux capacités des acteurs locaux à saisir et à créer des opportunités, à construire une diversité de processus sociaux et à influencer l'aménagement des ressources naturelles par l'exercice d'un contrôle local.

Cette question complexe suppose des interactions entre les acteurs locaux par le biais des institutions locales et supra-locales. La présente recherche offre un aperçu de la complexité des rapports sociaux et des logiques qui interagissent lorsque les

¹² CAAF : Contrat d'aménagement de la forêt.

membres d'une communauté désirent accroître le contrôle sur l'aménagement de leur ressource forestière et agricole.

Nous verrons qu'historiquement, les travailleurs ont développé une relation d'aliénation à la grande entreprise forestière alors que la production agricole était traditionnellement la seule activité autonome. Or, dans la communauté qui fait l'objet de notre recherche, l'agriculture n'a pas pris le virage de la spécialisation dans les années 1970, accroissant du même coup la dépendance à la forêt.

Nous traiterons de cette communauté dépendante de la forêt dans la présente recherche. Une communauté où des membres regroupés agissent pour vitaliser et valoriser des terres agricoles en friche depuis une trentaine d'années.

En ce sens, le potentiel de développement réside en grande partie dans les individus qui décident de se mobiliser autour de la question des terres agricoles. C'est pourquoi la notion développée par Klein (1999) que constitue le capital socio-territorial prend de l'importance. Nous précisons, dans la section suivante, comment le chercheur définit le capital socio-territorial et comment nous l'associons à la question des savoirs collectifs locaux.

Le capital socio-territorial

Klein définit le capital socio-territorial;

...l'ensemble des ressources humaines et institutionnelles qu'un milieu local peut mobiliser afin d'accroître son potentiel de développement et de permettre l'épanouissement des citoyens qui habitent le territoire qui les concerne. (Klein, J.L.; 1999;115)

Le chercheur précise que le capital socio-territorial résulte d'un construit social (1999; 115-116). Les institutions locales peuvent alors être le lieu de la diffusion de valeurs et jouer un rôle d'instances de négociation des conflits sociaux à une échelle locale.

À la différence du capital social selon lequel le développement repose sur l'établissement de relations de confiance autour de valeurs homogènes (Putnam, 1999), le capital socio-territorial n'insiste pas sur cette homogénéité des valeurs mais plutôt sur l'importance de la relation au territoire et sur la présence de valeurs compatibles. Le capital socio-territorial réfère à la mobilisation des potentiels locaux humains et institutionnels, ce qui conduit à traiter de la question du processus pour les valoriser. Le développement est alors envisagé comme étant politiquement orienté et donc, relevant d'une stratégie. C'est là que les savoirs construits collectivement peuvent intervenir comme étant ce potentiel de mobilisation des ressources, soit la capacité d'utiliser les institutions locales et supra-locales ainsi que les ressources humaines en réponse aux besoins du milieu en vue de générer des revenus ou des avantages locaux.

Un élément supplémentaire qui rejoint la notion de capital socio-territorial et les savoirs collectifs locaux est la relation positive mise de l'avant entre les valeurs et les institutions locales. Les savoirs collectifs locaux peuvent trouver un lieu d'expression, de valorisation et de construction dans les institutions locales si ces dernières reflètent les valeurs locales qui ne sont pas nécessairement homogènes mais qui sont marquées par la relation au territoire.

Mobiliser les savoirs collectifs locaux, c'est partir d'une mémoire collective actualisée en relation au contexte. Les savoirs collectifs locaux reposent sur un ensemble de valeurs qui se rapportent au territoire de vie, aux liens établis entre les acteurs locaux et ce territoire. Il n'est pas nécessaire que ces valeurs soient homogènes, du moment que le lien au territoire existe pour être un enjeu pour la population. Pecqueur (1996) exprime cette idée;

Ainsi, la capacité d'adaptation des acteurs aux contraintes de la globalisation est moins fonction d'une dotation optimale de facteurs de production que des processus de mobilisation des savoirs dans des dispositifs cognitifs tels que le territoire. " (B.Pecqueur; 1996, 223)

Les savoirs collectifs sont construits à travers les échanges entre les acteurs locaux autour de l'enjeu qu'est la maîtrise de leur territoire. La construction des savoirs collectifs locaux posent nécessairement la question du changement des institutions locales et supra-locales. Selon nous, de nouveaux savoirs collectifs locaux, de même que les institutions, peuvent s'actualiser et se transformer, suite aux gains et aux revers vécus par les acteurs locaux dans leurs pratiques.

Des ajustements se font pour améliorer les stratégies en fonction des buts poursuivis et ce, autant sur le plan des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être construits collectivement que sur celui de l'utilisation qui est faite des institutions. Une rupture ou une inadéquation entre les savoirs collectifs locaux et les institutions locales en place risque, à notre sens, de conduire les acteurs à délaisser ces institutions locales.

Selon nous, la reconnaissance des stratégies d'actions fondées sur l'identité territoriale est une condition fondamentale d'un développement local autonome. Face

à des intervenants porteurs de logiques sectorielles ou fonctionnelles s'opposerait une autre logique, celle-là territoriale et globale. Les savoirs collectifs renferment des stratégies d'actions qui correspondent à des façons de gérer leur environnement naturel et leurs institutions locales selon une approche globale. C'est du moins une hypothèse que nous soutenons.

Dans cette partie, nous avons défini la communauté sans toutefois l'associer à la ruralité ou à l'urbanité. Il y a communauté lorsqu'elle renferme des relations directes entre ses membres qui partagent un milieu de vie. Nous avons attiré l'attention sur l'importance des relations distinctes que les membres des communautés entretiennent avec leur territoire de vie. La construction d'un projet collectif est conditionnelle à l'existence d'une communauté, projet médiatisé à travers le territoire d'appartenance. Pour sa part, la ruralité se caractérise par la vie dans les grands espaces, par une faible densité de population, étant marquée sur le plan historique du moins au Québec, par un développement agro-forestier.

Nous avons également établi une relation entre les savoirs collectifs locaux et le capital socio-territorial. La capacité de mobiliser ce capital socio-territorial fait partie des savoirs collectifs locaux. Les savoirs collectifs étant un construit social, cela suppose la présence d'un processus de construction.

Pour étudier les savoirs collectifs locaux et leur processus de construction, nous avons réalisé une recherche-action auprès d'une communauté rurale sur une période qui s'est échelonnée entre janvier 1998 et septembre 2000. Nous référant à notre

hypothèse comme d'un repère, nous nous sommes appuyée sur une approche compréhensive dont nous précisons les fondements.

1.5 MÉTHODOLOGIE

"Parce que nous sommes des êtres de sens.... voir, saisir et analyser est un art."

Merleau-Ponty (1945)

Notre intention sur le plan de la méthodologie est de puiser à même plusieurs approches pertinentes à notre recherche. Nous avons emprunté une démarche de recherche-action envisagée comme un processus.

Puisque nous voulons mieux comprendre comment les acteurs locaux produisent le changement, nous envisageons de nous intégrer dans l'action. La recherche-action permet à la chercheuse de prendre part à l'action et de "comprendre de l'intérieur" les savoirs collectifs et leur processus de construction. Nous précisons les grandes étapes qui constituent la recherche-action en lien avec notre sujet de recherche.

Outre la recherche-action, nous nous inscrivons dans le paradigme compréhensif. Quelques écoles de pensée nous ont été utiles, soit l'ethnométhodologie, la praxéologie et la phénoménologie. Notre approche est qualitative, complétée par l'usage de statistiques ou par l'analyse de la fiscalité municipale.

Nous précisons d'abord les fondements méthodologiques ayant guidé notre démarche.

Par ailleurs, construire et expérimenter une méthode selon les règles de l'art n'est pas uniquement le fait des outils et du cheminement méthodologique. Cela est

grandement lié à des attitudes de la chercheure et à sa connaissance d'elle-même. C'est pourquoi nous abordons aussi les questions relatives à l'attitude de la chercheure dans sa démarche méthodologique.

Nous accordons une importance à la méthodologie parce que la construction des savoirs collectifs locaux est elle-même une méthode à découvrir, soit celle des acteurs locaux en interaction pour s'expliquer et construire leurs savoirs autour d'un projet partagé. En même temps qu'ils construisent leur projet, les acteurs locaux construisent leur propre méthode de construction de leur réalité.

C'est donc en retournant au vécu de l'expérience humaine que nous croyons possible de mieux comprendre les sens des actions (Deschamps,1993).

Le paradigme compréhensif et les approches qualitatives

Regroupées sous le chapeau du paradigme compréhensif, les méthodes qui privilégient l'analyse qualitative se fondent sur l'expérience vécue "de l'intérieur" pour capter et comprendre les processus en cause dans un contexte particulier (Goyette et Lessard-Hébert:1987, Deschamps.; 1993).

Le paradigme compréhensif englobe différentes approches méthodologiques telles: la phénoménologie, la praxéologie, l'ethnométhodologie. Leur fondement commun repose sur la compréhension des actions humaines sur la base du vécu, des valeurs, des logiques, des significations que les êtres humains attribuent aux phénomènes. Nous avons combiné ces approches pour les adapter à notre situation de recherche.

Nous référons à la phénoménologie utilisée dans le sens de;

" saisir le monde comme un phénomène, c'est-à-dire comme quelque chose qui se montre ou qui apparaît à la conscience"
(Deschamps:1993:30) .¹³

Pour le phénoménologue, la connaissance procède de l'expérience vécue et non de l'idéalisation de la réalité. Il n'y aurait pas de séparation nette entre le monde extérieur et l'être intérieur. La conscience est donc pleine de l'expérience acquise dans le monde. Le sujet qui est au monde détient des connaissances acquises dans sa relation au monde. C'est ce qui explique que des acteurs se comprennent et puissent se dire "*je sais de quoi tu parles*" sans que cela ait été expliqué.

Ce qui nous intéresse dans la phénoménologie est lié à l'attitude du chercheur. Husserl appelle "*epochè*" ou "*réduction phénoménologique*" l'attitude du chercheur qui consiste à suspendre le jugement pour être en mesure de saisir ce qui apparaît à la conscience dans le temps présent. Le chercheur traite de phénoménologie "*transcendantale*", soit l'arrêt dans le temps nécessitant la suspension du jugement.

Merleau-Ponty en traite autrement. Le chercheur abonde plutôt dans le sens d'un recul face à ses représentations personnelles, ce qui est différent. Ce qui rejoint les deux chercheurs, c'est qu'il s'agit de décrire et de comprendre le monde en passant par la conscience et non d'expliquer le monde vu comme une chose en dehors de la réalité personnelle du chercheur.

L'intersubjectivité, c'est-à-dire ce qui est commun aux expériences vécues, est ce lieu commun qui exprime un sens, une signification, une intentionnalité orientée vers l'objet. Étudier le changement par le biais d'une pratique suppose alors que le

¹³ Le lecteur aura rapidement saisi sa limite, c'est-à-dire que ce qui n'apparaît pas à la conscience

chercheur reçoit à sa conscience ce changement, tout en étant à l'affût des constructions intersubjectives. Vu ainsi, le chercheur est aussi celui qui change, en même temps que la situation se transforme. Le chercheur comprend alors le changement à travers la compréhension qu'il a de son propre changement, en interactions avec les acteurs en mouvement.

Les approches compréhensives

L'ethnométhodologie pose que les membres d'une communauté ont leur propre méthode pour construire la réalité, le sens des événements et pour se les expliquer. Pour l'ethnométhodologue, les faits sociaux sont des accomplissements continus et pratiques, non des indices (Zimmerman;1976). C'est donc par le quotidien que la réalité peut-être saisie. Cette façon de voir n'est pas sans conséquence importante puisqu'elle signifie que les membres de la communauté " ne sont pas agis ". Ces derniers agissent et orientent le changement en fonction d'une méthode, d'un processus qu'ils utilisent pour construire la réalité.

L'ethnométhodologie se caractérise par la réflexivité et la rationalité. Nous le rappelons, la réflexivité signifie qu'en même temps que l'action est en train de se faire, les acteurs construisent le sens, l'ordre et la rationalité (Coulon 1987, 37). Cette dernière réfère à une construction qui est méthodique et intelligible.

Nous ajoutons la praxéologie selon laquelle la connaissance procède **de l'expérience vécue**. La praxéologie, c'est dire que la connaissance est dans la pratique et vice-versa. Les savoirs collectifs locaux comme un outil stratégique de développement

sont ces connaissances insérées dans les pratiques. L'approche praxéologique et la construction des savoirs collectifs locaux se rejoignent à travers le changement social.

Ninacs explique en ces termes;

La voie la plus avantageuse à suivre est sans doute celle surnommée "praxis", c'est-à-dire, celle d'une dynamique dialectique d'action et de réflexion qui marie l'activité concrète et l'observation critique. Que cela soit sur le plan du DÉC ou de l'économie sociale, (Ninacs, William;1996, pV) .

" il ne faut surtout pas arrêter d'agir et il ne faut surtout pas arrêter de réfléchir. Les deux doivent aller de pair car, comme le dit bien Freire (1996:30,31), la seule connaissance critique de l'oppression ne libère pas les opprimé-e-s." (Ninacs, William;1996, pVII)

Pour terminer, nous considérons important d'éclairer les relations qui existent entre les acteurs locaux et le contexte d'ensemble.

Nous n'avons donc pas de cheminement méthodologique pré-défini, ayant préféré opter pour une démarche construite et adaptée au sujet de recherche, aux acteurs impliqués, au lieu dans lequel ils vivent, à leurs conditions de vie, à leurs expériences, etc.

Nous définissons la recherche-action ainsi que la démarche empruntée pour l'appliquer.

Une définition de la recherche-action

Avec ce trait d'union entre "recherche" et "action", se trouvent réunis en un seul lieu la recherche de la connaissance *dans* l'action.

"Il ne s'agit nullement de définir les rôles de la façon suivante: au chercheur, l'activité plus spécifiquement de recherche; aux autres, l'activité davantage centrée sur l'action." (Grell P. et Wery A.:1981:124)

Selon Grell et Wery (1981:124), la recherche-action permet de mieux comprendre des changements "avec" les acteurs concernés et non pas "sur" les acteurs. Le chercheur comprend en étant lui-même placé "dans" l'action. Cette expression "être dans l'action" pèse lourd. Elle dépasse la seule présence du chercheur sur les lieux de l'action et suppose son engagement.

Le principe fondamental de la recherche-action, hormis le désir de comprendre, reposerait sur :

"la conviction que le savoir est inclus dans la pratique quotidienne et sur le fait que la reconnaissance mutuelle du savoir peut permettre la production d'un savoir collectif (Offredi:1981:83).

Elle se distingue de la recherche appliquée, qui est une utilisation dans la pratique d'un ensemble de connaissances que l'on veut tester (Tremblay: 1974:22). Les savoirs collectifs que nous cherchons à éclairer ne sont pas que théoriques, ce sont des connaissances sensibles, des connaissances d'expériences. Cela suppose du chercheur un investissement dans le vécu, celui du vivre et du dire, du "faire collectif".

La recherche-action s'apparente à une démarche de praxéologie (Herman:1983:105). La démarche permet de participer "de l'intérieur" au cheminement, aux finalités et de comprendre les préoccupations pour pouvoir expliquer leurs conduites (Bouchard et alii:1984:124).

Même si la recherche-action tend à prioriser une démarche inductive et des analyses qualitatives (Grell et Wery:1981:126), les visées, les techniques utilisées diffèrent d'un chercheur à l'autre.

En ce sens, Grell et Wery (1981:126) associent à la recherche-action trois (3)

stratégies différentes. Une première vise la recherche d'information dans une perspective exploratoire. Une seconde stratégie prône une action sociale adaptatrice. Elle est alors dite "reproductrice" ou "normalisatrice". Dans ce cas, le but consiste à reproduire, améliorer ou renforcer des structures de domination existantes. Une dernière stratégie de la recherche-action vise une conscientisation individuelle et collective qui promeut le changement pour se traduire dans un projet politique défini par les groupes.

Dépendamment des visées de la recherche, du chercheur et des acteurs impliqués, l'instrumentation technique sera différente, de même que le niveau d'engagement du chercheur.

En ce sens, d'un chercheur à l'autre, la recherche-action a des visées différentes. Certains y voient une démarche d'intervention/formation vers une prise en charge autonome (Y.Bouchard et alii: 1984:3). Pour d'autre, elle vise la résolution de problèmes dont les solutions pourraient être mieux adaptées aux particularités des communautés (M. Steffen: 1981 , Lavoie, Marquis et Laurin:1996). En ce sens, le changement est jugé nécessaire par les acteurs concernés. La recherche-action peut viser l'élargissement de la conscience collective afin de rendre possible un changement social plus radical en questionnant l'ordre établi (Kley:1979:10 et Zuniga:1981:44). Finalement, elle peut chercher à mieux comprendre les processus sociaux de construction de la réalité sociale (Gauthier: 1984: 463-464) "*mieux comprendre comment l'on pense, sans subir l'influence de l'émotion ou de l'opinion publique*" (Auclair, 1980:188).

Lavoie, Marquis et Laurin proposent d'autres utilisations possibles de la recherche-action;

"La recherche-action est une approche de recherche, à caractère social, associée à une stratégie d'intervention et qui évolue dans un contexte dynamique. Elle est fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. Selon sa préoccupation, la recherche-action peut avoir comme buts le changement, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution de problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée." (Lavoie, Marquis et Laurin: 1996, 34).

La présente recherche s'inscrit dans une stratégie de transformation sociale par les communautés désireuses d'accroître la maîtrise de leur levier de développement.

C'est dans cette position que se situait une municipalité rurale de 1000 habitants qui a pris part à une recherche-action. Une volonté de changement a été manifestée par les membres du conseil municipal et par un regroupement désireux de valoriser des terres agricoles devenues en friche après avoir abandonnées depuis une trentaine d'années.

En quoi la démarche de recherche-action était-elle la plus pertinente pour les fins de notre recherche ? En effet, la recherche-action permet d'étudier une situation qui se déroule dans le temps réel, dans un laps de temps défini en relation directe entre la chercheuse et les acteurs locaux. Il fallait une méthode qui permette de saisir un processus. Nous expliquons en quoi la recherche-action permet de saisir le processus de construction des savoirs collectifs locaux et quelques conditions de son application.

Pertinence méthodologique

L'étude sur les savoirs collectifs locaux suppose que la chercheuse évolue dans un contexte de changement réel. Cela étant dit, la chercheuse peut observer et décrire, ou encore s'impliquer plus à fond. Au-delà de l'observation, le vécu est global et permet de comprendre les motivations, les orientations et les contraintes qui expliquent les comportements humains et les projets des acteurs locaux.

La recherche-action laisse donc place à des niveaux d'engagements par la chercheuse. Nous retenons simplement une condition centrale qui consiste à être présent dans la réalité des acteurs locaux.

La seconde condition dépend des acteurs locaux qui consiste à exprimer clairement leur désir de transformer une situation.

En tant que chercheuse, nous nous sommes assurée que le besoin de changement et la volonté d'action proviennent des acteurs locaux. En ce sens, il s'est passé un moment, soit six mois, avant que nous puissions statuer sur un lieu d'action où les acteurs locaux désiraient expérimenter des stratégies de changement.

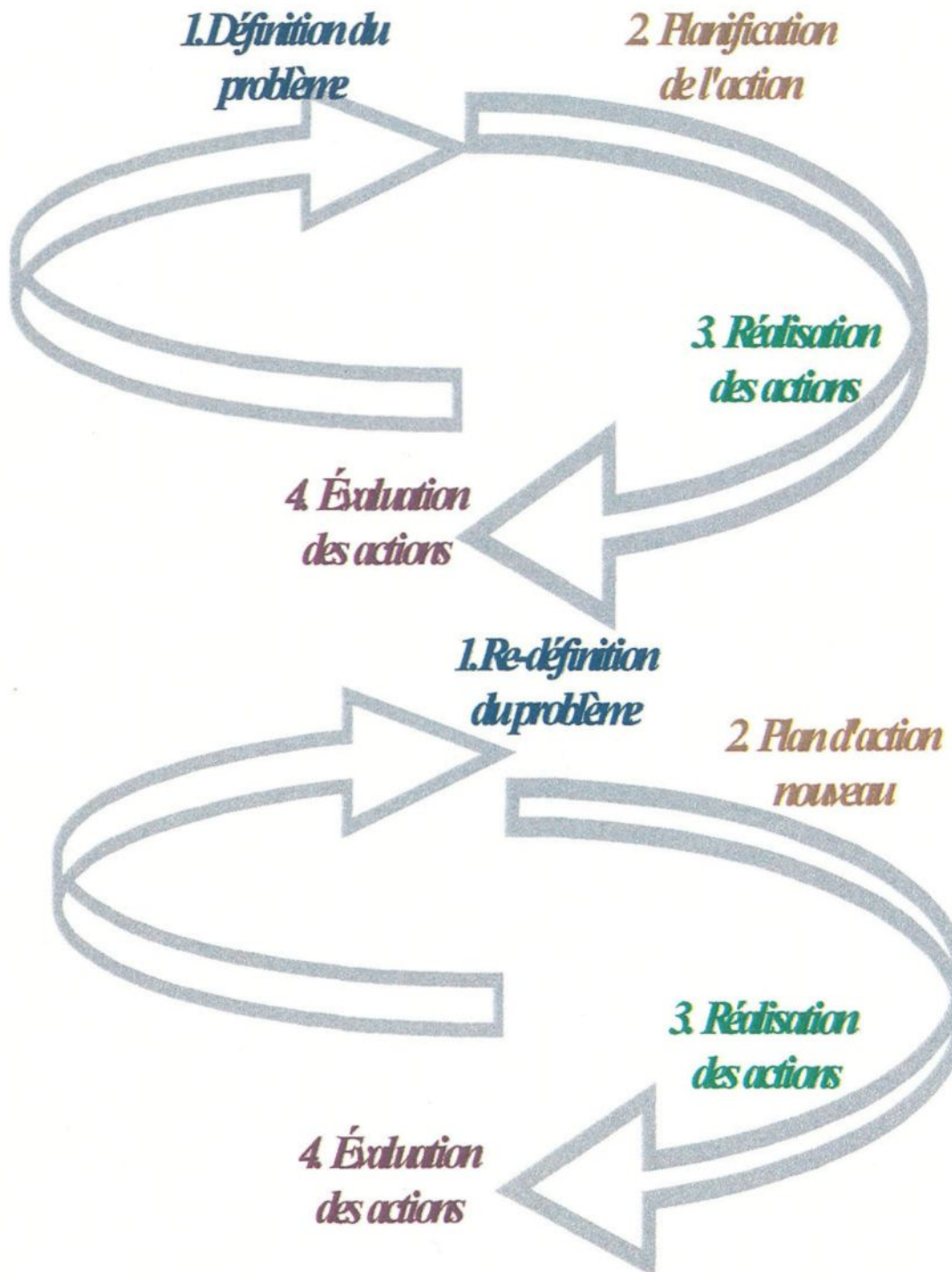
Il fallait aussi que les acteurs locaux engagés acceptent de procéder à un exercice de réflexivité, c'est-à-dire qu'ils exercent un recul face à la situation en cours pour mieux se situer dans le contexte. De plus, nous voulions dégager un corpus de connaissances, que nous avons appelé la mémoire collective, à être utilisé comme référence pour dégager le processus de construction des savoirs collectifs locaux. L'analyse de ce qui se passe entre le moment du début de l'expérimentation et le retrait de la chercheuse est le matériel pour mieux comprendre le processus de

construction des savoirs collectifs. Le journal de bord devient alors un outil de prédilection pour recueillir les impressions, les observations, les idées émises par les acteurs locaux, les hypothèses, etc.

La recherche sur les savoirs collectifs locaux se prête à un réinvestissement des produits de la recherche (Hugon et Seibel; 1986). Cependant, cela suppose un engagement, tant au niveau des acteurs locaux, que de la chercheuse, sachant pertinemment que les objectifs de l'un et de l'autre diffèrent.

Chez une majorité de chercheurs (Lavoie, Marquis et Laurin:1996:139), la recherche-action comprend des étapes qui sont les suivantes: les acteurs définissent une problématique, réalisent un plan d'action, l'appliquent pour ensuite en faire une évaluation. Le cycle se poursuit et un plan d'action transformé tient compte des apprentissages réalisés par les acteurs. En ce qui nous concerne, ces étapes sont seulement des repères puisque nous concevons le plan d'action comme étant en transformation continue. La réflexivité vise à faire ressortir les apprentissages réalisés en cours de route ainsi que les impacts des actions posées. Il s'agit de retirer les apprentissages réalisés pour réorienter les actions en tenant compte du contexte redéfini et des acquis des acteurs locaux.

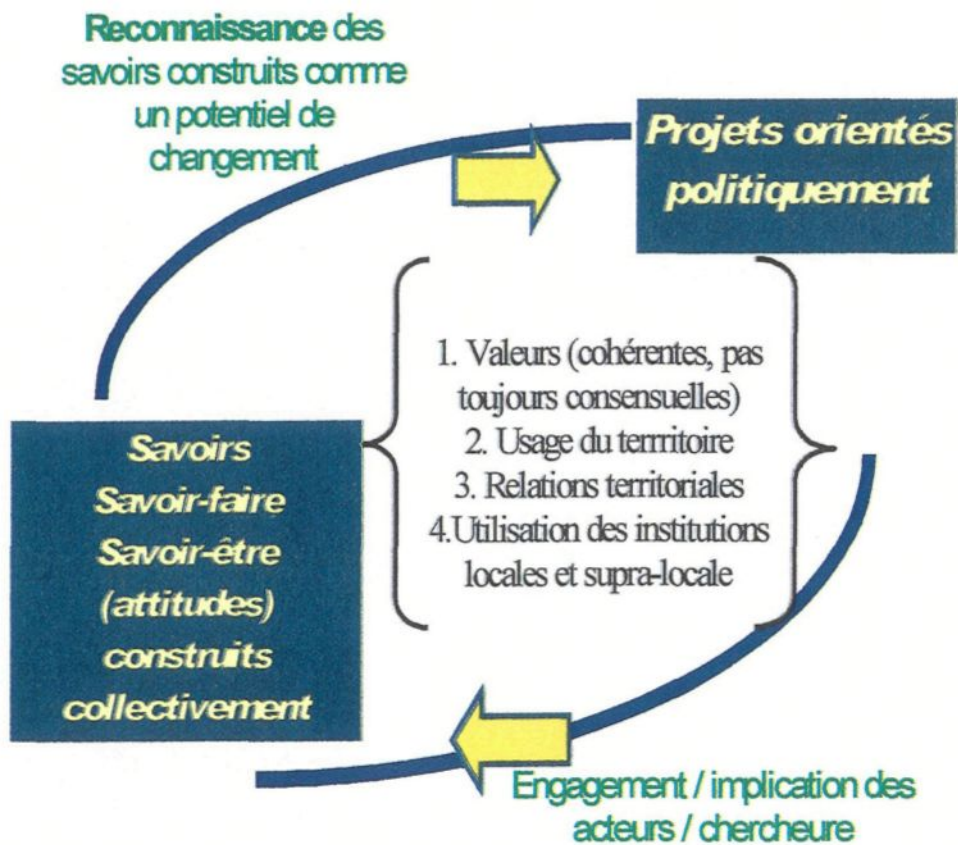
Démarche de recherche-action



La construction des savoirs collectifs locaux s'harmonise avec le processus cyclique de la recherche-action. Le mouvement de va et vient entre la recherche et l'action et ce, à toutes les phases de la recherche, permet une réflexion critique pour ensuite actualiser les savoirs. Une illustration théorique intègre la question des savoirs collectifs locaux à l'intérieur du processus de recherche-action.

Schéma 2

Processus de construction et d'actualisation des savoirs collectifs locaux



Critères de scientificité de la recherche-action

Quels sont les critères de scientificité d'une recherche ? Les critères qui justifient la valeur scientifique d'une recherche sont liés à la position épistémologique de la chercheuse. La recherche-action permet la compréhension de l'action humaine. Le rôle des valeurs, les croyances, les finalités et les compréhensions des acteurs, la nature particulière des événements, sont propres à l'action humaine.

"Le point de vue "objectif" ou neutre, recommandé par le positivisme, est une impossibilité méthodologique et une illusion ontologique: étudier le social, c'est le comprendre (ce qui n'est possible qu'en le revivant), l'objet social n'est pas une réalité externe, c'est un construit subjectivement vécu." (Herman:1983:44).

Deschamps (1993) pose des critères de scientificité de la recherche selon qu'elle répond aux conditions suivantes:

- Décrire fidèlement l'action telle qu'elle se présente,
- Suspendre son jugement (comme un idéal à atteindre),
- La description et le respect du contexte de l'expérience,
- Le respect du temps dans l'évolution de l'action,

À ces critères de validité, nous ajoutons ceux-ci;

- La connaissance de soi par la chercheuse (la conscience de ses propres valeurs) et de l'image qu'elle projette sur son environnement social (Fortin:1987, Lavoie, Marquis et Laurin:1996, Zuniga: 1997, Goyette et Lessard-Hébert:1987)
- L'engagement nécessaire de la part de la chercheuse, critère qui fait consensus chez les chercheurs qui font de la recherche-action.

Les expériences vécues sont vraies dans la mesure où la chercheuse rend compte

exactement de ce qui se passe. Pour la chercheuse, cela signifie d'adopter une attitude d'ouverture et de découverte. De façon immédiate, la chercheuse prend les situations telles qu'elles sont, pose ensuite un recul, pour ensuite saisir les significations et les sens des actions. La recherche des **significations ou des sens** se fait en recul, lorsque l'action est terminée. Le journal de bord est alors un outil précieux pour colliger les informations présentes à être reprises plus tard au moment de l'analyse.

L'engagement par la chercheuse au projet défini par les acteurs locaux permettent de mieux comprendre leurs valeurs, leurs comportements et leurs positions. La chercheuse participe à la dynamique en cours *ici et maintenant* et prend part aux discussions sur les orientations et aux actions.

La chercheuse devient alors son propre "outil" pour être en mesure de saisir les positions des acteurs locaux. C'est ici que la connaissance de soi et de ses valeurs intervient chez la chercheuse. Par ses questionnements, la chercheuse peut vérifier les valeurs des acteurs locaux mais aussi confronter les siennes. C'est ce que Freire (1977) nomme le phénomène de "*conscience au monde*", que Studley (1998) décrit comme la nécessité de "*comprendre sa propre vision du monde*", et que Zuniga (1986:37) présente comme "*toute action (de transformation) qui exige une conscience de sa propre rationalité*". Cela est vrai pour la chercheuse, et l'est aussi pour les acteurs locaux qui veulent un changement. La chercheuse peut aussi proposer une réflexion de la situation en lien au contexte pour, peut-être, réorienter l'action.

La qualité descriptive de la situation qui se déroule et le respect du contexte de l'expérience conditionnent aussi la validité de la recherche. L'intersubjectivité est ce lieu commun de significations construites par les acteurs locaux. La chercheuse aura à saisir et décrire cette intersubjectivité.

Un dernier critère de scientificité est le respect du temps en lien au contexte. Les êtres humains sont en devenir, étant liés à un contexte et à un temps, l'action étant le moment d'un devenir.

Les limites de la recherche-action

Des limites reliées à la recherche-action s'appliquent à notre étude. Nous les identifions d'abord à grands traits pour ensuite les expliquer. Ce sont ;

- La difficulté pour les acteurs et pour le chercheur, de doser entre "recherche" et "action".
- Le décalage entre le temps de la recherche et le temps de l'action,
- L'influence du chercheur, de la méthodologie, sur les comportements des acteurs locaux,
- Le risque de manipulation par le chercheur ou par un membre du groupe.

Il n'est pas facile de réunir action et recherche lorsqu'il existe à la fois des objectifs de recherche portés surtout par la chercheuse et des objectifs d'intervention ou d'action voulus par les acteurs locaux. Dans l'action, la chercheuse partage les objectifs définis par les acteurs locaux. Il n'en demeure pas moins que la chercheuse est aux prises avec des objectifs différents. Comme le mentionne justement Dionne (1994: 77) "*la recherche-action nous force à interroger systématiquement le lien qui s'établit dans*

tout processus de recherche entre l'élaboration théorique plus fondamentale et le processus pratique d'intervention." Dionne distingue entre objectifs de recherche et objectifs d'action ou d'intervention. Dans le même sens, sur le plan de la validité de la recherche-action, l'efficacité de la démarche devient le critère de validation de la recherche dans le cas où domine un objectif d'intervention. Une limite de la recherche-action réside alors dans l'écart qui peut s'établir entre l'implication du chercheur dans l'action et l'implication des acteurs locaux face à la recherche. Les acteurs locaux se préoccupent d'efficacité alors que l'étude du processus est le centre d'intérêt de la chercheuse et ce, même si les actions ne conduisent pas là où les acteurs locaux le voudraient.

L'écart entre recherche et action pose aussi la question de la conciliation entre le monde universitaire et celui du terrain. Les intérêts de l'un et de l'autre diffèrent. Que l'on pense par exemple à la question de la diffusion des résultats. Sont-ils réalisés dans un langage accessible aux acteurs locaux ? Par quel véhicule les publications sont-elles transmises ? Le chercheur étudie sur le long terme et les acteurs veulent des solutions à court terme. Comment faire en sorte que les acteurs locaux se réapproprient vraiment les résultats de la recherche compte tenu du décalage entre le temps de la recherche et l'action ? Compte tenu également du temps dont dispose le chercheur qui aura à sortir du groupe pour travailler sur la recherche.

De plus, il y a les attentes que peut créer la présence de la chercheuse par rapport à un projet. Il devient alors important de préciser les apports de l'expérimentation et de la recherche.

".. il faut que s'établisse un rapport contractuel entre le chercheur et les gens auprès desquels il souhaite mener une recherche-action: il faut négocier un "contrat" qui lie le chercheur quant à la nature et aux limites de son intervention, au rôle qu'il y jouera, aux responsabilités qu'il devra assumer, aux initiatives qu'il pourra prendre, et à la durée de son mandat"
(Frank:1981:162)

À cela, nous ajoutons que si nous réalisons une recherche-action, c'est en partie parce que ce champ de recherche est peu exploré sur la question des savoirs collectifs locaux. Il est important d'exprimer cette ignorance des connaissances élaborées sur les savoirs collectifs locaux.

La rigueur méthodologique relève de la chercheuse qui peut contrôler les aspects liés à la cueillette des données soit: les retranscriptions, relecture du journal de bord, questionnements et reculs, analyse des données, etc.. C'est à ce niveau qu'il existe une marge de contrôle de la part de la chercheuse.

Rôle de la chercheuse et des acteurs

L'engagement de la chercheuse dans l'action est un élément central de la recherche-action (Lavoie, Marquis et Laurin:1996 et Fortin:1987). À mesure que la recherche avance, les produits sont réinvestis ou retournés aux acteurs locaux et ce, *autant que faire se peut*. Par ailleurs, les acteurs sont informés des objectifs de la recherche, tout en étant centrés sur leurs objectifs d'intervention.

Une partie des observations ne peut être réinvesti à court terme auprès des acteurs locaux puisque l'action oblige la chercheuse à analyser une partie du matériel seulement après un certain temps. Comme l'écrit Dionne (1994: 88), *"l'action n'attend pas toujours le savoir scientifique pour procéder."*

Même si la chercheuse adhère aux objectifs du groupe, les stratégies d'intervention intéressent davantage les acteurs locaux centrés sur la réussite de leurs démarches.

Du point de vue des acteurs, l'action est réussie si elle donne les résultats souhaités.

Du point de vue de la chercheuse, c'est l'étude du processus qui permettra une avancée sur le plan des connaissances. Ainsi, le rôle de la chercheuse ne consiste pas, à court terme, à se mettre au service d'acteurs mais à être à l'écoute de ce qui se passe dans l'action. Pour éviter de créer des attentes de la part des acteurs locaux face à la recherche, les rôles doivent être précisés. Cette distinction des rôles est importante pour prendre un recul (Lavoie, Marquis, Laurin:1996:148).

Idéalement, tel que l'écrivent Lavoie, Marquis et Laurin (1996:149), les acteurs locaux travaillent à analyser les situations vécues selon différents angles de vision et se questionnent aussi sur leur processus d'avancement. Une telle implication des acteurs suppose que dès le début de la recherche, les attentes de la chercheuse ont été clarifiées

"La recherche est une oeuvre collective entre différents partenaires sociaux et le chercheur; elle s'effectue non pour eux ou par eux mais avec eux. Il ne s'agit pas d'obtenir des résultats "sur" mais "avec". La recherche-action vise à combiner les intérêts du chercheur et des personnes directement impliquées dans le domaine abordé" (Grell et Wery:1981:124)

La chercheuse contribue comme les acteurs, par ses connaissances et ses analyses préalables du milieu, par sa formation spécifique, sa capacité et sa pratique de synthèse, son analyse et orientation (Grell et Wery, 1981:128). Le rôle de chercheuse n'est pas de s'effacer, ni de nier ses valeurs ou ses idées, pas plus qu'il consiste à prendre le leadership. Le pouvoir d'action des acteurs locaux ne doit à aucun moment

dépendre de la chercheuse.

L'engagement permet de comprendre le changement et les acteurs sont informés des limites de cette implication (Pourtois:1981 cité dans Lavoie, Marquis Laurin: 1996: 40). Entre l'engagement aveugle de la chercheuse plus convaincue que les acteurs locaux, et faire comme si elle ne savait rien, ne voulait rien et ne pensait rien, il y a tout un monde (Frank;1981:162).

Zuniga (1997:10) s'oppose à cette conception où le chercheur doit se faire oublier. Au contraire, le sujet de recherche est intimement lié à la conscience du chercheur. C'est l'héritage des sciences positivistes de vouloir faire en sorte qu'il se fasse une rupture entre la raison et les émotions. "*Le positivisme social est une forme de métaphysique de l'esprit déraciné* » (Zuniga 1997:5).

Zuniga insiste sur l'intelligence émotionnelle et les compétences qu'elle renferme. S'appuyant des études de Goleman, le chercheur pose cinq (5) compétences qui relèvent de l'intelligence émotionnelle qui influence la réalisation d'une recherche sociale. Le choix du sujet de recherche et de la méthode est lié aux émotions du chercheur. Connaître ses propres émotions face à des situations est une compétence qui permet de mieux cerner une situation. Certaines étapes de recherche peuvent provoquer chez la chercheuse des émotions "négatives". Se connaître permet de gérer certains problèmes. La capacité à se motiver et la compétence à reconnaître les émotions des autres et d'être en mesure d'entrer en relation relève aussi de l'intelligence émotive.

Pour terminer, il y a l'intuition qui fait qu'une étincelle se fait et que tout se met en

place.

Quand Sherlock Holmes "voit" que le fait crucial est que le chien des Baskerville n'avait pas jappé, cette intuition réorganise sa recherche, en pointant les soupçons vers quelqu'un qui serait un résident, non pas un intrus, celui qui aurait commis le crime." (Zuniga:1997:7)

Cerner comment la chercheuse est perçue par les acteurs locaux et se connaître sont aussi des compétences (Fortin:1987, Zuniga:1997, Goyette et Lessard-Hébert:1987).

"La recherche (...) exige la conscience de soi pour saisir sans distorsion la conscience de l'autre. Et cette conscience n'est pas une qualité infuse de l'esprit: elle habite la relation mutuellement transformatrice de la recherche sociale. (...) L'invisibilité illusoire du chercheur est ce "travailleur oublié", mène à l'épistémologie douteuse de la recherche sans chercheur." (Zuniga:1997:10)

Réaliser une recherche-action, c'est d'abord accepter l'incertitude et reconnaître le caractère unique de chaque situation, parce que la recherche-action ne permet pas un contrôle de la démarche de recherche, ni du déroulement des étapes, ni même des choix d'orientations puisqu'ils sont opérés par les acteurs locaux.

Cette faible marge de contrôle suppose une attitude d'ouverture et de flexibilité. En même temps, l'étude des savoirs collectifs locaux requiert une grande rigueur de la part de la chercheuse. Le corpus sur les savoirs collectifs locaux, comme on le verra dans l'instrumentation, implique l'utilisation de techniques exigeantes et de la rigueur.

La communauté locale témoin

La municipalité choisie compte 863 habitants. C'est Sainte-Hedwidge.

Une volonté d'intervenir était exprimée par les membres du conseil municipal ainsi

que par le conseil d'administration de la Corporation locale de développement. Aux vues des acteurs concernés, la municipalité présente des indices de dévitalisation importants et une démobilitation sur le plan social.

L'enfrichement des terres agricoles préoccupe depuis une dizaine d'années sans que des actions aient suivi. Depuis une trentaine d'années, les terres ont été progressivement laissées à l'abandon. De plus en plus de propriétaires de terres se laissent tenter par l'alternative du reboisement, lequel est de surcroît subventionné par le gouvernement. La Corporation locale de développement, appuyée financièrement par la municipalité, porte un seul projet; celui d'aménager la forêt en collaboration avec la compagnie forestière Donohue. Ce projet fait l'objet de conflits dans le milieu.

L'évolution démographique est négative, l'emploi local est en baisse et c'est la grande entreprise qui exploite la ressource forestière. Le dynamisme communautaire est marqué par un climat d'opposition pour retirer les gains issus de campagnes de financement dans le milieu. Les jeunes ont de la difficulté à trouver des lieux de rencontre, étant perçus comme dérangeants.

Paradoxalement, Sainte-Hedwidge a la réputation de renfermer des acteurs locaux dynamiques qui ont tenté plusieurs expérimentations pour développer des projets innovateurs. Les médias locaux, qui couvrent le territoire de la MRC, font souvent état de projets qui se déroulent à Sainte-Hedwidge; les corvées du club 4-H, la première coopérative jeunesse de la MRC, la réalisation du Défi du Lac, activité d'envergure internationale, etc. De plus, la mairesse est préfet et siège sur une

multitude d'organismes. Son engagement dans le développement local et régional est largement reconnu.

La volonté des membres du conseil municipal et la conscience d'un problème est un facteur qui a influencé la chercheuse dans le choix de ce lieu d'action. De même, la population a connu la production agricole dans le passé. Une mémoire collective est possiblement encore présente portant sur la production agricole et pourra peut-être servir de point de départ pour une recherche-action avec un groupe de propriétaires.

Outils méthodologiques et techniques de recherche

Dans la partie qui suit, nous présentons les techniques utilisées et les procédures réalisées dans la recherche-action pour passer à des données significatives et pertinentes par rapport à notre problématique de recherche (Goyette et Lessard-Hébert:1987:146).

La recherche prend en compte trois dimensions centrales qui sont :1. le portrait de la communauté, 2. la mémoire collective portant sur l'agriculture et 3. les savoirs collectifs locaux en train de se construire ou si l'on préfère, leur processus de construction.

Le choix de ces trois dimensions s'inscrit dans une démarche de recherche structurée que nous expliquons ici.

Le portrait de la communauté témoin

La première dimension, soit celle sur le portrait de la communauté, en est une d'investigations portant sur la localité témoin. Elle vise à obtenir un portrait global de

la localité sous plusieurs angles. Il ne s'agit pas d'ajouter des angles d'analyse les uns aux autres mais bien, de les mettre en relation pour comprendre une dynamique globale. C'est pourquoi nous avons pris soin de poser un regard qui s'appuie autant par des faits vécus collectivement que sur des données statistiques, géographiques et sur la fiscalité municipale.

Nous présentons d'abord une vue du territoire sur le plan géographique et de l'environnement naturel que nous avons voulu saisir à travers le regard de l'habitant. La chercheuse décrit donc ce territoire rural qu'elle a visité avec plusieurs habitants à des moments différents pour rendre au lecteur une vue " de l'intérieur ". Ensuite, la localité est présentée sous la lunette des statistiques; emplois, démographie, chômage, emplois locaux, revenus et scolarité. Ici, les habitants sont anonymes, et la localité est comparable à plusieurs villages québécois qui semblent présenter des difficultés importantes comme l'on démontré plusieurs études, notamment celles de Solidarité rurale.

Toujours sur le portrait de la municipalité, nous procédons ensuite à une analyse de la fiscalité municipale en comparant avec les données portant sur les 300 municipalités du Québec de population comparable. Nous avons comparé l'évaluation des terres agricoles avec d'autres municipalités comparables, la prédominance de la forêt et les retombées fiscales générées, le niveau de la charge fiscale résidentielle en comparaison avec l'endettement. Cette analyse est révélatrice du niveau de dépendance de la municipalité par rapport aux agents extérieurs, notamment la grande entreprise, qui exploite des ressources naturelles locales sans aucune retombée locale, ne serait-ce même que les emplois.

Un autre point de vue est offert, cette fois-ci, sur la vie communautaire. Pour présenter ce portrait, la chercheuse procède à une analyse qualitative des journaux locaux publiés dans la communauté sur une période de 2 années. Cette analyse vise à rendre compte de l'influence de certains acteurs locaux, des préoccupations collectives, des lieux où se tissent des liens sociaux, de l'importance des institutions locales, l'école du village, l'Église, l'influence du curé. Elle révèle aussi par quel moyen les habitants se dotent de services et de loisirs. L'analyse du journal local révèle aussi des façons d'être et de faire non-dites, qui définissent le « bon citoyen », ce que l'on veut projeter du village à l'extérieur, etc. Ici, le portrait se rapproche du coeur du village et de ses habitants, sachant pertinemment que l'analyse du journal local comprend certaines limites dont nous traiterons.

La mémoire collective

La seconde dimension, rappelons-le, porte sur la mémoire collective. Elle vise à élaborer un corpus de connaissances sur les savoirs collectifs locaux qui se rapportent à l'agriculture d'hier mais bien plus, aux modes de vie reliées à cette époque pas si lointaine.

Pour se faire, la chercheuse procède par deux voies, la première étant plus importante. D'abord, pour recueillir la mémoire collective, la chercheuse s'implique, avec un groupe qui prend en charge de réaliser une activité de mobilisation portant sur la problématique de l'enfrichement des terres au début de l'expérimentation. La préparation de l'activité appelée « Le Rendez-vous agricole » commence en août 1998 jusqu'à la mi-octobre, moment où une mobilisation des propriétaires de terres en friche se déroule. La chercheuse impliquée dans l'action avec un comité

organisateur respecte la dynamique. Elle est chargée de préciser les questions à traiter dans différents ateliers pour alimenter la réflexion sur les terres agricoles en friche. “ Le Rendez-vous agricole ” est une journée à laquelle une trentaine de propriétaires de terres en friche ont participé.

Les questions traitées au *Rendez-vous agricole* portent alors sur les savoirs passés reliés à l’agriculture, la perception de la terre, les productions agricoles connues, la vie agricole, celle de leurs parents et la-leur, les perspectives d’avenir, etc. Une analyse qualitative sur la base des transcriptions intégrales des discours tenus en ateliers constitue alors un matériel de base extrêmement riche pour asseoir la base que la chercheuse a ensuite appelé la mémoire collective. Celle-ci est ensuite complétée par d’autres sources d’informations obtenues par des entrevues individuelles et des rencontres de comités autour du sujet. Outre la saisie de la mémoire collective, la chercheuse observe déjà une dynamique, une façon de faire et de construire les relations sociales qui dénotent la présence de logiques portés par des acteurs, de modèle de développement préconisés, etc. Le “ *Rendez-vous agricole* ” se termine avec la mise en place d’un comité du suivi, le comité de vitalisation des terres en friche, à lequel s’associe la chercheuse. C’est ici que débute la troisième dimension de la recherche : la construction des savoirs collectifs locaux. En effet, la mémoire collective est un point de départ qui permet de situer d’où les habitants sont partis pour ensuite construire un projet de revitalisation des terres agricoles.

Les savoirs collectifs locaux en construction

C’est une phase de la recherche qui se déroule principalement entre le 18 octobre

1998 et septembre 1999.

C'est le moment où la chercheuse a pu dégager différentes logiques transcendées par les acteurs en place. D'une part, des portraits sont dressés qui permettent de dégager des logiques qui sont en interaction dans la communauté. D'autre part, les savoirs collectifs locaux sont en train de se construire. La chercheuse s'insère alors dans le comité de vitalisation des terres agricoles tout en étant présente dans d'autres organisations et lieux informels, où se manifestent d'autres logiques. Elle participe, notamment, aux rencontres de la Corporation locale de développement dont les membres travaillent sur le projet de "forêt habitée", participe aux fêtes locales, rencontrent différents groupes communautaires, discute avec les gens de la place. La question est de savoir comment se construit ce projet sur la vitalisation des terres agricoles. Le but consiste donc à saisir le processus. À travers sa participation à un groupe de travail sur la vitalisation des terres agricoles, par sa présence sur d'autres organisations et à des événements collectifs, la chercheuse cherche à saisir, à décrire et à comprendre comment se vivent les relations locale et supra-locale, comment semblent se dérouler les projets, quels sont les façons de faire. Finalement, un bilan réalisé en septembre 1999 avec des personnes engagées dans le projet de vitalisation des terres permettra un retour sur le processus d'ensemble.

L'outil le plus précieux dans l'ensemble de la démarche fut sûrement le journal de bord où sont compilées les impressions, les détails, les réflexions qui auraient rapidement été perdus autrement, des descriptions au départ banales qui ont pris une toute autre signification une fois mises en relations avec d'autres observations. Dans le tableau de bord apparaissent aussi les états de la chercheuse et ceux révélés

auprès des acteurs locaux, les sentiments provoqués par une situation, les questionnements spontanés, etc.

1.6 DÉONTOLOGIE

Le processus d'apprentissage collectif qui constitue notre sujet d'étude suppose un contrôle des savoirs qui sont ceux des acteurs locaux qui les construisent. Les interventions terrain prennent tout leur sens dans la mesure où les acteurs locaux sont capables de dégager consciemment les savoirs qu'ils ont mis à contribution pour le faire. Cela suppose que tous les participants sont impliqués dans toutes les étapes de la recherche-action, de la définition de la problématique à l'évaluation des résultats. Nécessairement, cette appropriation de leurs savoirs par les acteurs locaux réunis autour d'un objectif commun pose la question du pouvoir. C'est ce qu'exprime Zuniga ainsi ;

"La recherche-action est novatrice du point de vue scientifique seulement quand elle est novatrice du point de vue socio-politique, c'est-à-dire quand elle cherche à replacer le contrôle du savoir entre les mains des groupes et des collectivités qui expriment un apprentissage collectif tant dans leur prise de conscience que dans leur prise en charge de l'action collective. C'est aussi dans ce sens que la recherche-action est l'expression d'une réflexion sur l'action communautaire." (Zuniga: 1981:44)

En ce sens, la réappropriation des savoirs collectifs locaux conduit les acteurs à une forme de gestion des terres agricoles qui reflètent un processus mais aussi leurs savoir-faire et savoir-être.

Conclusion

Partant des changements qui se déploient à l'échelle mondiale, nous avons mis en lumière la dynamique nouvelle qui se joue entre les paliers local et national. Les rôles

dévolus au palier local et national sont aussi modifiés, quoique rien ne laisse entrevoir que leur développement soit déterminé par le mondial. Au contraire, la configuration des rapports entre les paliers de territoire peut être définie aussi selon des choix et des stratégies établis aux échelles nationale et locale.

On a vu que le débordement du marché à l'échelle mondiale a fait en sorte de modifier les modes et les capacités d'intervention de l'État national et local. En effet, le marché n'étant plus national, les acteurs du local sont appelés à jouer un rôle plus actif, voire stratégique, pour orienter leur développement. Cela ne signifie pas pour autant que l'État ne soit plus déterminant dans la définition des orientations en cours, bien au contraire, son rôle fera en sorte d'influencer ou non, les modèles en train de se définir. En ce sens, nous avons présenté trois analyses différentes où le rôle de l'État et des acteurs locaux est envisagé différemment.

La première analyse réfère à l'approche néo-libérale qui insiste sur l'entrepreneuriat comme moteur du développement local. Le développement représente alors un cumul d'entreprises entourées d'institutions qui les appuient. Dans cette approche, il n'existe pas de savoirs collectifs locaux mais bien des apprentissages collectifs à opérer et une culture d'entreprise vue comme un facteur de production économique. Les collectivités sont vues comme responsable de leur marginalisation parce qu'elles ne savent pas « bien » faire. Il faut leur montrer.

La seconde voie révèle la possibilité d'un nouveau modèle de développement qui, s'il est appuyé par l'État, permettrait une démocratisation de l'économie. Selon cette analyse, dans la mesure où les savoirs collectifs locaux trouvent un lieu d'expression

correspondant à leur réalité, il est possible que des transformations sociales puissent correspondre à l'expression des savoirs collectifs. La question posée est alors celle de la correspondance entre l'espace administratif et sectorielle dont l'État est porteur et l'espace vécu des acteurs locaux. Selon certaines conditions, les savoirs collectifs locaux pourraient trouver un lieu d'expression. La conclusion de cette thèse fournit des éléments de réponse portant sur ces conditions.

La dernière approche porte sur les mouvements sociaux territoriaux et repose sur la valorisation de l'identité culturelle reliée à un territoire d'appartenance. Elle remet directement en cause le modèle dominant dans lequel est induite une relation qui reproduit les inégalités. Les savoirs collectifs locaux s'inscrivent de plein pied dans cette analyse, le danger étant l'isolement suite à la rupture d'avec les institutions dominantes. Cependant, rien ne laisse entendre que les savoirs collectifs locaux ne renferment un savoir-faire possédé par les acteurs locaux pour utiliser efficacement les institutions à leurs fins, tout en prenant conscience des rapports de force en place.

En seconde partie, nous avons succinctement posé les questions et l'hypothèse de recherche qui nous a servi de phare. La question des savoirs collectifs locaux origine d'une intuition terrain, les questions étant larges et l'hypothèse s'appuyant sur l'importance de l'identité culturelle locale comme fondement premier du développement. C'est ce qui a fait en sorte qu'au départ, nous n'avons jamais pensé à questionner la nature des savoirs collectifs locaux, axant plutôt sur leur existence et leur valorisation. Notre but était de sonder comment se produit le changement dans une perspective de transformation sociale orientée en ayant en tête la question centrale des savoirs collectifs locaux. Nous avons donc défini les savoirs collectifs

locaux en dégagant les apports d'autres disciplines, ainsi que les notions en lien avec eux, soit la communauté, la ruralité, la communauté rurale en terminant par la relation de dépendance à la forêt. Nous avons terminé sur la notion de capital socio-territorial puisqu'à notre sens, les acteurs locaux peuvent disposer de savoirs collectifs qui constituent un potentiel de mobilisation des ressources humaines et institutionnelles.

La nature des questionnements sur les savoirs collectifs locaux ainsi que l'importance attribuée à la dimension globale du développement et de l'être humain qui le fait, dépasse la seule collecte de données. La chercheuse a donc développé une démarche méthodologique qui insiste sur le sens du vécu et des représentations des acteurs locaux dans un processus de changement. Elle a jugé essentiel de prendre une part active dans une expérimentation terrain pour comprendre les représentations des acteurs locaux, mais encore plus, ce qu'ils ressentent, ce qui les préoccupe, leur mode de vie et leur façon de construire ce qui est leur réalité.

La démarche réalisée auprès des acteurs locaux est abordée au troisième chapitre, lequel traite de la mémoire collective alors que le processus de construction des savoirs collectifs locaux est présenté au quatrième chapitre. Pour le prochain, nous présentons plutôt un portrait du village sous plusieurs angles pour permettre au lecteur de s'en imprégner progressivement et aussi de mieux comprendre ce qui a guidé les acteurs locaux dans leurs choix et stratégies.

CHAPITRE 2

UN PORTRAIT DU VILLAGE

Ce chapitre présente un portrait du village sous plusieurs angles. D'abord, une perspective géophysique caractérise les ressources naturelles et les usages qui en sont faits. Ici, la description du territoire provient de plusieurs sources d'informations: visites des lieux -à pied, en vélo, en auto- cartes des planificateurs, rencontres et balades avec ceux qui y vivent. Bref, ce premier regard permet de saisir en un clin d'œil l'ensemble du territoire et peut-être, d'établir un premier contact avec ceux qui l'occupent.

Un deuxième angle dresse le profil socio-économique de Sainte-Hedwidge en rapport avec la dynamique territoriale mercéenne. Certains indices statistiques sont présentés; la démographie, l'évolution de la population, le chômage, les revenus des ménages, de même que le niveau de scolarité. Au niveau de la MRC, une tendance se dégage à l'effet que les municipalités forestières, localisées dans le contrefort, présentent des indices de dévitalisation importants. Or, Sainte-Hedwidge en fait partie. Par ailleurs, les municipalités qui ceignent le lac Saint-Jean se portent mieux. Les premières sont pourvoyeuses de la ressource forestière alors que les secondes ont dans leur giron les grandes entreprises et en retirent les retombées financières. À

Sainte-Hedwidge, la baisse de population tend à s'atténuer ces dernières années et les revenus moyens des ménages s'accroissent. Toutefois, le niveau de chômage demeure très élevé et le niveau de scolarité très bas.

En troisième lieu, nous procédons à une analyse de la fiscalité municipale. Des indices permettent d'identifier et d'évaluer la richesse sur le territoire et de mieux comprendre comment se fait la répartition de cette richesse. L'analyse de la fiscalité est comparée avec l'ensemble des 334 municipalités de même taille au Québec pour mettre en lumière certaines situations. L'angle d'analyse soulève la question de la ressource forestière omniprésente sur le territoire sans aucune retombée générée à Sainte-Hedwidge. On observe aussi les effets de la sous-exploitation agricole sur le fardeau fiscal des résidents. S'ajoute le contexte de transfert de responsabilités du gouvernement central vers les municipalités qui influence et fait en sorte que des choix sont faits de couper sur les dépenses, soit les services, qui sont pris en charge autrement.

Les quatrième et cinquième dimensions abordées visent à révéler la nature des potentiels humains à Sainte-Hedwidge. À travers leur travail, formel ou informel, reconnu ou non, considérés actifs ou chômeurs, et partie prenante ou non du circuit économique, les gens de Sainte-Hedwidge disposent d'un potentiel humain. Ces potentiels humains sont révélés de deux façons, une première consistant à identifier de quoi vivent les travailleurs et la nature de leur travail. C'est la dimension formelle qui tient compte des entreprises locales, des statuts socioprofessionnels en place et des entreprises locales, privées et publiques.

La seconde façon consiste à décrire les potentiels humains en dehors de l'économie

formelle, soit celle qui n'est pas évaluée en argent. Nous voulions connaître la dynamique sociale et communautaire, mieux cerner la vie sociale et les valeurs que portent les membres de la communauté de Sainte-Hedwidge. Pour rendre ce dernier angle, nous avons procédé par une analyse du journal local sur deux années.

2.1 UNE VUE GÉOPHYSIQUE DU TERRITOIRE

Sainte-Hedwidge est un vaste territoire, avec ses 463 km carrés, recouvert à 91 % de forêt. C'est aussi un petit village qui compte 863 habitants. Cette partie décrit quelles en sont les ressources et les caractéristiques géophysiques et les usages qu'en font les occupants et ceux qui n'y vivent pas.

C'est en procédant d'abord à vol d'oiseau que le territoire est décrit, question de saisir son immensité et les proportions qu'occupent les ressources. Nous procédons ensuite de la même façon que l'habitant à qui nous demandons de décrire son village. À coup sûr, l'habitant réfère à la rivière et au centre du village pour suivre ensuite la zone agricole et terminer sur le territoire forestier.

Il y a l'agglomération, là où la vie s'est construite, de part et d'autre de la rivière. On y trouve le terrain des loisirs, les sentiers pédestres, le développement résidentiel et commercial. Aux abords du village, les terres agricoles et plus loin, la forêt dont s'alimente la grande entreprise. La forêt, c'est aussi la ZEC, lieu de chasse, de pêche et de plaisance pour les citadins et les villageois qui en retirent leurs loisirs. L'extraction de la ressource forestière semble cohabiter avec l'usage récréotouristique et de villégiature, du moins pour le moment.

Avant d'entrer dans le vif, précisons que Sainte-Hedwidge est située au nord-ouest

du Lac-Saint-Jean, dans la MRC du Domaine-du-Roy, qui compte dix (10) municipalités et une communauté amérindienne. Cette petite municipalité est localisée en périphérie de la seule route régionale, à 10 km, hors des circuits passants.

À vol d'oiseau

Nous rappelons que 91% du territoire de Sainte-Hedwidge est recouvert de forêt dont 80 % est octroyé aux compagnies forestières sous forme de CAAF¹⁴, le reste de la forêt appartenant à des propriétaires de lots forestiers. Quelques lots agricoles sont en culture, les propriétaires ayant loué leurs terres pour le pâturage. La superficie zonée agricole représente 10 % du territoire municipalisé, laquelle est recouverte de forêt pour une part. Finalement, il y a l'agglomération avec ses usages : résidentiel, institutionnel, commercial et industriel. Outre la présence de machineries forestières, on n'y retrouve pas d'espace industriel significatif.

Le réseau routier, dans les limites de Sainte-Hedwidge, couvre 28,4 km. S'ajoutent des voies d'accès forestières construites et entretenues, soit par les compagnies forestières, soit par les villégiateurs regroupés en associations. De fait, Sainte-Hedwidge compte 275 résidences d'été alors que le village abrite 300 ménages.

Au sud de la municipalité se trouve la ZEC ¹⁵ La Lièvre, à 9 km du centre du village.

Les activités de pêche, de chasse et de plaisance en plein-air y sont pratiquées.

¹⁴CAAF : Contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier. Ce sont des contrats octroyés sur une période de 25 ans par le gouvernement québécois aux grandes compagnies forestières pour l'extraction de la ressource forestière en retour de redevances. La loi de 1987, sur la gestion de la forêt publique, indique que des plans quinquennaux doivent être transmis au gouvernement faisant état de situation et que la population doit être informée de ces travaux.

¹⁵ZEC : Zone d'exploitation contrôlée gérée par une corporation sans but lucratif dont les membres

Deux (2) lacs sur la ZEC, le lac Desmarais et le lac aux Iroquois, regroupent plus d'une centaine de résidences d'été. Finalement, au sud de la ZEC, on trouve une réserve écologique où les constructions ne sont pas permises.

Sainte-Hedwidge est localisée au pied du contrefort des Laurentides. Sa haute altitude contribue à abaisser le climat de quelques degrés, ce qui réduit le temps de production en culture. La saison végétative, sans gel, s'en trouve abaissée de 20 jours pendant l'été. À l'opposé, les municipalités voisines, sur la plaine aux abords du Lac-Saint-Jean, sont favorisées par des terres riches et productives.

Sainte-Hedwidge est entourée, du côté nord par Saint-Prime, au nord-est par Roberval, la ville de services de la MRC, et au sud-est par Saint-François-de-Sales. (carte 1) Cette dernière municipalité partage des caractéristiques communes eu égard au climat et au type de sol, de même que pour la taille de sa population.

Les routes d'accès au village

Le village est situé à l'écart de la seule voie de communication qui ceinture le Lac-Saint-Jean, soit la route 169. C'est à partir de Roberval que l'on se rend à Sainte-Hedwidge. Roberval : ville de services mais aussi ville vieillissante. Avec ses 11 640 habitants, elle est l'une des deux villes pôles de la MRC.

Deux voies d'accès conduisent à Sainte-Hedwidge. Partant du cœur de Roberval, l'automobiliste roule 10 km, en traversant les terres agricoles. Il arrive directement sur la rue Principale. L'autre voie, plus au nord de Roberval, conduit au centre du village pour une distance équivalente. En 1998, cette dernière voie d'accès a fait l'objet d'une rénovation complète, coïncidant avec la nomination du maire de Sainte-

Hedwidge à la préfecture.

La rivière Ouatchouaniche: un repère

À celui ou celle venu s'enquérir d'informations pour s'orienter, la rivière Ouatchouaniche est le lieu de référence. Cette rivière ne se fait pas oublier puisque dès l'entrée du village, un pont l'enjambe, d'est en ouest. La rivière, c'est le cœur du village, autour de laquelle sont agglomérées les résidences et les bâtiments institutionnels, localisés de part et d'autres. La configuration linéaire du bâti, le long de la rivière, laisse entrevoir le rôle important joué par la présence de la Ouatchouaniche.

Immédiatement à l'ouest de la rivière, se trouvent les bâtiments institutionnels; l'édifice municipal, la caserne d'incendie, l'église et le presbytère, ainsi qu'un H.L.M.¹⁶ qui donne sur la rue Principale. L'édifice municipal, jadis une école, sert maintenant de centre communautaire, incluant la bibliothèque municipale. Près de l'édifice municipal, un sentier pédestre a été aménagé le long de la rivière. Ses rives escarpées permettent de s'y engouffrer, emprisonnant du même coup les sons de rigole et les odeurs, procurant un sentiment d'isolement. Quant à l'école primaire actuelle, elle est localisée à l'est de la rivière, toujours rue Principale.

Le réseau hydrographique comprend aussi la rivière aux Iroquois, à l'est de la municipalité, qui se sépare en deux embranchements. Celle-là n'est pas visible du centre du village et les habitants n'y réfèrent pas ou très peu. Avec la rivière Ouatchouaniche, ces deux rivières drainent la partie humanisée du village.

¹⁶H.L.M. : Habitation à loyers modiques, gérés par une corporation sur laquelle siègent des membres du conseil municipal et des résidents.

Le terrain des loisirs

Toujours en longeant la rivière Ouatchouaniche, vers l'ouest, un parc est aménagé en retrait de la route principale, rue Alphonse. L'espace est vaste et la verdure prédomine. Des canots, une dizaine bien rangés sur un support de bois près de la rivière, sont à la disposition des plaisanciers en période estivale. À proximité, un bâtiment, le chalet des loisirs, affiche en grosses lettres : "Club Coureurs des bois". Un écriteau, jauni par le temps, indique à quel endroit enregistrer les "prises". À la lecture de l'écriteau, on réalise qu'il s'agit du projet "Pêche en ville" subventionné par le ministère de l'Environnement et de la faune et géré par "Le Club Coureurs des bois".

S'ajoutent un terrain de tennis, de balle-lente, un parc d'amusement pour les plus petits et une patinoire. Deux chalets en bois ronds sont en location. L'ensemble est fort harmonieux, l'espace est bien utilisé et surtout, la rivière est mise en valeur. De nouveau, un sentier pédestre permet la proximité avec la rivière, mais contrairement au précédent, le débit de la rivière est plus paresseux. Un panneau bien en vue indique que l'aménagement du site a été rendu possible grâce à l'appui financier provenant du PMVE¹⁷ d'Hydro-Québec. De fait, le territoire municipal est traversé par deux lignes de transport d'énergie Chamouchouane-Saguenay, de 735 KV appartenant à Hydro-Québec.

Le développement résidentiel et commercial

L'agglomération résidentielle, institutionnelle et commerciale est concentrée sur environ 4,5 km de long et est répartie d'est en ouest. S'ajoutent deux quartiers qui

¹⁷PMVE : Programme de mise en valeur environnementale d'Hydro-Québec, lequel est devenu par la

font une boucle; l'un derrière l'édifice municipal et l'autre près du chalet des loisirs, de part et d'autre de la rue Principale. La majorité des résidences est concentrée dans un périmètre relativement restreint, sur 4 km, et les constructions récentes sont situées dans la partie qui constitue le centre du village. Entre 1985 et 1999, 22 nouvelles constructions sont localisées dans ces deux seuls quartiers alors que l'on compte 32 constructions nouvelles pour la même période. L'architecture de ces nouvelles résidences est comparable à celle d'un milieu urbain. Fait à remarquer cependant, l'apparence des maisons du quartier derrière l'édifice municipal, rue Élie, est plus cossue. Quant aux résidences moins récentes, elles sont en général bien entretenues mais d'allure modeste en bois ou en lattes.

Les commerces sont dispersés le long de la rue Principale. À l'ouest, un poste d'essence et une épicerie, et plus loin, empruntant le Chemin de la lièvre, à l'extrémité de la rue Principale, une pisciculture. Des étangs extérieurs et des bassins intérieurs sont aménagés pour la production de truites. L'association entre le projet « Pêche en ville » et la présence de la pisciculture est facile. De plus, la construction prévue de chalets permettra de recevoir les touristes qui ne trouvent pas à se loger, problème observé lors de la tenue du "Défi du Lac". Une fois passée la pisciculture, c'est le cimetière et immédiatement, l'asphalte se termine qui marque les limites de l'agglomération. Voilà qui indique l'engagement sur la route de la ZEC.

À l'est, un autre poste d'essence et, perpendiculaire à la rue Principale, un orthopédiste. Retraité de l'hôpital Roberval, son propriétaire pratique désormais à son domicile. Sur la même rue, une planification pour un quartier de maisons mobiles

a laissé place à des résidences conventionnelles, la municipalité n'ayant pu soutenir les investissements requis par la mise en place d'un tel secteur. Ainsi, des immeubles à plus d'un logement se sont ajoutés aux maisons mobiles.

Les infrastructures

Les infrastructures d'égout et d'aqueduc desservent les résidents de la rue Principale, des deux quartiers en développement, de la rue de la Rivière et du chemin de La lièvre. Cette distance totalise 4,5 km. Des deux lignes de transport d'énergie électrique déjà identifiées, l'une est au nord et l'autre au sud du territoire. On observe aussi une antenne de télécommunication au nord-est du territoire municipal. S'ajoute un réseau de cablodistribution géré par la Coopérative de cablodistribution de Sainte-Hedwidge. Les équipements sont localisés dans le garage municipal et la caserne de pompiers. Près de l'école, se trouve un poste de télécommunication de Bell Québec.

La zone agricole

Partant du centre du village, la zone agricole occupe un rayon dont le diamètre varie entre 6,6 km et 10,4 km. Les terres agricoles sont de classe 4, 5 et 7¹⁸. De longues allées de roches marquent les limites des propriétés. De même, plusieurs monticules de roches, entassées pêle-mêle, témoignent d'un travail passé pour écarter ces roches malvenues qui ont entravé le travail des habitants. Ceux qui restent ou leurs enfants, les qualifient d'ailleurs de "terre de roches". Les sols de

¹⁸La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) évalue les terres selon des cotes allant de 1 à 7, les numéros de 1 à 3 représentent les terres évaluées comme étant de meilleure qualité pour une production traditionnelle. Les informations sur la qualité des sols proviennent du MAPAQ, lequel a procédé à une évaluation à l'automne 1998, au moment de démarrer une démarche de vitalisation des terres en friches.

classe 4 comportent des graves limitations restreignant le choix des cultures. Ces limitations sont de trois ordres: la pierrosité, le relief défavorable, le sol mince sur roche consolidée à moins de trois pieds de la surface. Les sols de classe 5 font l'objet de limitations plus graves et ne conviennent qu'à la production de plantes fourragères vivaces. Les sols de classe 7 sont inutilisables, soit pour la culture, soit pour les plantes fourragères vivaces.

La superficie totale zonée agricole est de 4 068 hectares ou, si l'on préfère, 40,68 km carrés. C'est 10 % de la superficie totale du territoire municipalisé qui sont zonés agricole. Cependant, il en est autrement du potentiel agricole. On compte 300 hectares¹⁹ de terres en culture actuellement, répartis entre trois propriétaires. Les principales activités de production agricoles consistent à louer en pacage les terres pour des animaux de boucherie. Cette activité permet de maintenir les terres dans leur état. D'autres terres ont été laissées à l'abandon dans les dernières années. Cependant, le MAPAQ évalue à 400 hectares, le potentiel à cultiver, ce qui laisse un potentiel inexploité d'environ 100 hectares. Cette évaluation tient compte d'une culture de type traditionnelle, c'est-à-dire sur l'exemple de ce qui s'est produit depuis les débuts de la colonisation qui date de 1892 à Sainte-Hedwidge. Les critères du MAPAQ dans la classification des terres sont fonction de la production laitière, de fourrage et d'avoine.

En septembre 1998, l'un des trois seuls producteurs agricoles encore en activité acheminait une demande de reboisement auprès du MAPAQ. Aux dires d'un fonctionnaire du MAPAQ, une autorisation de reboiser donnerait le ton à un

¹⁹1 hectare= 100MX100M = 1km² , 1 hectare= 2,47 acres , 1 lot=100 acres

mouvement de reboisement pour les dernières terres agricoles. À l'automne 1998, un appel est logé auprès de la municipalité par les fonctionnaires du MAPAQ pour s'enquérir de leurs intentions face à l'avenir des terres agricoles sur le territoire de Sainte-Hedwidge.

La forêt : la ressource de la grande entreprise

La forêt est sans conteste la dominante du paysage de Sainte-Hedwidge. Elle domine également les activités économiques alors, paradoxalement, une majorité de travailleurs doit s'éloigner à l'extérieur de leur résidence en semaine pour gagner leur salaire. Le territoire est octroyé à 80 % de sa superficie sous forme de CAAF à la compagnie Produits Forestiers Donohue qui gère l'aire commune 2202. C'est cette même compagnie qui exploite 36% de la superficie forestière de toute la MRC. Cependant, selon les besoins en essences qu'elle rencontre, soit le bouleau, le tremble ou le résineux, la Donohue négocie l'exploitation de la forêt en sous-traitance à d'autres producteurs forestiers. Ainsi, Abitibi Consol, Panneaux Chambord et Charles Paul, seule entreprise possédée localement, exploitent aussi sur le territoire de Sainte-Hedwidge.

Avec la compagnie « Produits Forestiers Alliance », ces compagnies exploitent 94 % des terres publiques de toute la MRC. La forêt constitue la structure de base de l'économie mercéenne. C'est 2 200 emplois pour la MRC, incluant les activités d'extraction et de première transformation²⁰. S'ajoutent les emplois manufacturiers qui relèvent des activités forestières. Le ministère des Ressources naturelles évalue à

²⁰Source : Ministère des Ressources naturelles, bureau régional, par CHABOT, Marcel, ing. for. : "Portrait global, Journée d'information intitulée "La forêt source de développement, Alma, 1997.

76,3 %, le taux d'emplois manufacturiers de la MRC Domaine-du-Roy relié directement à la forêt. Le territoire de Sainte-Hedwidge ne compte aucune usine forestière, pas plus d'ailleurs que d'industrie d'envergure malgré l'omniprésence de la forêt. Sainte-Hedwidge procure à l'industrie forestière sa matière première et les bras pour l'extraire mais elle ne reçoit aucun avantage financier.

Les projets de "forêt habitée" : un effort de gestion locale

À la grandeur du Québec, plusieurs expériences sont en cours, qui visent à gérer les lots forestiers intramunicipaux ou TPI (terres publiques intramunicipales), de propriété municipale. Le Ministère des ressources naturelles révisé depuis quelques années sa politique de gestion de la forêt. L'approche préconisée encourage la gestion de la forêt pour que les travailleurs puissent demeurer et travailler au même endroit. Ce qui est encouragé, c'est la correspondance entre le milieu de vie et le milieu de travail. Les projets de forêt habitée favorisent une exploitation intégrée qui donne lieu à des travaux d'aménagement faunique et récréotouristique. La vente de bois est négociée, soit par l'intermédiaire du syndicat des producteurs de bois, soit entre la municipalité et la grande entreprise, au prix du marché. Ici, la négociation directe avec la grande entreprise fait en sorte que les petites municipalités se concurrencent entre elles.

Souvent, la gestion des lots intramunicipaux est insuffisante pour créer des emplois sur une période suffisante pour que les travailleurs puissent bénéficier de l'assurance-emploi. La municipalité peut alors négocier avec la grande entreprise la gestion en sous-traitance d'une partie de son CAAF. Indirectement, les choix opérés au plan local rejaillissent sur la grande entreprise et son image s'en trouve redorée. En effet,

la création d'emplois locaux, une approche de développement intégré et l'embauche de personnes en difficultés d'intégration sociale sont souvent rattachées au projet de forêt habitée. Outre cette préoccupation, il demeure que la grande entreprise en tire des avantages qui ne sont pas exprimés. Par exemple, les travaux sont effectués sur des terres souvent inaccessibles au type de machinerie que possède la grande entreprise. De plus, ces travaux seraient peu rentables pour la grande entreprise, les salaires offerts aux travailleurs sont bas, beaucoup plus bas que ceux des travailleurs syndiqués de la compagnie.

L'évolution des projets de forêt habitée

Sainte-Hedwidge ne dispose pas de lots intramunicipaux. Cependant, le conseil municipal, en collaboration avec la Corporation locale de développement de Sainte-Hedwidge, proposait un partenariat avec la Donohue. Cette orientation avait été émise lors d'un forum des citoyens tenu en avril 1993. Elle fut maintenue par la Corporation locale de développement dont le conseil d'administration est composé principalement de travailleurs forestiers.

Au printemps 1997, la municipalité négocie avec la Donohue l'attribution de 3 000 mètres cubes de travaux d'éclaircie commerciale et de 2 000 mètres cubes de CPRS (Coupe de protection de régénération des sols). Pour le milieu, l'objectif était clair: *"développer une expertise conjointe auprès de la grande entreprise et se positionner face aux enjeux à venir en matière de forêt habitée."*²¹ La gestion du projet fut octroyée à la Corporation locale de développement de Lac-Bouchette, municipalité au

²¹Corporation de développement de Lac-Bouchette, GAGNÉ, Louis, "Projet de coupe forestière: forêt

nord, qui disposait déjà d'une expertise sur son territoire. Ce projet a créé trois emplois sur une période de 24 semaines en plus d'embaucher un transporteur du milieu. L'année suivante, soit en 1998, la municipalité augmente le volume négocié à 5 000 mètres cubes pour un total de cinq emplois, soit quatre travailleurs forestiers et un transporteur. La gestion de cette seconde année d'opération est sous la

On le verra, la négociation des salaires, de même que l'administration du projet de "forêt habitée" a provoqué des heurts qui ont brisé des relations.

La ZEC la Lièvre : vocation récréo-forestière

Vers le sud-est, à 10 km du centre du village, on emprunte une voie de pénétration forestière pour se rendre à la ZEC La Lièvre ²². C'est là que se trouvent deux principaux lacs : le lac aux Iroquois et le lac Desmarais. Le villégiateur ou le chasseur-pêcheur s'y rend par la route forestière sur une distance de 17 km du centre du village. Ces chemins forestiers sont entretenus en partie par une association qui regroupe une centaine de villégiateurs, la SACERFS, et en partie, par les compagnies forestières, lorsque ces dernières exploitent la forêt. Sur le chemin de La lièvre, allant vers la ZEC, une bâtisse indique "Le club de motoneige Vison". C'est un relais de motoneigistes et le Club prend en charge la gestion de l'entretien des pistes de motoneige.

Plus loin, une bâtisse d'accueil annonce l'entrée de la ZEC. Juste avant la ligne d'entrée, une auberge est là, soit "L'auberge des chutes". Cette grosse maison de style québécois construite en planches surplombe la rivière Ouatchouaniche et offre

habitée", présenté à la corporation locale de Sainte-Hedwidge, novembre 1998, page 2.

un coup d'oeil unique sur la rivière, calme à cet endroit. Les revenus de l'auberge étant nettement insuffisants, les propriétaires, dont l'homme est aussi travailleur forestier et administrateur de la Corporation locale de développement, ont loué l'endroit temporairement, pour aller travailler dans l'Ouest canadien. L'homme, qui disposait d'un transporteur, a vendu sa machinerie à un travailleur forestier de l'endroit pour travailler sur le projet de "forêt habitée". Faute d'avoir trouvé un acheteur, les propriétaires ont loué l'auberge à un couple qui la gère (1999).

Le Club SACERFS qui, rappelons-le, gère la ZEC, regroupe les membres propriétaires de résidences d'été. Comme le territoire est de propriété publique, les terrains sont loués annuellement par le ministère des ressources naturelles. Un seul résident vit sur le territoire en permanence, à 13 km de l'entrée de la ZEC. Il est retraité. En entrant dans la bâtisse d'accueil de la ZEC, on aperçoit la photo des membres du conseil d'administration sur le mur à gauche, sous la forme d'un organigramme. Les noms sont indiqués sous la photo. La chercheuse reconnaît plusieurs résidents de la Ville de Roberval.

Le territoire de la ZEC compte aussi des "camps" de chasse et pêche, répartis ça et là, entre une multitude de petits plans d'eau. La récréation extensive, la chasse et la pêche, constituent les principales activités. Les résidences d'été ont l'allure de maisons cossues ou encore dénotent un souci d'harmonie avec les lieux, en bois rond. Une multitude de lacs est annoncée sur les panneaux indicateurs. Un sentier d'interprétation des Iroquois est indiqué à 8 km de l'entrée de la ZEC. Lorsqu'on y arrive, c'est maintenant un "sentier de la nature" qui est annoncé. Plusieurs

²²ZEC : Zone d'exploitation contrôlée, gérée par une corporation locale.

pancartes indiquent que le territoire est en plantation.

La vocation de villégiature

C'est autour de trois lacs que se regroupent 200 des 275 résidences d'été répertoriées sur le territoire de Sainte-Hedwidge (1997). Le lac Ross, que les habitants appellent le "lac Rond", regroupe environ 50 chalets. Ce dernier est localisé à 10 km à l'est du village. La route pour s'y rendre est sinueuse et le parcours est en "planche à laver" en certains endroits. Deux résidents y vivent à l'année et se déplacent pour leur travail à Roberval. Pour la seule année 1998, le rôle d'évaluation moyen pour les résidences estivales du lac Rond a cru de 20 %. L'allure des résidences secondaires en fait foi. Ce sont des résidences qui pourraient être utilisées annuellement, l'électricité s'y rend et le décor est fabuleux, la forêt environnante étant souvent aménagée par les propriétaires. S'ajoutent le lac aux Iroquois et le lac Desmarais, dans la ZEC, qui comptent environ 125 chalets. Les frais d'entretien des routes sont assumés par le Club "Belle nature", qui regroupe les villégiateurs du Lac Rond et par le Club SACERF pour la ZEC. Une part est entretenue par les compagnies forestières selon l'usage.

Des impacts sur le rôle d'évaluation

Le nombre des résidences d'été est passé de 221 à 275 entre 1987 et 1997, une hausse de 54 %. Plus révélatrice est l'augmentation du rôle d'évaluation des résidences d'été, qui atteint 257 % entre 1987 et 1997 (tableau 3).²³ Cela dépasse le

²³À partir de 1993, le mode d'évaluation des résidences a été modifié. Avant 1993, l'évaluation était fonction du prix de construction alors qu'après cette date, c'est le prix du marché qui prévalait comme mode d'évaluation. Il n'en demeure pas moins que la comparaison entre le résidentiel et les résidences

nombre de constructions résidentielles dont le rôle d'évaluation pour les immeubles comptant un logement (maison uni familiale), a cru de 112%.

Une étude réalisée par la MRC, pour la période de 1990 à 1994, confirme une tendance relative à la hausse de la valeur des résidences d'été pour toutes les municipalités de la MRC qui disposent de plans d'eau.²⁴ La croissance du nombre de résidences estivales dépasse celle du résidentiel, même si ces dernières ont connu une hausse appréciable de leur rôle d'évaluation.

saisonniers est possible puisque la même règle s'applique.

²⁴ MRC du Domaine-du-Roy, "La situation financière des municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy: un aspect important de la révision du schéma d'aménagement.", 1995.

Tableau 4
Valeur moyenne des résidences, terrains et bâtiments À Sainte-Hedwige (1997)

Résidentiel	Nombre	A Terrain	B Bâtiments	A + B Immeubles
Logement : 1	198	4 552 \$	40 618 \$	45 170 \$
Logement : 2	13	4 030 \$	44 684 \$	48 715 \$
Logement : 3	5	5 200 \$	47 220 \$	52 420 \$
Logement : 4	1	3 400 \$	76 800 \$	80 200 \$
Logement : 5	1	6 800 \$	80 200 \$	87 000 \$
Chalets	275	4 826 \$	17 640 \$	22 466 \$
Maisons mobiles	24	3 075 \$	32 579 \$	35 654 \$
Autres	31	5 851 \$	1 980 \$	7 831 \$
TOTAL	549	nsp	nsp	nsp

SOURCE: Sommaire du rôle d'évaluation foncière, Municipalité de Sainte-Hedwige, Dallaire, Laforte et associés, évaluateurs, 1998.

Tableau 5
Valeur moyenne des résidences, terrain et bâtiments à Sainte-Hedwige (1987)

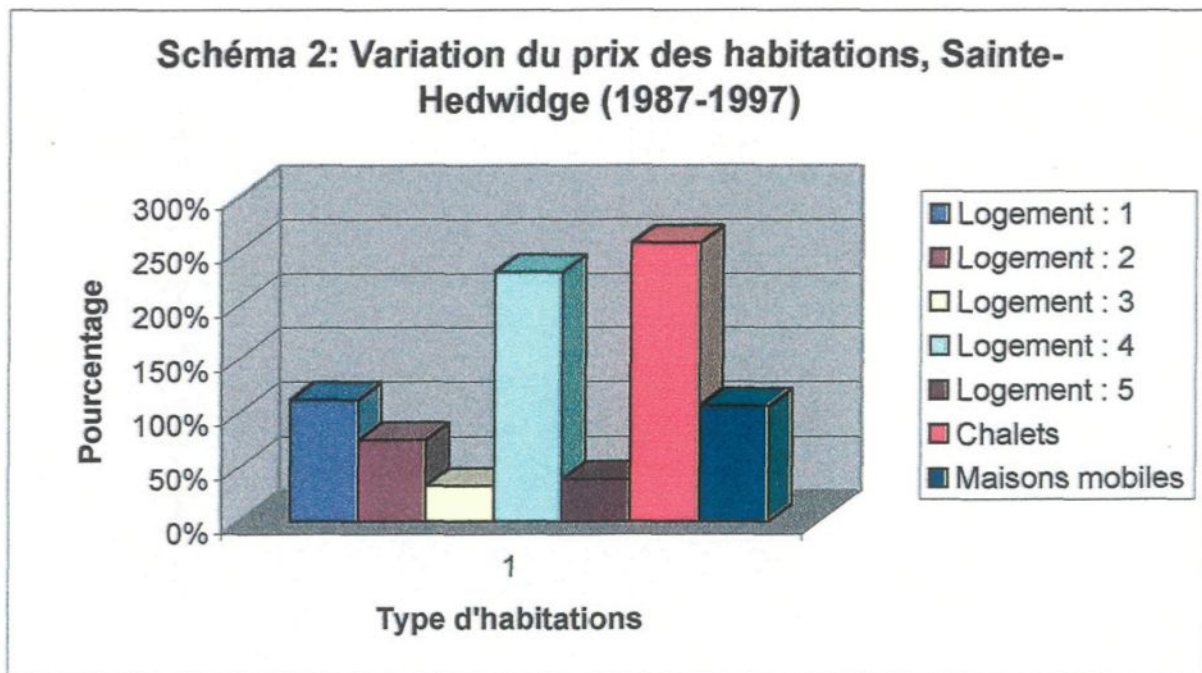
Résidentiel	Nombre	A Terrain	B Bâtiments	A + B Immeubles
Logement : 1	156	1 147 \$	20 164 \$	21 311 \$
Logement : 2	18	1 050 \$	26 772 \$	27 822 \$
Logement : 3	2	2 000 \$	37 450 \$	39 450 \$
Logement : 4	1	900 \$	23 400 \$	24 300 \$
Logement : 5	1	1 200 \$	58 900 \$	60 100 \$
Chalets	221	874 \$	5 414 \$	6 289 \$
Maisons mobiles	23	665 \$	17 073 \$	17 739 \$
TOTAL	449	nsp	nsp	nsp

SOURCE: Sommaire du rôle d'évaluation foncière, Corporation municipale de Sainte-Hedwige, Dallaire, Laforte et associés, évaluateurs, 1987.

Tableau 6
Variation de la valeur moyenne des résidences, terrains et bâtiments (1987-1997)
à Sainte-Hedwidge

Résidentiel	1987	1997	s (\$)	s (%)*
Logement : 1	21 311 \$	45 170 \$	+ 23 859 \$	+ 112 %
Logement : 2	27 822 \$	48 715 \$	+ 20 893 \$	+ 75,1 %
Logement : 3	39 450 \$	52 420 \$	+ 12 970 \$	+ 32,9 %
Logement : 4	24 300 \$	80 200 \$	+ 55 900 \$	+ 230 %
Logement : 5	60 100 \$	87 000 \$	+ 26 900 \$	+ 38,9 %
Chalets	6 289 \$	22 466 \$	+ 16 177 \$	+ 257 %
Maisons mobiles	17 739 \$	35 654 \$	18 915 \$	106,6 %

s (%) = $\frac{\text{Valeur 1997} - 1987}{\text{Valeur \$ 1987}}$



Le portrait géophysique montre que la vie se déroule à deux endroits : en forêt et dans l'agglomération du village. En forêt, tout se passe en période estivale et pendant l'automne. Dans l'agglomération du village, c'est la vie quotidienne des résidants qui y vivent à l'année, regroupés dans un rayon de quelques kilomètres. Il y a aussi les terres agricoles accessibles à celui qui vit là. Elles sont sous-utilisées. Plus loin, après le cimetière, c'est la forêt : ressource convoitée par plusieurs acteurs. La forêt est exploitée par la grande entreprise pour son bois, ensuite par les habitants pour les projets de forêt habitée. Les citadins et les villageois en retirent leurs loisirs avec la ZEC, lieu de chasse, de pêche et de plaisance. D'un côté, l'exploitation massive de la forêt, de l'autre, l'usage extensif récréotouristique : voilà deux vocations qui, tôt ou tard, se froteront l'une à l'autre.

2.2 SOUS LA LUNETTE DES STATISTIQUES

Nous avons dressé le profil socio-économique de Sainte-Hedwidge sur la base d'une analyse statistique que nous mettons en relation avec les données des autres municipalités de la MRC. Ces relations permettent de comprendre que l'état de santé de Sainte-Hedwidge n'est pas un fait isolé, bien au contraire, il est le résultat d'une dynamique qui trouve une explication dans les relations établies entre les municipalités comme entité administrative. Ainsi, un phénomène de dévitalisation atteint toutes les municipalités situées en contrefort. Les indices statistiques que nous dégageons sur plus de 20 ans montrent que des municipalités servent de réservoir pour d'autres, ou encore que la concurrence entre certaines profite à certaines.

Les indices statistiques retenus sont: la démographie, l'évolution de la population, le chômage, les revenus des ménages, de même que le niveau de scolarité. La principale limite de cette approche statistique tient à ce que les municipalités sont prises dans leur ensemble, les inégalités dans chaque municipalité s'en trouvant camouflées.

Il se dégage que les municipalités localisées en contrefort connaissent une dévitalisation sur plusieurs plans alors que celles qui ceinturent le Lac-Saint-Jean se portent mieux. Une municipalité urbaine est nettement en développement alors qu'une autre rencontre certains problèmes, mais pas sur tous les plans. La situation de Sainte-Hedwidge est cependant nuancée.

La MRC du Domaine-du-Roy

La MRC du Domaine-du-Roy compte 33 860 habitants, les municipalités urbaines de Roberval et de Saint-Félicien en contenant 66,3 % (1997). Pour sa part, Sainte-Hedwidge compte 3,8 % de la population de la MRC avec ses 863 habitants (tableau5).

Saint-Félicien et Roberval sont les deux agglomérations urbaines de la MRC. Saint-Félicien compte 10 797 habitants et Roberval 11 640. La première a connu une croissance de population de l'ordre de 53 % depuis 25 ans. Elle s'est dotée d'un Cégep, a vu s'y installer une compagnie forestière d'importance avec Produits forestiers Donohue, en plus d'un Centre écologique et elle est reconnue pour le développement de son Zoo dont l'approche est centrée sur la relation harmonieuse de l'animal avec la nature. Mentionnons seulement que la compagnie Donohue produit de la pâte et qu'en ce sens, l'extraction de la forêt ne laisse place à aucune

perspective sur le plan de la transformation. D'ailleurs, la MRC du Domaine-du-Roy ne dispose plus d'aucun CAAF disponible pour la transformation, étant tous sous entente avec le gouvernement québécois. Cela signifie donc que 91% du territoire est « réservé » aux fins de l'exploitation forestière.

Par ailleurs, Roberval est une ville de services caractérisée par la présence de son hôpital. Cela donne le ton aux emplois puisque 25 % d'entre eux sont dans le secteur de la santé et des services sociaux. Roberval présente un niveau de revenus moyen par ménage plus élevé que la moyenne provinciale. Cependant, son niveau d'endettement est élevé et ses infrastructures sont vieillissantes.

Entre Saint-Félicien et Roberval, il y a Saint-Prime, le village "coqueluche" de la MRC. Avec ses nombreux prix de beauté "Village fleuris" mais encore, avec les retombées qu'elle retire d'être celle qui est située *"entre les deux"*. Un développement résidentiel sur les abords du Lac-Saint-Jean, aux limites de Saint-Félicien, alliés à la faible taxation, et Saint-Prime devenait une municipalité prisée par les habitants des villes voisines. Ajouté à cela, une usine récente de transformation de panneaux de bois, Maboco, et un développement agricole reconnu mondialement grâce à son fromage Perron et la qualité supérieure de certaines fermes qui misent sur la génétique. Les terres agricoles sont productives et exploitées par des fermes familiales performantes.

Une dernière municipalité le long de la route régionale est au sud: Chambord. Elle regroupe deux industries majeures; Nutrinor (Lactel) et Panneaux Chambord. Comme sa consœur Saint-Prime avec MABOCO, Panneaux Chambord est une industrie de transformation du bois dont le démarrage est l'issue d'un partenariat

local, mis sur pied grâce à des intérêts financiers régionaux. Et, tout comme sa consœur, l'entreprise a été revendue faute de rentabilité, pour être rachetée par une grande entreprise. Les intérêts financiers et décisionnels ont ainsi glissé du local à l'échelle mondiale.

Outre les municipalités sises sur la route régionale, il y a les municipalités rurales en contrefort des Laurentides. Ce sont Sainte-Hedwidge, Saint-André, Saint-François-de-Sales, La Doré et Lac-Bouchette (Carte 1). Comme cela a été annoncé, ces dernières présentent des indices de dévitalisation.

Au plan démographique

Le bilan migratoire net informe sur les départs réels de population, c'est-à-dire les entrées moins les sorties sans égard aux naissances et décès. Prise dans son ensemble, la MRC du Domaine-du-Roy a connu un taux de départs net entre 1986 et 1996 de 5,2%. À Sainte-Hedwidge, ce bilan est négatif avec une perte nette de population de 16,7 % sur la même période (tableau 4). D'autres municipalités rurales, toutes en contrefort, ont connu un taux de départ élevé; La Doré avec 21,7 %, Saint-François-de-Sales avec 20,5 % et Lac-Bouchette avec 17,7 %. Quant aux municipalités qui ceignent le Lac-Saint-Jean, elles présentent également des soldes migratoires négatifs mais moins importants, soit entre -1,5% et -4,7 %.

L'évolution de la population

En 25 ans, soit de 1971 à 1996, la MRC du Domaine-du-Roy a connu une hausse de population de 12,5 % (tableau 5). Le nombre de naissances compense donc les pertes démographiques et davantage encore. Cette croissance, lorsqu'elle est

Tableau 8

Évolution de la population sur le territoire de la MRC
du Domaine-du-Roy de 1971 à 1991

Municipalités	Population totale						VAR % 71/ 96
	1971	1976	1981	1986	1991	1996	
Ste-Hedwidge	1107	996	902	929	870	863	-22,4
La Doré	2 058	1 911	1 880	1 851	1 668	1 624	-21,1
Saint-André	610	565	582	623	606	580	- 4,9
St-François de S.	840	803	831	827	832	717	- 14,6
Lac Bouchette	1 680	1 685	1 703	1 654	1 485	1 445	- 13,9
Mashteuiatsh	1 196	1 192	1 318	1 340	1 489	1 725	+ 44,2
Saint-Prime	2 350	2 266	2 522	2 499	2 522	2 685	+ 14,3
Saint-Méthode	1 074	979	979	1 102	1 048	*	*
Chambord	1 854	1 755	1 755	1 705	1 739	1 784	- 3,8
Munic. rurales	12769	1212	12472	12530	12259	11423	-10,5**
Roberval	10223	10529	11391	11448	11628	11640	+ 13,9
Saint-Félicien	7 102	7 289	9 058	9 324	9 340	1079	+ 52,0
Munic. urbaines	17325	17818	20449	20772	20968	22437	+ 29,5
Domaine du Roy	30094	29940	33023	33302	33227	33860	+ 12,5
Sag-Lac-St-Jean	265 642	268 973	285 284	285 457	286 159	286 649	+ 7,9
Prov. Québec	6027764	6234450	6438403	6532460	6895963	7138795	+ 18,4

SOURCE : Statistiques Canada, recensements 1971,-1976-1981-1991-1996.

* La hausse de population à Saint-Félicien s'explique par la fusion de Saint-Méthode en juin 1995.

** Cette donnée ne reflète pas la réalité du fait de la fusions Saint-Félicien et Saint-Méthode. Le taux de la variation aurait dû être de 1,9 % entre 1971 et 1996.

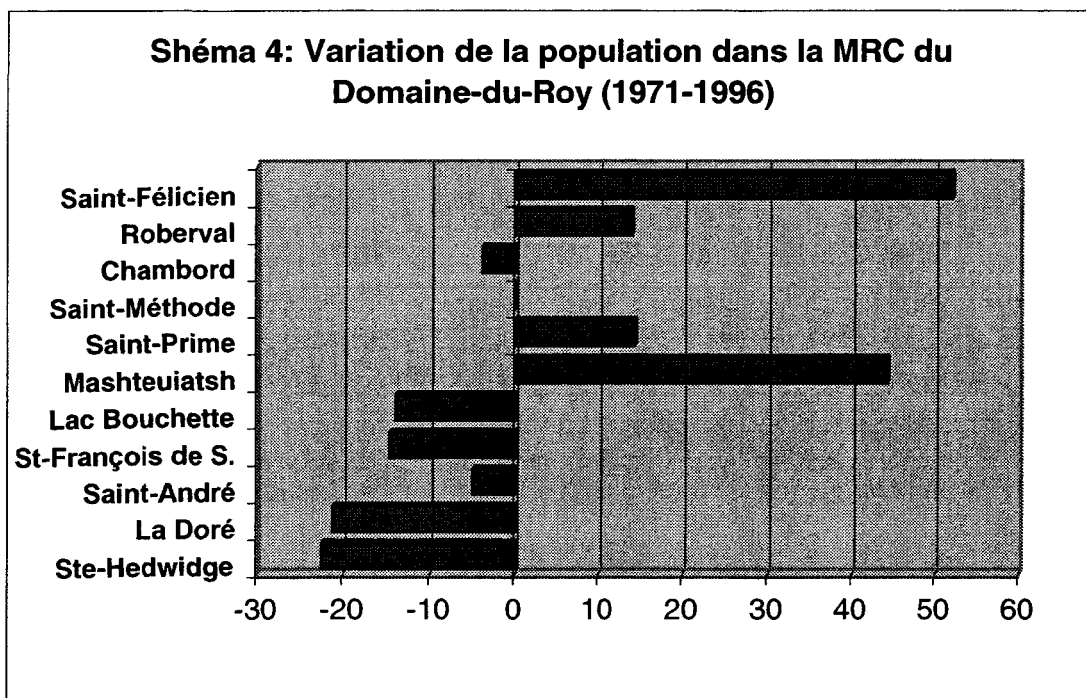


Tableau 9

Variation de la population de la MRC du Domaine-du-Roy
de 1971 À 1981 et de 1986 à 1996

Municipalités	VAR.(%) 1971-1981	VAR.(%) 1986-1996	VAR.(%) 1971-1996
Ste-Hedwidge	- 18,5	- 7,2	- 22,4
La Doré	- 8,6	- 12,5	- 21,1
Saint-André	- 4,6	- 7,0	- 4,9
St-François de S.	- 1,07	- 13,2	- 14,6
Lac Bouchette	- 1,4	- 12,9	- 13,9
Mashteuiatsh	+ 9,4	+ 26,9	+ 44,2
Saint-Prime	+ 7,3	+ 7,4	+ 14,3
Saint-Méthode	- 8,8	*	*
Chambord	- 5,3	+ 4,6	- 3,8
Munic. rurales	- 2,3	- 9,2 **	- 10,5 **
Roberval	+ 11,4	+ 1,7	+ 13,9
Saint-Félicien	+ 27,5	+ 15,8	+ 52,0
Munic. urbaines	+18,03	+ 8,0	+ 29,5
Domaine du Roy	+ 9,7	+ 1,7	+ 12,5
Sag-Lac-St-Jean	+ 7,4	+ 1,2	+ 7,9
Prov. de Québec	+ 6,8	+ 8,6	+ 18,4

SOURCE : Statistiques Canada, recensements 1971,-1976-1981-1991-1996.

* La fusion de Saint-Méthode et Saint-Félicien en juin 1995 contribue à accroître la population de Saint-Félicien et à affaiblir la section "municipalité rurale"

** Ce chiffre est surestimé puisqu'il manque environ 1100 habitants, cela étant dû à la fusion entre Saint-Félicien et Saint-Méthode. Le chiffre réel devrait être de - 0,41 % pour la variation entre 1986 et 1996 et de - 1,9 % pour la période entre 1971 et 1996.

Tableau 10

Évolution du taux de chômage de la population de la MRC du Domaine-du-Roy
De 1976 à 1996

Années Municipalités	1976 (%)	1981 (%)	1986 (%)	1991 (%)	1996 (%)
Sainte-Hedwidge	15,5	24,6	20,9	32,9	22,1
La Doré	18,9	9,4	18,1	26,5	21,7
Chambord	9,8	17,2	24,4	25,9	18,0
Saint-André	11,1	19,4	12,8	20,8	28,6
St-François-de-Sal.	7,3	8,7	30,5	45,3	25,8
Lac-Bouchette	16,2	21,8	30,4	30,1	32,3
Mashteuiatsh	27,9	26,4	35,7	36,4	31,4
Saint-Prime	5,9	15,6	15,5	13,4	11,4
Saint-Méthode	9,1	21,1	26,3	25,0	13,5
Munic. rurales	13,8	17,4	20,4	26,4	21,9
Roberval	7,5	12,8	15,9	14,8	10,9
Saint-Félicien	13,5	14,9	17,2	17,1	11,8
Munic.urbaines	9,4	13,7	16,5	15,8	11,4
Domaine-du-Roy	11,5	14,9	18,8	19,5	14,8
Région S-L-St-J.	11,2	17,0	19,5	15,5	15,3
Prov.Québec	7,6	10,9	13,0	12,1	11,8

SOURCE: Statistiques Canada, recensements de 1976-1981-1986-1991-1996

CARTE 3

**TAUX DE CHOMAGE
MUNICIPALITÉS DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY**

1996

Tableau 11
Répartition du revenu familial moyen
dans les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy (1991)

Tranches de revenus	Moins de 10 000 \$ (%)	10 000\$ à 19 999\$ (%)	20 000\$ à 29 999 \$ (%)	30 000\$ et plus (%)	Revenu moyen familial
Ste-Hedwidge	12,5	10,4	18,8	56,3	33 129 \$
Chambord	7,8	11,1	16,7	64,4	39 103 \$
St-André	11,8	14,7	17,6	55,9	37 319 \$
St-François...	4,9	14,6	17,1	63,4	37 731 \$
Lac-Bouchette	4,0	17,3	28,0	50,7	36 399 \$
Mashteuiatsh	4,3	31,9	26,1	37,7	29 435 \$
St-Prime	7,1	11,4	16,4	65,0	38 047 \$
St-Méthode	0,0	13,5	28,8	57,7	39 842 \$
La Doré	5,5	19,8	14,3	60,4	35 080 \$
Roberval	3,1	15,9	11,8	69,2	45 933
St-Félicien	5,2	11,8	13,5	69,6	42 986
MRC D.d.R	4,9	14,6	15,3	65,2	41 599 \$
Rég. S.L.St-J.	5,7	12,2	15,0	67,1	n/d
Québec	5,6	12,5	14,4	67,5	46 593 \$

SOURCE : Statistiques Canada, recensement 1991, compilation spéciale.

Tableau 12
Répartition du revenu familial moyen
Pour les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy (1996)

Tranches de revenus	Moins de 10 000 \$ (%)	10 000\$/ 19 999\$ (%)	20 000\$/ 29 999 \$ (%)	30 000\$/ et plus (%)	Revenu moyen familial (\$)
Ste-Hedwidge	6,1	12,2	12,2	73,5	43 003
Chambord	4,2	11,5	22,9	60,4	40 225
St-André	6,1	30,3	15,2	48,5	36 564
St-François...	0,0	17,5	15,0	67,5	42 117
Lac-Bouchette	10,1	11,4	19,0	59,5	36 653
Mashteuiatsh	12,9	24,7	16,5	48,2	31 568
St-Prime	3,4	13,8	15,9	66,2	43 514
St-Méthode	*	*	*	*	*
La Doré	0,0	18,5	17,4	62,0	39 460
Mun. Rurales	5,3	16,4	17,6	61,4	39 625
Roberval	5,6	12,7	11,3	70,5	49 632
Sat-Félicien	5,6	9,1	13,6	70,7	46 947
MRC D.D.R	5,5	11,0	12,4	70,6	45 746
Rég. S.L.St-J.	7,2	12,3	14,0	66,4	45 251
Prov. Québec	6,3	11,9	13,9	67,9	49 261

SOURCE : Statistiques Canada, recensement 1996, Compilation spéciale.

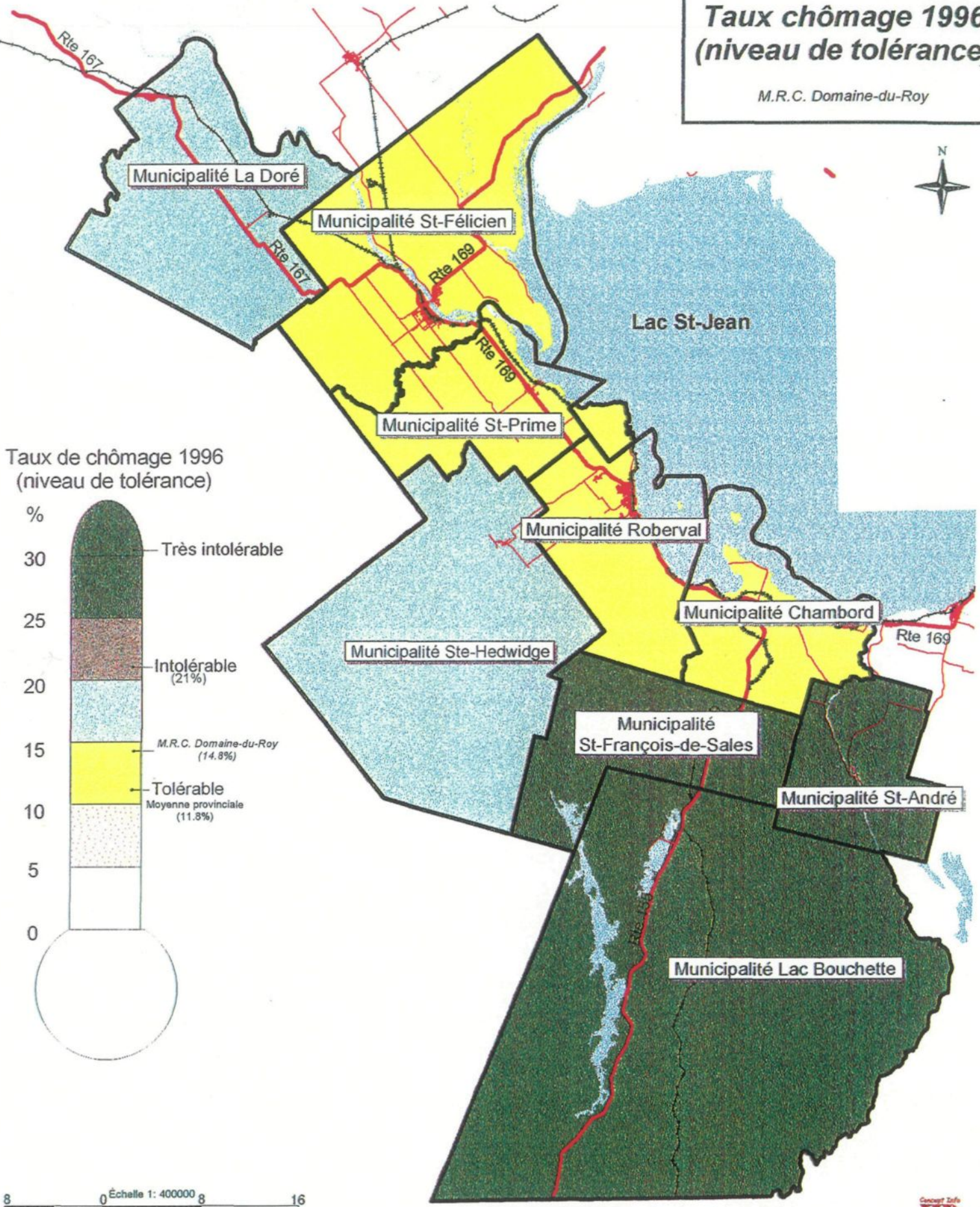
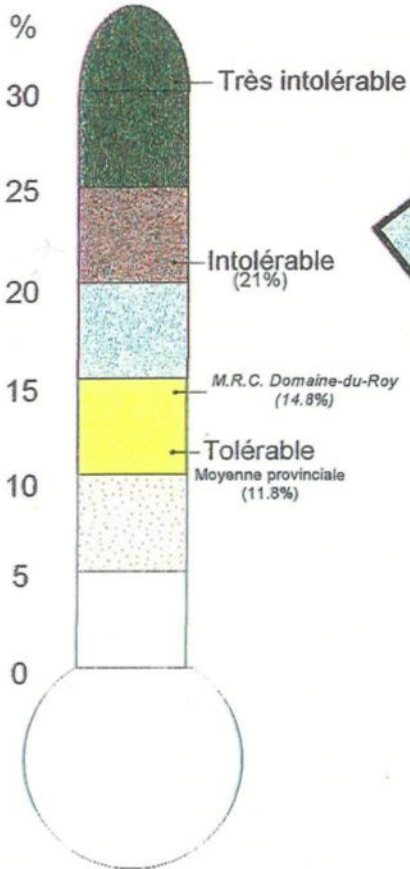
* La ville de Saint-Félicien et la municipalité de Saint-Méthode sont fusionnées depuis le 12 juin 1996. la nouvelle Ville de Saint-Félicien inclut maintenant le secteur de Saint-Méthode dans les données statistiques.

Taux chômage 1996 (niveau de tolérance)

M.R.C. Domaine-du-Roy



Taux de chômage 1996
(niveau de tolérance)



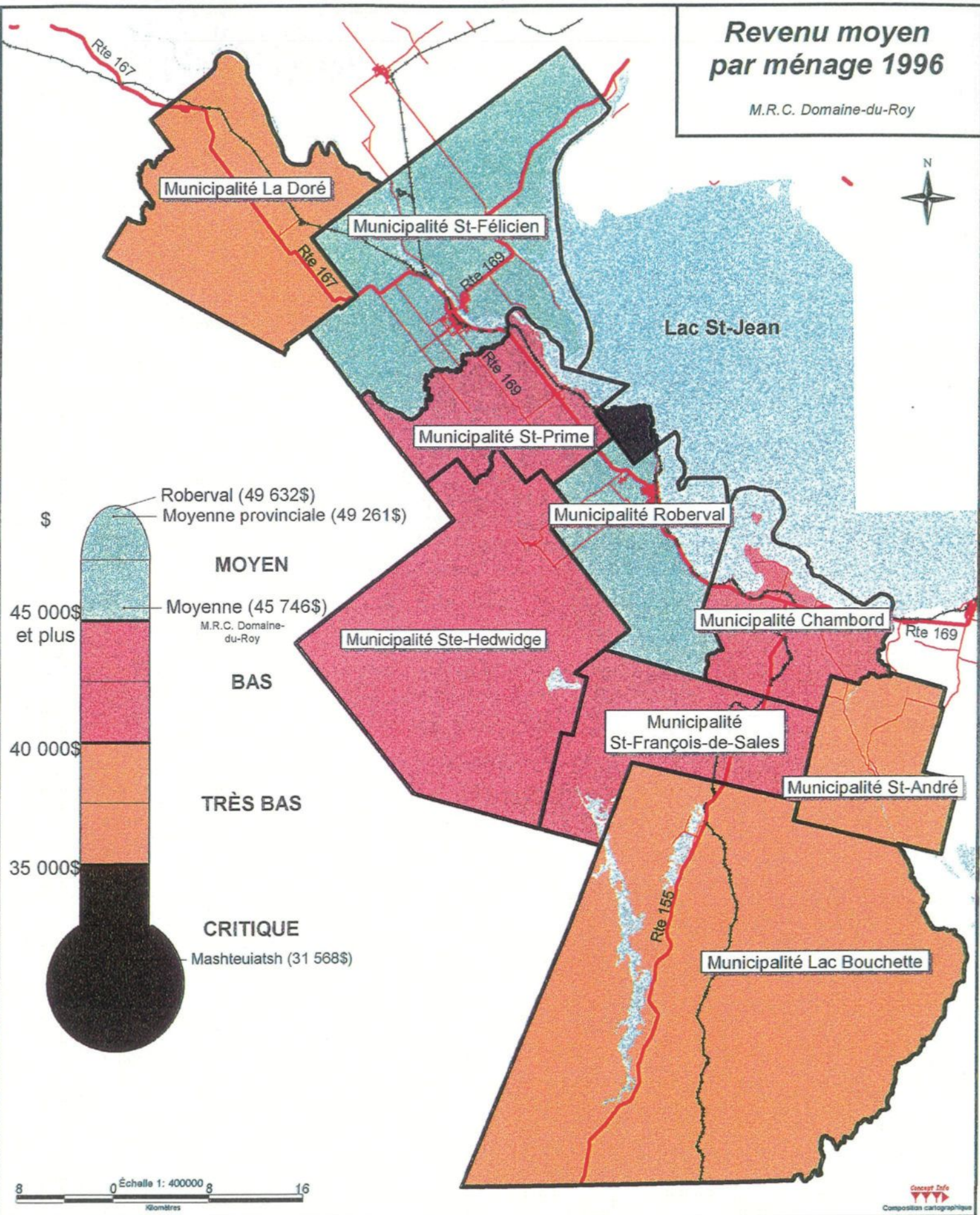
CARTE 4

**REVENU FAMILIAL MOYEN POUR LES MUNICIPALITÉS
DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY**

1996

Revenu moyen par ménage 1996

M.R.C. Domaine-du-Roy



8 0 Échelle 1: 400000 8 16
kilomètres

Tableau 13

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut taux de scolarité atteint (1991 et 1996) (%)

Municipalités	N'ayant pas atteint la 9 ^e année		9-13 années de scolarité		École de métiers		Études collégiales		Études Univers.	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Ste-Hedwidge	31,5	25,8	43,5	50,0	12,9	6,5	9,7	10,5	2,4	7,3
Chambord	22,6	18,6	39,8	45,4	9,2	5,4	19,5	18,6	8,0	11,8
St-André	18,6	29,5	40,7	44,3	16,3	3,4	18,6	13,6	3,5	11,4
St-François...	31,4	19,8	34,7	53,8	6,6	3,8	18,2	17,0	5,5	6,6
Lac-Bouchette	32,3	31,6	43,2	46,0	5,0	3,5	12,3	12,7	7,7	5,3
Mashteuiatsh	33,5	35,3	24,5	28,0	13,4	4,0	20,6	21,7	10,0	10,8
St-Prime	22,0	19,2	42,5	40,3	11,3	7,9	17,5	20,6	6,7	12,0
St-Méthode	17,2	*	37,2	*	16,6	*	13,8	*	15,2	*
La Doré	31,5	23,1	41,6	52,9	13,0	6,6	10,1	14,0	2,9	2,9
Mun. Rurales	26,7	24,6	38,6	43,7	11,1	5,6	15,8	17,2	7,4	8,9
Roberval	19,6	17,5	39,2	39,2	7,8	7,1	19,8	21,8	13,7	14,4
Saint-Félicien	20,8	19,9	38,8	37,6	9,3	6,7	13,6	21,8	12,5	14,0
Mun. urbaines	20,1	18,6	39,0	38,4	8,5	6,9	19,2	21,8	13,2	14,2
MRC Domaine-du-Roy	22,6	20,6	38,9	40,2	9,4	6,5	18,0	20,3	11,1	12,4
Région Sag.Lac St-Jean	19,2	17,3	37,4	37,5	10,3	7,8	20,5	23,2	12,7	14,2
Québec	20,0		35,8		5,7		20,3		18,1	

SOURCE : Statistiques Canada, recensement 1991, 1996, Compilation spéciale.

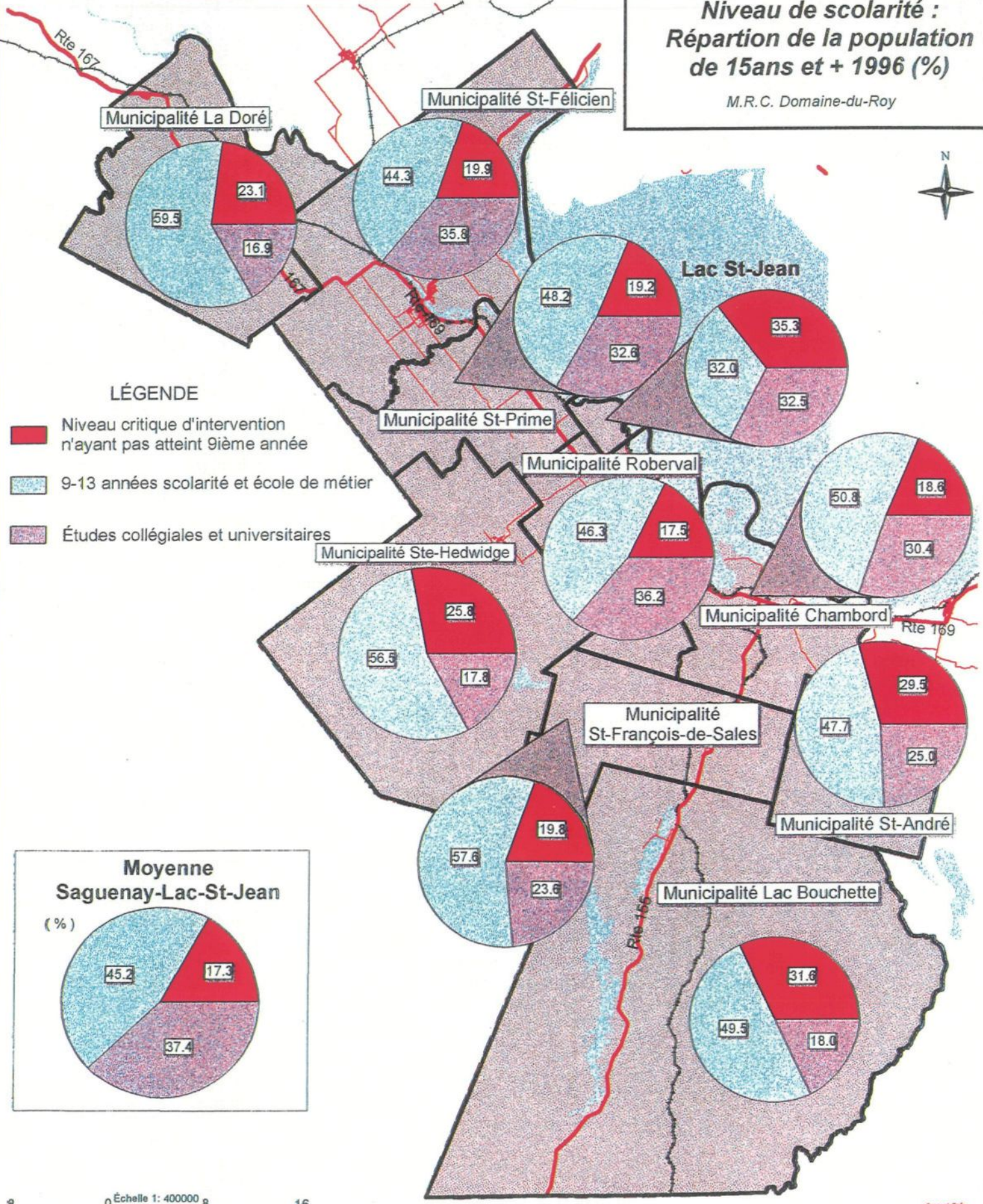
CARTE 5

**RÉPARTITION DU NIVEAU DE SCOLARITÉ POUR LES
MUNICIPALITÉS DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY**

1996

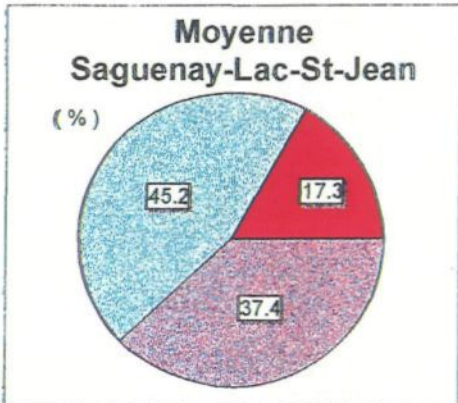
Niveau de scolarité : Répartition de la population de 15ans et + 1996 (%)

M.R.C. Domaine-du-Roy



LÉGENDE

- Niveau critique d'intervention n'ayant pas atteint 9ième année
- 9-13 années scolarité et école de métier
- Études collégiales et universitaires



8 0 Échelle 1: 400000 8 16
Kilomètres

2.3 LE PROFIL FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ

Nous avons procédé à une analyse de la fiscalité municipale à Sainte-Hedwidge. Pour comprendre ce qui justifie notre démarche, nous expliquons succinctement comment une municipalité procède pour fixer le niveau d'évaluation et les impacts sur le développement du milieu.

La richesse foncière uniformisée: le fondement de la fiscalité municipale

Toute municipalité se base sur un budget prévisionnel pour assumer les fonctions qui lui sont dévolues; entretien des routes, des infrastructures, maintien des services, investissements nouveaux sur les plans résidentiel ou industriel, développement de projets, etc. Pour combler ses dépenses, la municipalité prélève une taxe municipale qui se doit d'être proportionnelle à l'évaluation de sa richesse foncière. C'est-à-dire que le taux de taxation d'une municipalité est établi en divisant le montant du budget prévisionnel, excluant les subventions à recevoir, par la richesse foncière uniformisée. Ce qui donne le taux de taxation à prélever.

À la base, le taux de taxation prélevé est le même pour tous les secteurs: résidentiel, industriel, commercial ou agricole. Cependant, pour le secteur commercial, industriel et agricole, des taxes supplémentaires s'ajoutent, par exemple la taxe sur les immeubles non-résidentiels. Une municipalité qui dispose d'une richesse foncière élevée peut donc prélever davantage de revenus, ou si l'on préfère, évaluer un budget plus élevé. On comprend que les résidents et les entreprises préféreront s'établir là où le taux de taxation est le plus bas et non pas là où la richesse foncière est plus basse. Car une richesse foncière élevée enrichit à la fois l'individu et la

municipalité alors qu'un taux de taxation élevé appauvrit les ménages et entrepreneurs.

La présence de "citoyens corporatifs" d'importance dans une municipalité influence indirectement la charge assumée par le secteur résidentiel, c'est-à-dire par les ménages. L'assiette des revenus étant égale, la part prélevée sur le résidentiel diminue si celle de l'industrie augmente. Par exemple, la présence d'une industrie d'importance contribue à remplir les coffres de la municipalité du fait d'une évaluation foncière élevée et des taxes afférentes. Ainsi, la municipalité peut attirer de nouveaux ménages en misant sur le faible taux de taxation et le haut niveau de son développement, ce qui est planifié dans les budgets. Inversement, lorsqu'une municipalité a peu d'entreprises, d'industries ou d'exploitations agricoles d'importance, c'est le secteur résidentiel qui risque d'assumer la plus large part de la contribution fiscale pour maintenir les services et entretenir les infrastructures en place.

Nous avons alors comparé la répartition du fardeau fiscal de Sainte-Hedwidge avec celle des 334 municipalités de même taille au Québec. La fiscalité municipale nous apprend quelle est la contribution des résidents en rapport aux agents économiques et la marge de manœuvre dispose la municipalité dans son développement économique . Ce bref portrait permet d'identifier la provenance des revenus municipaux et la répartition de la charge fiscale.

La présente analyse fait ressortir comment la faiblesse de la richesse foncière à Sainte-Hedwidge affecte le taux d'effort fiscal et influence le taux d'endettement. De

plus, l'analyse de la répartition de l'assiette fiscale montre que la faiblesse de la richesse foncière agricole et industrielle fait en sorte d'élever la part fiscale assumée par les ménages. S'ajoutent les conséquences du contexte politique, soit le pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les municipalités qui ont amoindri les revenus et obligé à certains choix. Le choix a consisté à maintenir un niveau faible de taxation, affectant du même coup les services à la population. Finalement, Sainte-Hedwidge dispose d'un avantage comparé incontestable avec sa municipalité voisine : son niveau de taxation est deux fois moindre mais si on le compare avec des municipalités du même acabit du Québec, le taux de taxation y est beaucoup plus élevé.

La richesse foncière à Sainte-Hedwidge

Sainte-Hedwidge possède une richesse foncière uniformisée totalisant 19 373 673 \$ en 1997

Le secteur résidentiel compte 52,9% de la richesse foncière totale. Le taux moyen²⁶ est de 46,5% dans une municipalité de même taille au Québec²⁷ La part de la richesse foncière résidentielle est donc très élevée à Sainte-Hedwidge en comparaison avec une municipalité de taille semblable.

La richesse uniformisée agricole totalise 306 826 \$, soit 1,59 % de la richesse foncière totale. Or, la richesse foncière agricole d'une municipalité de taille

²⁶Par "municipalité de même taille", nous entendons la moyenne des 334 municipalités du Québec qui ont entre 500 et 1000 habitants. Nous nous référons souvent à ces données, compte tenu que l'élément de comparaison est le plus pertinent.

comparable au Québec atteint 18,10 %. Les municipalités comparables du Québec appuient donc une partie de leur développement sur l'agriculture. La richesse foncière agricole à Sainte-Hedwidge est donc très faible et si elle n'est pas compensée autrement, une portion supplémentaire de l'assiette fiscale sera prélevée chez d'autres agents.

La richesse foncière industrielle et commerciale de Sainte-Hedwidge est de 1608198\$, soit 8,3 % du total. Ce taux est légèrement moindre que les municipalités comparables du Québec, lequel représente 9,64 %.

Pour terminer, Sainte-Hedwidge compte 3,8 % de la population de la MRC du Domaine-du-Roy alors que sa richesse foncière uniformisée représente seulement 1,26 %.

Ce qui particularise Sainte-Hedwidge, en comparaison avec d'autres municipalités de même taille, c'est l'écart important de sa richesse foncière agricole. La conséquence se fait sentir sur la contribution des ménages qui endossent cette faiblesse. Cela signale la sous-exploitation des terres agricoles à Sainte-Hedwidge ou encore la nécessité de trouver un créneau de développement pour diversifier la source des revenus.

Une charge fiscale résidentielle élevée

L'indice d'effort fiscal demandé aux contribuables, en regard d'une médiane de 100 au plan provincial, atteint 135²⁸ à Sainte-Hedwidge. Si l'on compare à la moyenne

²⁷Profil financier, édition 1998, Direction des finances municipales.

provinciale pour les municipalités comparables, cela signifie un effort fiscal du secteur résidentiel à Sainte-Hedwidge plus élevé pour un montant variant entre 50 \$ et 100 \$ par ménage de 1995 à 1997.

Aucune industrie liée à la ressource forestière n'est présente sur le territoire de Sainte-Hedwidge. Ces entreprises existent chez les municipalités voisines, notamment à Saint-Félicien avec Produits forestiers Donohue, à Chambord avec Panneaux Chambord et à Saint-Prime avec Maboco, propriété de Produits forestiers Donohue. Ces trois municipalités sont aussi celles qui connaissent les meilleurs palmarès sur les plans de leur développement social et économique.

Sources des revenus de la municipalité

Outre la contribution des ménages et des entreprises du milieu, des revenus municipaux proviennent d'autres sources soit; les paiements tenant lieu de taxes, les "TGE" (Taxes sur télécommunications, gaz, électricité), les transferts pour l'entretien des routes ainsi que la péréquation. On observe que la contribution fiscale demandée à la population locale s'accroît d'une année à l'autre alors que les revenus provenant d'une instance supra-locale diminuent. En effet, la part des recettes de source locale représente 52% en 1995 et augmente à 56,2% en 1997 (tableau). La réforme municipale opérée en 1991 n'est pas étrangère à cette situation. Les sources de revenus sont en décroissance mais aussi, elles sont de moins en moins diversifiées.

²⁸Profil financier, édition 1998, Direction des finances municipales.

Les conséquences du pacte fiscal entre le gouvernement central et les municipalités

La réforme sur la fiscalité municipale opérée en 1991 est un facteur qui explique la hausse progressive de la contribution locale observée à Sainte-Hedwidge. La loi 45, qui a instauré un nouveau partage fiscal entre le gouvernement et les municipalités, a modifié les champs de taxation, défavorisant les municipalités rurales.²⁹ Une étude des impacts financiers de la réforme fiscale réalisée par la MRC du Domaine-du-Roy démontre que la MRC, dans son ensemble, était favorisée par un nouveau pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les municipalités, avec un gain total annuel de 74664 \$. Cependant, ces retombées positives favorisaient uniquement trois (3) municipalités soit; Saint-Félicien avec un gain annuel de 1 192867\$, Chambord qui ajoute 41 634 \$ à son budget et Roberval qui obtient 866 331 \$ additionnel. Toutes les autres municipalités rurales étaient perdantes, dont Sainte-Hedwidge avec une perte évaluée à 37 482 \$ par année.

Hausse des dépenses et charges fiscales stables : une baisse dans les services

Le transfert de la voirie à la municipalité de Sainte-Hedwidge équivaut à l'entretien de 29,67 km additionnels de route³⁰. Ce facteur pourrait expliquer la hausse des dépenses de 57 \$ per capita observée de 1992 à 1993 (tableau 16). Parallèlement,

²⁹La loi 45, entrée en vigueur le 20 juin 1991, visait à transférer aux municipalités un montant de 477,5M\$ en échange de nouveaux champs fiscaux devant générer 545,7M\$.²⁹ Or, les champs de taxation affectés ont touché surtout les milieux ruraux. On pense à la voirie locale, à la tarification des services policiers, aux modifications relatives aux compensations tenant lieu de taxes et à la fin de l'aide au financement des MRC. Les nouvelles sources de revenus étaient plus favorables aux municipalités urbaines : ajout pour le transport en commun, taxes au secteur industriel et commercial, taxe sur le stationnement, hausse des droits sur les mutations immobilières.

³⁰Il s'agit de deux (2) classes de route dite "Local-2" qui comprend les routes de villégiature pour les résidents permanents et "Local-3" qui comprend les chemins de villégiature non-habité, c.à.d. des résidents saisonniers. SOURCE : Ministère des Transports du Québec, Denis Boily, d.g.par intérim de

les charges fiscales sont demeurées stables pour cette période. Cela suggère que le niveau de services a baissé pour absorber le coût des transferts opérés par la réforme de la fiscalité municipale effective à partir de 1992 par le gouvernement provincial. Cette situation n'est pas unique à Sainte-Hedwidge, mais correspond au comportement des municipalités rurales de 500 à 1000 habitants. Toutefois, comme la charge fiscale de Sainte-Hedwidge est déjà supérieure à celle des municipalités de même taille, sa marge de manoeuvre est réduite.

L'endettement diminue

Le niveau d'endettement à Sainte-Hedwidge est passé de 169 079 \$ en 1995 à 61152\$ en 1997 (tableau 15), une baisse significative. Per capita, la dette en chiffres absolus représente 71 \$, ce qui est en dessous du niveau moyen d'endettement d'une municipalité de taille comparable au Québec qui est de 310 \$ per capita. Cependant, le service de la dette à Sainte-Hedwidge représente 13,96 % de sa richesse foncière. Comparativement, pour les municipalités de même taille au Québec, le service de la dette représente 6,57 %, en regard de leur richesse foncière.

Puisque les dépenses per capita ont cru entre 1991 et 1997 et que les charges fiscales sont demeurées stables, il est à suggérer que la baisse de l'endettement coïncide avec des emprunts qui ont pris fin à Sainte-Hedwidge. D'un autre côté, cela peut signifier un manque d'investissements dans les infrastructures et les projets de développement. La faiblesse de la richesse foncière risque alors de perdurer.

Les dépenses municipales

Les dépenses per capita ont cru d'environ 100 \$ entre 1991 et 1997 alors que la charge fiscale s'est maintenue (tableau 16). Eu égard à la richesse foncière uniformisée, le ratio des dépenses apparaît deux fois plus élevé qu'il ne l'est pour une municipalité de taille comparable au Québec, se situant à 2,72 % comparé à 1.01 %. Cependant, en chiffre absolu, le niveau de dépense est plus faible que la moyenne des 334 municipalités entre 500 et 1000 habitants. En 1997, la moyenne des dépenses à Sainte-Hedwidge se situe à 610 \$ alors qu'elle est de 650 \$ pour une population de taille comparable.

En résumé, il ressort que la faiblesse de la richesse foncière uniformisée affecte les indices de santé financière de la municipalité de Sainte-Hedwidge. Une solution réside alors dans les efforts pour accroître la richesse foncière agricole. Ainsi, l'effort fiscal à Sainte-Hedwidge est plus élevé que la moyenne d'une municipalité comparable au Québec. De même, pour le taux d'endettement, malgré un chiffre absolu plus bas que la moyenne provinciale.

Au centre apparaît la faiblesse de la richesse foncière agricole. La faiblesse au plan industriel et commercial complète le tableau. De plus, le pacte fiscal intervenu entre le gouvernement du Québec et les municipalités a alourdi la charge des municipalités rurales. La hausse des dépenses est cependant accompagnée d'une stabilité sur le plan des charges fiscales aux ménages, contribuant à abaisser le niveau de services.

Pour le moment, le choix du conseil municipal a consisté à maintenir un niveau bas de taxation plutôt que de miser sur les services à la population ou d'investir sur le

développement local.

Le potentiel agricole à Saint-Hedwidge est nettement sous-exploité. De nouvelles activités de production rehausseraient le paysage et permettraient d'accroître sa richesse foncière. Les vocations agricoles rurales, de villégiature et récréotouristique se marient bien. S'ajoute un potentiel de diversification forestière et faunique, via les projets de forêt habitée gérés localement.

Même si les charges fiscales à Saint-Hedwidge sont supérieures à celles d'une municipalité comparable du Québec, elles sont quand même un facteur d'attraction pour les ménages de la municipalité voisine, soit Roberval. En comparaison. Sainte-Hedwidge dispose d'un avantage avec une taxe moyenne municipale en deçà de 638\$ pour l'année 1997, soit presque le double pour qui vit à Roberval.

À moins que la municipalité ne fasse des pieds et des mains pour attirer la grande entreprise, laquelle exploitera la matière ligneuse abondante, la vocation agricole, récréotouristique et de villégiature représente une alternative qui a l'avantage de valoriser les ressources naturelles dont les intérêts sont locaux.

Tableau 14

Données financières : Sainte-Hedwidge (1997)

TOTAL RICHESSE FONCIERE UNIFORMISÉE	19 373 673 \$
Résidentiel unifamilial	10 251 222 \$
Industriel et commercial	1 608 198 \$
Agriculture unififormisé	308 826\$
RECETTES TOTALES	570 892 \$
Recettes de taxes	320 617 \$
Services rendus aux organismes municipaux	15 540 \$
Débiteurs taxes municipales	27 455 \$
Surplus accumulé	277 106 \$
Réserves	11 711 \$

SOURCE : Profil financier édition 1998, Ministère des Affaires municipales.

Tableau 15

Profil financier, municipalité de Sainte-Hedwidge
1995, 1996, 1997

	1995	1996	1997
Endettement total, long terme	169 079 \$	118 747 \$	61 152 \$
Dépenses			
Services de dette à charges munic.	72 017 \$	69 202 \$	73 466 \$
Recettes totales	561 217 \$	550 445 \$	570 892 \$
Recettes de taxes	294 288 \$	298 578 \$	320 617 \$
Surplus accumulé (déficit)	302 425 \$	322 716 \$	277 106 \$
Réserves	39 486 \$	54 904 \$	111 711 \$
Richesse foncière uniformisée			
TOTAL	1 582 146 \$	1 754 416 \$	1 937 673 \$
Résidentielle	8 363 576 \$	9 132 032 \$	10 251 222 \$
Industries et commerces	1 733 472 \$	1 870 176 \$	1 608 198 \$
Agriculture	272 168 \$	308 000 \$	308 826 \$

SOURCE: Profil financier, Ministère des Affaires municipales, direction des finances municipales.
éditions 1996, 1997, 1998.

Tableau 16

Niveau d'endettement net à long terme, charges fiscales et dépenses moyennes (Per capita) Sainte-Hedwidge (1991 À 1997)

Années	Endettement long terme	Charges fiscales	Dépenses (per capita).
1991	360 \$	727 \$	517 \$
1992	338 \$	667 \$	512 \$
1993	295 \$	675 \$	569 \$
1994	240 \$	679 \$	583 \$
1995	187 \$	697 \$	546 \$
1996	694 \$	544 \$	694 \$
1997	71 \$	723 \$	610 \$

SOURCE: Ministère des affaires municipales, Direction des finances municipales, "Évolution des critères financiers des municipalités locales - période de 1991 à 1997. Sainte-Hedwidge, Domaine-du-Roy.

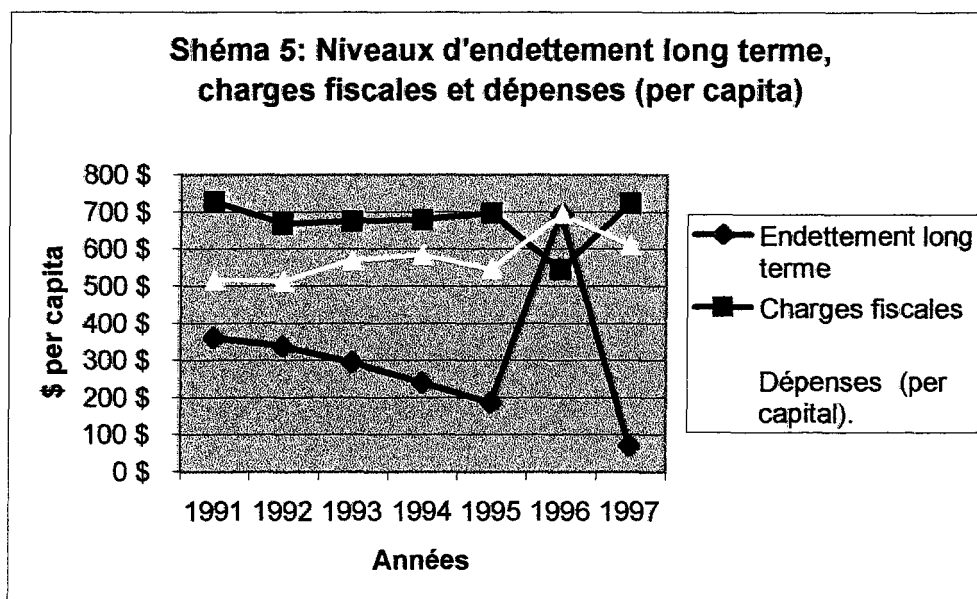


Tableau 17

Comparaisons : 1995-1996-1997
Endettement, dépenses et charges fiscales moyennes (per capita)

	Endettement	Dépenses	Charges fiscales
1995	187 \$	546 \$	708 \$
Sainte-Hedwidge	261 \$	585 \$	605 \$
Classe de pop. 500-1000 h	1 062 \$	818 \$	1 344 \$
MRC Domaine-du-Roy	531 \$	626 \$	851 \$
Munic. 5000 hab. et moins	1 520 \$	1 126 \$	1 720 \$
1996	132 \$	544 \$	749 \$
Sainte-Hedwidge	280 \$	604 \$	654 \$
Classe de pop. 500-1000 h	1 069 \$	850 \$	1 369 \$
MRC Domaine-du-Roy	550 \$	645 \$	907 \$
Munic. 5000 hab. et moins	1 514	1 115 \$	1 739 \$
1997	71 \$	610 \$	750 \$
Sainte-Hedwidge	310 \$	650 \$	699 \$
Classe de pop. 500-1000 h	996 \$	904 \$	1 388 \$
MRC Domaine-du-Roy	601 \$	704 \$	948 \$
Munic. 5000 hab. et moins	1 542 \$	1 162 \$	1 771 \$

SOURCE: Ministère des Affaires municipales, Direction des finances municipales, Profil financier, éd. 1998, 1997, 1996. Sainte-Hedwidge, Le Domaine-du-Roy.

2.4 LES POTENTIELS HUMAINS

L'objectif de cette section est de décrire le village sous l'aspect des potentiels humains, ce que nous faisons par deux voies. La première relève du domaine de l'économie formelle. Nous avons répertorié tous les emplois formels, ceux qui participent à la production marchande c'est-à-dire qui sont rémunérés. La démarche permet de qualifier la nature des potentiels humains des habitants. Même si elle ne constitue que la pointe de l'iceberg du potentiel collectif d'une municipalité, la nature des emplois informe sur les ressources humaines en place. En ce sens, la présente analyse, qui se fonde sur la répartition des 325 travailleurs par secteurs d'activités et sur celle des statuts socioprofessionnels, est un premier pas pour comprendre la composition du potentiel du milieu.

Le deuxième angle déborde l'économie formelle et n'est pas évalué en monnaie même si elle crée des activités de production sociale et économique. Elle vise à cerner la vie sociale à Sainte-Hedwidge et les bases qui la constituent. Les activités de production informelles non marchandes contribuent à créer une dynamique sociale particulière pour lui donner un sens, tout en enrichissant le milieu. Nous voulons savoir de quoi est faite la vie communautaire. La question est abordée sans avoir la prétention d'approfondir toutes les composantes de la vie sociale car effectuer cette tâche en profondeur donnerait lieu à un travail qui outrepasserait la présente recherche.

Plus simplement, nous délimitons certaines composantes de la vie communautaire à Sainte-Hedwidge par le biais d'une analyse du journal local paru sur deux années, soit 1995 à février 1998. Ce dernier permet de dégager ce qui est important pour la

communauté, soit les valeurs qui guident la vie communautaire.

Les potentiels humains formels: travailleurs et entreprises

Cette partie permet de comprendre de les travailleurs vivent, la nature de leur travail , les secteurs d'activités qui dominant. L'analyse porte aussi sur les emplois locaux et les entreprises de la place, soit ceux qui travaillent et résident à Sainte-Hedwidge. Nous traitons aussi des travailleurs qui doivent quitter leur lieu de résidence pour chercher un revenu. Comment cela, nous serons en mesure de savoir, non pas s'il y a du monde au village, le jour, le soir et la semaine, mais bien qui est au village ? Pour l'instant, disons seulement que 63,2% des hommes et 85,7 % des femmes ont un travail rémunéré à l'extérieur du village. Ce dont il est question ici, ce sont la nature des emplois locaux et extérieurs ainsi que les secteurs d'activités qu'ils couvrent. Mettre à jour la répartition des catégories socio-professionnelles permet de mieux cerner les forces des gens en place, leur niveau de diversification, les ressources humaines en place.

Une municipalité de travailleurs forestiers

Le secteur manufacturier occupe 32,3 % de la population active de Sainte-Hedwidge. Ministère des ressources naturelles indique que 76,3% des emplois du secteur manufacturier de la MRC du Domaine-du-Roy sont directement associé à la présence de l'industrie forestière³¹. Si on applique cette moyenne à Sainte-Hedwidge, on obtient 24,6 % des emplois manufacturiers à Saint-Hedwidge qui dépendent de la

³¹SIMARD, Serge, économiste, Ministère des Ressources naturelles, Direction du développement industriel, Service de l'évaluation de la demande, août 1994.

présence de l'industrie forestière³². Si on ajoute à cela 9,2 % de travailleurs forestiers, c'est 33,8% des travailleurs qui sont rattachés à l'exploitation forestière. Cela représente 110 travailleurs sur 325, soit plus du tiers des travailleurs à Sainte-Hedwidge qui dépendent de l'industrie forestière. Ce sont des emplois traditionnellement masculins. De fait, la proportion d'hommes qui disposent d'un travail rémunéré à Sainte-Hedwidge est de 70,4 % alors que celle chez les femmes, elle est seulement de 29,6%. Le taux chez les femmes est faible en regard de l'ensemble de la MRC, lequel oscille entre 35 et 50%.

Même si Sainte-Hedwidge est entourée de forêt, la majorité des travailleurs travaillent en dehors de la municipalité, soit 63,2% des hommes. Or, le journal local informe que plusieurs d'entre eux quittent pendant la semaine et reviennent la fin de semaine à ce point que les réunions se déroulent les fins de semaine. De plus, il est à supposer que cette absence des hommes sur une base saisonnière laisse aux femmes une charge familiale plus lourde, ce qui peut expliquer le faible taux de femmes qui occupent le marché du travail rémunéré. On sait cependant que chez les travailleurs rémunérés, 87,5 % se déplacent à l'extérieur de leur municipalité, ce qui accroît le niveau de difficulté à travailler.

L'enseignement, la vente, le travail de bureau: le travail à l'extérieur

Pour mieux qualifier la nature des emplois des résidents de Sainte-Hedwidge, nous avons consulté la répartition des statuts socioprofessionnels. Plusieurs des travailleurs sont des enseignants, avec 15,1 % des emplois. Cela représente près de

49 personnes, ce qui est nettement supérieur à ce que requiert l'école du village avec ses huit enseignants, peut-être douze avec les occasionnels. De la même façon, un taux équivalent se retrouve dans les ventes et services. Or, Roberval regroupe plusieurs commerces, institutions d'enseignements en plus d'un hôpital et du CLSC. S'ajoute le personnel de bureau qui atteint 12,1 %. Ces trois (3) catégories de travailleurs -enseignement, vente, services et personnel de bureau- totalisent 42,3% des catégories socioprofessionnelles.

Les entreprises locales

Sainte-Hedwige compte vingt entreprises du secteur public et privé pour un total de 54 emplois locaux, soit 16,6 % des travailleurs rémunérés. On compte 11 entreprises privées qui totalisent 32 emplois. Outre plusieurs entreprises d'exploitation forestière majoritairement inactives, les entreprises en place sont essentielles à la vie d'un village: garage, épicerie, taverne, transport scolaire, etc. S'ajoutent quelques services spécialisés dont les propriétaires, issus du milieu, ont choisi d'y installer leur entreprise. L'orthésiste en est une illustration. De la même façon, les entreprises publiques sur le territoire offrent des services de base: les services postaux, le presbytère, l'école, la Municipalité. Quant à la Corporation locale de développement, elle a peine à maintenir une permanence mais le conseil d'administration est actif, comme c'est le cas des nombreux organismes sociaux et les clubs.

³²Nous avons compté 32,3 % de 325, ce qui totalise 105 emplois, pour ensuite en extraire 76,3 %, soit 80 travailleurs, ou 24,7 % sur le total de la population active.

Dans l'ombre des statistiques

L'analyse du travail formel confirme la prédominance du travail forestier à Sainte-Hedwidge. Majoritairement, les hommes quitteraient le village en semaine pour travailler en forêt et ne revenir que les fins de semaine. Par contre, l'activité forestière occupe les travailleurs sur une base saisonnière, ce qui explique le taux élevé de chômage et les bas niveaux de revenus.

La répartition des statuts socioprofessionnels révèle qu'une importante part des travailleurs oeuvrent dans les services: vente, commerce, enseignement, travail de bureau. Un croisement avec les emplois locaux montre qu'il s'agit, pour une bonne part, d'emplois localisés à Roberval. Dans ce cas, il s'agirait davantage d'emplois féminins puisque les femmes qui ont un emploi rémunéré se déplacent à l'extérieur de leur municipalité en grande proportion. Au centre de la construction de la vie communautaire à Sainte-Hedwidge, il y a les femmes présentes au village pendant le jour et la semaine, celles qui sont majoritaires et qui demeurent dans l'ombre des statistiques.

Tableau 18

Répartition de la population active par secteur d'activité (N=325) 1996

Agriculture et services connexes	3,1 %
Exploitation forestière et services forestiers	9,2 %
Manufacturier	32,3 %
Construction	3,1 %
Transport et entreposage	4,6 %
Commerce de gros	4,6 %
Commerce de détail	4,6 %
Intermédiaires financiers et assurances	10,8 %
Services gouvernementaux	3,1 %
Services d'enseignement	7,7 %
Soins de santé et services sociaux	3,1 %
Hébergement et restauration	3,1 %
Autres industries de services	7,7 %
Sans objet	3,1 %

SOURCE : Statistiques Canada, 1996.

Tableau 19

Répartition des statuts socioprofessionnels à Sainte-Hedwidge (1996)

Gestion-cadre-direction	6 %
Professionnel en gestion des affaires et en finances	3 %
Secrétaires	4,5 %
Personnel de bureau	12,1 %
Personnel technique lié aux sciences naturelles	3 %
Enseignante(s)	15,1 %
Vente et services	15,1 %
Mécaniciens machines fixes - opérateurs réseaux électriques - électriciens	3 %
Mécaniciens- mécaniciennes	4,5 %
Conducteurs - équipements lourds	4,5 %
Conducteurs - matériel de transport	3 %
Professions propres à l'agriculture	3 %
Professions propres à l'exploitation forestière	9 %
Personnel élémentaire de la production primaire	3 %
Surveillants dans la fabrication	4,5 %
Conducteurs (trices) de machines dans la fabrication	6 %
Monteurs dans la fabrication	3 %
Manoeuvres dans la fabrication et services d'utilité publique	6 %

SOURCE : Statistiques Canada, 1996.

Tableau 20

Entreprises et emplois locaux à Sainte-Hedwidge (1998)

Secteur d'activités	Nombre d'entreprises		Nbre total d'emplois
	Inactives	Actives	
PRIVÉ			
Ferme d'élevage de bovins		1	1
Exploitation forestière	6	2	4
Machinerie, scierie, façonnage du bois	1	0	0
Atelier d'usinage	1	0	0
Camionnage	2	1	2
Transport scolaire	1	0	0
Bureau architecte	1	0	0
Orthésiste-prothèses		1	6
Entretien des routes et des ponts	1	1	2
Épicerie		1	3
Garages	1	1	8
Hôtel - auberge		1	2
Taverne - bars- boîte de nuit		1	3
Salon de beauté		1	1
SOUS-TOTAL	14	11	32
PUBLIC			
Presbytère		1	1
Clubs sportifs et loisirs		3	3
Enseignement élémentaire		1	8
Services postaux		1	2
Corporation locale de développement		1	1
Municipalité		1	2
Caisse Populaire		1	5
SOUS-TOTAL	0	9	22
TOTAL	14	20	54

SOURCE : Société de développement Lac-Saint-Jean Ouest, février 1998.

Le journal local : un véhicule pour décrire la vie communautaire

Le portrait suivant est réalisé par le truchement du journal local "*L'informateur*". Les éditions du journal local sur une période de deux ans ont été lues et relues, soit de décembre 1995 à février 1998. À partir de janvier 1998, le journal faisait peau neuve pour devenir "Le villageois".

Le choix de ce véhicule s'explique. Le journal local est une production collective qui reflète une dynamique et permet de délimiter la vie sociale. Les préoccupations et les valeurs dominantes du milieu ressortent. Plus encore, il éclaire sur les habitudes et les comportements admis par la communauté. La récurrence de certaines informations révèle la trame de fond de la vie à Sainte-Hedwidge. C'est la forme qui délimite les coutumes, les comportements qui n'ont pas à être dits, des façons de faire jugés "normales". Également, les traits et les valeurs qui donnent sens à la vie collective des gens de Sainte-Hedwidge ressortent de ce journal local. Le journal local est accessible à tous-tes. Il ne laisse personne indifférent, et bien souvent, chacun connaît les "dessous" non révélés des faits présentés. C'est, en quelque sorte, le journal intime de la communauté.

La limite de ce choix tient à ce que ses utilisateurs, ceux qui s'impliquent dans leur milieu, sont reconnus par leurs pairs. L'implication permet l'intégration au milieu et le journal reflète cette réalité. Inversement, cela signifie donc que les groupes ou individus en marge de leur communauté n'y sont pas visibles. En regard de l'objectif qui consiste à délimiter la vie sociale et à saisir ses composantes, l'analyse du journal local est un intermédiaire pertinent. Cependant, les informations transmises ont fait

l'objet d'un traitement par leurs auteurs et les groupes qui les supportent. Il s'est passé quelque chose avant que l'information ne soit rendue publique. Ce n'est donc pas de l'information brute. C'est aussi une limite. Finalement, l'absence d'informations est tout aussi révélatrice que ce qui est écrit.

Le contexte

Le journal local a une histoire et celle-ci s'insère aussi dans la vie communautaire du village. En décembre 1995, le journal *L'informateur* reprend ses activités après un arrêt de plusieurs mois. Cette reprise coïncide avec l'arrivée d'un nouveau conseil municipal élu à l'automne 1995. Le manque de financement, semble t-il, était à l'origine de cet arrêt. La mise en contexte, qui prévalait au retour de la parution du journal *L'Informateur*, est importante en ce sens qu'une orientation se dégage du contenu, laquelle est rattachée à la reprise des activités du journal local. Voici ce contexte.

En 1992, la population de Sainte-Hedwidge est appelée à se questionner sur son avenir collectif. À ce titre, le CADC ³³ de la MRC du Domaine-du-Roy est un déclencheur puisqu'un intervenant propose au conseil municipal de s'associer à une action de mobilisation, appuyée en cela, d'une ressource spécialisée. Le conseil municipal de Sainte-Hedwidge donne son accord et amorce une démarche. En ce sens, un bilan socio-économique de la municipalité est présenté lors d'une soirée de mise en situation. Le portrait de Sainte-Hedwidge, comme celui des municipalités rurales en général, est sombre. Le chômage est élevé, les revenus moyens à faibles,

³³CADC : Créés en 1989, les comités d'aide au développement des collectivités sont issus d'un

les taux de scolarité bas et les pertes de population sont importantes. Cette "prise de conscience" est suivie d'un mini-sommet socio-économique au moment duquel la population définit un plan d'action et des priorités d'avenir. Le suivi donne lieu à la création d'un nouvel organisme; la Corporation locale de développement de Sainte-Hedwidge. Les membres de la Corporation débutent leur travail.

Rapidement, les dirigeants font face à un manque de ressources financières pour avancer les projets et à l'essoufflement des bénévoles. Les demandes répétées auprès du conseil municipal pour une permanence pour avancer les dossiers de développement sont lettre morte. Le reproche est adressé au conseil municipal de ne pas vouloir appuyer le développement. En 1994, l'opposition entre deux visions s'intensifie. Un Forum des citoyens et un Forum des jeunes sont alors organisés et sont tenu en avril 1995. Un plan d'action est dressé collectivement, qui identifie alors dix priorités et 48 projets. Malgré ces activités, le maire en place demeure fermé, alléguant que ce n'est pas le rôle d'une municipalité d'appuyer le développement, ce que dénie les membres de la Corporation locale de développement. Et de fait, les élections municipales suivantes donneront raison aux membres pro-développement puisque le maire élu est alors le président de la Corporation locale de développement. Pour ce qui est du journal *L'Informateur*, il faisait l'objet d'une promesse du nouveau maire élu à l'effet qu'il serait réactivé suite à son élection.

S'en suivirent plusieurs rencontres entre des intervenants locaux autour de problématiques "ignorées" jusque là par l'ancien conseil municipal: la survie de l'école, la modernisation des locaux du centre communautaire, l'informatisation de la

municipalité et de la bibliothèque de même que le soutien à la Corporation locale de développement. Le journal *L'Informateur* devenait par le fait même un outil de sensibilisation et de développement en même temps qu'un véhicule d'une partie du travail municipal. Le Journal demeura néanmoins sous le contrôle de la population locale et des différents groupes communautaires, malgré qu'une certaine couleur s'en dégage. C'est ce que nous verrons.

Cette courte histoire laisse en sourdine les débats et les déchirements qui sous-tendent l'opposition entre deux visions du développement. Qu'il suffise de retenir ici que le nouveau conseil municipal annonce alors un tournant dans la façon d'envisager l'avenir de la municipalité. Soulignons l'importance du leadership d'une personne active dans le développement sur l'issue de cette portion d'histoire.

Et le journal "*L'Informateur*" reprend ses activités à l'automne 1995, le journal local prenant d'autant plus d'importance qu'il était devenu un enjeu pour le village.

Nous voyons donc comment le conseil municipal se présente par le biais du journal, de même que le rôle des groupes communautaires, la vision sur les jeunes, les valeurs qui ressortent. Comme la vie sociale repose sur le bénévolat et l'implication, cette dimension y est très valorisée. Il se dégage aussi que certaines organisations maintiennent la vie communautaire alors que d'autres orientent plutôt le changement.

S'ajoutent les événements locaux qui sont enchâssés dans la vie de la communauté et qui font partie du patrimoine : les fêtes et les festivals.

La vie municipale

La page frontispice de *L'Informateur* est la même sur deux années de publication. La

devise de la municipalité et ses armoiries apparaissent : "*Au coeur de nos ressources, ensemble pour mieux grandir*". Les ressources ont été abordées et c'est de cet "*ensemble*" dont il est question ici.

Deux chroniques sont présentées sur une base régulière. La première fait état des activités du conseil municipal et la seconde présente le rapport de la Corporation locale de développement de Sainte-Hedwidge.

En première page du journal local : "*La vie municipale*". La chronique traite des activités du conseil municipal. On y trouve chaque résolution détaillée, chaque dépense et chaque projet en cours. Le salaire du brigadier scolaire voté à 80 \$ par semaine, un don de 50 \$ à l'Age d'Or, le nom du soumissionnaire "de la place" qui obtient le contrat de déneigement, l'achat d'un volume de 40 \$ avec le titre, la commandite de 200 \$ pour le vin d'honneur du Carnaval de Sainte-Hedwidge, etc. S'ajoutent les projets de développement et leur avancement: Projet "Eau-claire", le développement domiciliaire, l'amélioration du réseau routier, etc.

Suivent des explications sur le contexte politique et ses impacts sur Sainte-Hedwidge.

La municipalité de Sainte-Hedwidge, lieu de taxation le plus près des citoyens et des citoyennes, est peu ou pas consulté lors de décisions majeures, pourtant elle doit se conformer aux contraintes que les instances politiques supérieures lui imposent. ("L'Informateur", décembre 1996)

Plusieurs exemples illustrent des prises de position claire en regard d'instances supra-locales qui restreignent le pouvoir d'action local. Ainsi, il est écrit dans le journal *L'Informateur* que les transferts de responsabilités aux municipalités signifient des pertes de 29 000 \$ par année pour Sainte-Hedwidge, que la création d'un Centre local de développement, mur à mur, imposé par le provincial au niveau de la MRC, se

traduit par une perte de démocratie puisqu'il n'est pas imputable sur le plan politique, que la fusion des trois commissions scolaires comporte des dangers pour l'école du village, que la bureaucratisation contribue à éloigner le citoyen des pouvoirs décisionnels. S'ajoute la question des fusions municipales qui s'appuient sur des études réalisées par le ministère des Affaires municipales, lequel serait parti pris en faveur des fusions.

Avec les prises de position, suivent les résolutions qui expriment le mécontentement, à transmettre aux instances concernées : conseil des commissaires, députés, etc. De même, à intervalles réguliers, les conseillers municipaux émettent un rapport sur les activités des comités dont ils ont la charge. La tâche de chacun des conseillers est précisée.

Le développement local

Suit le rapport de la Corporation locale de développement. Des projets sont en route: le guide patrimonial, un dépliant pour faire connaître Sainte-Hedwidge, le guide touristique, le projet "forêt habitée", celui sur la vitalisation des terres agricoles. Des événements et des rencontres sont planifiés. Des organismes-ressources, à l'échelle de la MRC ou au niveau régional, sont invités. Ce sont le Carrefour Jeunesse-emploi, la Coopérative de développement régional, le représentant "Épillet", une corporation locale d'une municipalité voisine venue témoigner d'un projet. Un seul service est publicisé: le soutien à l'organisation de bingos. Un appel continu est lancé au bénévolat. Finalement, les acheteurs de publicité sont sollicités pour maintenir le journal.

Des rapports financiers à la vue de toutes et de tous

Les rapports financiers occupent une place de choix. Qu'il s'agisse d'organismes communautaires, de la Corporation locale de développement, de la municipalité, de la Fabrique, de la Coop de cablodistribution, du Club Coureur des bois, du Comité de la Saint-Jean, des cueillettes de fonds pour les causes humanitaires, etc., tout est révélé en détail, revenus et dépenses.

Ce qui étonne de ces rapports financiers, c'est l'importance des revenus générés par les bingos. Plusieurs organisations en dépendent. Par exemple, en 1996, 40 % des revenus de la Fabrique provient des bingos, soit 57 541 \$ sur un revenu total de 145000 \$. La réfection de l'église est la tâche normale d'un "*bon chrétien*", ce qui justifie que la Fabrique ait l'exclusivité de la répartition des bingos entre les organisations du milieu. C'est le prêtre qui signe les articles même s'il ne demeure plus à Sainte-Hedwidge, étant partagé entre deux paroisses. Ainsi, la Fabrique semble disposer d'une mainmise sur les bingos tenus au village. Ainsi, dans l'édition d'octobre-novembre 1996, il est écrit: "*la Fabrique consent à céder six (6) bingos au financement du Défi*", festival qui connaissait alors des difficultés majeures.

Sur une période d'une année à Sainte-Hedwidge, les bingos génèrent environ 100 000\$ si l'on tient compte de toutes les organisations qui en font leur mode de financement. Plusieurs événements en dépendent: le Défi du Lac-Saint-Jean, la Saint-Jean-Baptiste, le Carnaval d'hiver. De même, la continuité de plusieurs clubs, associations et groupes communautaires s'appuie sur les bingos, en plus de la Fabrique.

L'analyse sur la fiscalité municipale révèle que, parallèlement à l'augmentation des dépenses, les charges fiscales aux contribuables sont demeurées stables. Or, cela a atteint nécessairement le niveau des services. Alors que les recettes de taxes municipales en 1996 sont de 298 578\$, les bingos génèrent à eux seuls un montant approximatif de 100 000 \$. Voilà une façon de gérer les services qui fait partie des *us et coutumes* du milieu. Dans un tel contexte, le seul service publicisé par la Corporation locale de développement a été le soutien pour l'organisation de bingos pour la levée de fonds des organismes. La Corporation n'a reçu aucune demande en ce sens en deux années. Assurément, les membres des organisations savent comment faire pour organiser les bingos.

Finalement, un article paru dans l'édition de février-mars 1996, insiste pour rendre plus équitable la répartition des revenus des bingos:

Nous voudrions voir s'établir de nouvelles solidarités entre les organismes afin d'instituer un partage équitable des sources de financement. "(L'Informateur, février-mars, 1996)

Ce comportement collectif, qui consiste à asseoir le fonctionnement d'organismes et d'événements sur la tenue de bingos, contraste avec la prise en charge collective promue par une approche de développement. Ainsi, le choix du conseil municipal de maintenir la charge fiscale des contribuables au même niveau, malgré les hausses dans les dépenses, n'équivaut pas obligatoirement à une perte de services. La population souscrirait à une taxe volontaire fondée sur les services dispensés par les organismes qui en ont la charge. De là l'importance de présenter les états financiers et le détail des dépenses, qui donne toute légitimité à l'organisation qui est financée par le biais de la participation aux bingos.

Enfin, la Corporation locale de développement propose une définition du développement d'où se dégagent les conditions de prise en charge collective. L'article indique des facteurs de développement qui sont les suivants: rendre efficace les compétences et les réseaux d'entraide, planifier et mettre en commun des idées, se situer dans une approche globale, utiliser les compétences en place, se valoriser, s'engager comme partenaires, être cohérent et rigoureux, etc. (juillet-août 1997). Cette définition laisse en sourdine les moyens de financement du développement.

Un appel à l'implication qui s'accompagne d'une reconnaissance

Les Assemblées générales annuelles sont légions. La Corporation locale de développement, les clubs et les associations, les organismes communautaires ne manquent pas d'interpeller la participation des citoyens. Toutes ces assemblées se déroulent le dimanche après-midi. Le début des préparatifs des forums, colloques et rencontres diverses est annoncé et on invite à l'implication pour la préparation.

En contrepartie, le bénévole ne passe pas inaperçu à Sainte-Hedwige. Chaque nom est inscrit dans le journal local de façon à être visible; les membres des conseils d'administration et des comités, les organisateurs de festivals et d'activités, les gagnants de concours. Quelques fois, on ajoute une photo, ce qui est rare compte tenu du budget réduit qui ne permet pas une haute qualité d'impression. Le Conseil municipal jeunesse ainsi que le médecin (1 jour/semaine) ont eu cet honneur. La venue du médecin résulte de quatre années de démarches et représente une réussite pour le milieu. De plus, un jeune ayant vécu des problèmes de santé s'est vu encouragé à quelques reprises. Sont également identifiés, ceux qui partent, ceux qui

les remplacent et ceux qui reviennent. Même, le nom des duchesses du Carnaval d'hiver paraît, accompagné du nom de leur père, ...*la fille de ...*

Les félicitations abondent. Ainsi, les organisateurs de festivals et d'événements reçoivent des félicitations, les jeunes du Club 4-H pour leurs corvées environnementales le long de la rivière, les professeurs de l'école lors de la semaine de l'enseignement, les naissances, les mariages, les jubilés, les méritas de l'école, les vendeurs de billets LOTO-DÉFI, les jeunes d'expo-sciences, les gagnants des compétitions de tae kwon do, etc.

Une seule organisation ne met pas en évidence les individus qui la compose: c'est la Fabrique. En effet, les communiqués de la Fabrique sont émis par le CPP (Conseil pastoral paroissial) au nom du prêtre qui appose sa signature. Pourtant, nous le rappelons, le prêtre ne vit plus à Sainte-Hedwidge.

Si certaines personnes participent de façon informelle à la construction de la vie communautaire, le journal local est un véhicule qui formalise cette implication et reconnaît chacun et chacune.

L'image du village

À Sainte-Hedwidge, il est très important de projeter une image positive du village. Ainsi, un prix méritas a été décerné au maire lors de la soirée "Reconnaissance des acteurs du développement local de la MRC du Domaine-du-Roy" en octobre 1996. Une page entière en fait mention et exprime la fierté face à une telle ressource "*sans laquelle la Corporation locale de développement n'existerait pas*". La nomination

d'une résidente de Sainte-Hedwidge sur le conseil d'administration de l'hôpital est spécifiée, l'exposition d'un sculpteur local au musée de Péribonka, la présentation des mémoires d'une aînée, etc.. Il y a aussi le "*bon comportement*" des jeunes du Club 4-H lors de leur sortie à Lac-Bouchette dans le cadre d'un camp de survie d'hiver. Et l'auteur de mentionner : "*nous nous sommes fait dire que nos jeunes sont bien élevés*".

Pour terminer, une chronique sur l'histoire de Sainte-Hedwidge paraît à quelques reprises et un appel est adressé aux aîné(e)s à participer à la confection du guide patrimonial.

Somme toute, la vie sociale est délimitée par la place qu'occupe le conseil municipal et son bras exécutant, la Corporation de développement local. Les organismes sociaux et communautaires desservent la municipalité en services et maintiennent un dynamisme qui repose sur le bénévolat. Et pour cause, cette implication est reconnue et valorisée, sauf peut-être pour les membres de la pastorale.

Ceux qui assurent la continuité de la vie communautaire

Des organismes soutiennent la vie communautaire alors que d'autres contribuent à intégrer de nouvelles attitudes qui se traduisent dans des projets plus innovateurs. Dans les deux cas, ces organismes véhiculent des valeurs acceptées collectivement, sur lesquelles sont fondés les comportements. D'un côté, il apparaît que les jeunes représentent une valeur fondamentale et d'un autre, la continuité des fêtes et festivals, considérés par la population comme un patrimoine collectif, occupe une place centrale.

Sainte-Hedwidge compte 27 organismes sociaux et communautaires. De ceux-là, neuf sont associés aux activités de la pastorale³⁴. Outre la Fabrique, peu d'informations reflètent la présence de ces organismes et des activités pastorales dans le journal local.

Exception faite du bilan financier, l'information émise par le CPP fait appel au sens des responsabilités du "*bon chrétien*" pour qu'il paie la capitation. De plus, on insiste sur un problème jugé d'envergure, soit la consommation de drogue. Le ton est celui-ci :

Il y a un sérieux problème à Sainte-Hedwidge. Tout le monde le connaît, tout le monde en parle, tout le monde pense que c'est chez le voisin, tout le monde se sent impuissant et tout le monde voudrait savoir comment y faire face. Ce problème c'est la drogue....(L'Informateur, janvier-février 1997)

D'autres organismes gèrent les activités de la vie courante; pompiers volontaires, O.M.H., services d'accueil, bibliothèque municipale et le comité d'école. Les informations utiles sont mentionnées: les heures d'ouverture, les personnes en charge de chaque comité ou de certaines activités, les précautions à prendre en vue de la prochaine saison, etc.

Il y a aussi les organismes qui s'adressent à une catégorie de personnes et qui allient activités sociales et causes humanitaires. Ce sont l'Age d'Or, l'AFÉAS, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, la fondation Entr'Aid, les Visons (Club de motoneige). La présence de ces associations et organismes se traduit par la tenue

³⁴Ce sont : Chrétiens d'aujourd'hui, Co-Éducation de la Foi, Comité de confirmation, Comité de Liturgie, comité Pastorale du Baptême, Comité Pastorale du Baptême, Comité Pastorale des Malades, la Fabrique de Sainte-Hedwidge et la Chorale.

envisagée par périodes de dix ans, est irrégulière. La population de la MRC a cru en moindre importance dans les dix dernières années, soit entre 1986 et 1996, pour n'atteindre que 1,7 % (tableau 6)

Sainte-Hedwidge a connu une évolution différente des municipalités en contreforts qui ont subi davantage de pertes de population dans la deuxième période, soit entre 1986 et 1996 (tableau 6). Sainte-Hedwidge présente une baisse de population de 22,4 % en 25 ans. Cependant, la diminution passe de 18,5 % entre 1971 et 1981, à 7,2 % entre 1986 et 1996 (tableaux 5 et 6).

Saint-Félicien et Roberval ont vu leur population croître de façon plus importante que la moyenne de la MRC, avec des hausses respectives de 52 % et de 13,9 % entre 1971 et 1996. La population des municipalités qui ceinturent le Lac-Saint-Jean croît légèrement. Saint-Prime, « la coqueluche », a connu une hausse de sa population de 14,3% alors que Chambord présente une légère baisse de 3,8 %, entre 1971 et 1981, pertes qui se sont résorbées entre 1986 et 1996, avec une hausse de 4,6%. Les municipalités en contrefort connaissent des baisse de population variant de 13,9 5 à 22,4 % en 25 ans (tableau 5).

Le chômage

Sur une période de vingt (20) ans, les taux de chômage à Sainte-Hedwidge dépassent la moyenne de la MRC (tableau 7). À certaines périodes, comme en 1981 et en 1991, le chômage dépasse de 10 % le taux moyen de la MRC.

Sainte-Hedwidge est l'une des municipalités qui a connu des taux de chômage les plus élevés avec Lac-Bouchette et Saint-François-de-Sales, qui ont vu leurs taux de

chômage osciller entre 25% et 32 % entre 1976 et 1996,. Toutes ces municipalités sont caractérisées par la présence d'une part importante de travailleurs forestiers sur une base saisonnière.

Quant aux municipalités qui longent la route régionale, les taux de chômage sont inférieurs à la moyenne de la MRC, principalement pour Roberval et Saint-Félicien, les villes « urbaines ». Exception faite de l'année 1981, Saint-Prime présente un taux inférieur à la moyenne MRC. Finalement, Chambord a connu un taux de chômage qui dépasse la moyenne MRC mais qui est inférieure à la moyenne des municipalités rurales.

La répartition des revenus des ménages

En 1991, c'est à Sainte-Hedwidge que l'on trouve la moyenne de revenus par ménage la plus faible de la MRC avec 33 129 \$. C'est un écart de 11 456\$ en regard de la moyenne MRC (tableaux 8 et 9). En 1996, on observe un retournement puisque la moyenne des revenus passe à 40 003 \$, au second rang des municipalités rurales.

L'écart avec la moyenne MRC s'amointrit et ne représente plus que 2 743 \$. L'étude de la répartition entre les échelles de revenus fournit une piste d'explication. En 1991, c'est 12,5 % des ménages de Sainte-Hedwidge qui disposent d'un revenu inférieur à 10 000 \$. Ce taux diminue à 6,1% en 1996. Le taux de ménages à faibles revenus a fondu alors que le taux de ménages qui disposent d'un revenu familial plus élevé, soit de 30 000\$ et plus, augmentait de 56,3 % à 73,5 % pour la même période. Cette situation est particulière à Sainte-Hedwidge puisque la répartition des revenus tend à se maintenir dans les autres municipalités. Sainte-

Hedwidge deviendrait t-elle la municipalité banlieue des retraités du secteur public, devenus de plus en plus nombreux ? Une investigation plus approfondie permettrait de vérifier ce postulat.

Sur le territoire de la MRC, c'est à Roberval que le niveau de revenus est le plus élevé avec une moyenne de 49 632 \$, dépassant la moyenne québécoise. On sait que 24,3% des travailleurs oeuvrent dans le secteur relié aux soins de santé et des services sociaux, ce qui contribue à accroître le nombre de ménages où les deux conjoints retirent des revenus.²⁵ Cette observation est un élément supplémentaire qui permettrait de croire que Sainte-Hedwidge serait en voie de devenir une banlieue de Roberval.

Le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité tend à augmenter dans toutes les municipalités de la MRC entre 1991 et 1996, ce qui est aussi le cas pour l'ensemble de la région. Dans les municipalités rurales, on observe un niveau de scolarité faible en regard des agglomérations urbaines et de Chambord et Saint-Prime (tableau 10). Ce constat ne signifie par pour autant que les milieux ruraux "produisent" une sous-scolarisation. C'est plutôt le départ des gens scolarisés vers les emplois spécialisés qui a comme conséquence d'affaiblir la moyenne de scolarisation en milieu rural. Ce constat de faible scolarité en milieu rural est l'effet de l'absence d'entreprises plus spécialisées, notamment dans le domaine de l'industrie forestière.

²⁵ Voir à ce sujet le "Diagnostic territorial" produit par le Centre local de développement du Domaine-du-Roy, pages 48 et 49.

De façon générale, Sainte-Hedwidge présente un niveau de scolarité très bas alors que plus de 75 % des résidents n'ont pas atteint leur 9^{ième} année ou ont entre 9 et 13 ans de scolarité. Comparativement, le taux moyen mercéen pour les mêmes classes atteignent 43,2 %. Au niveau des études collégiales, Sainte-Hedwidge présente le taux le plus bas de la MRC avec 10,5 % en 1996 en regard d'un taux moyen mercéen de 20,3 %. Le taux de personnes disposant d'études universitaires et collégiales est également faible. On observe cependant un rattrapage au niveau des études universitaires, qui se situe à 2,4 % en 1991 pour accroître à 7,3 % en 1996. Pour la même période, celui de la MRC passe de 11,1% à 12,4 %.

Des particularités se dégagent de ce portrait statistique. Il y a le mouvement qui marque la baisse de la population à Sainte-Hedwidge, lequel a ralenti dans les dernières années. De plus, les revenus moyens ont connu un retournement avec une hausse considérable en 1996. Cependant, le taux de chômage est demeuré très élevé en 20 ans et le niveau de scolarité plutôt faible.

Pour l'ensemble de la MRC, les municipalités à vocation forestière, dont Sainte-Hedwidge, présentent des indices de dévitalisation important si on les envisage ensemble. Les indices statistiques révèlent que les agglomérations qui ceignent le Lac-Saint-Jean se portent mieux, Saint-Prime et Chambord étant les deux seules municipalités rurales à présenter des indices de vitalisation. Or, des entreprises d'importance y sont localisées, lesquelles s'alimentent à partir des municipalités rurales en contreforts pourvoyeuses de ressources naturelles.

Le développement observé dans les agglomérations, le long du littoral, pourrait n'être

que l'effet de la présence des municipalités rurales en contrefort. Si c'est le cas, on est alors en droit de s'interroger: Que feront-elles lorsque les municipalités rurales en contrefort n'auront plus ce qu'il faut pour alimenter le développement des autres ? Par ailleurs, le développement procède-t-il comme des vases communicants où l'enrichissement des uns se fait aux dépens des autres ?

CARTE 1

LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY

LE CONTREFORT ET

LES MUNICIPALITÉS QUI CEINTURENT LE LAC-SAINT-JEAN

M.R.C. Domaine-du-Roy

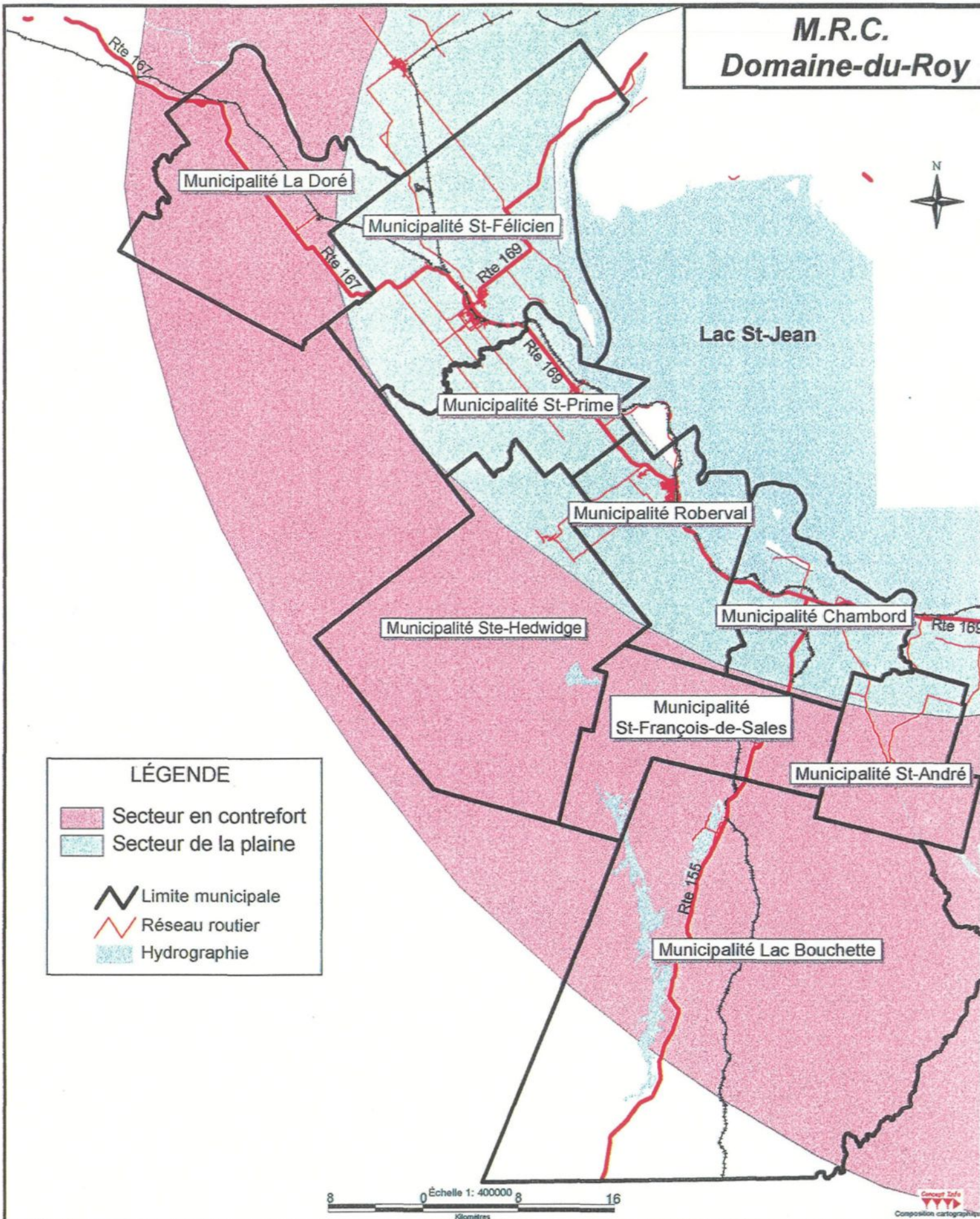
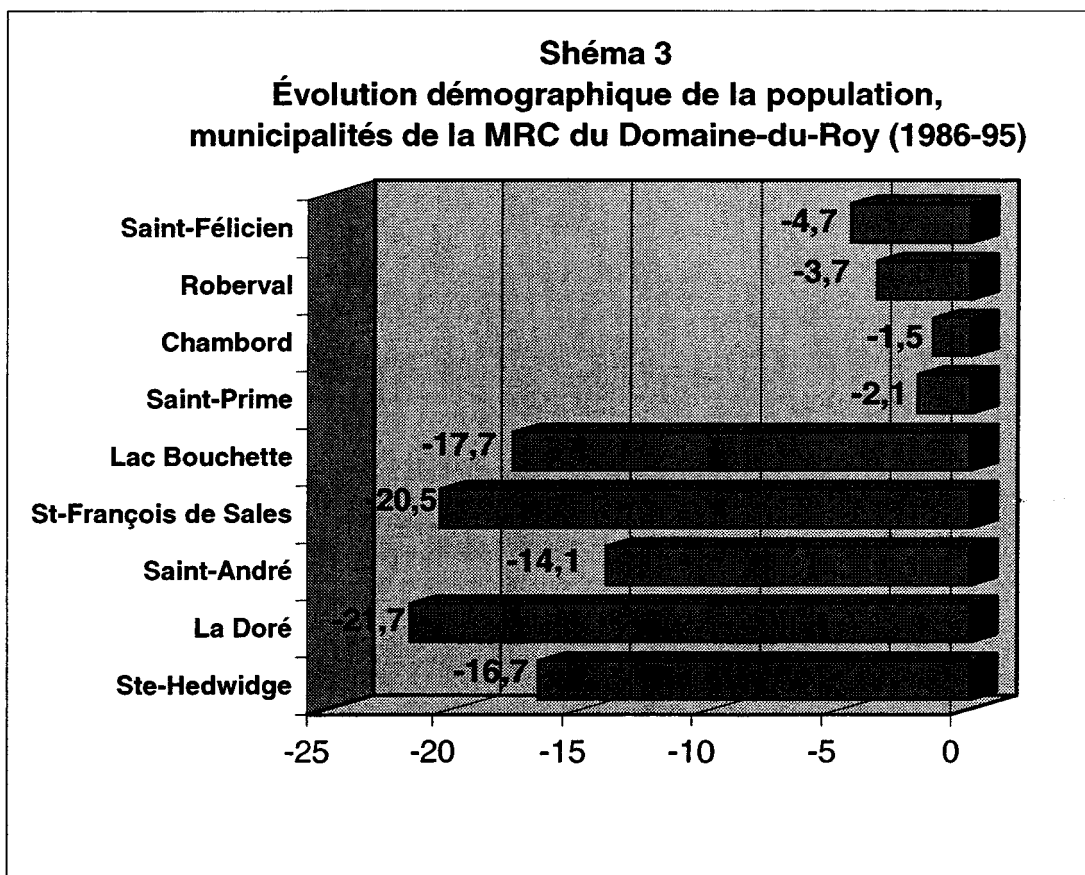


Tableau 7
Solde migratoire observé dans la MRC du Domaine-du-Roy
1986-1995 (%)

Municipalités	Solde migratoire 1986-1995 en % de la population de 1996
Ste-Hedwidge	- 16,7
La Doré	- 21,7
Saint-André	- 14,1
St-François de Sales	- 20,5
Lac Bouchette	- 17,7
Saint-Prime	- 2,1
Chambord	- 1,5
Roberval	- 3,7
Saint-Félicien	- 4,7
Domaine du Roy	- 5,2

SOURCE : Statistiques Canada, recensements 1986-1991-1996, Compilation spéciale.



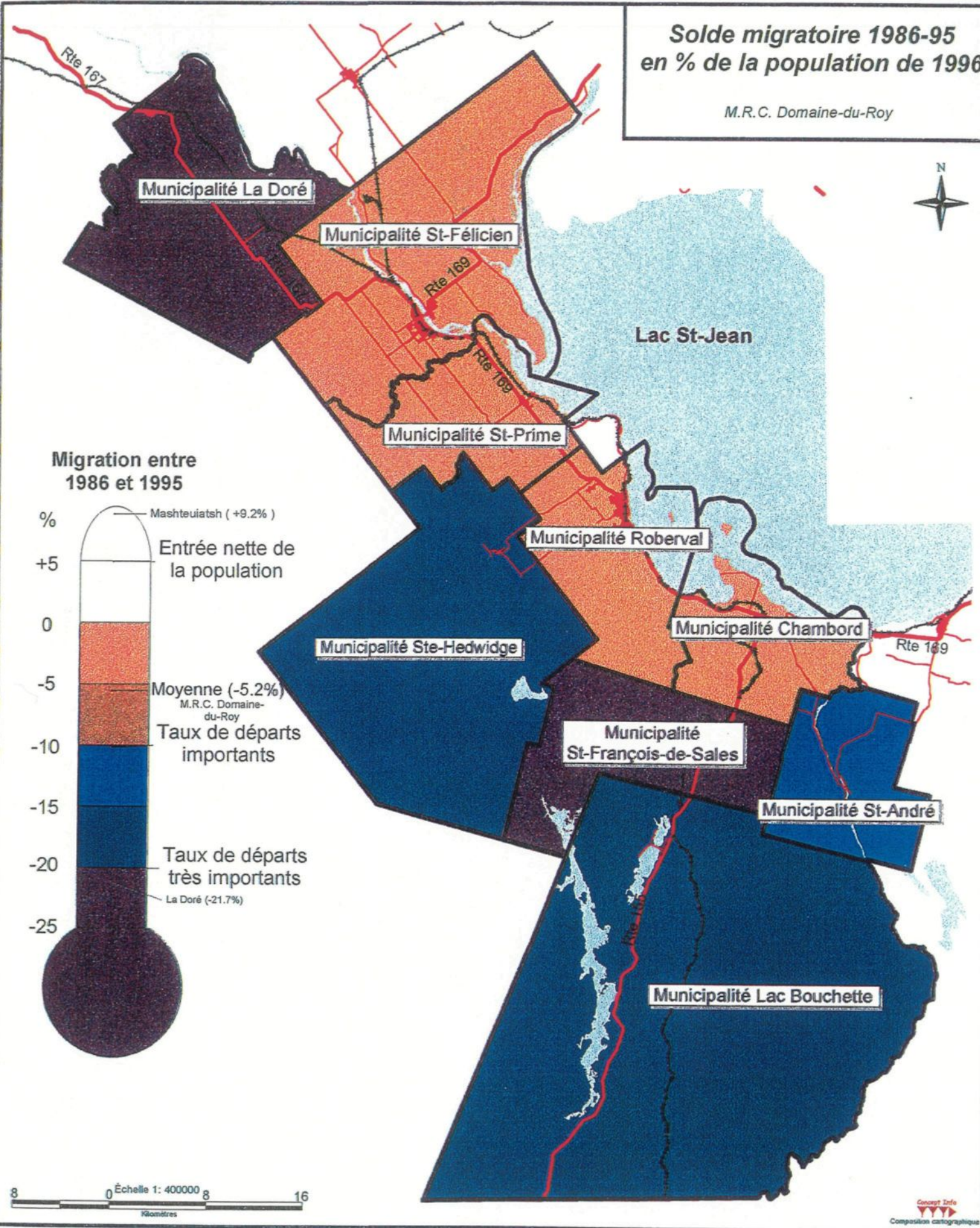
LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY

SOLDE MIGRATOIRE

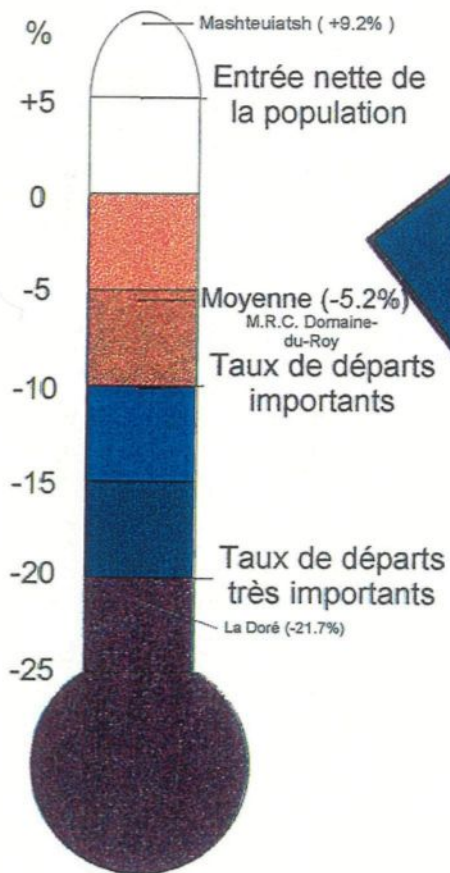
**LE CONTREFORT ET
LES MUNICIPALITÉS QUI CEINTURENT LE LAC-SAINT-JEAN**

Solde migratoire 1986-95 en % de la population de 1996

M.R.C. Domaine-du-Roy



Migration entre 1986 et 1995



8 0 Échelle 1: 400000 8 16
Kilomètres

d'activités. Les Filles d'Isabelle organisent la fête des mères. Le Club Vison fonctionne l'hiver pour les motoneigistes, procède à l'entretien des pistes, organise des activités tels un tournoi de billard, le party de Noël et du Jour de l'an, un cours de danse country, etc. Les Chevaliers de Colomb se chargent de la traditionnelle partie de sucre du printemps et finalement, un atelier de théâtre présente une pièce de théâtre en mai.

Des organismes qui démarrent des projets de développement

Certains organismes initient des projets. Il y a la municipalité, ensuite la Corporation locale de développement et le Club Coureur des bois. Ces organisations disposent de plus de visibilité dans le journal local. Les relations entre ces trois organisations semblent entremêlées et les idées et activités circulent entre elles. Cependant, le rôle de chacune apparaît distinctement. Le Club Coureur des bois, en plus de remplir son mandat, est souvent associé aux activités ponctuelles, aux fêtes et festivals. L'organisme agit comme une ressource qui vient s'intégrer à l'organisation d'une activité sans y être associé de façon formelle.

La municipalité remplit un mandat officiel du fait de sa reconnaissance sur le plan politique. Par exemple, le Conseil est l'interlocuteur officiel dans les négociations avec la Donohue pour le projet de "forêt habitée". En ce sens, la municipalité donne son aval à certains projets. Souvent, des rencontres publiques ont lieu et la municipalité affirme son soutien à des projets. C'est le cas du projet de vitalisation des terres en friche après des rencontres publiques autour de la question. Par la suite, la Corporation locale de développement gère les projets.

Des demandes d'appui financier sont négociées à la pièce pour la tenue de certaines activités acceptées par la municipalité. Les résolutions en font foi. Ce sont par exemple, le soutien au projet "Pêche en ville", à l'organisation de la Saint-Jean, au Défi du Lac-Saint-Jean, au Carnaval d'hiver, à l'Age d'Or, etc. Ces appuis reflètent une collaboration entre les organisations en charge d'activités et la municipalité. D'autres fois, une collaboration s'établit entre la Corporation locale de développement et d'autres organisations, sous la forme d'un partage des ressources humaines, secrétariat ou autres.

Le mandat du Club Coureur des bois est de prendre en charge des activités de gestion de la chasse et de la pêche. Le Club organise des soirées de chasse, procède à l'enregistrement de gros gibier, tel l'orignal ou l'ours, et annonce les procédures au moment de l'ouverture de la chasse et de la pêche. Le Club innove aussi. Par exemple, ses membres initient de nouveaux projets dont celui de "Pêche en ville". Appuyé d'une subvention du ministère de l'Environnement et de la Faune et d'une autre de la municipalité, le Club a permis l'ensemencement de plusieurs milliers de truites dans la rivière Ouatchouaniche. Cela s'est traduit par leur collaboration avec une entreprise locale en pisciculture. Le Club a rencontré les jeunes du village pour leur transmettre les valeurs environnementales, leur apprendre les rudiments de la pêche et de la sécurité. Le Club Coureur des bois a aussi été impliqué dans l'organisation du Défi du Lac ou encore la fête de la Saint-Jean Baptiste. Dans ce dernier cas, les profits du Super-Bingo tenu le 23 juin 1996, pour le financement, furent répartis entre le comité des fêtes de la Saint-Jean et le Club.

Ainsi, les organisations orientées vers le changement s'entremêlent et se supportent mutuellement. La municipalité appuie financièrement des activités telles le Défi du Lac-Saint-Jean, les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, le Carnaval d'hiver. Le Club Coureur des bois est souvent impliqué dans l'organisation de l'une ou l'autre des activités et la Corporation locale de développement contribue par ses services.

La participation de la population se fait lorsque les jeunes sont en cause à travers la problématique de l'école du village, et par les fêtes et festivals.

La jeunesse

Le souci de la jeunesse s'exprime de trois manières : par un encouragement à l'apprentissage aux affaires politiques, par des actions pour solutionner les problèmes de consommation de drogues et finalement, en incitant la participation à un mouvement environnemental : les 4-H. Chacune de ces façons de faire est portée par des organisations différentes.

À Sainte-Hedwidge, un Conseil municipal Jeunesse est élu par les jeunes de 10 à 17 ans et ce, à chaque année. La procédure est la même que pour un Conseil municipal adulte: la mise en candidature, une campagne électorale et la tenue des élections. Le Conseil Jeunesse qui se rencontre chaque mois se penche sur des problèmes qui les touche : l'utilisation du gymnase pour les activités sportives, l'organisation de rencontre avec le Carrefour Jeunesse-emploi, la mise sur pied d'une Coop Jeunesse de services, etc. Ainsi, Sainte-Hedwidge est la première municipalité de la MRC à avoir créé une Coop Jeunesse de services. Le Conseil Jeunesse est appuyé par le Conseil municipal dans son fonctionnement et encourage ses projets. À l'automne

1997, une résolution de félicitations est votée par le conseil municipal adressé au Conseil jeunesse pour son bon travail.

Un autre son de cloche sur la jeunesse est émis par la Fabrique. Il semble que les jeunes s'entassent devant le perron de l'église et qu'ils s'adonnent à briser des objets.

De plus, il y a la problématique de la consommation de drogues qui, selon les membres du Comité paroissial, requiert une intervention rigoureuse. À cet effet, une première invitation est adressée à la population pour entendre un(e) spécialiste de la question. Une seconde invitation paraît quelques mois plus tard, pour inviter les jeunes et les parents à discuter de cette question.

En troisième lieu, il y a le mouvement 4-H composé d'une trentaine de jeunes sensibilisés à l'environnement. Ils organisent plusieurs activités: camps d'hiver, plantation d'arbres, échanges avec d'autres jeunes, nettoyage des rives de la rivière et du parc municipal. Ils disposent d'un chalet 4-H et leur financement provient de bercethons et de lavo-thons. C'est une des rares organisations à ne pas avoir fait de bingo.

Ce que nous retenons sur les jeunes, c'est le « parrainage » réalisé auprès des jeunes et ce, quelque soit les orientations portées par les différentes organisations : environnementale, religieuse ou politique.

L'école du village

En mars 1995, un Forum des citoyens permet de mettre à jour la problématique de l'école. Dans le rapport du Forum, comme dans le Journal local, il est indiqué qu'il

faut "sauvegarder l'institution d'enseignement à Sainte-Hedwidge". Des solutions sont envisagées par les citoyens: se mobiliser face à une éventuelle fermeture, créer des classes multiples et ajouter des élèves en provenance de Roberval. En 1995, le conseil municipal regroupait tous les intervenants qui disposent d'une voix au chapitre sur l'avenir de l'école en vue d'ajuster les interventions.

En 1998-1999, l'école primaire occupe 74 enfants du premier au sixième niveau, en plus de 16 jeunes de niveau préscolaire. Des classes multi-niveaux sont créées pour qu'il y ait suffisamment de jeunes par classe. En 1999, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, issue de la fusion récente de trois commissions scolaires³⁵, pose publiquement la problématique de la diminution du nombre de jeunes et souligne la baisse d'élèves de niveau préscolaire à Sainte-Hedwidge "nuisant ainsi au maintien d'une dynamique pédagogique de qualité".³⁶

Le maintien de l'école du village est une préoccupation du Conseil municipal de Sainte-Hedwidge. Le journal local en fait état à quelques reprises. De plus, lors de la séance du Conseil municipal du 2 mars 1998, une proposition est dûment appuyée à l'effet de transmettre une lettre à une dame engagée de Sainte-Hedwidge pour l'encourager à se présenter sur le nouvelle Commission scolaire. *Le Conseil*

³⁵Trois commissions scolaires du "haut du lac" se sont regroupées, soit la Commission scolaire La Vallière qui couvrait le secteur nord-ouest, incluant Saint-Félicien et les municipalité environnantes, la Commission Scolaire de Roberval à l'ouest, à laquelle appartenait Sainte-Hedwidge, et la Commission scolaire Dolbeau-Mistassini, située au nord-est du Lac-Saint-Jean, dans la MRC Maria-Chapdelaine. Ces fusions ont occasionné des tiraillements, notamment pour la direction, chaque "secteur" géographique ayant son "poulain" à proposer.

³⁶Potvin, Louis, "Commission scolaire du Pays-des-bleuets : Une baisse de clientèle inquiétante", L'Étoile du Lac, le 11 avril 1999.

appuierait et apprécierait qu'elle se présente à la nouvelle Commission scolaire fusionnée. Le nombre de sièges à la Commission scolaire étant limité, un seul siège est partagé entre une école de Roberval et de Sainte-Hedwidge. Ainsi, l'action vise à assurer la présence d'un représentant de Sainte-Hedwidge qui servirait de « chien de garde » autour de la table des commissaires face aux visées de la Commission scolaire.

Les fêtes et festivals : un patrimoine

Trois événements sont enchâssés dans la vie des résidents de Saint-Hedwidge : le Défi du Lac-Saint-Jean qui en est à sa 15 ième édition (1997), le Carnaval d'Hiver avec ses 35 ans d'existence et la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Cette dernière activité est la première reprise par la Corporation locale de développement en 1992 au moment de ses premiers pas. Ces trois événements obtiennent un appui financier de la municipalité, les montants étant relatifs à l'envergure de la fête.

Le Défi du Lac-Saint-Jean est un événement dont la visibilité est régionale, provinciale et, selon les années, internationale. Le Carnaval d'hiver et la Saint-Jean-Baptiste sont des fêtes locales annuelles. L'organisation de ces trois événements oblige à renouveler l'implication et à puiser des ressources humaines dans les organismes en place.

Le DÉFI du Lac

Le Défi du Lac-Saint-Jean est une course d'attelages de chiens de traîneaux sur un parcours de 50 km entre Roberval et Sainte-Hedwidge. Au printemps, une trentaine d'équipes participent à la course qui proviennent de plusieurs régions du Québec et

quelquefois d'Europe. Outre la course, plusieurs activités se greffent à l'événement: le bain des ours polaires, qui consiste à se frotter dans la neige en costume de bain, un Rallye, la grande nuit de danse avec spectacle jusqu'à l'aurore, sans oublier le tirage de la LOTO-DÉFI avec ses 20 000 \$ en prix.

La préparation du Défi du Lac-Saint-Jean occupe les énergies sur une bonne partie de l'année à cause de son mode de financement. La LOTO-DÉFI consiste à vendre 400 à 500 billets à 100\$ chacun, la moitié des revenus étant destinée à financer la tenue de l'activité. *L'Informateur* annonce le début des ventes dès le mois de décembre. De plus, huit bingos mensuels, échelonnés sur huit mois, se tiennent les samedis après-midi. L'édition 1997 se démarque avec son projet "Fraternelle", un jumelage entre le Club des Mushers Jeannois et le Club Lyonnais de Pulka, avec la visite de 60 européens.

En 1997, le Défi du Lac-Saint-Jean est remis en cause. Un facteur explique que l'organisation n'entre plus dans ses dépenses. Traditionnellement, les membres des organismes sociaux contribuaient bénévolement à la réalisation de l'activité. Or, depuis quelques années, les organismes sociaux et communautaires y voient plutôt une opportunité de financement de leur propre organisation en retirant une partie des revenus de la vente d'objets divers ou de boissons, laissant vide les coffres du Défi. Le 27 octobre 1997, un colloque se tient dans la municipalité, toujours le Dimanche après-midi, intitulé "La Survie du Défi". Une seule question à l'ordre du jour : *Existe-t-il une volonté de poursuivre l'événement ?* La journée est marquée par la présence de 32 personnes qui affirment vouloir poursuivre l'activité. Selon eux, le Défi "*fait partie du patrimoine*". Des modifications sont proposées soit: rendre le parcours plus

visible et créer deux catégories d'attelage au lieu d'une. À la séance du conseil municipal tenue le 5 mai 1997, la municipalité appuie le Défi pour un montant de 5 000\$. En février 1998, lors de notre visite sur les lieux au moment de l'événement, l'organisation du Défi avait été gérée en sous-traitance par une entreprise de l'extérieur. Cette année là, des surplus sont annoncés.

Les fêtes locales

De son côté, le déroulement du Carnaval d'hiver semble baigner dans l'huile. Il dure environ une semaine et s'accompagne d'activités hivernales. Précédant l'ouverture officielle de cinq semaines, des duchesses vendent des billets au montant de 2\$ et l'une d'entre elles est nommée reine.

En troisième lieu, la Saint-Jean-Baptiste se tient qui est sous la responsabilité d'un comité du même nom. Le comité démarre avec un budget provenant des recettes d'un Super-Bingo tenu le 23 juin de l'année précédente. De façon générale, ce bingo rapporte environ 5 000 \$ pour un budget de 10 000 \$. La Saint-Jean-Baptiste se tient uniquement la fin de semaine puisque sans les travailleurs forestiers, la fête n'aurait pas lieu. Quant à la programmation, outre les cérémonies et les discours d'usage, elle comprend un dîner communautaire et souper hot-dog, la descente en canot de la rivière Ouatchouaniche, la parade, le grand feu et la soirée Disco.

En résumé, un événement rayonne au delà du palier local et sa gestion pose un problème. Les coûts sont assumés localement alors que l'envergure de l'activité déborde largement le palier local. La continuité de l'événement a provoqué un questionnement et la volonté de poursuivre a été manifestée sans pour autant que

l'organisation ne soit prise en charge par le milieu. Nous avons vu que deux fêtes locales marquent les saisons : le carnaval d'hiver et la Saint-Jean-Baptiste qui annonce l'été.

Des orientations de développement se précisent

À la lecture du journal local, deux priorités de développement rejaillissent. Ce sont la gestion locale de la forêt et la revitalisation des terres agricoles. Pour la première, l'enjeu c'est l'emploi local, soit la suite du village à court terme. Pour la seconde, l'enjeu c'est la réappropriation du territoire agricole par les intérêts locaux et là-dessus, c'est ce sur quoi l'on piétine puisque la recherche d'informations n'ouvre pas sur des alternatives. Ces deux projets qui sont retenus sont directement reliés à la valorisation des ressources naturelles en place, soit la forêt et l'agriculture. Voyons comment ces projets sont illustrés dans le journal *L'Informateur*.

D'autres projets portés par la Corporation locale de développement ont été sans lendemain: le dépliant patrimonial a connu un raté avec le refus du ministère de la Culture de subventionner le projet, et en second lieu, « l'Autobus touriste » est mis de côté puisque "*Sainte-Hedwidge n'est pas sur le circuit touristique passant*". Ce projet est écarté temporairement puisque repris trois ans plus tard avec la perspective d'étendre le circuit à l'échelle du Lac-Saint-Jean.

Les échanges et les activités se sont multipliés autour du projet de forêt habitée. L'emploi en constitue l'enjeu central et c'est sur quoi mise la Corporation locale de développement lors d'une invitation parue dans *L'Informateur* à une rencontre d'échanges sur la forêt;

Alors que l'industrie est en transformation, ce qui occasionne des pertes

d'emplois, le but de la réunion est de regarder quels projets pourraient être réalisés avec nos ressources." (L'Informateur, mars-avril 1997)

Une pleine page du Journal *l'Informateur* signée par la Corporation locale de La Doré, une municipalité rurale au nord de la MRC, contient des explications sur le projet de forêt habitée qui a permis de créer des emplois. Une invitation à participer au projet est alors lancée aux travailleurs et entrepreneurs forestiers de la place pour s'impliquer.

Parallèlement, le Journal poursuit : le Conseil municipal de Sainte-Hedwidge rencontre le député provincial pour traiter, entre autres sujets, de la problématique des pertes d'emplois à Sainte-Hedwidge. La forêt est présentée comme une solution au manque d'emploi. Pour gérer localement la forêt, des négociations doivent se tenir entre le palier politique municipal et la compagnie forestière dépositaire d'un CAAF sur le territoire de Sainte-Hedwidge. De plus, le contexte semble favorable aux municipalités rurales. En effet, le ministère des Ressources Naturelles est sur le point d'émettre une politique de gestion de la forêt qui devrait avantager les communautés dépendantes de la forêt. En ce sens, le député provincial donne le ton aux compagnies forestières qui négocient leur CAAF au palier provincial, les compagnies pouvant négocier une partie de l'exploitation avec le municipal.

La deuxième orientation, qui porte sur la revitalisation des terres agricoles, laisse présager un développement sur le long terme. Même si elle est une priorité émise au Forum des citoyens de 1995, c'est seulement en avril 1997 qu'une première action est entreprise alors que le responsable du projet "Épillet" est invité à une rencontre d'information. La formule est fondée sur la mise en commun de certaines activités et

sur la proximité géographique. Un article³⁷ paru dans le journal associe le projet à la "mode" récente des projets d'économie sociale ; "*L'Épillet fait partie de cette économie sociale dont on a tant parlé au Sommet socio-économique de l'automne dernier.*" Les propriétaires présents manifestent leur intérêt lors de la rencontre. Plus tard, *L'informateur* annonce que la Corporation locale de développement recherche des personnes intéressées à participer à un projet Épillet. Elle ne trouve pas preneur. Plusieurs mois passent avant qu'une seconde action ne soit entreprise, en septembre 1998 avec la tenue du "*Rendez-vous agricole*". La municipalité, en collaboration avec la Corporation locale de développement, redémarre la démarche. Plusieurs rencontres se dérouleront par la suite.

Dans l'ensemble, la vie communautaire à Sainte-Hedwidge, lorsqu'on la regarde par le truchement du journal local, révèle le leadership important opéré par le Conseil municipal. Il entérine les projets alors que la Corporation locale de développement procède au suivi. Également, une multitude d'organismes construisent la vie sociale et communautaire, certains gérant le quotidien alors que d'autres, plus rares, expérimentent de nouvelles avenues de développement. Cependant, quelques enjeux réunissent tous les acteurs locaux. Ainsi en est-il de l'école, des jeunes et des fêtes et festivals. Les organisations se dotent de services qu'elles définissent elles-mêmes par leur implication alors que les bingos permettent de maintenir ces services. Sans ces bingos, les organismes et leurs activités feraient banqueroute. Pour terminer, lorsque les groupes parlent de développement, ils choisissent des projets associés à leurs ressources naturelles à valoriser : la forêt et les terres

³⁷ L'Informateur, édition de mai 1997.

agricoles

Conclusion

Nous avons vu le village à partir de quatre points de vue : sur le plan géophysique, le profil financier, le portrait statistique et les potentiels humains, une part traitant de l'économie formelle et l'autre, des moyens mis en oeuvre pour construire la vie communautaire.

Une vue géophysique du territoire révèle la prédominance de la forêt et de ses usages multiples. La forêt est exploitée à plusieurs niveaux. Il y a la grande entreprise qui s'en alimente sans y être localisée. Il y a les tentatives de gestion locale via les projets de forêt habitée. Il y a, finalement, les vocations récréo-forestières et de villégiature qui s'y développent à vive allure. On dirait deux espaces de vie en parallèle. L'espace de la vie communautaire dans l'agglomération villageoise et plus loin, la forêt qui constitue l'espace des plaisanciers, des villégiateurs, des chasseurs et pêcheurs, des motoneigistes, etc. En zone tampon, il y a les terres agricoles sous-exploitées. Quelques-unes sont en friches, d'autres sont à peine maintenues en état de produire.

Les indices statistiques illustrent que le développement des municipalités ceinturant le lac Saint-Jean se portent bien alors que celles qui sont localisées en contrefort vivent des situations difficiles sur plusieurs points. Les statistiques indiquent que les municipalités présentent des indices de dévitalisation: chômage élevé, pertes démographiques importantes, faible niveau de revenus et de scolarité. À Sainte-

Hedwidge, la situation est nuancée. D'une part, le mouvement de départ de la population s'est amoindri dans les dix (10) dernières années. D'autre part, la moyenne des revenus a connu une hausse notable. La classe des plus démunis, soit ceux qui retirent 10 000\$ et moins par année, a fondu de moitié. On se demande où ils sont. En même temps, la classe des gens plus aisés s'est considérablement accrue. D'où viennent-ils ? Le chômage est demeuré très élevé et le niveau de scolarité très bas, sauf chez ceux qui disposent d'un diplôme universitaire.

Le troisième angle est un portrait de la richesse et de l'état de santé économique de la municipalité. Il est clair que l'importance des ressources naturelles, forêt et terres agricoles, ne suffisent pas à accroître la valeur foncière de Sainte-Hedwidge. Au contraire, Sainte-Hedwidge est le lieu de l'extraction de la ressource forestière alors que les entreprises sont localisées dans les municipalités voisines, ces dernières retirant les bénéfices financiers. Or, on se demande ce qu'il adviendra de ces entreprises, une fois la ressource épuisée et les terres inexploitées. Ainsi, sur l'assiette fiscale totale, le fardeau fiscal des ménages s'en trouve alourdi. Pour compenser la baisse des transferts gouvernementaux, la municipalité a accru les dépenses sans toutefois, hausser le fardeau des contribuables. En bout de course, c'est sur les services, déjà peu nombreux, que cela se répercute. Le manque à gagner pour maintenir la vie communautaire est assumé grâce aux revenus des bingos. Finalement, Sainte-Hedwidge connaît un niveau d'endettement et de dépenses élevé par rapport à sa richesse foncière. Cependant, la réalité de la proximité géographique joue en sa faveur. La municipalité voisine qu'est Roberval impose aux contribuables une charge fiscale deux fois plus élevée.

L'analyse des emplois et des statuts socioprofessionnels confirme la prédominance des travailleurs forestiers. Il est d'autant surprenant de voir ces travailleurs quitter leur lieu de vie la semaine pour vivre de la forêt alors que la ressource est omniprésente à proximité. Les initiatives liées à la forêt habitée est une voie de sortie prisée par le Conseil Municipal et par son bras agissant, la Corporation locale de développement. Finalement, une majorité de femmes sont au village la semaine, et travaillent chez elles. La construction de la vie communautaire et sociale se fait la semaine sans jamais oublier les hommes puisque les activités se tiennent les fins de semaine.

La vie communautaire et sociale transparaît dans le journal local. Une fois annoncée les activités, les états financiers, les reconnaissances, il y a les félicitations qui assurent une reconnaissance par leurs pairs à ceux et celles qui participent à construire la vie communautaire. La valorisation du potentiel humain passe par une reconnaissance collective qui s'exprime à travers un support devenu essentiel, le journal local. Il pose aussi les priorités locales qui sont confirmées par le conseil municipal. La Corporation locale de développement suit en étant l'artisan des projets décidés, soit par le conseil, soit via des assemblées publiques.

Pour terminer, nous avons illustré comment s'expriment certaines les valeurs qui servent de trame de fonds à la vie du village : les jeunes, l'école et la fête. C'est l'image que Sainte-Hedwidge présente et qui constitue une fierté. Et lorsqu'on parle des enjeux, l'emploi est au centre en lien avec une voie de développement possible par le biais de la forêt. Quant aux terres agricoles, leur avenir est en danger, faisant l'objet depuis une trentaine d'années de reboisement subventionné par le Ministère

des Ressources naturelles, via la Société sylvicole.

CHAPITRE 3

LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Ce chapitre comprend deux parties. La première éclaire sur les représentations des terres agricoles par les habitants : c'est la mémoire collective. La seconde partie décrit l'action, soit le processus de construction des savoirs collectifs locaux autour d'un projet de revitalisation des terres agricoles.

En première partie, partant d'une réflexion collective dont le thème est "*Le Rendez-vous agricole*", des habitants partagent leurs vues sur la question des terres, sur celle des modes de vie vécus dans leur passé, ce qui a changé, ce que les terres signifient aujourd'hui et l'avenir qu'ils y attribuent. À travers les usages passés des terres, à travers aussi les relations que leurs parents ont vécu et qu'eux même ont connu entre eux, nous dégageons les potentiels humains et les connaissances des habitants. Ce que nous cherchons à savoir, c'est la valeur qu'ils accordent à la terre. Rappelons la définition des savoirs collectifs déjà présentée : « *un ensemble de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes construits collectivement par des acteurs en interaction autour d'un projet qui les réunit par l'importance et la valeur qu'ils accordent à leur espace vécu* ». Essentiellement, nous voulions savoir si ces terres agricoles, fût-elle

en friche, représentent une valeur partagée collectivement. Nous voulions faire rejaillir la mémoire collective. Ainsi, un lien est établi avec ceux qui étaient là avant, leurs parents qui ont travaillé la terre, leurs motivations et ce qu'il en est advenu aujourd'hui. Comment les habitants s'expliquent-ils les changements qui se sont déroulées devant eux et en eux ? Nous nous penchons aussi sur les ressources institutionnelles et humaines en place et à être mobilisées pour travailler les terres agricoles : leur pouvoir d'agir et de changer si c'est de cela qu'il est question pour les habitants. De cette partie, nous ressortons en quelques phrases des savoirs collectifs partagés par les habitants. La mémoire collective sera le matériau de base sur lequel s'érigera le projet actualisé de revitalisation des terres agricoles.

La seconde partie du chapitre porte sur l'action, c'est-à-dire ce qui se passe à partir du moment où des acteurs locaux mandatent leurs pairs pour travailler à une solution.

C'est alors qu'on observe le croisement de cinq logiques en place qui influencent par leurs visées, par leurs stratégies et leurs actions afférentes. Même si elles diffèrent, voire aussi s'opposent, elles cohabitent, les unes étant en relation aux autres. C'est à travers les acteurs locaux, leurs visées et leurs stratégies, en mettant à jour leurs relations, que nous avons cerné ces logiques différentes. Ce sont celles du pouvoir politique, ensuite la logique consensuelle, une autre étant territoriale, celle de l'économie sectorielle et finalement, la logique technocratique.

Mais avant *Le Rendez-vous agricole*, il est nécessaire de préciser le contexte qui prévaut lorsque l'enfrichement des terres passe d'une simple préoccupation à une recherche active de solutions. L'enfrichement des terres agricoles est un problème connu des habitants de Sainte-Hedwidge depuis plusieurs années et la Corporation

locale de développement est ce lieu d'expression collective qui a permis de soulever le problème. Or, nous verrons que le contexte du moment donne le ton à la suite du projet de revitalisation des terres. En effet, deux situations difficiles vécues par la Corporation locale de Sainte-Hedwidge auront des impacts sur le projet de revitalisation : soit: une crise de son financement et une autre de légitimité. D'une part, la politique gouvernementale mettant en place les Centres locaux de développement (CLD) met fin à l'appui financier accordé par la municipalité à la Corporation locale de développement. Cela met en péril l'existence de l'organisme.

Cette situation est doublée d'une crise de légitimité due à l'organisation interne de la Corporation locale de développement. Les administrateurs sont à la fois les travailleurs et les employeurs sur le projet de forêt habitée géré par la Corporation. Des changements sont requis dans la composition du conseil d'administration.

3.1 : LE RENDEZ-VOUS AGRICOLE « AURA T-IL LIEU » ?

Des facteurs influencent les représentations des habitants concernant l'enfrichement des terres agricoles. Il en existe au moins deux. Le premier est lié au temps. La question des terres en friches a déjà son histoire. Comment a-t-elle été posée et par quel canal ? Ensuite, il y a la situation de la Corporation locale de développement. L'attention mise sur l'enfrichement peut alors être une occasion de restructurer le mode de gestion du développement local. Ces précisions contextuelles permettent de discerner deux problématiques: celle de l'enfrichement de celle d'une structure locale jugée inadéquate.

En coulisse

Un dimanche après-midi du 18 octobre 1998 marque la fin de la période de chasse. Environ 25 personnes prennent place dans la salle du conseil municipal. C'est là que se tient le "*Rendez-vous agricole*". Une invitation a été lancée à toutes et à tous. "*Que pensez-vous de ces terres en friche qui dorment et qui pourtant, pourraient accueillir encore tant de projets ? Le but de cette rencontre est justement d'essayer de trouver des solutions pour revitaliser ces terres endormies depuis trop longtemps déjà.*"³⁸.

Quelques semaines auparavant, un fonctionnaire du MAPAQ sonnait l'alerte auprès du maire. Il lui signifiait qu'une demande de reboisement avait été acheminée pour les dernières terres agricoles exploitées. Or, seulement trois propriétaires cultivent toujours la terre à Sainte-Hedwidge. Advenant l'autorisation par le MAPAQ de reboiser les terres, le mouvement de reboisement pourrait suivre chez les derniers producteurs encore actifs. De vocation agro-forestière, Sainte-Hedwidge deviendrait définitivement village forestier. Impossible retour.

La question soulevée n'était pas nouvelle puisqu'au printemps 1995, des habitants exprimaient leurs préoccupations lors d'un Forum des citoyens. Des terres sont en friches et les aulnes envahissent ce qui fut la source de survie des premiers habitants. Il avait été convenu alors d'envisager des alternatives et d'enclencher des actions. Ainsi, la seconde priorité du Plan d'action de la Corporation locale de Sainte-Hedwidge, émis en juin 1995, se lit ainsi: "*Diversifier l'activité agricole locale en fonction des particularités du sol*". Les projets identifiés sont l'élevage de cerfs et de bisons et l'aménagement de jardins communautaires. Quant à la priorité numéro un,

³⁸Circulaire transmis auprès des 325 ménages de Sainte-Hedwidge, le lundi 12 octobre.

elle va au développement du potentiel forestier et humain.

L'année suivante, au printemps 1996, la population est invitée à assister à une rencontre du représentant d'Épillet. Peut-être est-ce là une alternative au problème de dévitalisation agricole vécue à Sainte-Hedwidge ? Environ 25 personnes assistent. Suite à la présentation par le responsable d'Épillet, tous s'entendent sur l'importance de la formule qui met de l'avant une mise en marché commune, la formation et l'usage en collectif. Mais la rencontre ne donne lieu à aucune action subséquente. La présidente de la Corporation locale d'alors explique l'absence de suivi par son départ de l'organisme pour suivre un cours en production agricole. Son remplaçant, plus familier avec le travail forestier, concentre alors les énergies sur l'avancement d'un projet de "forêt habitée".

À l'automne 1998, devant l'imminence du problème rappelé par le MAPAQ, le conseil municipal, de concert avec la Corporation locale de développement, décide de retourner auprès de la population. Un comité provisoire est alors créé pour mobiliser les personnes possiblement intéressés sur la problématique de l'enfrichement.

Le 18 octobre 1998, le "Rendez-vous agricole" se déroule. La démarche vise à sonder l'intérêt des propriétaires et de toutes les personnes intéressées à travailler sur un projet. Les thèmes traités sont: 1. Les ressources agricoles et leur usage, 2. Les compétences humaines et 3. Le pouvoir local ou la marge de manoeuvre des intervenants locaux. (Voir Annexe 1). À la fin de l'activité, un modèle collectif est proposé, soit la mise en place d'une coopérative de solidarité.

Pourquoi proposer un modèle collectif alors qu'il existe déjà une Corporation locale de développement à Sainte-Hedwidge ?

Un cadre d'action à réviser

La Corporation locale de développement de Sainte-Hedwidge, comme ses consœurs d'autres municipalités, assure sa survie financière par des programmes d'employabilité. Or, à l'automne 1998, la Corporation locale de Sainte-Hedwidge essuie un refus relativement à une demande de participation à un programme du CLE (Centre local d'emploi). Ce dernier prétexte que la Corporation locale de développement dédouble les activités du nouveau CLD Domaine-du-Roy qui agit sur le territoire de la MRC. Désormais, un seul organisme gère la question du développement local : le CLD Domaine-du-Roy. C'est par cet organisme, issu de la *Politique de soutien au développement local et régional*³⁹, que devrait cheminer toute demande financière. Or, il est clair que la demande de la Corporation locale de Sainte-Hedwidge repose sur le maintien d'une agente de développement, ce qui n'est pas justifiable auprès du CLD puisqu'il dit disposer d'intervenants compétents.

Le CLE propose aux corporations locales de développement ancrées au niveau municipal de s'intégrer au nouveau CLD. C'est ce qu'explique le maire lors du Rendez-vous agricole en référant à une lettre du 22 octobre 1998, transmise à la municipalité et signée par le président du regroupement provincial des CLD. La position ministérielle serait l'intégration des corporations locales de développement aux CLD. Théoriquement, c'est la fin du maintien d'une ressource à Corporation

³⁹Gouvernement du Québec, Secrétariat au développement des régions, "Politique de soutien au développement local et régional", 1997, 50 pages.

locale de développement à Sainte-Hedwidge.

Au problème de financement s'ajoute celui de la légitimité de la Corporation de développement. Les dirigeants gèrent les projets de forêt habitée et sont cantonnés dans un double statut de travailleurs et d'employeurs. Les mécontentements ont fait rapidement le tour du village et la formule doit être repensée.⁴⁰

La création d'une coopérative de solidarité est une solution qui semble indiquée et qui sera proposée par le maire. D'une part, la formation de sous-comités sectoriels avec un représentant par secteur sur le conseil d'administration devait solutionner le problème des conflits d'intérêts. D'autre part, une enveloppe budgétaire réservée aux projets d'économie sociale dans le nouveau CLD Domaine-du-Roy permettant de financer un éventuel projet de revitalisation agricole. Une formule coopérative répondrait parfaitement aux critères de l'économie sociale. Pour terminer, le maire de Sainte-Hedwidge, également préfète de la MRC, siège au conseil d'administration du CLD où elle fait partie du comité d'économie sociale.

Tel est le contexte qui prévaut au moment où s'amorce "*Le rendez-vous agricole*". Pour les membres du comité provisoire qui ont préparé l'activité, le but de la journée est d'évaluer l'intérêt des habitants face à la revitalisation des terres. En ce sens, l'activité pourrait être l'occasion d'un changement de structure en la rattachant à la problématique de l'enfrichement. C'est du moins l'idée du conseil municipal, idée qui ne sera jamais partagée des membres de la Corporation locale de développement.

⁴⁰Ce problème est connu aussi des autres corporations locales gestionnaires de projets de "forêt habitée". Par exemple, les municipalités de La Doré et Lac-Bouchette vivent ces problèmes, le nombre d'emplois atteignant 30 personnes.

Le Rendez-vous agricole

Cette partie se déroule en trois temps. D'abord, la dévitalisation des terres tel que l'expliquent les habitants. Pour donner sens au territoire, ils oscillent constamment entre le passé et le futur, le pourquoi ça s'est fait ainsi, ce qu'il en est advenu et le pourquoi poursuivre. Les habitants cherchent à s'expliquer ce qui s'est produit, ce qui a changé et vers quoi aller. Il se dégage alors des perceptions bien actuelles des terres telle que l'usage agricole possible. De même, qu'advierait-il si on laissait aller sans intervenir ?

En deuxième lieu, suivent les usages actuels des terres agricoles et comment ces usages se décrivent à vue d'oeil. Ce sont aussi les usages possibles, les "peut-être" et les "comment" faire autrement. Impossible retour aux productions passées, alors des visions d'avenir et des alternatives sont posées. Cela ne se fait pas sans identifier une multitude de contraintes au développement agricole, obstacles qu'ont aussi laissé entendre les ancêtres.

En dernier lieu, il y a ceux et celles à qui un rôle est attribué, un rôle qu'ils acceptent. Pour assurer le suivi dans l'action, il faut s'engager. Mais pour s'assurer de bien ancrer ces engagements, un modèle est proposé. Sans cesse, les participants reviennent sur ce modèle. Peut-être la solution passe t-elle par le modèle ! De même, les conditions de réussite sont précisées et les actions à entreprendre à court terme. Quant au long terme, il faudra revenir auprès des participants pour faire le point sur l'avancement et proposer des actions. C'est du moins sur cette conclusion que se quittent les acteurs locaux présents à la journée "*Le Rendez-vous agricole*".

Pour réaliser cette partie, nous avons retranscrit intégralement les propos tenus par les habitants réunis en ateliers et en plénières pendant toute la journée du Dimanche.

Une fois cette tâche réalisée, nous avons dégagé des unités de significations qui correspondent aux thématiques présentées ici. Un souci particulier a été fait pour respecter le sens des propos. C'est pourquoi, il est question d'unités de signification en prenant soin de ne pas sortir les dires de leur contexte.

Les participants au Rendez-vous

À l'appel public lancé à toutes et à tous, une part des répondants sont des propriétaires. Ceux-là ont délaissé leurs terres ou les maintiennent. Ce sont des enfants d'agriculteurs devenus propriétaires: *"Moi j'ai été cultivateur avec mon père, pendant 25 ans, j'ai renié la terre et là je reviens après cinq ans"*, certains maintenant des activités sur leurs terres. L'un d'eux, dans la quarantaine, demeure en ville. Il loue ses terres. Il voudrait revenir. Ceux qui restent là multiplient les activités pour en vivre. Le tracteur se transforme en gratte pour déneiger les routes l'hiver, la production de foin, la location pour le pâturage, quelques poules, un boeuf pour assurer une survie, etc. Les autres, ce sont les travailleurs forestiers. Ils sont absents la semaine sur une base saisonnière. Leur présence témoigne de leurs questionnements face à l'avenir de leurs terres.

D'autres propriétaires se réservent la terre. Ils caressent un projet pour leur retraite, désirent expérimenter de nouvelles productions. Telle autre, au début de la cinquantaine, attend d'hériter de la terre pour *"lui redonner vie"*, selon ses propres dires. Il y aussi ceux et celles qui, sans être propriétaires, ont le goût de la terre pour

la travailler. Ceux-là viennent de la ville, s'étant enracinés à Sainte-Hedwidge via une relation plus intime. Ils se sont enchâssés dans le réseau du village à travers leur conjoint(e). Il y a finalement les membres du conseil municipal et des dirigeants de la Corporation locale de développement. Souvent, ceux-là disposent de terres à mettre valeur.

L'âge des personnes présentes se situe entre 35 et 75 ans, une bonne part étant dans la quarantaine.

Les absents au Rendez-vous

Sur le territoire de Sainte-Hedwidge, 29 propriétaires possèdent des lots qui sont, soit en friches, soit en culture. Ceux qui ne sont plus concernés par l'enfrichement ont fait reboiser leur terre au complet. Chez ceux qui possèdent des lots en friche ou en culture, il est fréquent d'observer qu'une partie de la superficie des lots a été reboisée alors qu'une autre est en culture ou à l'abandon. Ces 29 propriétaires ont été contactés. De ceux-là, 25 se disent intéressés à louer soit leurs terres, soit des équipements ou des bâtiments. Finalement, sur le total, soit 79 propriétaires, 24 n'ont pu être rejoints ou ne veulent pas fournir d'information. Selon les renseignements disponibles, une trentaine de propriétaires pourraient être concernés par la démarche. Une part importante d'entre eux est présente au Rendez-vous agricole, soit vingt-cinq.⁴¹

Il a été difficile de mobiliser les habitants au Rendez-vous agricole. Des invitations

⁴¹Les données ont été recueillies par le Comité de revitalisation créée suite à la tenue du Rendez-vous agricole. Les données sont explicitées plus en détail dans la partie 2 de ce chapitre, "L'expérimentation"

publiques ont été distribuées dans le journal local, des circulaires ont été déposés dans les boîtes postales. Une invitation est parue dans le journal distribué dans les municipalités de la MRC et des téléphones ont été faits auprès des propriétaires. Les absents invoquent plusieurs raisons; c'est la dernière fin de semaine de la chasse, l'été des indiens, il n'y a pas d'intérêt pour ces terres, ils ont reboisé, etc.

La problématique de l'enfrichement vue par les habitants

Si rien n'est fait, la terre retournera à la forêt. Voilà comment est posée la question des terres à l'abandon à Sainte-Hedwidge. Le maire parle lors de la séance d'ouverture :

Bon, c'est que l'on sait par les fonctionnaires du MAPAQ qu'il y a plusieurs demandes de reboisement de lots qui étaient entretenus et qui retourneraient en forêt. Donc, tous ces éléments fait ensemble, font qu'aujourd'hui, on se réveille avec un portrait de Sainte-Hedwidge qui est en changement.

Les habitants présents s'expliquent l'abandon des terres agricoles par un ensemble de changements auxquels ils n'ont pu réagir adéquatement. Ils se retrouvent aujourd'hui devant les conséquences d'une situation qui n'a pas été gérée par le passé.

Il se dégage des propos des participants que le passage à la forêt signifie sans détour la disparition du village. Qu'est-ce qui explique une telle représentation ?

Le sens donné au territoire agricole

L'agriculture passée à Sainte-Hedwidge réfère à la ferme familiale. Cette agriculture fait à peine vivre la famille: des vaches, des moutons et des poules. Les contraintes

sont nombreuses et les résultats sont maigres : peu de rentabilité et une vie misérable. Aux dires des habitants, les terres sont improductives et peu généreuses.

Ils la personnalisent : « *cette terre est ingrate, elle n'a pas été suffisamment bonne* » pour retourner leur dû à ses habitants. Le travail n'a pas suffi. Pour entretenir et "nourrir" la terre, les parents ont dû partir en forêt et réinvestir encore dans la terre. Cette dame qui a vécu au temps de l'exploitation des terres agricoles témoigne.

Là, la terre était pas grande. On avait trois, quatre vaches, on arrachait les souches pis on ramassait des roches, pis après ça, on cultivait le petit morceau qu'on avait au fur et à mesure. Ça a grandi, on est venu qu'on avait plus que la moitié de la terre, hein. Plus que la moitié du lot qui était toute en beau foin. Mais c'était pas payant, on arrivait pas à faire vivre la famille. Ça fait que mon mari, ben a dit, on va vendre la moitié des vaches. Pis y'a pris le bois. Ça fait que là, moi je suis restée avec les garçons pis on cultivait le peu qu'on avait. Pis après ça, les garçons ont grandi. Y'ont pris le bois. Après, on s'est mis à planter des arbres. Asteure, elle est toute en forêt. Est toute plantée à grandeur. Toute avoir travaillé, pour avoir fait ça. On a toute arplanté. Avoir tout arraché les racines, les roches. Les enfants y veulent toute l'avoir la terre. Ben là, si y'arrivent avec une grosse machine, y n'ont pour un an à toute vider la terre, y vont se faire un gros montant d'argent, y vont n'avoir encore pour 50 ans de temps, pis ça va recommencer le même problème.

Les parents sont respectés mais la terre est questionnée, telle la coupable. Et inlassablement, les participants répètent avec rancœur cette phrase lourde de sens pour eux : "Ce sont des terres de roches", "On brassait des roches".

Plus rares sont ceux qui parlent des terres sous un jour plus favorable. Dans les années soixante, plusieurs fermes sont actives. Les producteurs cultivent l'avoine, le foin et le lait. Les participants réfèrent souvent au "collecteur de lait" qui faisait les rangs.

On a ramassé le lait. Mon père avait le contrat pour ramasser le lait. On emplissait un camion dix roues trois étages de haut. On allait aux

cultivateurs partout. Là, je te parle des années à partir de "65, nous autres on était ptit gars. C'est nous-autres qui ramassait le lait sept jours par semaine. On avait le contrat, y'avait des cultivateurs dans tous les rangs, on l'a fait une quinzaine d'années.

Moi mon père, c'est des vaches laitières qu'y avait. On mettait du fumier de dinde, y'avait un de mes oncles qui avait un poulailler, pis avec ça, on avait une très bonne production.

...nous autres, on était laitier à Sainte-Hedwidge, ça fait qu'on est monté jusqu'à une cinquantaine de bêtes laitières. Après ça on avait le cheval. C'était une assez grosse ferme nous-autres. ... Mon père a vendu en 76.

En plus de la mauvaise qualité des terres, d'autres facteurs expliquent l'abandon. Les politiques gouvernementales ont contraint les agriculteurs à investir davantage. Les normes gouvernementales, les quotas de production de lait, les lois liées à l'environnement, l'incapacité de retirer des prestations d'assurance chômage en période improductive, autant d'obstacles aux activités agricoles. Pour cette participante, dans la cinquantaine, son père réservait la terres aux garçons. Ils ont quitté de toute façon. *"...pis je voulais rester sur la ferme, pis à cause que j'étais une fille mon père a pas voulu".* Finalement, les engrais étaient ménagés *"coupant en deux les recettes que les agronomes disaient"*.

Les années soixante sont marquées par une forte incitation au reboisement. Une subvention à l'emploi était octroyée par le gouvernement à celui qui replantait lui-même ses terres. Une fois le travail de plantation réalisé, le propriétaire était éligible au chômage.

Dans ce temps là, papa, c'était des subventions, ils leur apportaient ses propres paquets de plants, pis après ça, c'est lui qui les semait, pis après ça, ça y donnait du chômage. Tu sais au tout début, y'a 30 ans. Papa y'en a fait en masse de ça lui. (...) Y'aimait pas ça, y disait que ça brisait la

terre. Mais icitte au village, y sont venus le voir deux trois fois, ça, y'a jamais voulu.

Aujourd'hui, c'est la Société sylvicole qui bénéficie de subventions gouvernementales pour les plantations. Les propriétaires sont incités à reboiser. Leurs lots prendront ainsi de la valeur avec le temps, sans qu'ils n'aient rien à faire.

Y courent après nous-autres. Moi, je sais ben que j'ai jamais eu besoin de demander de faire de la plantation. J'ai des téléphones, puis on me dit: "es-tu intéressé à faire du reboisement sur tes terres?". Je savais qu'y avait pas ben ben de cultures à faire à Sainte-Hedwidge, "oui, venez planter". Venez planter mais c'est comme je disais tantôt, y'a des places qu'ils ont planté que j'aurais pas voulu qu'ils plantent. Y'ont commencé à planter, y aillent à l'hectare, y sont payés à l'hectare si ne me trompe pas. Plus y'en font, plus c'est rentable, comme y disent à la Société sylvicole de Chambord. Chu pas content de ça, même que si c'était à recommencer, j'aurais dit non, mais là, y'é trop tard.

Mais le reboisement, pour le propriétaire, équivaut à une désappropriation. Une fois la terre reboisée, finie la terre agricole, fini aussi un autre type d'exploitation ou de culture.

Quand y reboisent, c'est parce que y'est plus question de cultiver. Pis après ça, au bout de cinq ans, tu as pas le droit de toucher à la terre, parce qu'elle t'appartient plus.

Un propriétaire explique que la taxation décourage la remise en état des terres agricoles. En améliorant la terre, les taxes augmentent.

Ainsi se pose la question au Rendez-vous agricole. "Est-ce qu'on va vers le reboisement ? Est-ce qu'on va vers une municipalité uniquement forestière ? Ou est-ce qu'il y a des moyens pour la conserver, s'il y a la volonté..." Mais pour les habitants présents, le reboisement est un non-sens en regard de la continuité et des efforts passés.

Les ancêtres ont défriché et “ouvert le village”. La volonté exprimée d’entretenir les terres agricoles se fonde sur les efforts passés;

Parce que moi, ce que je trouve de valeur, ... , c'est d'avoir vu nos parents, tant travailler pour les défricher, alors, c'est un non-sens.

Peut-être c'est mieux de sauvegarder ce qui nous reste. Des terres qui ont été sorties de la forêt par les fondateurs de la municipalité, y'ont travaillé dur.

On a de bonnes terres à Sainte-Hedwidge, oui, mais y'en a qui trouvent dommage de laisser mourir vu que nos ancêtres ont mis tant d'ardeur à les défricher et à les travailler. Nos belles allées de roches, on trouve dommage de voir partir ça.

Mais certains choix du passé sont questionnés. La production traditionnelle est impensable aujourd’hui. Elle doit être abandonnée pour une production dite “non-traditionnelle”. La production à grande échelle suppose des investissements trop importants compte tenu du type de sol. Aussi, la mondialisation des marchés et la production de masse sont les contraintes dont il faut tenir compte. C’est du moins ce qu’exprime le maire en atelier.

...comme constat, c'est qu'en matière agricole, nous ne pouvons pas, avec les terres actuelles, être dans la production traditionnelle, avec les règles du marché contemporain. Ce que je veux dire, c'est que le boeuf, la production végétale, faire de l'horticulture et des tomates, et des productions à grand rendement, on ne peut pas être compétitif sur le marché.

C'est qu'on a ouvert carrément la grosse production, en Europe c'est ça, l'usine-ferme, c'est de la grosse production parce qu'ils arrivent pas à produire à des prix compétitifs. Par contre, y va y avoir une recrudescence de la production biologique, penser qualité de vie, ils vont vers une nouvelle production.

L’alternative consiste à penser à des productions non-traditionnelles, terme qui oppose le passé au futur. Cependant, c’est à petite échelle que la production est

pensée, tout comme c'était le cas pour les premiers défricheurs.

Repenser l'usage des terres agricoles

Les participants sont unanimes : il faut conserver les terres agricoles à Sainte-Hedwidge. Certains vont même jusqu'à parler "d'un nouveau potentiel". Cette vieille terre peut être perçue sous un autre jour.

Oui, il y a de l'intérêt pour cultiver les terres à l'abandon ou en friche à Sainte-Hedwidge, ça fait l'unanimité. Il y a des terres pour certains types de cultures, pas nécessairement pour des grandes cultures mais pour d'autres cultures, qui resteraient peut-être à élaborer pour une deuxième phase.

Pour les participants, le pont entre le passé et l'avenir passe par un changement dans le type de production en fonction des caractéristiques du territoire.

Oui, on l'a ce pouvoir, c'est-à-dire de se sortir du passé pour aller vers l'avenir. De ne pas utiliser les mêmes méthodes, les mêmes productions. Ici, c'est visible qu'y a un intérêt.

Les habitants expliquent l'abandon des terres par des productions qui ne correspondent pas aux caractéristiques de leurs terres. Un sens différent est donné aux terres. Parlant de la production des moutons, pour la première fois, l'un dit que les terres de roches ne posent pas problème, au contraire c'est un avantage.

La production qu'on peut qualifier de traditionnelle, c'est peut-être pas celle dans laquelle on peut s'inscrire mais c'est une raison de l'abandon des terres. Mais nous avons, par ailleurs, de nouveaux types de production.

Produire autrement, autre chose. Mais le souci à plus court terme, c'est de rendre le paysage attrayant, d'enlever les aulnes avant de perdre le contrôle. Longuement, les participants élaborent sur les techniques rapides d'enlèvement des aulnes avec les équipements performants.

Les impacts de l'absence d'intervention sur les terres à l'abandon

Sans intervention, le village sera totalement reboisé. Les aulnes prendront le pas. Il vaut mieux reboiser plutôt que laisser les aulnes s'incruster. Dans ce dernier cas, la terre ne vaut plus rien. Cependant, dans l'esprit des habitants, une fois que la terre est occupée par la forêt, ils n'ont plus d'emprise sur elle pour transformer ou maîtriser cet environnement naturel. Le reboisement signifie que le village disparaîtra. La forêt n'est pas un lieu de vie mais davantage, la forêt est immédiatement associée à la grosse exploitation forestière. *“Là, les gros avec leurs grosses machines, vont défricher ça.”*

...si on laisse les terres se repeupler en forêt, un moment donné, le village pourra disparaître. Parce que si ça devient forêt, à ce moment là, y en a qui vont partir et le village va diminuer, diminuer, diminuer, disparaître.

Pour les participants, la forêt est associée à une perte d'espace pour leur propre usage, pour leur propre vie. Une fois qu'il y a de la forêt sur un territoire, il n'y a plus d'espace pour eux. Il n'ont alors plus d'emprise sur leur territoire même si cette forêt leur appartient légalement sur le papier.

Les gens de la Société sylvicole voulaient faire du reboisement. Mon père a jamais voulu, pis là, à un moment donné, y'a voulu. Pis y'avait signé. Y disait qu'y était pas dans son état normal. Y'a dit “moi je veux pas qu'on mette de la culture là, parce que là, ça peut être du développement pour Sainte-Hedwidge”. Lui, dans son idée c'était comme ça.

L'appropriation du territoire et le pouvoir de modeler l'environnement passe par la revitalisation des terres agricoles. À l'opposé, la forêt est associée à l'isolement. À l'éloignement de la route régionale s'ajouterait l'isolement.

La forêt n'est pas un milieu de vie, pas plus qu'une qualité de vie: *“c'est pas tout le*

monde qui vont vouloir rester là". Ceux qui vont y rester, ce seront les bûcherons et les autres partiront. À l'objection d'un homme qui affirme que des personnes aiment vivre en forêt, une femme se fâche ;

Y vivront pas là. Y vont juste venir la regarder (la forêt) pis y vont sacrer leur camp.

En relation avec cette vision, la préoccupation consiste à conserver les paysages agricoles. À nouveau, les habitants discutent des techniques pour se débarrasser des aulnes.

Bref, pour les habitants, la production agricole équivaut à leur espace de vie, ce qui s'oppose à la forêt qui signifie la disparition du village ou encore l'exploitation forestière par la grosse compagnie.

L'avenir des terres agricoles

Quelques constats sont faits par les habitants lorsqu'ils se questionnent sur les façons de produire autrement. L'avenir des terres agricoles est à la fois en rupture et en continuité avec le passé. La terre possède une valeur aux yeux des habitants, mais pas une valeur évaluée financièrement; cette valeur découle de son usage, pas de sa valeur marchande. La vie de la terre est tributaire des activités qui s'y déroulent. Elle est associée à l'existence d'une relation entre l'habitant et les terres à travers les activités qui s'y déroulent. Malgré tout, la production traditionnelle est évacuée au profit d'une nouvelle production formulée par la négative, dite "non-traditionnelle". De plus, dans l'esprit des habitants, le marché est local, lié à la proximité et repose sur une petite production diversifiée et ce, même à l'heure de la mondialisation.

Une question se pose alors : “*Qu’est-ce qu’on veut voir dessus ?*” Redonner vie à la terre signifie des usages nouveaux, des objectifs posés en fonction d’autres productions. Mais dans la recherche d’alternatives, dans la recherche aussi d’un projet en commun, les échanges vont bon train et se déroulent dans la confiance. S’ajoutent les spécialistes, les experts qui ont aussi été consultés par le comité qui a préparé l’événement. Ils sont au fait de ce qui se passe “dans le monde”. Toutefois, l’observation le démontre, il n’y a pas d’un côté les “locaux” et de l’autre, les spécialistes. Les relations sont plus diffuses. Malgré les experts consultés, les habitants expriment qu’ils ne savent pas vraiment comment s’y prendre. Et même s’ils affirment qu’ils ne savent pas comment faire, ils définissent une démarche à suivre. Ils identifient les contraintes et les limites d’un projet de revitalisation. Un modèle collectif est prisé et les rôles des intervenants locaux sont précisés. Mais avant, il y a la volonté des acteurs concernés de participer à la démarche. C’est la condition première.

Les usages actuels des terres agricoles

Un inventaire des terres, leur caractérisation ainsi que l’évaluation de leurs potentiels ont été produit par le MAPAQ et illustré sous la forme d’une carte (Réf. carte 3,1). Cette carte précise quelles sont les terres en culture, celles qui sont abandonnées récemment, les terres en friches récentes et celles en friches avancées. Les autorisations de reboiser y sont indiquées, ce qui ne signifie pas qu’il y ait eu reboisement dans les faits. Seule une vérification auprès de chaque propriétaire a permis de savoir s’ils sont passés à l’acte. Au *Rendez-vous agricole*, la carte est

expliquée aux participants à la présentation de l'état de situation qui fait guise d'ouverture de la rencontre. Sur la carte, on observe que 300 hectares sont présentement en culture, 25 hectares ont été abandonnés récemment et 65 hectares sont en friches récentes. Un minimum de 90 hectares est donc disponible pour une exploitation agricole. Tel est le tableau préliminaire de la situation.

Les terres en culture ou actives sont entretenues par trois propriétaires et sont toutes en location pour le pâturage. Quelques-unes produisent le foin lorsqu'il y a une demande. La décision de produire se prend à très court terme, sans planification, au gré des demandes annuelles.

Quant on sait qu'on va avoir besoin, on va recultiver la terre. Y faut cultiver pour avoir du foin de qualité, cultiver si j'ai pas de demande, ça va m'avancer à quoi ?

Des bœufs de boucherie sont en pâturage. Ce sont des bêtes dont les besoins sont restreints : du foin, un territoire suffisamment grand et un entretien minimal. Deux (2) propriétaires se partagent la location pour les mêmes bêtes.

L'hiver, y les prend en pension pour les hiverner, autrement dit, au printemps y part avec. Lui c'est l'hiver, moi c'est l'été.

D'après l'un des propriétaires, la location est à peine rentable pour payer les taxes municipales. L'objectif poursuivi n'est pas d'ordre financier. Il consiste à garder les terres agricoles en vie et d'éviter qu'elles ne deviennent en friche. Sans usage, les terres deviennent inutilisables.

Ce qui est le plus dur, c'est de garder du monde qui est intéressé de louer, proche. C'est Bouchard qui les loue, Bouchard du rang 8. Si c'est pas de la production de bœuf, c'est assez fragile d'après moi. C'est rien que juste, c'est rien que juste rentable, d'après moi si c'est pas pour du boeuf, ça peut-être pour du cerf, ou si non, pour les vaches. D'abord, j'en ai de

reboisé, quasiment 40 hectares, si c'est pas loué tout de suite, trois ans après, les aulnes pognent. On est pris au pied du mur, si on trouve pas de locataires pour les louer, faut planter, sinon faut faire de quoi avec.

La location pour le bétail est vue comme une alternative à court terme. Le pâturage demeure une solution pour entretenir les terres et éviter qu'elles ne s'enrichent. Malgré cela, certains propriétaires laissent leurs lots sans usage et les aulnes envahissent les terres. Tels ces propriétaires, villageois ou villégiateur, pour qui l'agriculture ne constitue pas une préoccupation.

Moi, j'ai deux voisins, y'en a un qui laisse les aulnes, l'autre y'a des chalets, y veut rien faire avec, du bois de chauffage pis bon. Pas moyen de faire du drainage, du drainage c'est important. L'agriculture, y'a toute la question tout le tour, mais l'agriculture, c'est la base.

Les terres inutilisées deviennent souvent un terrain de jeu pour les amateurs de VTT (véhicules tout terrain), pour jeter des débris ou encore couper des arbres. Les participants manifestent leur mécontentement face au manque de respect fait aux terres. Pour eux, l'absence d'activités sur les terres agricoles conduit à des comportements destructeurs et que c'est en leur redonnant vie qu'on pourrait éliminer de telles attitudes.

Il y a la question des terres qui servent de dépotoirs. Un participant témoigne qu'il a ramassé une cinquantaine de carrosseries sur des terres encore productives.

Y'a aussi que plusieurs de ces terres sont devenus des dépotoirs de carrosseries, des terres qu'on pourrait réutiliser. Nous autres, à Sainte-Hedwidge, l'année passée, j'ai fait une ramasse de vieilles autos. J'en ai ramassé 55. Y m'en restait tet'ben une trentaine à ramasser.

Ces dernières années, un producteur a expérimenté une production nouvelle mieux

adaptée aux caractéristiques du sol. Il a exploité un élevage d'agneaux pendant sept ans, son cheptel atteignant 200 bêtes. Or le seuil de rentabilité pour ce type de production se situe à 400 bêtes. C'est la première année qu'il n'en produit plus. Il cumulait deux activités, soit la bergerie et le travail de contracteur forestier. Il a dû choisir entre les deux, faute d'énergie pour combler tout le travail. Il se garde cependant la production d'agneaux pour sa retraite et poursuit des recherches sur les moutons, le mouton "lourd" étant plus rentable, que le mouton "léger". Il visite des producteurs et s'enquiert des méthodes récentes. Il vérifie la demande sur le marché. Il se dit disponible pour partager ses connaissances. Outre ce producteur, d'autres mettent en chantier des petits projets.

Y'ont deux lots et demi trois lots, Gérard Fortin, sont en train de tout s'équiper, y'ont leur cabane. Y fait des poules. Y'a des beaux oeufs jaunes, les bruns qu'on appelle.

Autrement, il y a la perspective d'une petite production pour un marché local.

Comme chez nous en arrière, y'aurait des coins. J'en parlais avec Jean-Marie, j'ai dit; "chu certaine Jean Marie, qu'on se mettrait là pis qu'on labourerait ben comme il faut, à l'arrière de la maison, on serait capable d'aller se ramasser certainement, 500 balles." J'ai dit: "moi, je me mets des animaux", et j'ai dit "je suis certaine qu'avec ce petit coin là on fait la culture et on peut nourrir deux chevaux pour l'hiver." Tu l'entretiens...

Chaque propriétaire, individuellement, a reboisé une partie de ses terres alors qu'une autre partie a été "réservée" à la culture "au cas où". Cela a créé un problème puisque chacun n'a plus une superficie suffisante pour exploiter la terre. Le problème est attribué au manque de superficie alors que les usages des terres sont partagées entre le reboisement, les aulnes, la friche récente et la culture. De plus, aucune intervention n'est faite pour enrichir la terre. Le foin est produit sur la base d'une demande ponctuelle, annuelle.

Une définition du développement : « *mettre la vie dessus* »

Par leurs propos, les participants précisent les objectifs d'un projet de vitalisation des terres. À leurs vues, lorsqu'une terre est inutilisée, elle est morte. L'objectif primordial *c'est de donner vie à la terre*, de l'utiliser et non pas de la rentabiliser sur le plan financier. La valeur de la terre est associée à la vie qui se déroule dessus, à son usage et non à ce qu'elle peut rapporter financièrement.

Puis, cette production peut déboucher, éventuellement en hiver, sur des ballades en traîneaux (d'attelages de chiens) autour, tu mets quelques chose en place puis ça peut déboucher sur de l'accessoire. Et on se rendra pas riche avec ça, mais ça donne une nouvelle valeur à Sainte-Hedwidge.

Tant que ça se fait vivre, qu'y'ait de la vie sur la terre, qu'il y ait des animaux dessus.

Le développement est défini comme le fait de créer des activités, de mettre de la vie sur les terres délaissées. Développer, c'est "maintenir les terres en activités". La rentabilité est envisagée comme un résultat, l'essentiel étant l'autofinancement à moyen terme. Un projet requiert une bonne préparation: un plan d'affaire et des recherches.

Pour les habitants, la survie et la continuité de la terre passe par son usage, sans nécessairement être associée à la rentabilité des activités, à sa valeur marchande. La garder en vie, c'est la tenir en activité, c'est en faire usage. La vie de la terre se manifeste dans la présence de relations entre les habitants et la terre et entre la terre et la vie animale. Le problème qui se pose alors, c'est que les hommes n'en vivent pas, laissant la terre inactive. Par ailleurs, ils ne veulent pas la laisser aller à la forêt. Ils veulent "lui redonner vie".

Des alternatives sont envisagées

Les participants au Rendez-vous agricole glissent alors vers la recherche de solutions. Précisons qu'au moment d'ouvrir la journée, le maire avec les membres du comité organisateur, avait pris soin de rencontrer le MAPAQ pour faire un tour de piste avec eux sur les productions possibles en tenant compte des catégories de terres présentes à Sainte-Hedwidge. Ainsi, les participants ont-ils reçu un document qui présente productions, avantages et inconvénients de chacune (annexe 2).

Lorsque les participants envisagent les solutions, l'une d'elles réside tout naturellement dans la recherche de productions non-traditionnelles en opposition d'avec les productions anciennes. Des productions et des élevages sont alors envisagés. Les participants discutent: cerfs rouges, bisons, moutons, sangliers et chèvres. Ce sont des élevages adaptés aux caractéristiques des terres à Sainte-Hedwidge. Pour une part importante des productions non-traditionnelle, la mise en marché pose problème. De plus, selon le MAPAQ, les produits issus d'élevage non-traditionnels sont peu intégrés dans les habitudes alimentaires même si quelques-uns se trouvent déjà sur les tablettes du Provigo. Un autre élevage est proposé pour son rôle de plaisance; le cheval. S'ajoute la location de pensions pour chevaux qui seraient une source locale de revenus. Pour les participants, le cheval n'est pas destiné à l'abattage pour la consommation puisque cela équivaldrait à "manger son chien", le cheval étant l'ami de l'humain.

Les participants soulèvent deux questionnements liés aux productions non-traditionnelles que sont les incitatifs gouvernementaux et la spéculation qui en découle. En effet, le MAPAQ encourage certaines production par ses subventions,

laissant par la suite le producteur sans ressource.

- *Y'a des choses qui marchent bien, le bison c'est très bon.*
- *Mais quelles subventions y'a eu en arrière de ça ?*

Quant à la spéculation, elle se traduit par le monopole "momentané" sur le marché d'un seul producteur subventionné au tout début d'une nouvelle production. Une fois plusieurs joueurs sur le marché, les prix baissent, laissant sans rendement ceux qui ont acheté ultérieurement. En subventionnant de telles productions, les instances gouvernementales sont vues comme encourageant une forme de vente "pyramidale", terme utilisé par les participants. L'année suivante, c'est un autre type de production qui est encouragé et les producteurs changent alors de direction.

*Dans l'élevage de cerfs rouges, c'est-y comme dans l'élevage de bisons ?
T'en a rien qu'un qui fait de l'argent ? Normandin là, c'est lui qui vend les bisons aux autres ?*

Concernant la mise en marché, les habitants s'expriment toujours en terme de marché local. La vente au comptoir dans les grandes chaînes gruge les profits. La solution, c'est de vendre directement du producteur à l'acheteur.

Mais encore là, le cerf roux, c'est bon quand tu vas vendre sur place, direct. Un peu comme il faisait à Saint-Méthode, Carol Larouche.

Il est aussi question de diversifier les produits sur la base d'un seul élevage. De nouveau, les participants pensent en terme de marché local.

..je me dis que si on fait la chaîne au complet. Si par exemple, on produit du cerf rouge, on peut l'utiliser de plusieurs façons, une table (champêtre), y'a quand même un abattoir à Sainte-Prime qui est pas loin, on pourrait s'entendre, pis faire une production et qu'on utilise la bête au complet. On fait une production secondaire, puis même tertiaire. Bon, je sais pas

avec le cerf si son cuir ou son poil peut servir, tanné ou faire un vêtement, mais c'est d'élargir le champ.

Une production diversifiée à petite échelle est aussi envisagée. La formule de ferme forestière est proposée. Encore une fois, un avantage identifié par les participants, c'est qu'elle met à contribution un marché local.

Moi, mon rêve, c'est d'avoir une dizaine de poules, de faire une douzaine d'oeufs par jour, peut-être ben plus. Des oeufs, des lapins, des petits cerfs dans le champs en arrière, pis là un autre, un cheval, un veau...

Le cerf roux et la chèvre sont les favoris. Les participants sont cependant plus familiers avec le cerf roux, référant aux expériences des producteurs à proximité qui en exploitent depuis quelques années. La chèvre apparaît moins dispendieuse et plus adaptée aux terres de Sainte-Hedwidge. Elle est moins bien connue des participants.

Les expériences vécues par les municipalités voisines servent aussi de référence; le canola à Saint-Prime (pour l'huile), et le chanvre indien à Albanel (pour le papier fin). Ce sont de nouvelles cultures où le ministère accompagne les producteurs dans leurs expérimentations. Encore une fois, la différence de climat entre Sainte-Hedwidge, située sur le haut plateau laurentien, et la basse plaine est identifiée comme une contrainte; vingt jours en moins sans gelée, comparée aux municipalités voisines.

La production de petits arbustes destinés à la vente est proposée sans succès.
"Ouais, mais des arbres, ça grandit à chaque année !"

Les cultures sauvages sont aussi abordées, toujours pour un marché local. Il est question de bleuets, de framboises, de noisettes et de groseilles sauvages. La

faisabilité d'un tel type de production a fait l'objet de démarches par certaines personnes et la question de la superficie des terres disponibles est soulevée à nouveau.

(femme) C'est l'année passée, mon mari avait regardé ça. Y'avait rejoint l'association des bleuetières. Le monsieur a dit; "Ah oui, qu'est-ce que vous attendez à Sainte-Hedwidge, vous avez des terres qui sont capables de le faire." Ça serait au même niveau (altitude) que celle de Saint-François-de-Sales.

(homme) Benoît lui, y'avait deux lots. Y'a acheté pour ça. Sont venus voir, pis y'avait pas assez grand pour que ça vaut la peine, deux, trois petits coins.

Pour solutionner le problème de la superficie, les participants proposent une formule communautaire. En mettant les terres en commun, ils disposeraient d'espaces suffisants pour une production ou pour des productions complémentaires.

Outre les usages envisagés par les participants, une décision doit être prise à court terme pour éviter l'envahissement par les aulnes. Le pâturage est la solution qui prévaut avant de travailler sur des projets de productions.

..la question du pâturage, je trouve ça important parce que ça nous donnerait un moyen de tenir nos terres puis de réfléchir peut-être, quelles opportunités on pourrait mettre en place.

Bref, des éléments sont en place pour avancer vers un projet de développement agricole. Des terres sont disponibles, des propriétaires sont intéressés et des productions éventuelles sont ciblées. Les cultures traditionnelles semblent mises de côté, pour le moment du moins. En mettant en commun les terres et les équipements, les questions relatives à la faible superficie et aux dépenses d'équipements seraient solutionnées. Les participants réfèrent à un marché local

même s'ils ont expliqué que la mondialisation des marchés a contribué à faire échec aux petites productions de leurs parents.

À court terme, le pâturage est priorisé comme moyen pour éviter que les aulnes n'envahissent les terres. Le MAPAQ sert alors d'intermédiaire entre le locateur et le locataire. Or, seuls les producteurs membres, c'est-à-dire ceux qui achètent "leur carte" auprès du MAPAQ ou qui produisent, sont sur la liste des éventuels locateurs. À Sainte-Hedwidge, aucun n'est sur la liste.

Une attitude collective d'ouverture et de partage des connaissances

Selon les participants au *Rendez-vous agricole* l'avenir du village est relié au changement d'activités sur les terres agricoles désormais devenu nécessaire. De leurs propos, cela suppose de développer de nouvelles connaissances. Cependant, nous avons observé que sur les manières de faire, les habitants savent comment s'y prendre, alors que sur le plan des connaissances, ils vont eux-même s'enquérir des informations nécessaires, notamment sur les types et les modes de productions possibles.

Déjà, les participants au *Rendez-vous agricole* adoptent une attitude de confiance et d'ouverture dans leurs relations. Ils valorisent ainsi des savoir-faire et les connaissances de chacune et chacun. Ils expriment une volonté de s'entraider, de se rendre disponible pour aider si cela peut contribuer à assurer l'avenir des terres et indirectement, celui du village. Concrètement, cela se traduit par la volonté de mettre en commun les terres, les équipements et les bâtisses.

En guise d'exemple, les informations techniques portent sur les nouvelles

productions. Il est question de l'élevage d'agneaux, de méthodes de production, de marché, de fonctionnement de la bergerie l'hiver et l'été, des possibilités de mise en commun, etc. Un autre parle des cerfs qui seront bientôt à Sainte-Hedwidge chez Donald. Il ira aider pour monter les clôtures. Alors, la discussion porte sur les cerfs, "comment ça marche". Ensuite, on passe aux clôtures électriques; comment les installer, quelles sont les normes, les procédures pour louer les terres; qui est responsable, comment les contacter... Lorsqu'un producteur local dispose d'une expertise, il n'hésite pas à la partager avec ceux et celles présents autour de la table de discussion.

Les experts

Quelques experts ont été invités au Rendez-vous agricole. Ce sont ceux du MAPAQ, de la Société de développement Lac-Saint-Jean ouest, de la Coopérative de développement régional. Mais ils ne se déplacent pas le dimanche, sauf ceux de la Société de développement Lac-Saint-Jean ouest et de la CDR-02. Le maire explique publiquement que c'est sur la base de son intervention qu'il a obtenu que le commissaire industriel se présente. Ce dernier avait d'ailleurs animé un mini-sommet socio-économique tenu en 1992 et est déjà connu du milieu. Le commissaire industriel de la Société de développement animait donc un atelier et une partie de la plénière lors du *Rendez-vous agricole*.

D'autres experts sont présents sans l'être. Il y a trois fonctionnaires du MAPAQ qui ont été rencontrés par les membres du comité organisateur pour dresser un portrait de la problématique de l'enrichissement et cibler des productions potentielles selon les

caractéristiques du sol. Des contraintes sont aussi précisées reliées aux types de sols et de production.

D'entrée de jeu, à l'ouverture de la journée, le maire se fonde sur l'expertise du MAPAQ et illustre différentes alternatives possibles. Avant que les discussions ne soient enclenchées, des alternatives sont posées.

Vous allez trouver dans le document ici certains éléments de la problématique qui vous ont été présentés et également des suggestions, pour ce qu'on appelle le développement de production non-traditionnelles. On en entend parler, on en voit et ils nous ont fait des commentaires sur ces types de production.

Le maire procède à une lecture complète du document à l'assistance. Outre les productions prises une à une, le MAPAQ suggère de réaliser plusieurs activités complémentaires pour les rentabiliser. Des résultats devront être envisagés sur une échéance minimale de quatre à six ans. Il est souligné que la mise en marché est rendue difficile du fait que ce sont des productions non-traditionnelles.

Le commissaire industriel pose aussi son diagnostic. Il faut expérimenter des petits projets, à échelle réduite, pour ensuite s'étendre davantage s'il y a lieu. Les questions relatives à la rentabilité et à la disponibilité des marchés sont reprises à plusieurs moments par le commissaire industriel qui réitère l'appui de la Société de développement pour monter un projet de revitalisation. Cela est conditionnel au respect d'une démarche et de certains critères. Il s'adresse aux participants:

On ne peut pas s'embarquer dans des investissements à l'aveuglette. Il faut vérifier, bon y'a toutes les questions de marché, de rentabilité, la Société, dans ce domaine là on est prêt à vous donner un bon coup de main là-dessus. Mais faut tenter quelque chose à petite échelle. C'est les connaissances, ça va nous prendre des fonctionnaires du MAPAQ aussi là. Il y a le Cégep d'Alma qui faut mettre à profit. Y a des ressources à

l'extérieur et y faut pas avoir peur de les mettre à profit.

Le commissaire ajoute qu'un facteur clé de réussite relève de l'entente entre la municipalité et la Corporation de développement et de l'implication des propriétaires. La réussite dépend de leur capacité à s'entendre sur des objectifs communs, retournant ainsi la balle dans le camp du local. Peu après le début des activités du comité de suivi, le commissaire prendra un congé de maladie et aucune personne ne sera attirée au suivi des activités à Sainte-Hedwidge.

Outre le MAPAQ et la Société de développement, d'autres expertises supra-locales sont interpellées, soit la Coopérative de développement régional qui participera au processus de mise en branle d'une structure nouvelle, élément qui sera repris au prochain chapitre.

Quant à l'observatrice, elle est présentée par le maire comme étant "bien connue" du milieu du développement, de par ses interventions terrains et ses positions en faveur du développement local. Son rôle d'observatrice et de chercheure, qui accompagne la démarche, est également souligné, de même que l'expérimentation en cours.

Les participants manifestent une attitude de respect face aux experts sans que cela ne soit de la confiance. Selon eux, ils ont "*des grandes idées*" mais ils vivent ailleurs.

Quant à la chercheure, la relation de confiance s'est établie progressivement après quelques mois de présence.

Des connaissances à combler

Les participants au Rendez-vous agricole considèrent qu'ils ont des lacunes dans

leurs connaissances. Les propriétaires exclus du réseau d'information du MAPAQ se voient privés des connaissances portant sur les productions non-traditionnelles. Ils identifient des éléments d'information manquants : les besoins des élevages non-traditionnels, leur nourriture, les soins vétérinaires disponibles, etc..

...on a des volontés, mais ce qui nous manque c'est des connaissances. On a des potentiels d'utilisation mais là-dessus, il n'existe aucun réseau. Là dessus on veut dire qu'il y a plusieurs propriétaires de terres qui sont pas dans les réseaux du MAPAQ mais qui seraient disponibles pour avoir des animaux en pacage.

Les habitants considèrent que le manque de connaissances se traduit par une incapacité d'agir et ce, même s'ils disposent de la bonne volonté.

Dans not'comité, tout le monde était intéressé à faire quelque chose. Mais quoi et comment, on sait pas.

Une autre contrainte s'ajoute à l'appauvrissement lié au manque de connaissances et à l'exclusion des réseaux d'information. C'est l'absence des propriétaires pendant la semaine.

Parce que la terre en culture, je rêvais de ça, mais je sais pour commencer, j'ai pas les connaissances, pis après ça, je suis pas là. Ça prend quelqu'un pour s'occuper, pis après ça l'outillage. Je connais pas ça. Ça prend quasiment comme les ptits Bouchard en face de chez-nous...

Dans l'esprit des participants, il y a une boîte noire entre le fait de passer de l'idée d'un projet à sa réalisation concrète. Mais leurs propos montrent qu'ils savent comment procéder. Les habitants disent ne pas voir très bien quelles démarches mettre en branle. Le passé relève du connu et du vécu mais pas le futur avec les productions non-traditionnelles. Par ailleurs, après avoir exprimé leurs doutes, ils identifient eux-mêmes les étapes de réalisation. L'une parle de tenir des rencontres

d'information, l'autre mentionne qu'il faut chercher l'information, ce qui est en soi une première étape pour concrétiser un projet. .

On manque de documentation. Comme pour les chèvres, y faut avoir des ateliers bon, pour savoir si nous-autres on pourrait plus se concentrer. C'est trop superficiel.

Entre autre, ce qui nous manque, c'est de l'information pour aller de l'avant dans les projets plus concrets.

C'est beau de le dire mais on a jamais d'informations.

Il est entendu par les participants que la première démarche consiste à puiser les informations sur les productions et sur les besoins de consommation. Déjà, ils précisent la nature des informations requises pour poursuivre. Ils posent aussi la question des coûts de démarrage.

Ah oui, y faut savoir. On a des terres, oui, elles peuvent servir, ce qui nous manque, c'est la connaissance des besoins et des productions.

Les participants réfèrent aux expériences réalisées par des producteurs de municipalités voisines. Ils ont observé ce qui se passe autour d'eux. Le bison a été expérimenté à Chambord et Saint-François-de-Sales. C'est un animal dangereux et il arrive qu'il s'évade. Pour l'autruche, un producteur à Saint-Félicien a fait banqueroute puisqu'il y a eu multiplication de productions et les prix ont baissé. Même s'ils estiment ne pas connaître les démarches, ils proposent un cheminement. À long terme, via leurs expériences passées et transmises, ils ont développé un savoir-faire qui constitue une forme d'intervention. Cette question est approfondie au chapitre quatre.

Les limites et les contraintes d'un projet de re vitalisation des terres agricoles

Pour réaliser un projet de production non-traditionnelle, il y a des obstacles. C'est alors que les discours du passé ressurgissent vivement. Il est question de double emploi, de normes environnementales coûteuses, de coûts élevés en regard du peu de rentabilité, de terres de roches qui ne permettent pas de planter des clôtures, des jeunes qui sont plus ou moins intéressés. Certains reviennent aussi avec l'idée des productions traditionnelles.

L'absence des propriétaires la semaine est une première contrainte à la réalisation d'un projet. La fin de semaine, ils vaquent aux activités qu'ils n'ont pu accomplir la semaine. Le temps manque. La relation avec le territoire agricole s'atténue, moins fréquente qu'elle ne l'a été chez ceux qui l'ont exploité par le passé. Les habitants ne vivent pas de la terre. Seule une partie des femmes est présente la semaine et deux d'entre elles expriment leur intérêt pour expérimenter une nouvelle production.

Sans évaluer l'importance des investissements requis, les participants associent les contraintes gouvernementales à des coûts de démarrage d'une production. Pour eux, lorsque le gouvernement pose une réglementation, des coûts importants s'ensuivent.

Leurs dires s'appuient sur les expériences passées : les normes environnementales ont requis par le passé des investissements par certains producteurs qui n'ont pu maintenir leur entreprise. La question de l'environnement soulève des passions. Selon certains, des producteurs ont abusé.

Là, on peut pas gueuler après le gouvernement, y'é dans le ruisseau, sa marde est dans le ruisseau. Y'a un boutte là. C'est pas naturel.

La relation entre les investissements et la rentabilité est soulevée plusieurs fois. Les

habitants embarquent dans la mesure où il n'y a pas de risque de pertes financières mais simplement générer un revenu suffisant pour qu'ils n'aient pas à travailler pour faire vivre la terre. Finalement, la disponibilité des propriétaires et de la relève pose problème. Est-ce qu'il y a de la relève? L'interrogation reste sans réponse. Or, "l'activité qui donne vie aux terres", comme le disent les habitants, n'est-elle pas reliée prioritairement à leur présence ?

Les échanges ont permis de dégager un consensus, soit l'importance d'assurer la survie des terres agricoles. Cependant, les contraintes relèvent des propos et des expériences passées.

Jusque là, certains constats sur l'avenir des terres ressortent des échanges au *Rendez-vous agricole*. La vision d'avenir s'appuie sur les valeurs transmises par les parents et qui réfèrent à un vécu et aux expériences passées des participants. En même temps, ils remettent en cause la nature des activités de production réalisées par le passé. De plus, la valeur liée à la terre est intimement liée à son usage plutôt qu'à sa valeur marchande. La vie de la terre s'exprime par les activités qui concrétisent la relation entre l'habitant et les terres. C'est l'activité de production qui doit être transformée, ce qui fait ce lien entre les terres et l'habitant. La culture traditionnelle est évacuée au profit d'une nouvelle production formulée par la négative et dite "non-traditionnelle". Finalement, les participants priorisent nettement un marché local, un marché de proximité, sachant très bien qu'ils sont dans un contexte où la mondialisation est omniprésente.

Un suivi assuré sur la base d'un modèle collectif

Les rôles de chacun se précise, l'heure étant à l'engagement pour la continuité. Un modèle est connu de toutes et de tous et fait largement l'unanimité. Une étape est franchie ; un comité de revitalisation des terres agricoles est formé. Mais pour réussir un projet de revitalisation des terres, les participants savent qu'il y a des conditions. Elles ne concernent pas l'agriculture à proprement parler mais plutôt des attitudes collectives et une définition du développement. Et pour que le projet soit bien ficelé, un modèle est proposé avec insistance. Tellement d'insistance, que cela interroge.

Le rôle des acteurs locaux dans un projet de revitalisation agricole

Plusieurs acteurs sont appelés à prendre en charge le suivi ou à influencer l'orientation et l'issue d'un projet de revitalisation agricole. La municipalité, la Corporation locale de développement ou plus simplement les propriétaires en font partie. Mais il y a aussi les acteurs associés à des échelons supérieurs de territoire qui orientent par leurs règlements et politiques. Ils agissent au niveau de la MRC, de la région ou par des lois nationales. Nous présentons comment les participants voient le rôle et l'implication de l'un et de l'autre dans un projet de revitalisation des terres agricoles.

Pour sa part, la municipalité dispose d'un pouvoir de réglementation auprès des propriétaires. Par son pouvoir de taxation, elle peut inciter à entretenir ou exploiter les terres agricoles. La taxation est un moyen jugé efficace pour encourager les propriétaires de lots à les entretenir. Alors que la logique de la fiscalité veut qu'une terre exploitée prenne de la valeur, haussant par le fait même le niveau de taxes, des

participants proposent plutôt une baisse des taxes pour ceux qui remettent leurs terres en état de produire. La municipalité se voit alors attribuée un rôle de déclencheur.

Y'ont le pouvoir au niveau municipal. Eh, le gars, y'a un terrain en friche, un terrain, des aulnes qui poussent. L'autre prend soin d'améliorer son affaire, soit qu'il cultive, soit qu'il plante, j'sais tu ? Une municipalité dit "écoute ben, toi t'as des aulnes, sur ton lot tu plantes pas, c'est un autre qui pourrait le faire, et tant et aussi longtemps, que ça va faire de même, on chargera pas les taxes.

La municipalité est également vue comme une institution qui peut contrôler l'usage des terres agricoles par ses lois. Le message a été bien reçu par le maire.

Ce que je retiens des rapports, c'est le pouvoir de taxation de la municipalité par rapport à des terres qui demeureraient en friches Et ça suggère peut-être que le pouvoir de taxation que peut avoir une municipalité, (...) donner éventuellement un incitatif à l'utilisation. Ça pourrait être fait.

Ce contrôle, elle peut l'instaurer en étant en relation étroite avec la Corporation locale de développement qui est « *le bras agissant de la Municipalité* » selon l'expression du maire. Il est clair que sans la volonté de la municipalité de s'impliquer dans le développement, les actions de la Corporation locale de développement n'aboutiraient pas. Ce sont, du moins, les propos du maire;

La Corporation de développement de Sainte-Hedwidge, actuellement, ils ont un volet "forêt" qui va bien et on espère déboucher sur un volet agricole. Sûre, la municipalité s'est jointe parce qu'on partage les mêmes préoccupations. Ah, le développement, c'est une question de leadership municipal !

Les membres du conseil municipal ont été informés de la problématique des terres en friche par le maire avant même que la Corporation de développement ne soit appelée à intervenir. En ce sens, l'étroite collaboration entre la municipalité et la Corporation

de développement résulte d'une volonté des deux entités de s'entendre. Lorsqu'est abordée la question du suivi au Rendez-vous agricole, la Corporation de développement est ciblée par les participants.

Ben, on s'attend à ce que la Corporation locale de développement s'occupe de ça.

La Corporation locale de développement, c'est eux-autres qui organisent ça aujourd'hui. Nous autres, j'en fais partie. On fait ben des petites choses. Moi, je dis tout le temps "Y faut pas arrêter de chauffer le poêle". L'année passée Épillet, y'a pas eu de suivi, des personnes qui feraient l'élevage, d'autres qui font la culture.

Le maire dispose d'un leadership important. Il a déclenché la démarche et démarré le comité provisoire. Étant au centre de l'Assemblée, il présente aux participants du Rendez-vous agricole le président par intérim de la Corporation de développement pour ensuite passer à une mise en situation. Il élabore longuement sur les productions alternatives et sur la problématique. C'est seulement à la toute fin de la journée que le président de la Corporation locale termine sur une note positive.

Mais cette entente commune entre la Corporation locale de développement et la Municipalité est récente. Quelques semaines auparavant, les ponts étaient coupés entre les deux organisations. Cela s'exprimait par une obstruction systématique de la part de la Corporation de développement et de la municipalité à laisser circuler l'information entre les deux instances. Le changement de président au sein de la Corporation locale a contribué à modifier la dynamique conflictuelle, du moins temporairement.

D'autres acteurs locaux sont les propriétaires des terres agricoles. La nécessité pour eux de s'impliquer dans un comité de suivi est soulevée par le Commissaire industriel.

Des noms sont donnés, des propriétaires pourraient être intéressés à s'engager. Certains sont présents dans la salle, d'autres devront être contactés.

D'autres organismes ont une emprise sur l'avenir des terres à Sainte-Hedwidge. Ils sont absents de la salle. Ils vivent ailleurs. Certains ne savent même pas que Sainte-Hedwidge existe autrement que sur la carte. Ils influencent cependant par leurs politiques et leurs interventions. Ce sont le gouvernement par ses politiques, plus précisément celle sur le développement régional et sur l'emploi, le MAPAQ et la Société sylvicole de Chambord. Plus près, au niveau de la MRC, il y a le CLD et la Société de développement Lac-Saint-Jean Ouest. Il arrive qu'un intervenant fasse un détour, dans ce cas-ci, parce que le préfet l'a exigé en passant par le patron.

Les actions de la Société sylvicole de Chambord sont visibles sur le territoire. Elles se traduisent par le reboisement. En exerçant une pression en faveur du reboisement, la Société sylvicole agit comme une contrainte à la vitalisation des terres en friches.

Certaines politiques du gouvernement conduisent à l'immobilisme des habitants. En effet, les travailleurs forestiers sont chômeurs pour une bonne part de l'année et le temps libéré pourrait permettre l'exploitation des terres. Mais les règles liées à l'Assurance-Emploi découragent les initiatives sur le plan de l'agriculture.

Ici, c'est le bien-être social ou rien. Tu peux pas avoir des chèvres, des moutons, t'as pas droit au chômage. Moi, si j'ai des lapins, j'ai pas droit au chômage. L'agriculture, oublie ça pour moi, je travaille l'été, l'hiver je suis sur le chômage. L'agriculture, si j'ai une chèvre, un lapin, un veau, une vache, oublie ça, je vais être coupé.

Il y a aussi qu'avec la création des CLD, Sainte-Hedwidge ne pouvait plus dénicher le

financement minimum pour assurer le suivi des projets locaux. Or, les problèmes prennent tout leur sens localement puisque pour les habitants, le territoire du développement réfère à l'espace de vie.

S'ajoute le rôle joué par le MAPAQ. Les incitatifs financiers en regard de certaines productions font en sorte d'orienter le marché. L'usage des terres est aussi fonction des aléas des subventions. Ici, les productions "non-traditionnelles" sont encouragées alors que d'autres alternatives risquent d'être mises au rancart, notamment la production qui pousse là : groseilles, bleuets, etc. Nous avons vu que l'exclusion des propriétaires du réseau du MAPAQ affecte les échanges entre producteurs locaux et ceux d'ailleurs.

Les participants proposent une avenue où le gouvernement jouerait un rôle dans une perspective de vitalisation des terres en friches. L'exemple donné est celui des parcs régionaux en Europe où l'agriculteur est gardien de la terre. La création d'un parc régional permettrait de subventionner les habitants qui entretiennent les terres.

Moi, je suis allé en France. Eux-autres, pour conserver les petits villages de même, y'appellent ça des parcs régionaux. C'est de l'argent qui était mis par le gouvernement, dans les communautés pour essayer de conserver le village tel quel. Y'avait de l'argent sur la table. Le monde qui voulait faire de l'agriculture, l'essayait. Y'était subventionné.

D'autres organismes ressources interviennent à différentes échelles territoriales. Le commissaire industriel en fait la liste: le CLD et la Société de développement au niveau mercéen, le CLE avec ses programmes d'employabilité à l'échelle sous-régionale, le MAPAQ et la Coopérative de développement régional pour la région. Ces derniers sont présentés par le commissaire industriel comme des partenaires éventuels. Les habitants savent que ces intervenants supra-locaux existent sans

toutefois connaître les limites de leur intervention.

Bref, la maîtrise de l'usage des terres passe d'abord par l'action du pouvoir de réglementation dont dispose la Municipalité qui pourrait influencer directement sur l'usage des terres. La Corporation locale de développement, quant à elle, se présente comme le bras agissant de la municipalité, du moins au moment du Rendez-vous agricole. Les participants précisent aussi quel serait le rôle idéal du gouvernement pour soutenir la vitalisation des terres. Quant aux organismes qui agissent au niveau mercéen ou même régional, le commissaire industriel se charge d'établir les ponts entre le local et le supra-local pour utiliser leurs services.

Un modèle est proposé

Définir un modèle n'entraîne pas dans les objectifs de la rencontre. Il s'agissait d'abord d'évaluer l'intérêt des habitants face aux terres agricoles. Or, la question revient constamment, comme s'il fallait ficeler le contenu des discussions pour lui donner une forme concrète. Cette formule collective fait l'unanimité et est même identifiée comme une condition à la réussite d'un projet agricole.

En plénière, le commissaire industriel résume:

Le système collectif n'est pas nécessairement à envisager, il est carrément souhaité, parce qu'on s'est dit que c'est impossible pour des propriétaires seuls, ou des cultivateurs seuls de pouvoir en vivre de leurs terres. Donc un système collectif, peu importe la forme, que ce soit coopératif, organisme à but non lucratif, le concept collectif doit être pris en compte.

Le ton est lancé : une formule collective semble le moyen approprié pour réussir un projet de revitalisation des terres. C'est seulement sur la base de l'entraide que le changement de production devient possible. Il est question de mise en commun des

terres, des équipements, de la mise en marché, etc. Et pour éviter les “lacheux”, il est même question de contrats. Il s’agit d’établir des règles claires précisant qui fait quoi et comment ça fonctionne.

Une coopérative de solidarité pourrait être à définir. La structure agirait comme un intermédiaire entre les producteurs qui pourraient mettre en commun leurs avoirs et leurs savoir-faire. Elle maximiserait l’utilisation des équipements de chacun dans une perspective collective. Mettre en commun les équipements, prévoir des productions complémentaires pour s’approvisionner mutuellement, effectuer la mise en marché, fournir les travailleurs en regroupant différents travaux. Voilà le rôle qui se dessine pour la coopérative.

Le respect des ententes serait assuré par le contrat. L’exemple donné est celui du producteur qui possède un élevage. Il s’approvisionnerait à contrats, pourrait louer des terres supplémentaires, demander du gardiennage pour les bêtes, faire faire ses clôtures ou même faire labourer. Tout cela sur la base d’une entente contractuelle.

Le rôle de la coopérative consisterait à gérer des activités de production pour les producteurs membres à Sainte-Hedwidge. Il est question d’un fonds de démarrage qui proviendrait des contributions des membres de la coopérative; travailleurs, producteurs ou utilisateurs. Des membres de soutien contribueraient financièrement et ce, sans droit de vote. Les travailleurs, les producteurs et les membres utilisateurs feraient partie de la coopérative.

Une coopérative de solidarité, t’as les travailleurs, les propriétaires des terres, d’autres partenaires aussi, les travailleurs, les utilisateurs. Tu t’intègres dans la coopérative.

Le partage du travail ou le regroupement de propriétaires autour d'une seule production sont aussi envisagés.

La première étape, pour réaliser une telle coopérative, consiste à proposer l'idée à tous les propriétaires de lots. Une fois de plus, la question de l'usage prime sur celle du profit.

Mettons, un exemple, on voit la vie en rose là. L'objectif, c'est pas de charger 100 \$ ou 1000\$, c'est juste de payer le prix coûtant, mettons 20 propriétaires. Y va falloir travailler, c'est à qui ces lots là. Y faut aller les rencontrer ces personnes là. Y faut décider la personne, la convaincre, lui vendre un produit, tu peux pas arriver de même, vendre un produit. Eux-autres, y sont pas intéressés. Y va parler avec eux-autres. Y sont intéressés. Peut-être ben oui, peut-être ben pas. Des fois, c'est difficile, on peut frapper un mur, mais y reste qui faut travailler le terrain. Y faut travailler les personnes aussi.

Bref, les participants se sont interrogés sur un modèle qui permettrait de concrétiser un projet collectif commun et ils l'ont défini jusque dans son fonctionnement.

Des conditions au développement agricole

Vitaliser les terres agricoles suppose d'abord la volonté et l'intérêt des participants. Avec la volonté, il est possible de formuler des objectifs communs. *"On s'est dit que c'est impossible pour nous-autres de faire quelque chose si on tire à gauche et à droite"*.

Même si l'intérêt est manifeste, le temps pour changer la situation est évaluée selon des critères différents pour l'un et pour l'autre. Certains conçoivent que le changement se produit à plus long terme alors que pour d'autres, le passage à l'action tarde. Ceux-là insistent sur le fait que les aulnes envahissent rapidement les terres et qu'une action doit être entreprise rapidement.

*C'est pas évident. Je l'ai déjà fait, c'est un intérêt qui est là depuis dix ans.
Est-ce que ça a changé ?*

D'autres conditions sont aussi identifiées pour revitaliser les terres. Le bénévolat, l'engagement et l'énergie nécessaire sont au chapitre. Dans l'esprit des participants, le travail prend la forme de bénévolat. La volonté d'une relève, la rentabilité et l'autofinancement sont aussi soulevés.

Assurer le suivi au projet agricole

Assurer un suivi qui respecte les orientations de la rencontre suppose l'engagement de personnes qui ont participé au déroulement. Cinq personnes se proposent pour constituer le comité de suivi dont trois sur une base régulière. Le premier est propriétaire et loue ses terres en pâturage. Un second n'a pas de propriété et est formé en production agricole. Un dernier est aussi propriétaire et intéressée à un projet de ferme pour une culture non-traditionnelle. S'ajoute la ressource rattachée à la Corporation locale de développement de Sainte-Hedwidge, le commissaire industriel de la Société de développement et l'observatrice. Deux autres personnes, des propriétaires de lots, s'offrent à participer en précisant que leur présence sera fonction de leur disponibilité. Le seul mandat donné au comité est d'assurer le suivi.

Le maire ajoute :

*C'est le groupe de travail qui explore les lendemains de la réunion
d'aujourd'hui.*

Les membres du comité du suivi auront à se référer aux échanges tenus pendant la journée.

Les actions à court terme sont précisées :

...faudrait faire l'inventaire des terres disponibles, puis à ce moment-là,

frapper à la porte de ceux qui sont peut-être pas là aujourd'hui, de voir qui a des intérêts, et puis dans l'avenir, de voir c'est quoi Sainte-Hedwidge.

Voilà qui se dégage des propos en ateliers: réaliser l'inventaire des terres en friche. Les propriétaires de lots, en friche ou non, seront identifiés et leur intérêt à développer leur terre sera vérifiée.

S'ajoute la solution à court terme, soit le pâturage communautaire. Le maire termine sur cette note: *"le MAPAQ sera contacté"*.

La mémoire de la collectivité

Le comité organisateur voulait sonder la volonté des habitants à vitaliser leurs terres agricoles. La chercheuse, pour sa part, visait aussi à mettre à jour la mémoire collective rattachée à l'agriculture et aux modes de vie afférents. Au coeur de cette démarche, nous voulions chercher quelle valeur et quel sens le territoire agricole revêt pour ceux qui l'habitent. Quelles en sont les représentations actuelles ?

Ce que disent les habitants, c'est que le sens du territoire est rattaché aux relations affectives vécus avec les parents et aussi aux expériences dont ils se souviennent. Les parents, les souvenirs d'enfance, les modes de vie d'alors, les relations entre les habitants scellées sur le long terme, cela fonde la relation au territoire. Parlant d'agriculture, les modes de vie et les modes de production sont enchâssés et jamais, dans le discours des acteurs, la vie intime et le travail n'ont été séparés, ce qui n'est pas le cas pour le travail en forêt.

Les représentations de l'agriculture, c'est la petite production marchande et diversifiée, et c'est aussi un réseau de vente et de production qui réfère au local.

C'est aussi le refus de l'endettement, ainsi que celui de la spécialisation de la production et celui de la performance.

Une opposition claire est précisée entre l'agriculture et la forêt. L'agriculture des parents représentait un moyen pour maîtriser leur territoire de vie mais cette demande des acteurs locaux n'a jamais pu être comblée. Il s'en dégage un sentiment d'impuissance en même temps qu'un respect pour ceux et celles qui ont cru qu'il était possible de faire vivre la terre. Quant à la forêt, elle est nettement associée à la grande entreprise, au départ des hommes du village, à la désappropriation. Le reboisement signifie la fin du village, l'impossibilité de faire usage de son espace de vie. Ceux qui gèrent la forêt, ce sont la Société sylvicole ou la grande entreprise. Pour les parents qui n'arrivaient pas à vivre de la terre, la forêt permettait de tirer le salaire nécessaire au maintien des terres agricoles, c'était le prix à payer pour réinvestir sur l'agriculture, seule voie possible vers l'autonomie.

Ces observations permettent de comprendre que le développement puisse être défini par les acteurs locaux comme le fait de conserver vivante cette relation entre les habitants et la terre, « *de mettre de la vie dessus* ». Mais outre le fait que la vie des terres agricoles passe par ses usages, les habitants savent aujourd'hui, tout comme pour leurs parents, qu'ils doivent générer des revenus, au moins s'autofinancer et donc créer des activités économiques rentables.

Dire que les représentations transportées par les habitants sont en continuité ou en rupture avec le passé serait une grossière simplification. Le sens donné au territoire et la construction des représentations au quotidien sont plus complexes. Des

représentations passées et présentes s'entrecroisent. Les acteurs locaux associent la vie des terres agricoles à la survie du village et à cause de cela, les habitants expriment qu'ils doivent changer, envisager d'autres voies pour la continuité. Alors, le MAPAQ propose des alternatives avec ses programmes de soutien aux productions non-traditionnelles. Ces dernières seraient l'avenue indiquée pour mettre à contribution ces terres dont il a été démontré qu'elles étaient improductives pour une production traditionnelle. Or, pour les habitants, le traditionnel réfère aux savoirs légués de leurs parents. Car les acteurs locaux présents au Rendez-vous agricole pensent en termes de productions locales, à petite échelle et diversifiée.

Les acteurs du Rendez-vous agricole précisent eux-mêmes des conditions qui prévalent à la réussite d'un projet de revitalisation agricole. Une première condition soulevée, et qui fait consensus, est la volonté collective. Cette volonté collective, c'est peut-être par la création d'une coopérative de solidarité qu'elle prendra forme. Ici aussi l'influence d'une institution gouvernementale interfère, avec le CLD et son fonds rattaché spécifiquement aux projets d'économie sociale. Mais le maire n'est pas dupe, il a décidé de mobiliser les acteurs locaux et d'utiliser au mieux cette nouvelle institution qu'est le CLD pour en faire profiter ses concitoyens. Est-ce que le maire sera capable de mobiliser les ressources institutionnelles en place et faire en sorte que les acteurs locaux choisissent cette voie ? Est-ce que ces derniers trouveront l'espace d'expression qui leur est nécessaire pour valoriser leurs potentiels et en construire de nouveaux ? La seconde partie qui porte sur l'action nous informe de la complexité des relations qui se jouent dans le milieu local mais aussi au niveau supra-local. En effet, toutes les logiques sont présentes dans la localité parce qu'elle est

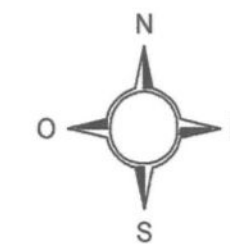
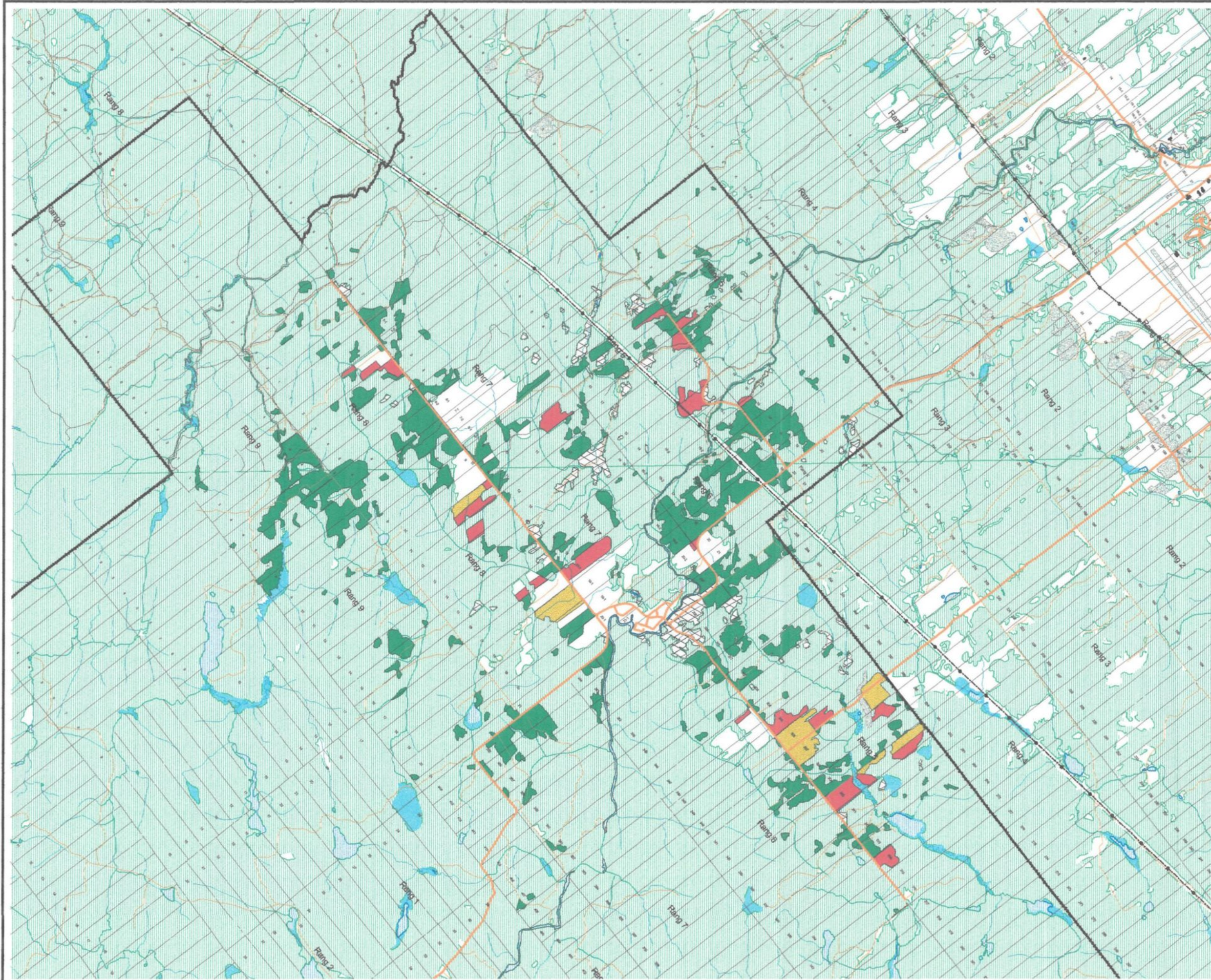
globale.

CARTE 6

LES TERRES EN FRICHE

À SAINTE-HEDWIDGE

(1998)



Terres agricoles en friches
et reboisement
Municipalité
Sainte-Hedwige

- Réseau routier - Ligne
 Réseau routier
 Autoroutes
 Municipalité
- Végétation - Surface
 Milieu boisé
- Hydrographie - Surface
 Réseau hydrographique
 Milieu humide
 Complément au Réseau hydrographique

LEGENDE

- Terres défrichées
- Terres à l'abandon
- Terres en friches
- Autorisations de reboisement
- Autres

N.B. Inventaire des terres
Automne 2000

Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Préparé par : Martin Cloutier
 Dessiné par : Martin Cloutier
 Approuvé par : Jean Tremblay
 Alma , Février 2001

Echelle : 1= 50000

3.2 DES LOGIQUES TRANSCENDÉES PAR LES ACTEURS LOCAUX

La première partie du chapitre élucide la relation de l'habitant à la terre, relation affective et expérientielle, « donnée » par ceux qui ont précédé mais aussi, construite au quotidien. Aux vues des habitants, la première préoccupation est d'éviter que la forêt ne se referme sur le village. Cela peut être esquivé en faisant usage des terres. Si les friches s'imposent où si le reboisement prédomine, la survie du village est questionnée. C'est une préoccupation d'ordre social qui est posée reliée à la qualité de vie, mais davantage encore, à la survie des relations construites sur le long terme.

De cette première partie, les savoirs collectifs s'apparentent à une petite production locale, écoulee sur un marché de proximité. La formule communautaire centrée sur l'entraide et le bénévolat est l'orientation souhaitée. Dans ce contexte, les habitants définissent le développement comme étant l'action qui consiste à "*mettre de la vie dessus*", "*à redonner vie à la terre*", "*à réaliser des activités adaptées aux terres*". C'est leur façon de s'expliquer et de concevoir le développement en fonction d'un projet de revitalisation des terres agricoles.

Cette définition déborde la seule question d'un projet et correspond à un mode de vie souhaité des habitants. Or, la petite production locale va à contresens de l'ère de la mondialisation qui donne le ton à la majorité des projets actuels fondés sur une forte spécialisation. De même, un projet qui s'appuie sur la dimension communautaire implique tous les acteurs locaux, suppose de multiplier les relations entre les

propriétaires et aussi d'intervenir auprès des ménages pour écouler la production locale. La petite production locale diffère des méga-projets qui occupent la sellette. Ce projet transporte une logique particulière présentée dans les pages qui suivent comme une logique territoriale.

Cette seconde section du chapitre présente cinq logiques observées au cours de l'expérimentation qui influencent par leurs stratégies, leurs visées et leurs actions particulières. Plusieurs approches coexistent dans la localité et à l'intérieur d'une même organisation. Nous procédons par des portraits d'acteurs locaux, chacun étant une illustration d'une logique particulière. De cette façon, nous avons pu dégager des "patterns" sociaux que les individus transposent dans leurs actions pour faire ressortir les logiques observées. En effet, l'acteur agit et se comporte en assimilant des codes, des valeurs, reconnus et accepté par lui, comme par son environnement social. Bref, étant au monde comme un construit social, nous sommes passés par les acteurs locaux comme un porteur de ces différentes logiques en place. Les actions se rattachent à une logique qui elle, dépasse la simple question de l'individu.

Pourquoi faire ressortir de telles logiques et quels liens avec les savoirs collectifs et leur construction ? Nous avons élucidé les logiques transcendées par les acteurs locaux parce que le choc de ces relations fait en sorte de voir se profiler la construction de savoirs collectifs. Cette démarche permet de positionner les acteurs locaux que nous verrons évoluer au prochain chapitre portant sur le processus de construction des savoirs collectifs locaux. Ne pas le faire aurait signifié l'oubli d'une dimension fort importante qui repose sur la compréhension des stratégies des acteurs locaux qui fondent leur projet d'avenir.

Nous avons relevé cinq logiques ou approches qui interfèrent dans le projet de revitalisation agricole. La présence, en même temps, de ces logiques différentes, voire divergentes, conduit les membres à préciser le projet et ses fondements. Pour illustrer chaque logique, des portraits d'acteurs impliqués et des événements particuliers sont mis en relief.

Une première logique pose que l'intégration aux structures et institutions de pouvoir est à la base du développement local. Pour ses représentants, le développement résulte de jeux de pouvoir qui s'expriment à l'intérieur de structures politiques. Il suffit alors d'investir les lieux de pouvoir aux différents échelons du territoire.

Il y a ensuite la logique consensuelle qui conforte la première, mais ajoute que le développement n'est possible que s'il y a absence de conflits. Ainsi, il vaut mieux se ranger aux côtés de ceux qui disposent du pouvoir.

En troisième lieu, il y a la logique territoriale qui est transcendée par les acteurs qui travaillent à définir le projet de revitalisation agricole. Elle se frotte durement à la logique économique sectorielle, s'oppose à celle du pouvoir alors qu'elle s'associera les acteurs porteurs de l'approche consensuelle qui se rangeront du côté de l'approche territoriale. Ses tenants valorisent leur territoire vécu.

En quatrième lieu, il y a la logique économique sectorielle, celle qui est portée par les acteurs, locaux et supra-locaux, qui s'inscrivent dans une approche de production fondée sur la rentabilité et la spécialisation. Elle est appuyée, à cet égard, par les tenants de la logique technocratique, qui constituent la cinquième approche que nous avons ressortie.

La logique de l'intégration au pouvoir politique

Une première logique réside dans le pouvoir politique vu comme un levier de développement. Le but avoué est de tirer des avantages pour sa localité et de contrôler les orientations du développement face aux instances supra-locales. À cette logique correspondent deux stratégies reliées entre elles. L'une consiste à multiplier les postes de pouvoir en intégrant les structures politiques à plusieurs échelons de territoire. L'autre stratégie repose sur la création de nouvelles structures locales dont les orientations et la forme permettront d'obtenir des gains locaux auprès des instances supra-locales. En se faisant, les individus qui s'intègrent à la nouvelle structure locale devront construire les liens sociaux différents qui cadrent avec des orientations nouvelles. Sur la base de cette représentation du pouvoir politique, créer une structure nouvelle peut être un moyen pour gérer des orientations de développement qui échappent à l'acteur politique local.

Les conséquences manifestes d'une telle logique sont que le développement signifie créer une structure. De plus, comme la nouvelle structure est locale, cela fait en sorte de reproduire des rapports d'inégalité entre les autres localités supra-locales qui guerroient pour obtenir chacun de leur côté, des avantages auprès des institutions supra-locales. Pour l'acteur de cette logique d'intégration politique, on est gagnant ou perdant. Voici donc illustrée cette logique de l'intégration politique par le biais du portrait du maire.

Un portrait qui transcende une logique d'intégration politique

Le maire a élu domicile à Sainte-Hedwidge il y a trente ans, émigrant d'Europe. Dès son arrivée, il s'intègre au réseau de la santé où il occupe différents postes cadre dans la structure hospitalière. L'avant dernier poste en liste, avant sa retraite, en est un de responsable des soins infirmiers à l'hôpital de Roberval. En 1996, le maire, selon sa propre expression, "*est mis à la retraite*". Son départ correspond à une période de restructuration et de réorganisation du système de santé. Il explique qu'au moment où *il fut mis à la retraite*, il est attiré à un poste nouvellement créé, qui fut l'objet de coupures l'année suivante. Selon lui, il est clair que l'ouverture de ce poste est une stratégie pour la guider vers la sortie. Il en sort amer.

Son implication dans le développement local date seulement de 1992. Il participe alors à l'organisation d'un premier mini-sommet économique à Sainte-Hedwidge. Il en découle une structure de gestion du développement local dans lequel il prend une part active et occupe la présidence. Rapidement, il s'implique dans les activités de développement qui se déroulent aux niveaux local, régional et provincial. En plus d'agir comme président de la Corporation locale de développement de Sainte-Hedwidge, il représente une table de concertation regroupant neuf corporations et comités locaux de développement de la MRC du Domaine-du-Roy. Toujours accompagné d'un intervenant du CADC⁴², il se déplace dans tout le Québec et participe aux différents colloques, activités et conférences provinciales qui portent sur le développement local.

⁴²CADC : Comités d'aide au développement des collectivités créés en 1989, devenus SADC avec la fusion des CAE, Centres d'aide aux entreprises, et des CADC à partir de 1993.

C'est la période "chaude" du développement local où le discours sur l'entrepreneuriat et sur la prise en charge par le local est sur le haut du pavé.⁴³ Chaque petite municipalité est supposée être capable de se sortir de sa situation de dévitalisation. Il n'en tient qu'à la volonté, à l'énergie, à l'entraide dont est doté chaque village, lègue du passé. Les "success story" sont légion. Une troupe de théâtre fait le chapelet des villages et propose le discours de la circonstance "*Un village pour demain*".

À un constat de dévitalisation que vit la majorité des milieux ruraux au Québec, se double un discours sur le volontariat et l'autonomie. À la dévitalisation, l'alternative consiste à se prendre en charge avec comme seul moyen, la force de la volonté et de l'entraide. Ainsi, le maire se familiarise-t-il avec les structures du développement local.

Mais à Sainte-Hedwidge, le conseil municipal en place n'est pas chaud envers cette approche. Le rôle d'un conseil municipal, c'est de faire de la gestion de services. Des demandes d'appuis financier et technique auprès du conseil municipal sont refusées et les tensions s'intensifient entre l'instance municipale et la Corporation locale de développement. À l'automne 1995, celui qui préside la Corporation locale de développement devient maire de Sainte-Hedwidge. Selon ses dires, les Corporations locales sont "*le bras agissant de la municipalité*". Un nouveau conseil municipal pro-développement, jeune et dynamique, est donc en place.

De son tremplin, le maire accumule les postes sur les conseils d'administration

⁴³Cette période correspond à une approche entrepreneuriale du développement local. En réalité, le développement local n'est pas "né" à cette époque. Ce qui est nouveau, c'est cette approche où il est postulé qu'en solutionnant les problèmes économiques, on solutionne en même temps tous les problèmes sociaux.

d'organisations diverses. Il devient préfet de la MRC, préside un important site touristique, Val Jalbert⁴⁴, représente le Comité régional d'économie sociale, et du même coup, le comité d'économie sociale au sein du CLD, est membre du conseil d'administration unifié des hôpitaux de Jonquière et Chicoutimi⁴⁵ et membre du conseil d'administration du Centre local de développement. Sa présence est requise à titre de figure politique. Sur l'agenda, c'est au crayon de plomb qu'il inscrit ses rendez-vous.

Il a peu de temps à accorder aux citoyens de Sainte-Hedwidge, cependant que le développement ne lui échappe pas. Sa définition du développement s'accorde désormais à celle véhiculée dans les instances supra-locales, là où siègent les représentants politiques et institutionnels de la MRC et de la région. Développer, c'est créer des structures et des règles à lesquelles adhéreront les individus. À deux reprises, lors d'assemblées publiques tenues à Sainte-Hedwidge⁴⁶, le maire indique que ses citoyens sont conscients des avantages qu'ils retirent de sa position de préfet.

Aux dires du maire, sa présence sur le comité d'économie sociale peut être profitable à la mise en place d'une future coopérative de solidarité. Une telle structure serait plus appropriée à Sainte-Hedwidge et avec l'appui du conseil municipal, il donne

⁴⁴Val Jalbert est le second site touristique en importance du Lac-Saint-Jean après le Zoo de Saint-Félicien. Il est géré à 50 % par la MRC et à 50 % par la SÉPAQ, ayant été racheté en vue d'éviter une faillite. Les premières années de son fonctionnement montrent une capacité de rentabilité intéressante, malgré une faille au niveau de la gestion (année 1998-1999) liée à une mauvaise gestion.

⁴⁵Dont le mandat consiste à "harmoniser les services entre les hôpitaux de Jonquière et de Chicoutimi, rôle très exigeant puisque le problème conduit à une impasse.

⁴⁶Lors du Rendez-vous agricole tenu le 18 octobre 1998 et lors de l'Assemblée générale annuelle de la Corporation locale de développement tenue le 29 novembre 1998.

mandat à la Corporation de développement de former la coopérative, après avoir pris soin d'en définir le mode de fonctionnement. Autre mandat qui n'aura pas l'heur de plaire aux citoyens impliqués: celui de dissoudre la Corporation locale de développement.

Parallèlement, la Corporation locale de développement gère un projet de "forêt habitée". Celui-là n'échappe pas à la mainmise de la municipalité. De par sa fonction, le maire négocie les ententes auprès de la compagnie Donohue. Il est à rappeler que Sainte-Hedwidge ne dispose d'aucun lot intramunicipaux et qu'en ce sens, la municipalité négocie des travaux sur les CAAF de la grande entreprise. Cela limite grandement les perspectives d'autonomie locale et cantonne la Corporation à un rôle de sous-traitance. De par son rôle d'intermédiaire entre la Corporation locale et la Donohue, ce sont en même temps les revenus, les échéanciers, le nombre d'emplois créés, qui sont négociés par le maire.

Le rôle attribué à la Corporation locale de développement dans ce projet de "forêt habitée", c'est la gestion des conflits. En effet, les travailleurs forestiers réclament des ententes qui prévoient des revenus comparables à ceux des travailleurs de la grande entreprise. Ils sont insatisfaits des montants négociés et leur mécontentement est orienté contre le président de la Corporation locale de développement. Quelques présidents se succéderont alors à vive allure.

Quant au projet de vitalisation des terres agricoles, le maire démarre lui-même la démarche. C'est là un projet d'économie sociale et il compte sur la création d'une coopérative pour dégager des budgets avec l'aide de sa présence au comité

d'économie sociale du CLD Domaine-du-Roy.

En novembre 1999, le maire annonce qu'il ne se représente pas à la mairie. Son conjoint, qui a souffert de son absence, prend sa retraite et il est maintenant grand-père. Deux candidats se font la lutte et l'un d'eux est l'ancien secrétaire trésorier de la municipalité. Les tentatives du maire pour présenter une candidate qu'il juge plus à propos échouent. Son retrait de la vie politique ne signifie en rien la fin de son implication.

Une stratégie pour retirer des gains locaux "contre" le local

Cette illustration de la logique fondée sur l'intégration aux structures de pouvoir transporte sur une représentation selon laquelle, on gagne ou on perd. En intégrant les structures de pouvoir aux différents échelons de territoire, le représentant s'assure une position gagnante pour sa localité en regard de celles qui sont absentes, les perdantes. Leur présence leur assure l'accès à l'information et leur participation à la définition des orientations à prioriser. De plus, leur seule présence sur les organisations conduit à participer à des comités décisionnels.

Dans la logique du pouvoir politique, la participation de représentants locaux autour d'une table de concertation, à l'échelle mercéenne, régionale ou provinciale, permet d'obtenir des gains locaux. Cette situation, qui met les municipalités locales en opposition entre elles, en avantage certaines. L'exemple de la forêt habitée est éloquent à cet égard. La grande entreprise négocie avec chaque localité les projets de forêt habitée. Les travailleurs forestiers, par l'intermédiaire de leur corporation locale de développement, sont aux prises avec les conflits qui auraient dû être

orientés en direction de la grande entreprise et gérés par une organisation supra-locale. De la même façon, le projet de revitalisation des terres agricoles n'a pas été acheminé à la structure supra-locale, le CLD Domaine-du-Roy. Pourtant, d'autres municipalités disposent aussi de terres en friche et auraient eu avantage à se regrouper autour d'une problématique commune.

Cette logique d'intégration aux structures de pouvoirs évacue la possibilité de réaliser une réelle concertation autour de problématiques communes. Les inégalités entre les municipalités s'en trouvent alors reproduites ou accrues, l'information et le pouvoir décisionnel n'étant pas accessible pour tous. Or, les gains locaux sont préférés au détriment des autres localités.

Ici, le développement passe par la création d'une structure nouvelle à laquelle sont associés un contenu et une orientation. La problématique de l'enfrichement des terres agricoles a été tributaire de la transformation de la Corporation locale de développement en Coopérative de solidarité. Or, d'autres facteurs que l'intégration aux structures et aux institutions de pouvoir influencent sur le développement de la localité. Les autres logiques en place sont révélatrices à cet égard.

Une logique consensuelle: la stratégie d'accommodation

La logique consensuelle vise à épargner la dispersion des énergies pour les orienter seulement vers l'avancement du projet de développement. Il s'agit d'éviter l'affrontement pour tenter un développement sans rupture et sans écorchure. Elle est adoptée par les acteurs locaux impliqués directement dans l'avancement des projets.

La stratégie consiste à se positionner du côté de ceux qui détiennent les ressources

financières et le pouvoir politique. En se tenant près des sources de pouvoir et en répondant aux exigences et aux orientations dictées par ses représentants, ses tenants considèrent que les énergies ne sont pas dépensées inutilement. Un effet pervers se produit alors. Ce qui était un projet du milieu se mue au gré des aléas des décisions politiques alors que le projet s'éloigne des besoins locaux. Pourtant, ces acteurs locaux sont impliqués et veulent représenter les intérêts locaux. En conséquence, les enjeux ne sont pas questionnés et les objectifs de départ passent au second rang, au profit d'une autre logique.

La stratégie associée à la logique consensuelle consiste à négocier des informations entre les différentes organisations, soit ici entre la Corporation locale de développement et la Municipalité, pour s'assurer de l'appui politique et d'un soutien financier. Pour la municipalité, cela permet de canaliser les informations pour gérer le changement. Les porteurs de cette stratégie retirent des gains. Ce peut-être le maintien d'un emploi rémunéré, des contacts dans le réseau municipal, ou surtout la paix sociale pour avancer le projet sans contrainte, le conflit étant perçu comme une menace. La conséquence la plus néfaste, c'est que lorsque les relations tournent au vinaigre, ils se retirent... momentanément.

Nous avons retenu trois acteurs qui adoptent l'approche consensuelle lors de l'expérimentation. Le premier est la présidente de la Corporation locale qui a succédé à l'élection du maire en 1995. Le second est le président actuel de la même Corporation (1998). Le troisième est la secrétaire de la Corporation locale de développement en place depuis les débuts. Voici le portrait de chacun.

Sylviane

Le second mandat à la présidence de la Corporation locale de développement revient à Sylviane. Elle siège sur le conseil d'administration depuis ses débuts, tout comme le maire. Les visions s'accordent et cette période où Sylviane préside est marquée par l'harmonie entre la Corporation de développement et l'instance municipale. La circulation des informations entre la municipalité et la Corporation locale de développement va bon train et les projets de la Corporation de développement sont orientés sans conflit. De plus, une part du financement de la Corporation locale provient de la municipalité, sans compter que les pressions politiques influencent l'issue des demandes de programmes de soutien à l'emploi pour maintenir la Corporation.

Sylviane vivait à Montréal avant d'élire domicile à Sainte-Hedwidge il y a cinq ans. Elle a connu son conjoint, natif de Sainte-Hedwidge, alors qu'il transportait le bois, passant par Montréal. Début de la quarantaine et sans enfant, elle entreprend une formation en tourisme dès son arrivée. Elle travaille ensuite comme guide touristique sur une base saisonnière et s'implique dans la Corporation locale de développement dès ses débuts.

Sylviane est de celles qui font les nombreuses démarches, une foule de téléphones, qui vendent les idées, qui sont là au moment de faire le travail le plus long et le plus ardu. Elle n'est pas à l'aise avec les structures politiques et est plutôt centrée sur le

travail à réaliser. Elle s'intègre au groupe et se trouve rapidement intéressée à un projet. Même si elle réalise une foule d'activités et accomplit le travail énergiquement, elle ne prend pas d'initiatives qui ouvrent sur des voies différentes. Ainsi, pendant son mandat, elle travaille de pair avec le maire, consulte et fait rapport de l'avancement des projets. Les relations entre la Corporation locale de développement et la Municipalité vont bon train.

Sylviane développe un intérêt pour l'agriculture et quitte la présidence de la Corporation locale de développement en 1996 pour entreprendre un cours en production agricole. C'est seulement à la fin de sa formation qu'elle s'implique à nouveau pour prendre part au comité de revitalisation des terres agricoles. Sur la demande du maire, elle s'intègre aux étapes préparatoires à la tenue du Rendez-vous agricole.

Par sa formation en production agricole, elle visait à créer son emploi, plusieurs municipalités de la MRC étant à caractère agricole. Au retour, elle est à l'aise lorsqu'elle traite des caractéristiques des sols et des productions alternatives. Au commissaire industriel et aux intervenants du MAPAQ, qui assurent que le sol de Sainte-Hedwidge est improductif à la culture du canola, elle s'entête et décidera quand même de se réserver un bout de terre pour expérimenter ces cultures.

Sylviane participe à une tournée des terres agricoles de Sainte-Hedwidge avec la chercheuse pour évaluer l'état d'enfrichement. À la question posée sur sa perception de la population locale, Sylviane répond qu'elle se les représente comme "*étant toujours en attente*" et qu'ils ne font pas de démarches pour s'en sortir. Elle donne

des exemples *“tu vois, il attend un emploi. Mais si ce n’était de cette fille de la ville qui l’a coupé de son entourage immédiat, ça se passerait autrement.”*

Sylviane ne possède pas de propriété à Sainte-Hedwidge et aimerait cependant exploiter la terre sans pour autant développer un projet de grande envergure. Elle voudrait un emploi stable pour en vivre et dont elle peut tirer une valorisation. Elle s’implique dans le comité de revitalisation des terres agricoles et en parle fréquemment avec les propriétaires. De cette façon, elle maintient l’intérêt dans le village. Sylviane endosse le discours du maire sur la nécessité de former une coopérative de solidarité qu’elle présente comme une alternative, une solution à l’enfrichement.

En résumé, Sylviane s’intègre à son milieu par son implication dans la Corporation locale de développement. L’organisation des activités récurrentes passe par la Corporation: festivals, bingo, fonctionnement des comités, journal, relations avec les organismes, etc. Sa lecture de la relation entre la Municipalité et la Corporation locale de développement est en une de nécessaire collaboration.

Jean-Paul

Jean-Paul demeure à Sainte-Hedwidge depuis huit ans et est natif d’une ville avoisinante où il vivait de son travail de chauffeur d’autobus. Son établissement à Sainte-Hedwidge relève du hasard. *“Je pensais venir vivre ici 15 jours, ça fait 8 ans, y m’ont pas mis dehors, mes pantoufles sont restées, les couvartes étaient assez chaudes”*. Jean-Paul a connu sa conjointe à Sainte-Hedwidge et y est resté. Au début de la cinquantaine, il quitte son emploi et prend quelques contrats pour le

transport scolaire à Sainte-Hedwidge. Il effectue quelques menus travaux. Aujourd'hui, il se considère à la retraite même s'il vient tout juste d'acquérir "son" autobus. Il veut transporter les jeunes, mais aussi les personnes âgées qui descendent "en ville" de temps à autre. Avec son fils, âgé dans la trentaine, il planifie un projet pour créer un circuit pour la visite des sites touristiques au Lac-Saint-Jean.

L'arrivée de Jean-Paul à Sainte-Hedwidge correspond à la mise sur pied de la Corporation locale de développement. Il s'implique dès le début comme dirigeant. Son implication dure depuis sept ans. Il explique qu'il n'est pas un leader et trouve que les structures sont trop complexes. Il ne tente pas non plus de les comprendre. Il est présent aux rencontres et participe aux activités selon ses capacités.

Jean-Paul est devenu président de la Corporation locale de développement bien malgré lui. Or, il exprime clairement que la tâche est trop lourde pour lui. Il a connu un été difficile (1999) avec la gestion très conflictuelle du projet de forêt habitée. Les travailleurs forestiers étaient aux bleuets plutôt qu'en forêt, plusieurs se sont blessés et sont maintenant bénéficiaires de la CSST et les travaux planifiés ne sont pas réalisés tels que déclarés. Finalement, le transporteur, qui a été au centre du conflit qui a conduit à la démission de la présidente précédente, est toujours brisé et n'est pas adapté à la nature des travaux à effectuer.

Jean-Paul a alors fait appel au maire pour solutionner les problèmes. Puisqu'un montant de 40 000 \$ était avancé par la municipalité pour un projet totalisant 150 000\$, il jugeait que le problème devait être solutionné de concert avec la municipalité.

Jean-Paul n'est pas membre du comité de revitalisation des terres agricoles mais il y est de temps à autre. Il a été invité à participer au bilan pour faire le point sur les démarches du comité de revitalisation des terres après une année. Sa présence était pertinente puisque les objectifs du comité de revitalisation des terres et ceux de la Corporation de développement ont été entremêlés.

Pour Jean-Paul, son implication dans la Corporation locale de développement a été l'occasion de prendre racine dans un petit milieu. Il partage plusieurs traits avec Sylviane : il provient de l'extérieur et veut contribuer au développement, veut éviter les affrontements et les conflits et se sent peu familier avec les structures politiques. Il est toujours présent pour soutenir les activités et les projets et contribue selon ses capacités. Il laisse au maire le soin d'utiliser les structures politiques en place, de définir les orientations des projets et de décider des issues.

Corine

Née à Sainte-Hedwidge, Corine est au début de la trentaine et vit chez ses parents. Elle connaît les allées et venues des gens du village, leurs susceptibilités, leurs préoccupations et leurs histoires, ainsi que chaque pli du territoire. Elle a quitté le village pendant cinq ans pour vivre dans la ville voisine. Elle possède une formation en santé animale au niveau collégial et apprécie grandement la compagnie des chevaux. C'est une personne qui s'exprime difficilement en public et il lui arrive rarement d'ouvrir une brèche sur une discussion à polémique et réfère alors aux personnes en cause.

Corine est secrétaire à la Corporation locale de développement depuis sa fondation.

Elle passe d'un programme d'employabilité à l'autre depuis 1992. Selon elle, sans permanence, la Corporation disparaîtrait. Ainsi, les présidents qui se succèdent cherchent-ils d'abord à reconduire le programme pour prolonger son contrat d'embauche.

Les dirigeants de la Corporation locale de développement attendent d'elle qu'elle joue un rôle de mobilisatrice. Or, sa force réside dans sa capacité à monter les documents nécessaires au maintien des opérations de la Corporation locale de développement. Elle ne dispose pas d'aptitude dans l'animation et ce, même si souvent, les membres lui octroient ce rôle. Cela a comme conséquence que les réunions n'ont pas d'animateurs, sauf lorsque le président en place possède des qualités en ce sens.

Au quotidien, Corine produit les procès-verbaux, établit les contacts avec les membres du conseil d'administration, fait de la gestion des projets, produit le journal local et communique avec les porteurs de projets. Elle se réfère au maire pour connaître les orientations même si son travail relève du président du conseil d'administration de la Corporation locale de développement.

À un moment, Corine exprime au maire que les membres du conseil d'administration de la Corporation locale de développement s'opposeraient sûrement à la création d'une coopérative de solidarité.

Lorsque le CLE ne peut honorer son engagement à étendre le programme d'employabilité, son emploi est remis en cause. Face à ce refus, le travail de Corine devient pratiquement un enjeu. Le discours tenu par les membres du conseil d'administration porte sur le fait que sans "permanence", les projets n'avanceront

plus. D'un côté, le maire a déjà fait accepter l'idée d'une coopérative de solidarité comme une solution au problème de financement du développement à Sainte-Hedwidge. De l'autre, les dirigeants de la Corporation locale travaillent pour assurer une continuité aux projets. C'est lorsque le maire insiste pour que la Corporation locale de développement soit dissoute, que des oppositions se manifestent dans les coulisses, sans éclat.

Après quelques démarches infructueuses pour reconduire l'emploi de Corine, elle ne se présente plus, ni à la Corporation, ni au comité de revitalisation des terres agricoles. L'embauche d'une autre ressource pour gérer le projet de forêt habitée pour la période de l'été l'offusque d'autant plus. C'est seulement après plusieurs mois qu'elle rencontre la responsable du comité de revitalisation des terres agricoles à qui elle exprime qu'elle veut bien s'embarquer s'il n'y a pas de structures en place.

L'approche est consensuelle et participe de cette conception selon laquelle les projets n'avancent pas sans relation étroite avec la municipalité et s'il y a des conflits. Sa présence est un enjeu réel pour la survie de la Corporation locale de développement parce qu'elle connaît les gens du milieu et les réseaux tissés depuis des décennies, ce qui lui permet d'identifier rapidement les enjeux d'un projet de développement. L'évaluation de ces enjeux ne peut se faire que par une connaissance approfondie de la culture locale. Individuellement, chacun est informé du climat que crée l'idée d'un projet de développement dans la localité et des réactions qu'une idée déclenche.

Bref, pour les porteurs de la logique consensuelle, l'avancement rapide des projets est associé à l'absence de conflits plutôt qu'à la façon de les solutionner. Les

informations circulent alors entre les individus et les réseaux informels prennent davantage d'importance.

Une approche territoriale ancrée dans la mémoire collective

La logique territoriale repose sur la défense d'un projet global qui répond à des objectifs de qualité de la vie. Ses porteurs visent à rendre leur territoire actif à travers un projet et des actions concrètes. Ici, les acteurs de la logique territoriale se passent des structures, préférant avancer dans un contexte informel.

Les acteurs de la logique territoriale se préoccupent de la relève et de la continuité. Ils s'inspirent des modes de production traditionnels tout en proposant aussi des changements.

La logique territoriale est portée par Nadine et par Mathieu, l'une étant une batailleuse, l'autre un artisan. Tout deux propriétaires de terres, ils ont vécu le développement agricole à la manière traditionnelle: petite production marchande, diversifiée et marchés locaux. Nadine est un acteur principal qui a été mandaté comme responsable du comité de revitalisation des terres agricoles par les participants au Rendez-vous agricole alors que Mathieu jouera un rôle secondaire, cela étant lié à ses activités d'emploi en forêt et au fait qu'il ne vit plus à Sainte-Hedwidge même s'il possède des terres qu'il loue en pâturage.

Nadine

Nadine n'est pas celle des compromis et, comme elle dit, elle a roulé sa bosse. Elle quittait la région plusieurs années auparavant pour y revenir en 1982, étant

aujourd'hui au début de la cinquantaine. À son retour, elle fonde le service d'aide en toxicomanie, un organisme de soutien aux personnes qui vivent des problématiques d'alcoolisme et de toxicomanie. La reconnaissance de son organisme auprès de la Régie régionale et du CLSC a fait couler beaucoup d'ancre et elle y a investi des énergies considérables. Elle s'exprime avec un franc-parler qui lui a valu des refus et des coupures budgétaires. Elle s'est opposée à une logique technocratique qui va à l'encontre de l'approche qu'elle préconise. Nadine dénonce les injustices, les passe-droits, identifie les responsables et se dit indifférente aux jugements posés à son endroit. Son approche, dans le traitement de la toxicomanie et de l'alcoolisme, est globale, incluant toutes les dimensions de sa vie. Pour elle, chaque geste posé est important.

Elle a su aussi se faire des alliés et son service d'aide en toxicomanie est toujours en place. Elle siège sur le conseil d'administration de l'hôpital de Roberval, comme représentante du seul organisme communautaire. Elle travaille aussi sur la table multisectorielle en toxicomanie et s'implique sur le programme régional d'organisation des services en toxicomanie (PRO). L'objectif du PRO est d'uniformiser les soins en toxicomanie, ce à quoi elle participe, en complémentarité avec l'hôpital de Roberval.

Au moment de l'expérimentation, l'implication de Nadine à Sainte-Hedwidge s'était limitée à faire circuler l'idée d'un regroupement des onze organismes communautaires du milieu. Elle désirait utiliser le presbytère à des fins communautaires. Nadine ne prise pas la mainmise par le clergé sur les bingos qui contrôle les demandes de permis auprès la régie des loteries. Elle a même demandé l'intervention de la municipalité à cet égard, alléguant que celle-ci s'ingérait bien dans

les activités de la Corporation locale de développement. Alors pourquoi pas dans celles du clergé ? Ce que le maire de la municipalité a nié manifestement.

Son garçon est le centre de sa vie, lequel est âgé de douze ans et c'est pour assurer la continuité qu'elle a un projet d'exploitation de cerfs rouges, ajouté à cela quelques bêtes et une culture maraîchère pour des fins domestique et locale. Lors de l'expérimentation, sa mère décède et les terres lui sont léguées par son père.

“Je suis fille de la terre” dit-elle, et c'est pourquoi elle assiste au Rendez-vous agricole le 18 octobre 1998. À la fin de la rencontre, elle s'offre à s'impliquer dans le comité de suivi, celui qui devint le comité de revitalisation des terres agricoles. À la première rencontre, elle est nommée responsable du comité. Comme le suivi était sous l'initiative de la Corporation locale de développement, Nadine assiste à l'Assemblée générale annuelle qui se déroule le 29 novembre de la même année. Elle est alors élue membre sur le conseil d'administration pour être ensuite nommée présidente de la Corporation locale.

L'expérimentation révélera les conséquences d'une telle accumulation de responsabilités puisque Nadine se retrouve avec la gestion de “tout” le développement, perdant de vue son intérêt premier. L'année suivante, en mai 1999, Nadine démissionne de la présidence de la Corporation locale de développement s'étant retrouvée isolée dans un conflit opposant les travailleurs forestiers-administrateurs et la Municipalité. Dénonçant l'ingérence de la Municipalité dans le projet, elle quitte, non sans en égratigner quelques-uns. Nadine refait ses énergies, va vivre à Roberval quelques mois, pour revenir à l'automne 1999 et commencer à

défricher ses propres terres pour se resituer face à ses priorités personnelles. Le bilan annuel du comité de revitalisation des terres réalisée en septembre 1999 permet de redémarrer le comité sur des bases nouvelles.

Il se dégage de ce portrait deux éléments d'observations qui sont rattachés au choc des relations avec d'autres logiques. Il y a d'abord la relation entre la Municipalité et la Corporation locale de développement, cette dernière étant le lieu de la gestion des conflits reliés aux faibles salaires offerts aux travailleurs. Comment se faisait-il que la Municipalité sortait gagnante d'une inégalité qu'elle avait elle-même entretenue, étant l'instance de négociation auprès de la grande entreprise ? L'autre « choc » de relation qui s'est présenté est celui de la logique économique et sectorielle, transposée par les travailleurs forestiers à l'image de la grande entreprise, et l'approche territoriale et globale qu'elle-même portait. La première vise d'abord le profit et se traduit par la mise en place de relations d'affaires. Pour les travailleurs forestiers, les salaires doivent être négociés. La grande entreprise est absente, ayant déjà négociée avec l'instance municipale ! La revendication des travailleurs est alors tournée vers la présidente de la Corporation locale de développement. C'est alors que les présidents se succèdent rapidement. L'opposition tombe dans l'ombre après la démission de Nadine qui n'en est pas à ses dernières contradictions puisqu'on le verra (chapitre 4), elle fera face aussi à la logique technocratique.

Mathieu

Mathieu vit à Saint-Félicien et participe au comité de revitalisation des terres agricoles étant natif de Sainte-Hedwidge et y possédant des terres localisées à l'entrée du

village : soit quarante hectares qu'il loue en pâturage. Il produit aussi de l'avoine et du foin et n'étend pas d'engrais sur ses terres agricoles. Une partie de ses terres est reboisée, soixante hectares, et il se soucie de conserver l'autre partie en culture. Étant au début de la quarantaine, il projette revenir à Sainte-Hedwidge avec sa famille, ses quatre filles âgées de quatre à neuf ans.

Ses contacts avec l'Association des producteurs de boeufs l'avantagent pour la location des terres. Son discours porte sur la survie des terres et l'importance de conserver les paysages. L'état de l'environnement le préoccupe ainsi que l'avenir pour ses enfants.

Mathieu est technicien forestier et travaille en forêt la semaine sur une base saisonnière. Il a travaillé plusieurs années à la Coopérative forestière de Girardville. Même s'il croît encore à la formule coopérative, il manifeste de la suspicion face à une structure qui n'induit pas de façon automatique des comportements démocratiques. Pour lui, ce n'est pas parce que c'est coopératif que c'est bon.

Mathieu participe aux réunions du comité de revitalisation agricole avec assiduité. Il s'intéresse, fait des démarches et possède une aptitude pour établir des relations.

En résumé, la logique territoriale est porteuse d'un mode de vie au centre duquel apparaît l'environnement, l'importance des enfants et de l'avenir, mais davantage encore le souci de leur transmettre un patrimoine, celui de la terre et de la façon de l'enrichir. C'est aussi le refus d'un mode de production qui conduit à s'endetter et à évaluer le développement en chiffres. L'approche territoriale priorise les relations multiples et questionne le sens à donner au développement, lequel réfère à l'usage

des terres agricoles.

Une logique économique sectorielle

Son nom l'annonce, la logique économique sectorielle repose sur des critères économiques. Elle est sans territoire ou plutôt, elle s'en enrichit sans lui redonner son dû. La règle à respecter, c'est la relation d'affaires dictée par la rentabilité et la performance. Vue ainsi, pour la grande entreprise, Sainte-Hedwidge, c'est de la matière ligneuse, marchandée au prix le plus élevé. La stratégie des acteurs locaux consiste alors à entrer dans une relation économique d'affaires. Cependant, et cela est illustré au chapitre 4, la logique économique n'est pas déterminée ou imposée par un agent économique extérieur, par exemple la grande entreprise. Au contraire, des acteurs locaux la transposent dans leur organisation locale en coexistence avec d'autres approches.

Il est impossible de parler d'agriculture sans traiter de la forêt. La première réfère à l'enracinement, la seconde a contraint le déracinement. Traditionnellement, les habitants ont dû délaisser leur vie d'agriculteurs enracinés sur leurs terres, pour travailler en forêt. De plus, les acteurs locaux ont laissé entendre que par le passé, les parents ont refusé l'endettement massif et les modes de vie associés à l'industrialisation agricole dans les années 1970. Or, depuis quelques années⁴⁷, le *ministère des Ressources naturelles suggère une alternative : la "forêt habitée"*.

Le cul de sac de la forêt habitée, c'est que la grande entreprise est à la fois celle qui

⁴⁷L'appui des acteurs locaux par le Ministère des Ressources naturelles, pour exploiter les lots intramunicipaux, est clairement manifesté depuis 1995. Or, une politique claire n'est toujours pas adoptée à l'Assemblée Nationale. Cependant, il existe un mot d'ordre à l'effet d'appuyer les organismes locaux dans leurs démarches pour aménager la forêt sur les lots intramunicipaux.

négocie les projets et celle qui achète le bois coupé. La brèche ouverte, c'est la dualisation économique et sociale. Les travailleurs en sous-traitance gagnent moins pour le même travail que leurs confrères embauchés directement par la grande entreprise. Le compromis, c'est que les travailleurs peuvent travailler chez eux, penser à vivre leur enracinement.

Illustrer la logique économique sectorielle passe par un regard sur la forêt. Décrire comment s'exprime cette tension entre la forêt et l'agriculture. À cette tension, la solution proposée, c'est la forêt habitée. Une histoire courte décrit le contexte qui conduit Sainte-Hedwidge à gérer un projet de forêt habitée alors que la municipalité ne dispose pas de lots publics intramunicipaux. Ce détour est rendu nécessaire pour comprendre comment la logique économique sectorielle impose un type de relation vécus maintenant dans le village.

Nous suggérons deux illustrations pour cerner la logique économique sectorielle.

La première décrit, avec éloquence et sans nuance, l'adhésion à ce discours qui entre de plein pied dans la logique économique sectorielle. Les membres de deux corporations locales de développement se rencontrent, provenant de deux municipalités différentes. Ils envisagent des collaborations éventuelles pour gérer les projets de "forêt habitée" et ainsi, faire face ensemble à la grande entreprise. Voici comment des acteurs, engagés dans une relation fondée sur le paradigme de la grande entreprise, sont aux prises avec des critères définis par celle-ci. La "nécessité" de protéger le niveau de rentabilité conduit deux petites corporations locales à se concurrencer entre elles.

La seconde illustration montre que la logique économique n'est pas déterminée par un agent économique extérieur à la localité. En imposant une logique économique fondée sur la recherche de profits, un dirigeant de la Corporation de développement, détourne les possibilités de l'organisation à intégrer une approche globale qui déborde d'autres activités. Parce que cet acteur ne se bat plus. Il a décidé de quitter le village et pour se faire, il doit vendre sa machinerie avant de partir. Son discours syndical plaît aux travailleurs forestiers qui l'appuient puisqu'une hausse de salaire rejaillira sur eux. Son départ, c'est son mot de la fin dans une relation jugée impossible à changer. C'est aussi l'expression d'un découragement.

Le concept de "forêt habitée"

Le concept de "forêt habitée" est la solution trouvée par le Ministère des ressources naturelles pour gérer les lots intramunicipaux. Étant laissés à l'abandon et le plus souvent, pillés pour le bois de chauffage, la nécessité d'intervenir était imminente. La gestion par le palier local avait un double avantage. La forêt publique est protégée et les localités pourvues en matière ligneuse peuvent créer des emplois et faire échec à l'exode.

Les premières expériences de "forêt habitée" ont vite fait de réunir les acteurs locaux et la grande entreprise à la même table. Deux raisons expliquent ces relations. D'abord, il fallait écouler le bois coupé sur le marché. Les acheteurs éventuels sont peu nombreux: la grande entreprise ou le syndicat des producteurs de bois. Ce dernier négocie déjà avec la grande entreprise pour la vente du bois des producteurs privés. Même s'il est un intermédiaire, le Syndicat des producteurs de bois allègue que la grande entreprise met en concurrence les municipalités entre elles. Ainsi, la

vente passait-elle le plus souvent par le syndicat et en dernière instance, c'est toujours la grande entreprise qui rachète.

La seconde raison, c'est que les organismes locaux doivent embaucher des spécialistes pour avancer de tels projets de "forêt habitée". Pour trouver des revenus supplémentaires pour les rémunérer, il faut accroître la rentabilité et donc, le volume de bois produit. Les organisations locales font appel à la grande entreprise pour négocier des travaux supplémentaires sur son CAAF, ce qui allonge du même coup la période d'embauche des travailleurs forestiers. Pour les compagnies forestières, les travaux négociés sont ceux qui ne seraient pas fait parce que leur machinerie lourde ne peut les réaliser à cause des terrains trop accidentés. Mais ce qui est plus important encore, c'est le signal lancé par le Ministère des Ressources naturelles. Une politique est en train de s'écrire sur le pupitre du ministre Brassard. Il est important qu'elle avantage la grande entreprise qui signe des CAAF pour les 25 ans à venir. Elle doit voir à son image. La porte est donc ouverte à Sainte-Hedwidge pour négocier avec la Donohue un projet de "forêt habitée" sur « son » CAAF.

Ces précisions posées, voyons comment se déroulent les relations entre les localités et la grande entreprise et aussi comment la « relation d'affaires » qu'endossent les municipalités, fait en sorte de maintenir entre elles une relation de concurrence. Ici, la municipalité reproduit une logique économique entrepreneuriale qui profite à la grande entreprise. La municipalité joue alors un rôle « d'entrepreneur » au nom du développement alors que l'enjeu repose sur les emplois créés, sans toutefois que les acteurs locaux accroissent la maîtrise de leur territoire. Certes, le concept de "forêt habitée" véhicule un projet attrayant : vivre et travailler dans son milieu de vie. On

pourrait presque croire à une autonomie locale accrue. Mais avec ce concept de “forêt habitée”, la relation des travailleurs à la grande entreprise est demeurée la même que par le passé, les conditions de travail en moins. L’emploi se rapproche du territoire de vie, se localise, mais le cadre des négociations se “localise” porté par l’instance locale politique reconnue. Voici présenté un court portrait d’une situation qui s’est déroulée et qui illustre nos propos.

La première année d’opération du projet de “forêt habitée” à Sainte-Hedwidge est gérée par la Corporation de développement de Lac-Bouchette, une municipalité voisine. C’était en 1997-98. L’expertise de Lac-Bouchette justifiait alors la gestion du projet. Ses dirigeants ont négocié avec Panneaux Chambord et généré 1,8 Millions\$ en revenus, pour une trentaine d’emplois. Mais la structure de la Corporation de développement à Lac-Bouchette ne suffit plus aux besoins d’expansion. Il faudrait un modèle permettant d’acheter des équipements. Une rencontre entre les deux organisations vise donc à explorer la possibilité d’un partage des expertises et le regroupement des travailleurs pour accroître la force de négociation face à la grande entreprise. La rencontre se tient vendredi soir à Sainte-Hedwidge, le 16 avril 1999. Voici révélé le contenu et le climat des discussions.

Au centre, le commissaire au développement territorial de la Société de développement qui agit sur le territoire de la MRC. Il accompagne les acteurs de Lac-Bouchette depuis le début des projets de “forêt habitée”. Les membres des deux conseils d’administration des corporations locales sont présents, avec le maire de Lac-Bouchette, lui-même ingénieur forestier. Une quinzaine d’hommes est autour de la table, des travailleurs forestiers, ainsi que la présidente de la Corporation de

développement de Sainte-Hedwidge et la chercheuse. Le ton est sérieux. Les discussions s'enclenchent.

Lévy, un travailleur forestier de Sainte-Hedwidge, explique la raison de la rencontre : voir aux possibilités de s'unir pour faire face à la grande entreprise et négocier des salaires pour les travailleurs forestiers. À ses dires, il n'est pas normal que les travailleurs de la forêt habitée reçoivent des salaires différents de ceux de la Donohue. Seul le regroupement des petites Corporations locales de développement fera en sorte de créer un rapport de force suffisant pour négocier des salaires mais aussi des travaux à une plus grande échelle et des engagements de sous-traitance des CAAF sur une période prolongée. Lévy termine et tour à tour, chacun y va de sa perception sur la question. Chacun juge les représentations de son vis-à-vis.

Le commissaire au développement territorial passe son message. L'objectif de Lac-Bouchette, c'est la création d'emplois. Pour ce faire, il faut négocier avec la grande entreprise. Surtout, il faut éviter l'affrontement avec la compagnie forestière. Pour générer des revenus supplémentaires, l'issue consiste à accroître les volumes de bois à couper. C'est la base de la rentabilité. Il répète: augmenter les volumes. Les méthodes de production doivent être efficaces, se rapprocher de celles de la grande entreprise.

Le commissaire ajoute que de toute manière, la grande compagnie énergivore deviendra de plus en plus collaboratrice avec l'instauration des normes ISO 14 000 qui tiennent compte de la relation milieu, entreprise. Elle sera contrainte de tenir compte des localités dans sa planification. Il fournit l'exemple de la Consol qui ne fait

plus de coupe à blanc. La solution, il la voit dans la privatisation de la forêt, à l'exemple de la Suède. Au Québec, le gouvernement "vend" la forêt aux grandes entreprises. Ce discours, qui paraît critique au premier abord, maintient le statu quo dans les relations avec la grande entreprise. Privatiser, c'est la solution.

La parole va ensuite au président de la Corporation de développement de Lac-Bouchette. Ils (la corporation locale) ont obtenu d'éliminer l'intermédiaire qu'est la municipalité pour négocier directement avec la compagnie forestière. Une insistance particulière est mise sur cette relation d'affaires que doivent absolument endosser les travailleurs dans leurs négociations face à la grande entreprise. C'est une relation "business". Il faut jouer "affaires" avec la compagnie. Il est question de poings sur la table, de ton durci et de négociations serrées. Bref c'est "viril".

Le maire de Lac-Bouchette poursuit mais parle davantage en tant qu'expert même si sa position de maire lui a valu de traiter en vis-à-vis avec la grande entreprise. Les nouveaux procédés de coupe peuvent accroître le volume de bois. À moyen terme, la stratégie c'est de couper autrement pour récupérer le plus de volume de bois et ainsi, accroître le niveau de production pour une même superficie. Ce discours joue en faveur de la grande entreprise. En effet, comme il n'y a plus aucune matière ligneuse de disponible sur tout le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy, tous les CAAF ayant été attribué aux compagnies forestières, et c'est d'ailleurs le drame du député, un nouveau discours se propage. Il faut désormais "ménager" la ressource ligneuse, la récupérer sur les terres de coupe, pour produire un volume plus élevé. Or, qui dit volume élevé dit hausse de revenus. Mais le problème tient à ce que ces "restants" sont difficilement réutilisables, sinon pour la cogénération et ils coûtent chers à aller

chercher. L'élimination des résidus sur les parcours de coupe supposerait que la grande entreprise modifie ses méthodes de coupe de bois et donc, qu'elle investisse dans la recherche sur la machinerie. Aux vues du maire de Lac-Bouchette, cette transformation pourrait être réalisée par le local à moyen terme. Le maire de Lac-Bouchette termine son intervention. Il faut éviter à tout prix que le politique se mêle des négociations. Il faut que la Corporation locale de développement de Sainte-Hedwidge obtienne qu'elle négocie directement avec la grande entreprise. Ce sont là les propos tenus par le maire de Lac-Bouchette.

L'agent de développement de la Corporation locale de développement de Lac-Bouchette aborde la question du regroupement possible des municipalités environnantes autour de la gestion des projets de "forêt habitée". Ce regroupement est incontournable selon lui. L'UPA regroupe déjà les forces pour la mise en marché. S'il n'y avait pas l'UPA, les municipalités se feraient concurrence entre elles au profit de la grande entreprise pour la fixation des prix de vente. De la même façon, il faut se regrouper pour négocier les contrats de forêt habitée. Une coop de solidarité pourrait être une structure d'accueil.

La présidente de la Corporation locale de Sainte-Hedwidge insiste. La gestion du projet doit être décentralisée. Tout ne doit pas se retrouver à Lac-Bouchette et l'expertise doit être développée en collaboration et être partagée. Or, les intervenants de Lac-Bouchette, par la voix du président de la corporation, expriment qu'ils détiennent l'expertise et qu'ils auront à diriger les négociations et à gérer les projets. La discussion s'arrête là.

Une rencontre subséquente est fixée pour évaluer la possibilité de trouver une formule pour concilier les intérêts de chacun. Mais cette rencontre n'aura jamais lieu.

Pour Lac-Bouchette, impossible de laisser la gestion ou une partie, à Sainte-Hedwidge. La rencontre se termine à la brasserie autour d'une "grosse" bière, comme c'est de mise.

En négociant avec la grande entreprise, les travailleurs forestiers adhèrent au paradigme de la compagnie, celui d'une relation d'affaires, économique, sectorielle et sans territoire. L'emploi local en est l'enjeu pour les membres de la Corporation locale de développement. La maîtrise du territoire et de la ressource forestière n'est pas un objectif puisque la matière ligneuse est octroyée par le gouvernement à la grande entreprise contre des redevances que le milieu local ne contrôle pas, sinon par la voie de la MRC qui en retire une partie.

Dans l'exemple présenté ici, la logique économique consiste à adopter les règles de la grande entreprise en se fondant sur des relations d'affaires. La municipalité elle-même devient entrepreneur. En adoptant ce type de relations, les corporations locales se concurrencent entre elles. Comme la grande entreprise, les corporations locales misent sur leur niveau de rentabilité et de performance pour protéger leurs acquis. C'est du moins, ce qui se dégage de ce premier tableau. Voyons maintenant, comment la logique économique peut tout aussi bien être véhiculée et reproduite au sein de la localité. Autrement dit, une localité compose avec des acteurs qui sont porteurs de toutes les logiques puisque c'est dans la relation que se joue l'issue des rapports de force et les orientations qui en découlent. La seconde illustration oppose deux logiques, l'une est économique et l'autre est territoriale.

Au sein de la Corporation locale de développement de Sainte-Hedwige, un administrateur quitte pour l'ouest canadien et doit négocier la vente de sa machinerie, soit un transporteur de bois, au prix le plus élevé. Il procède alors en attachant la vente de la machinerie à un contrat d'emploi.

Au moment de négocier la location du transporteur et l'emploi rattaché, l'administrateur fixe lui-même les montants en fonction d'une échelle élevée, beaucoup plus que ce qui était prévu puisqu'une part des montants de la forêt doit être réutilisée pour d'autres projets si l'on veut que le milieu se développe selon une approche globale. La présidente de la Corporation locale de développement manifeste alors son désaccord. De plus, le projet de forêt habitée requiert un montant pour la gestion, lequel occupe en même temps une personne sur d'autres tâches liées au développement des autres projets et la gestion ne peut se faire sur une base bénévole.

Un conflit éclate. Les récriminations vont bon train et les « va-et-vient » se multiplient au village. Faisant face à un cul de sac, la présidente informe l'administrateur qu'il n'est pas retenu pour travailler sur le projet de forêt habitée, ce dernier faisant appel au maire qui lui accorde les montants demandés soit un contrat de location de sa machinerie forestière rattaché à un salaire, quel que soit le travailleur. En ce faisant, les opérations de la Corporation de développement, de même que la gestion des projets et des activités courantes locales sont mis en retrait. Quant à la présidente de la Corporation locale de développement, elle démissionne.

L'administrateur endosse une logique économique qui s'oppose à l'approche

territoriale. C'est un intermédiaire qui est appelé à solutionner les conflits ouverts, soit le maire qui s'abroge la prérogative de trancher. Les administrateurs auraient pu débattre au sein de la Corporation locale de développement et y trouver un lieu de débat. Mais la recherche de solution passe par l'arbitrage de la municipalité, donnant sur une rupture entre les acteurs locaux porteurs d'approches différentes. Nous le verrons, cette recherche d'arbitrage constituera un comportement collectivement admis auquel les acteurs locaux font usage.

L'administrateur « gagnant » quitte le village, laissant planer l'idée que la solution résiderait peut-être dans le syndicalisme coopératif. Pour terminer sur cet exemple, peu d'acteurs se tournent vers le gouvernement, celui qui octroie les CAAF aux compagnies forestières. Les règles de la concurrence et les exigences de la rentabilité sont respectées par chaque petite corporation et sont partie prenante de la dynamique locale. En contrepartie, une approche territoriale centrée sur une amélioration de la qualité de vie, aura à s'exprimer dans une autre structure que la Corporation locale de développement.

Quant au commissaire au développement territorial, l'approche répond aux objectifs de création d'emplois de son organisme. Cela nous conduit à présenter la prochaine approche observée, soit la logique technocratique.

Une logique technocratique

Le discours technocratique repose sur un ensemble de connaissances spécialisées. Pour ses tenants, à un programme correspondent des résultats pré-définis. La performance de l'organisation est évaluée en fonction de l'atteinte de ces résultats qui

se traduisent en chiffres à entrer dans un livre de compte. Un cadre d'action est fin prêt, incrusté dans une démarche. Le modèle technocratique peut-être reproduit d'une localité ou d'un promoteur à un autre. Lorsqu'un projet n'aboutit pas, le diagnostic du technocrate tombe: *"les gens n'ont pas bien compris"*. En ce sens, le modèle technocratique impose et peut rapidement conduire à un dialogue de sourds lorsque le sens des interventions est remis en cause par un groupe ou une communauté.

La logique technocratique est fonctionnelle en ce sens que des programmes sont conçus pour répondre à des objectifs d'intégration de l'individu ou de la communauté "dite" marginale. La logique technocratique vise à assurer un bon fonctionnement du "bénéficiaire" sur le plan économique et social. Pour ce faire, le "bénéficiaire" doit fonctionner dans un cadre défini. S'il n'entre pas dans le cadre délimité, le bénéficiaire est référé ailleurs. C'est en ce sens que la logique technocratique est étroite.

Les conditions d'adhésion au programme sont l'argument du technocrate. Ces conditions réfèrent au mandat de l'organisation, mandat qui se limite à une activité sectorielle et bien circonscrite. La relation entre les individus, les groupes ou communautés et l'organisation se trouve inversée, en ce sens que ce sont les individus ou les groupes qui ont à répondre aux critères du programme, ce qui réduit la marge de manoeuvre des acteurs locaux. Le projet est fragmenté en fonction des critères et du secteur, ce qui évacue le sens du projet pris dans sa globalité ou, dit autrement, le projet une fois présenté se trouve découpé.

L'amélioration des conditions de vie ou la survie d'un village n'a aucun sens pour l'organisation technocratique. Ce qui prend sens aux vues de la logique technocratique se calcule: nombre d'emplois créés, nombre de personnes nouvellement intégrées au marché du travail, quantité de bêtes dans un type de production, etc. Le "bénéficiaire" entêté qui parle de survie des terres fait face à un dialogue de sourds.

La stratégie adoptée par les acteurs locaux face à cette logique fonctionnelle et limitative consiste à maquiller un projet en fonction des cadres et des objectifs requis par l'organisme. Le but avoué est d'obtenir du financement ou des appuis techniques pour avancer le projet. Les acteurs locaux doivent alors tout mettre en oeuvre pour démontrer leur accessibilité au programme selon des critères préétablis. Si le projet est présenté à l'intérieur de trois programmes, c'est trois projets qui sont construits. À ce jeu, les membres du comité de revitalisation des terres agricoles ont perdu de vue la raison d'être de leurs actions.

Pour illustrer l'approche technocratique, nous avons tiré quelques exemples vécus par les membres du comité de revitalisation des terres agricoles. Ces derniers ont rencontré plusieurs organismes pour améliorer leurs connaissances et aussi pour vérifier s'il existe des soutiens sur le plan technique et financier.

Les organismes rencontrés par les membres du comité de revitalisation des terres agricoles sont nombreux : le Centre local de développement Domaine-du-Roy (CLD) et son homologue fédéral la Société de développement Lac-Saint-Jean ouest, le Programme STA (Soutien au travailleurs autonomes du CLE), la Coopérative de

développement régional (CDR-02), le Centre local d'emploi (CLE) avec son programme d'employabilité, le MAPAQ, la MRC du Domaine-du-Roy et son comité restreint en agriculture qui regroupe des représentants de l'UPA et non le moindre, le représentant mercéen de l'UPA. Ces organisations ont toutes été rencontrées à plus d'une reprise par les membres du comité de revitalisation.

Seul trait commun à toutes ces organisations: leurs expertises justifient leurs critères d'adhésion aux programmes, et donc leurs critères d'acceptabilité et d'accessibilité ne sont pas sujets à modification. Voyons comment les relations se présentent entre ces organismes et les membres du comité de revitalisation agricole.

Le Centre local de développement (CLD) et la Société de développement Lac-Saint-Jean ouest ont été appelé à appuyer l'avancement du projet ⁴⁸. Nous rappelons que le maire est intervenu pour que le commissaire industriel de la société de développement soit attiré à ce projet. Ici, le déroulement d'une seule rencontre suffit à illustrer le fossé entre les représentations qui sépare les membres du comité de revitalisation des terres et le commissaire industriel. Nous voici reporté à la mi-novembre 1998.

Les membres du comité de revitalisation des terres se rencontrent. L'ordre du jour est présenté et les discussions s'amorcent. Les thèmes vont et viennent, et reviennent: on passe d'un projet à l'autre, les dires et les "entendu dire", les projets en cours dans

⁴⁸Le CLD Domaine-du-Roy et la Société de développement Lac-Saint-Jean ouest, même si elles relèvent des gouvernements provincial et fédéral, fonctionnent comme une seule entité. Les bilans sont produits en commun et les ressources humaines, les locaux et la gestion des fonds de capital de risque sont gérées par les mêmes personnes. La distinction se fait seulement sur le papier. Cet état de fait est vécu depuis plusieurs années dans la MRC du Domaine-du-Roy.

le village, les programmes, les tableaux à monter, les productions alternatives. Pour les membres, ces discussions vont bon train et sont essentielles pour préciser un portrait, un contexte d'ensemble. L'ordre du jour n'est pas suivi, même si quelques fois, la responsable du comité y revient.

C'est la quatrième rencontre à laquelle assiste le commissaire industriel. Il part souvent avant la fin, ayant vaguement conclu une orientation pour la prochaine rencontre. Mais aujourd'hui, il est visiblement déterminé à préciser le projet à l'intérieur des limites qui lui sont familières. Il questionne énergiquement les membres du comité. Le ton monte. Le commissaire industriel veut des réponses précises : quel est le projet d'entreprise, quelles sont les activités de production, qui est le promoteur, où est le plan d'affaires, comment rentabiliser, quel en sera le fonctionnement, etc.

Les membres du comité de revitalisation écoutent l'intervention et attendent que le commissaire industriel termine. Suite à cela, la discussion reprend de plus belle, sur l'élan déjà lancé précédemment. Le discours du commissaire est tombé à l'eau, sans conséquence. Une fois le commissaire industriel parti, avant la fin de la rencontre, quelques commentaires émergent. *"Il ne semble pas bien se porter."* Bref, ce qui ressort clairement, c'est le fossé qui sépare ces acteurs qui transportent deux logiques, à un point tel que ce qui est essentiel pour le premier l'est plus ou moins pour les autres.

Pour la Société de développement, il faut créer de l'emploi. C'est un objectif et non un résultat. Pour le comité de revitalisation, l'effet induit de l'usage des terres

agricoles débouchera nécessairement sur des activités multiples. Finalement, le commissaire industriel prend un congé de maladie en décembre, soit deux mois après le début de son implication, et aucun remplaçant n'est attiré. Les membres du comité de revitalisation des terres agricoles n'envisagent pas non plus de trouver une ressource technique pour le remplacer.

Un autre intervenant rencontré est le MAPAQ, un acteur incontournable pour qui le reboisement constitue un problème encouragé par le gouvernement qui subventionne la Société sylvicole. Les intervenants du MAPAQ ont fait preuve d'ouverture face au projet à Sainte-Hedwidge au moment de négocier une entente pour le pâturage communautaire. À ce moment, ses représentants ont adopté une attitude qui ne correspond pas à l'approche technocratique (Réf. 4,2,2 "*Un soutien technique approprié*")

L'approche par programme est néanmoins présente pour l'appui à l'élevage, l'aide au démarrage étant conditionnelle à certaines productions spécialisées. La production doit se faire à grande échelle et être destinée à un vaste marché. Ainsi, les projets de plus grande envergure sont privilégiés et la spécialisation encouragée. Les propriétaires de Sainte-Hedwidge ayant opté pour une petite production écoulee localement, sont écartés des appuis financiers éventuels. Finalement, pour adhérer au réseau du MAPAQ, un seuil de revenu minimum est requis par le producteur, ce qui exclut les petits producteurs du réseau d'information du MAPAQ.

Suit la Coopérative de développement régional qui a été interpellée pour appuyer la mise en place d'une coopérative de solidarité en développement durable. Que la

mise sur pied d'une coopérative reproduise le mode fonctionnement de la Corporation locale de développement, ce qui conduit à sa dissolution, n'est pas soulevé. Mais qu'à cela ne tienne. Des subventions sont rattachées aux projets d'économie sociale et la structure coopérative répond aux critères de l'économie sociale soit la mise en commun des revenus, la redistribution des trop-perçus, un mode de fonctionnement démocratique, etc. Une structure est ainsi créée à toute vitesse, avec à peine le nombre minimum de membres pour la constituer. Or, sa mise en place a requis des énergies considérables pour les membres du comité de revitalisation agricole.

Un autre organisme impliqué dans le projet est le CLE à travers son programme qui vise à accroître l'employabilité et un autre qui vise à soutenir la création d'entreprises pour travailleurs autonomes; le STA (Soutien au travail autonome). Une entente avec le CLE pour reconduire le programme d'employabilité de la secrétaire de la Corporation de développement était établie, cette porte s'étant rapidement refermée, les budgets étant à sec. Le CLE ne pouvait honorer son engagement. Quant au Programme STA (Soutien au travail autonome), le CLE propose un appui aux prestataires d'assurance emploi désireux de démarrer une entreprise. La représentante du programme a été rencontrée à quelques reprises. Deux critères s'opposent au projet: la question de la rentabilité qui contraint à des investissements importants et le critère d'accessibilité. Ce programme s'applique à des entrepreneurs, pris isolément, et non pas à une communauté.

De toutes les rencontres faites par les membres du comité de revitalisation agricole, celle avec le représentant de l'UPA met un terme final à la recherche de financement et d'appui technique, étant au comble de l'incohérence. Voici comment se déroule la

rencontre. Après s'être adressés à la MRC du Domaine-du-Roy pour sonder l'éventualité de produire l'inventaire des terres agricoles en friche pour tout le territoire mercéen, les membres du comité de revitalisation agricole sont référés au comité restreint agricole. Ayant développé une première expertise à Sainte-Hedwidge, ils envisagent la possibilité de l'étendre aux autres municipalités de la MRC. Or, cette dernière dispose de montants pour un tel type de projets et la demande passe par le responsable de l'UPA, lequel est à la tête du comité restreint en agriculture au sein de la MRC.

La rencontre avec le représentant de l'UPA a lieu à sa ferme, l'une de celles qui sont au goût de l'heure: mode de production industrialisée, orientée biologique et performante, concurrentielle sur le plan mondial. La responsable du comité de revitalisation des terres expose les intentions du comité. Elle désire un appui du comité agricole restreint de la MRC pour pouvoir réaliser une saisie des données portant sur les terres en friche dans les autres municipalités. Qui sait, peut-être que des échanges pourraient être intéressants !

Le représentant de l'UPA allègue alors que l'inventaire s'effectue déjà à la MRC, ce que les vérifications ultérieures infirment. La discussion prend alors un virage pour le moins inattendu. Le représentant de l'UPA vante les grandes productions: investir massivement sur les marchés mondiaux. Il explique la production biologique qui repose sur l'abandon des engrais pour étendre du fumier dans les champs. De la même façon, le fromage biologique, c'est du fromage produit avec seulement du lait. La responsable du comité de revitalisation des terres en friche est sans le souffle.

“Alors la production biologique, c'est faire comme nos parents et nos grands parents

! Les paradoxes n'ont pas l'heur de plaire à la responsable du comité de revitalisation, d'autant plus qu'aux vues du producteur, les terres en friche doivent être valorisées par des grosses productions. La responsable du comité repart, mais cette fois-ci, il n'y aura plus de rencontre pour trouver du soutien pour le projet de revitalisation des terres agricoles. C'en est assez, ça ne cadre pas, il faudrait toujours tout changer.

Après s'être frottés à plusieurs organisations, les membres du comité de revitalisation des terres ne distinguent plus l'organisme consulté. Ils sont tous mis sur le même pied. La logique qui se dégage en est une de critères à respecter, de normes face à un programme, d'objectifs sectoriels qui ne cadrent pas. C'est du moins, ce qui se dégage du bilan réalisé une année après le début de l'expérimentation. Lors du bilan annuel, les membres statuent qu'il n'y aura plus de rencontres auprès d'organismes. Elles grugent les énergies et mêlent les cartes.

Pour les membres du comité de revitalisation, "*Redonner vie à la terre*" est possible par la multiplication des activités dans une perspective de petite production locale. Or, la mondialisation des marchés, la rentabilité et la performance sont des préoccupations qui se dégagent de plusieurs programmes, un autre étant la création d'emplois à court terme. En ce sens, la logique technocratique conforte l'approche économique et sectorielle. Le risque pour le comité de revitalisation, c'est l'égaré dans les labyrinthes des programmes et la difficulté évidente de trouver des appuis techniques et financiers pour mettre en branle un projet dont les objectifs sont fonction de la qualité de vie.

En conclusion sur cette partie, il ressort que l'approche territoriale semble naviguer à contre-courant. Elle s'inscrit en porte à faux contre une logique économique qui assoie ses actions sur un marché mondial, une production à grande échelle, des critères de rentabilité et de performance. Ceux qui appuient cette logique économique et sectorielle abordent le projet de revitalisation des terres comme un relent du passé. L'approche territoriale résiste aussi à une logique d'intégration politique puisque l'État municipal se fait entrepreneur. Aux nombreuses démarches et à l'imbricatio des structures, certains prennent le pari de passer à une autre logique libre des contraintes politique et économique.

Nous voulions montrer que toutes les approches sont présentes en même temps, à toutes les échelles territoriales, que ce soit locale ou supra-locale. Le développement est défini différemment selon l'approche portée, ce qui rend d'autant plus complexe l'avancement d'un projet. Pour le pouvoir politique, le développement se définit comme le fait de gérer des rapports sociaux par l'intermédiaire de structures. S'intégrer aux structures de pouvoir permet de retirer des gains pour sa propre localité et de prendre part aux décisions et aux orientations du développement dans une perspective gagnante. Pour l'approche consensuelle, le développement est défini en référence aux pouvoirs en place, politique et économique. Quant aux tenants de la logique territoriale, le développement consiste à faire usage des terres pour les sauvegarder. Or, la revitalisation des terres agricoles est un enjeu pour le village. Cette approche résiste à la logique économique sectorielle, où le développement se traduit par des relations marchandes qui visent le profit économique. Finalement, pour la logique technocratique, la définition du développement varie d'une époque à l'autre, dépendamment des aléas du monde

politique et de la logique économique qu'elle soutient.

Pour terminer, l'approche territoriale tient compte des besoins locaux vus comme une nécessité immédiate mais aussi en fonction de construire un avenir pour le long terme. Pour ses porteurs, la création d'emplois est un résultat à la mise en activité des terres..

Tableau 21

Projet de revitalisation des terres agricoles
Les logiques transcendées par les acteurs locaux

LOGIQUES (approches)	OBJECTIFS	STRATÉGIES D'ACTION	CONSÉQUENCES (risques)
<p>1. L'intégration aux institutions et structures de pouvoir (décisionnelle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retirer des avantages locaux • Orienter le sens du développement • Contrôler, gérer les rapports sociaux et le développement local 	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer aux structures de pouvoirs à tous les échelons de territoire. • Stratégie "gagnant-perdant". • Créer de nouvelles structures lorsque la gestion des rapports échappe au pouvoir politique. • Retirer des avantages locaux en fonction du contexte politique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de perdre le lien avec la "base": besoins locaux. • Création de structures sans contenu. • Le local : lieu de la gestion des conflits (G.E.).
<p>2. Consensuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lever les contraintes pour avancer les projets de développement • Éviter le gaspillage d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> • Se ranger du côté des détenteurs de pouvoir : financier et politique. • Éviter l'affrontement. • Négocier des informations entre les organisations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que le projet ne corresponde plus à la définition donnée par les acteurs.
<p>3. Territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Défendre un mode de vie (relations sociales et réponse aux besoins locaux) • Faire usage du territoire agricole • Situer le projet comme un enjeu qui lie la sauvegarde des terres agricole à la qualité de vie • Réfère au sens du projet communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur la légitimité que confère la participation du milieu dans la définition du projet. • Pouvoir de fait : avancer sur le terrain en dehors de structures officielles. • Tenter de tirer avantage des appuis existants 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain d'entente difficile avec d'autres approches. • Confrontations pour conserver l'authenticité du projet. • Risque d'exclusion : maintien dans la marginalité. • Amélioration effective de la qualité de vie en fonction des besoins locaux.

LOGIQUES (approches)	OBJECTIFS	STRATÉGIES D'ACTION	CONSÉQUENCES (risques)
4. Économique sectorielle	<ul style="list-style-type: none"> • Grande entreprise: accroître la marge de profit, • Corporations locales de développement : créer des emplois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier sur la base de relations d'affaires. • S'insérer dans des relations marchandes. • Individualiser les relations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite d'une intervention évaluée sur la base des profits/ des emplois. • Extraction des ressources naturelles et exploitation des ressources humaines : le village = matière ligneuse.
5 Technocratique	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du "bénéficiaire" aux critères du programme. • Acteurs locaux : répondre aux critères pour être en mesure de trouver des appuis financiers et techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les paramètres d'accessibilité pour être en mesure d'évaluer l'acceptabilité du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'une vue d'ensemble sur les enjeux portés par les projets. • Perte du sens: le projet est fragmenté (sectoriel).

Dans ce troisième chapitre, nous nous sommes attardés sur deux points, soit le premier qui consistait à faire ressortir un ensemble de représentations portant sur les terres agricoles. Les terres agricoles font partie de ces représentations, d'abord transmises par les parents, tout en étant très actuelles. Les terres agricoles figurent aussi dans l'avenir des habitants qui en parlent. Il va sans dire que les terres agricoles constituent un enjeu important, à ce point que les acteurs réunis jugent que la continuité du village en dépend. Les habitants s'expliquent l'enfrichement par deux facteurs. Le premier est lié au virage agricole des années 70 qui n'a pas été opéré suite à l'industrialisation massive. Les parents n'ont pu suivre le mouvement et

s'endetter puisque par le passé, la terre n'avait pas pu faire vivre la famille de toute façon. En ce sens, les parents n'ont pas vraiment eu de choix à faire. Le second facteur explicatif réside dans le type de production qui était alors en cours, soit principalement les vaches laitières et les grandes cultures qui leur sont associées. Les terres agricoles de Sainte-Hedwidge n'ont pas les mêmes caractéristiques que celles des municipalités voisines, principalement, celles de la plaine qui sont riches. Sainte-Hedwidge est faite de terre de roches qui peuvent être exploitées à d'autres fins. Les habitants évaluent donc que d'autres productions non-traditionnelles seraient une voie pour revitaliser les terres agricoles. Quant aux savoirs collectifs qui se dégagent des propos tenus par les habitants, nous retenons la petite production destinée à être écoulée localement, la diversification des produits ainsi que la formule collective comme un fondement pour réussir un projet de revitalisation.

Dans la seconde partie, nous avons illustré, par certaines scènes prises à un moment ou l'autre de l'expérimentation, que plusieurs logiques coexistent localement et s'entrecroisent. Le village, c'est donc aussi une multitude de logiques qui interfèrent entre elles dans l'action et c'est au moment où des enjeux sont présents qu'elles ressortent. Nous avons aussi observé que ces logiques ne se concilient pas très bien dans une recherche de solutions communes, l'arbitrage des conflits étant laissé à un intermédiaire. En ce sens, la recherche de solutions démocratiques est rendue plus difficile du fait que les relations n'en sont pas de « face-à-face ».

La présentation de ces cinq approches nous permet maintenant de passer à une dynamique où le lecteur verra évoluer les acteurs locaux porteurs de ces logiques. Le quatrième chapitre porte sur le processus de construction des savoirs collectifs

locaux. En nous penchant sur le déroulement de l'expérimentation, nous pourrions voir comment les savoirs collectifs qui constituent la mémoire collective peuvent s'actualiser dans un modèle de gestion du territoire agricole.

CHAPITRE 4

LES SAVOIRS COLLECTIFS LOCAUX SE CONSTRUISENT

Ce quatrième chapitre vise à éclairer comment les savoirs collectifs locaux se construisent. Les acteurs locaux s'appuient sur un ensemble de savoirs, la mémoire collective, et s'engagent dans un projet de revitalisation des terres agricoles qu'ils partagent. C'est à travers l'avancement de ce projet dans le temps que nous cherchons à comprendre le processus de construction et d'actualisation des savoirs collectifs. Cela suppose de s'arrêter sur les façons de faire et sur les façons de penser et d'entrevoir les terres agricoles dans le présent et l'avenir, de nous arrêter sur le sens que les acteurs donnent aux actions qu'ils posent dans un processus de changement.

Pour cerner comment le changement s'est déroulé dans le temps, nous avons choisi de présenter des épisodes que nous avons réunis par thème. Nous présentons l'action en quatre périodes réparties sur dix-huit mois d'action.

Le premier épisode est le prologue qui correspond au contexte prévalant lorsque l'observatrice établit un premier contact avec les acteurs du milieu. Pour sonder l'éventualité d'une expérimentation et, peut-être, préparer son entrée sur "le terrain", la chercheuse établissait des contacts préliminaires dès janvier 1998. Il n'entrait

cependant pas dans les visées de la chercheuse de considérer cette première démarche comme partie prenante de l'expérimentation. En effet, l'action autour de la problématique de l'enrichissement débute en août 1998 et se termine en novembre 1999. Or, le contexte qui prévaut lors des premiers contacts révèle une dynamique sociale particulière. La chercheuse a observé alors que des modes de relations sont établis par les acteurs locaux qui visent à influencer la gestion et les orientations du développement local. Des modes de relation sont en plein bouleversement lorsque la chercheuse se présente, pour se stabiliser et se transformer à nouveau ultérieurement.

Passé ensuite une seconde épisode de construction du projet qui se déroule du mois d'août 1998 à mai 1999, sur neuf mois. Ici, deux processus sont en action en même temps mais en réalité, ce sont deux projets qui sont en train de se construire. À un moment, les acteurs circulent de l'un à l'autre. Pour faciliter la compréhension de ces projets en parallèle, un schéma récapitulatif de l'évolution du projet vous est dressé.

Le premier projet est celui défini par l'instance politique, donc porté par des représentants locaux dans laquelle les paramètres de fonctionnement, les buts et les orientations seront enchâssés. Ce projet découle de la présence du nouveau CLD créé à l'échelon territorial MRC, lequel influence l'instance politique municipale sans toutefois intéresser ni la Corporation locale de développement, ni même le comité de revitalisation des terres agricoles. Un jeu de miroir se joue en ce sens que de nouvelles règles et la structure institutionnelle mercéenne conduisent les élus locaux à vouloir s'ajuster par la création d'une nouvelle structure pour en retirer des gains financiers. L'enjeu, c'est le financement du développement local pour la création

d'emplois et le démarrage d'activités de production par le remplacement de la Corporation locale de développement en coopérative de solidarité.

En parallèle, il y a le projet porté par les membres du comité de revitalisation des terres agricoles. Un groupe d'acteurs locaux travaille sur le problème de l'enfrichement de façon informelle et les acteurs engagés sont à la recherche d'alternatives appropriées, ayant été mandatés par les membres présents au Rendez-vous agricole. La démarche est ardue, les procédures sont à inventer et les structures viendront au gré des nécessités. Les leaders agissent de façon informelle et les compétences sont reconnues à travers l'action directe. L'enjeu, c'est la vie des terres agricoles de la localité et le problème, c'est le financement. Construire le projet, c'est avant tout établir des liens sociaux autour d'un changement profond qui atteint les modes de vie.

Dans l'action, tout se déroule en un seul temps. Aux fins de l'analyse, les deux "projets" sont cependant présentés séparément. Chaque projet est porteur d'une conception du développement local soit la première qui répond à des paramètres exogènes qui misent sur des liens sociaux à construire. Ainsi, il ressort que les acteurs locaux auraient besoin d'un soutien technique et financier au moment où les liens sociaux sont à se redéfinir c'est-à-dire au moment où rien ne laisse paraître des activités concrètes de production. Or, ce soutien disponible n'arrive qu'une fois ces relations construites.

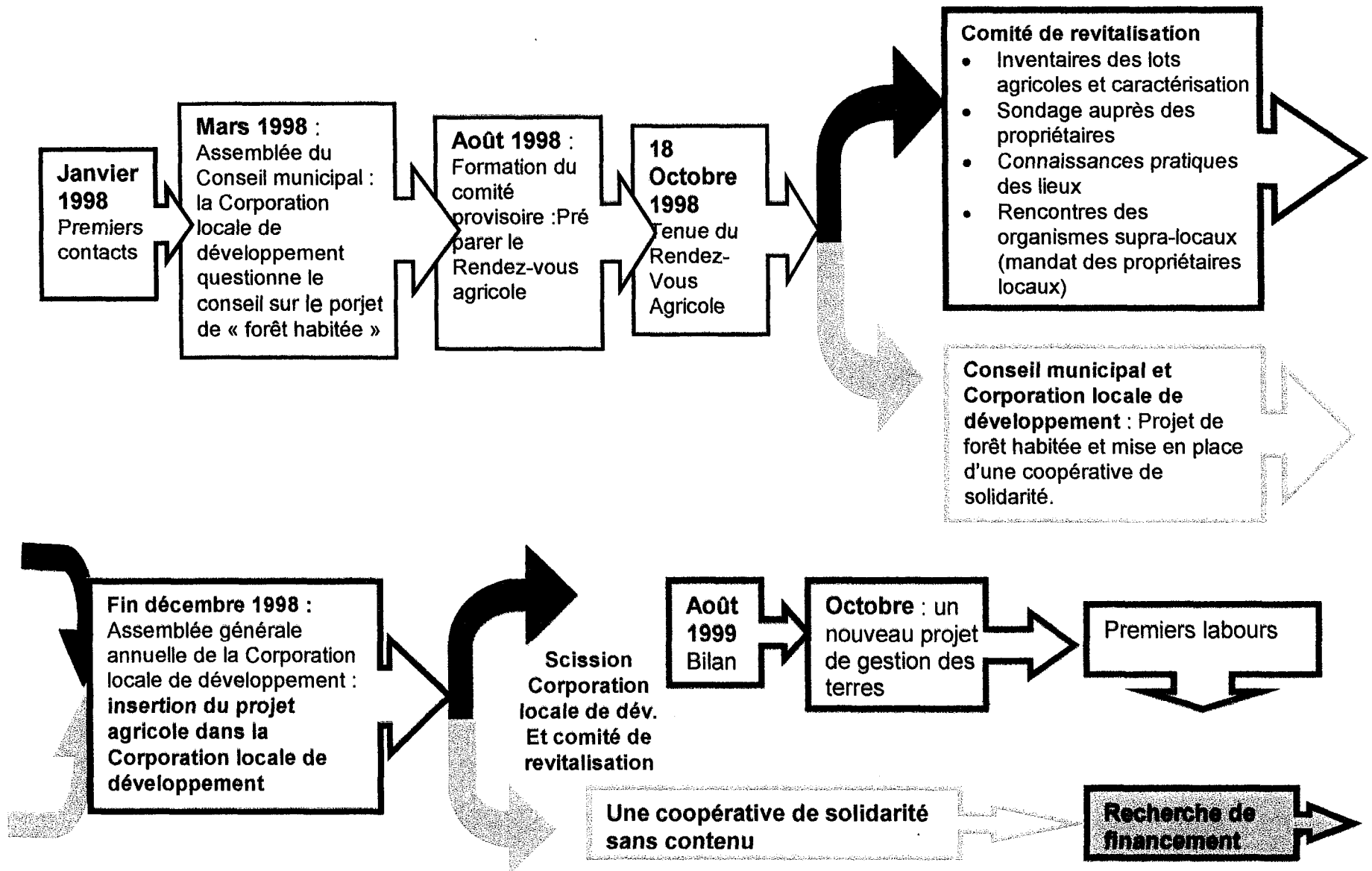
Le troisième épisode est marqué par un rapprochement entre les deux projets alors réunis dans une seule organisation. Les leaders du projet agricole se retrouvent à

travailler dans un seul organisme, soit la Corporation locale de développement qui est en voie de devenir une coopérative de solidarité. Pour le projet de revitalisation des terres agricoles, c'est une période d'inertie, de confusion et de chaos, marquée par les conflits et les remises en question. Cette période se déroule de décembre 1998 à mai 1999 pour se terminer sur une rupture.

Le quatrième épisode, c'est le bilan qui se tient à la mi-octobre 1999 qui vient après une année d'expérimentation. Un diagnostic est posé qui conduit les leaders à reformuler leurs stratégies. L'étape du bilan est cruciale puisqu'elle réfère à l'hypothèse de travail. C'est-à-dire que les acteurs seront à même de formuler une voie stratégique de développement s'ils reconnaissent leurs savoirs collectifs, incluant ceux qu'ils ont développés, comme outil de développement. Rappelons que sur le plan théorique, il était question de refléter les savoirs construits par les acteurs locaux au fur et à mesure qu'ils se révèlent. Dans l'action, cela s'est avéré impossible et nous expliquerons pourquoi en conclusion générale.

Le schéma suivant précise les quatre épisodes que nous présentons au chapitre.

Shéma 6 Évolution du projet de revitalisation agricole



4.1 PROLOGUE

Pour préparer son entrée dans le milieu, la chercheuse entre par la voie officielle, soit le conseil municipal. Par l'adoption d'une résolution d'appui, l'expérimentation est rendue publique et la résolution est ensuite publiée dans le journal local. Ainsi, la présence de la chercheuse est connue de toutes et de tous, ce qui limite les spéculations sur son rôle. De plus, l'intervention est rendue légitime, ce qui protège la chercheuse si sa présence est questionnée dans un comité où les conflits prennent de l'envergure. D'un autre côté, être associée à la municipalité peut rendre ardu l'établissement de relations de confiance chez certains acteurs rétifs ou en opposition aux orientations du conseil. En ce sens, l'expérimentation a démontré que les relations de confiance ne sont pas automatiquement associées aux personnes intermédiaires, mais qu'elles se construisent dans le temps.

Quelques contacts précèdent de plusieurs mois l'entrée de la chercheuse sur le terrain. Ils ont cependant permis des observations éclairantes pour l'analyse. Le contexte d'alors révèle beaucoup d'informations sur la dynamique en place tout au long de l'expérimentation. Quelques rencontres sont tenues en janvier et en mars 1998 par la chercheuse avec des acteurs locaux. De ce premier contact, quatre observations se dégagent. Elles constituent des règles informelles à connaître pour qui veut comprendre ce qui se passe là.

La première observation se rapporte au rôle de la municipalité. C'est à l'instance municipale que la visibilité du développement revient. La municipalité s'attribue la responsabilité de ce qui se passe sur le plan du développement qui doit prendre une

forme visible. Cette observation est importante, puisqu'on pourra observer une tension continue qui s'exprime entre l'instance municipale et la Corporation locale de développement pour la gestion du développement.

La seconde observation relève de la manière de faire, des *us et coutumes* politiques.

Le maire se garde de délimiter les informations à transmettre aux membres du conseil municipal et s'assure d'être le seul interlocuteur auprès des membres du conseil municipal. Cette façon de faire sera fréquemment observée lors de l'expérimentation auprès des membres de la Corporation locale de développement ou encore auprès du comité de revitalisation agricole.

La troisième observation porte sur le thème à expérimenter qui est proposé à la chercheure, soit la revitalisation des terres agricoles. Or, la problématique de la revitalisation des terres agricoles à Sainte-Hedwidge est le seul champ d'intervention où il n'y a pas de conflit avoué dans le milieu. La problématique a été soulevée depuis les débuts des activités de la Corporation locale de développement, sans plus.

Au moment où la chercheure entreprend ses premiers contacts, le terrain conflictuel est orienté sur la forêt. Un autre, moins conflictuel, mais tout aussi présent, c'est l'usage du presbytère, ce qui implique les relations entre les organisations et le clergé.

En dernier lieu, nous observons des alliances entre les acteurs locaux et supra-locaux sur la base d'une même approche. En ce sens, les acteurs locaux débordent leur espace vécu, étant liés à des réseaux verticaux d'opposition qui va au-delà du local. La règle non dite, c'est qu'il est inacceptable que des acteurs supra-locaux agissent directement au niveau local pour introduire leur vision. Cela s'explique puisque

l'enjeu du développement est vécu au niveau local et ce sont ceux qui y vivent qui auront à assumer les conséquences des choix. C'est pourquoi ce sont des acteurs locaux qui prennent la parole et expriment leur position en Assemblée publique même s'ils résultent d'une réflexion réalisée à un autre niveau de territoire. Ce constat ne contredit en rien un développement fondé sur une base territoriale puisque c'est là l'enjeu des alliances avec d'autres acteurs.

Le choix de la localité de l'action

Il est de notoriété publique, dans la MRC du Domaine-du-Roy, que le conseil municipal à Sainte-Hedwidge soit ouvert au développement local. Par le passé, les journaux locaux⁴⁹ s'étaient emparés de la polémique vécue à Sainte-Hedwidge. Un débat épique s'était tenu entre l'ancien conseil municipal et la Corporation locale de développement. L'enjeu avoué était le rôle d'un conseil municipal face au développement local. L'issue débouchait sur l'élection, en 1995, d'un nouveau conseil municipal pro-développement. Cet intérêt affirmé pour le développement local, de même que la situation de dévitalisation qui semblait perdurer à Sainte-Hedwidge, sont deux facteurs qui ont incité la chercheuse à sonder l'éventualité d'une expérimentation à cet endroit.⁵⁰

⁴⁹Le journal "L'Étoile du Lac" couvre le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy. Il est distribué dans tous les foyers gratuitement et est lu par les citoyens qui en discutent entre eux et font des spéculations sur les sujets à polémique. C'est un peu le potinage des petites municipalités qu'on y retrouve. La construction de "vedettes locales" passe par ce média.

⁵⁰Parallèlement, la chercheuse entreprenait des démarches auprès d'une municipalité rurale en vitalisation pour procéder à une recherche visant à éclairer le processus de construction des savoirs collectifs. Il s'agissait d'étudier, en parallèle un autre projet. Or, la chercheuse a dû faire un choix puisque l'étendue de la recherche s'opposait à son approfondissement. Une autre recherche, avec une communauté différente, serait enrichissante du point de vue des façons de faire collectives.

Il fallait donc vérifier la volonté et l'intérêt des acteurs locaux à prendre part à une expérimentation. Vérifier aussi si un projet mobiliserait suffisamment d'énergie pour maintenir l'intérêt autour de la recherche de solutions.

La chercheuse se présente à Sainte-Hedwidge pour rencontrer le maire. Dès les premières minutes, un contenu lui est proposé, une direction, une orientation qui sont chargés de sens. Un premier échange se déroule avec le maire le 12 janvier 1998. La chercheuse s'explique. La discussion porte sur les savoirs collectifs, l'hypothèse de travail, la nature de l'expérimentation et le rôle éventuel de la chercheuse dans un projet. Il s'agit d'accompagner un groupe mobilisé autour d'un projet ou d'une préoccupation collective. Sainte-Hedwidge pourrait être municipalité témoin.

Aisément, le premier citoyen endosse ses habits et donne ses couleurs. Le discours porte sur le rôle de la municipalité dans le développement. Sous son mandat en cours depuis trois ans, le maire a vu défiler plusieurs projets de développement nouveaux: projets domiciliaires, l'appui aux organismes communautaires qui font preuve de dynamisme, le Défi du Lac qui a connu une réorientation, etc. S'il n'en était que de la Fabrique, qui se rebiffe face au développement, Sainte-Hedwidge serait un exemple parfait de développement. Des projets sont dans l'air: la transformation du bois par une petite scierie et le retour de quelques jeunes porteurs de projets. Cependant, parler projets est bon, mais il faut taire les noms. Les promoteurs ne lésinent pas sur la discrétion. Éviter qu'un autre promoteur ne s'approprie l'idée: c'est la règle. Le maire lui-même caresse un projet pour sa sortie du monde politique. Là encore, il faut éviter l'ébruitement.

Le maire termine en spécifiant qu'il tiendra une rencontre avec les membres du conseil municipal pour obtenir qu'ils appuient l'expérimentation. La chercheuse propose de les rencontrer. Le maire s'objecte, mentionnant qu'il doit le faire lui-même.

Une semaine passe et le maire informe la chercheuse de l'appui au projet par les membres du conseil municipal. L'acquisition de connaissances nouvelles pour leur milieu est vue d'un oeil favorable. La chercheuse s'enquiert du nom du président de la Corporation locale de développement et le maire la réfère au représentant municipal qui siège sur la Corporation plutôt qu'au président. Pour le moment, c'est le réseau à suivre, celui qui devra être contourné de toute manière.

Un conflit récurrent pour la gestion du développement

L'élection en 1995 d'un conseil municipal pro-développement augurait favorablement pour l'avancement des projets de développement local. Or, les relations entre l'instance politique et l'organisme local de développement se font sous le jour des affrontements. Des tensions s'expriment pour décider des orientations du projet de forêt habitée. Selon l'instance municipale, la Corporation locale lui est assujettie. Pour l'organisme de développement, la Municipalité s'ingère. Il est un organisme autonome, avec sa charte, son propre conseil d'administration, ses orientations et ses priorités.

C'est le 6 février 1998 et le maire intercepte la chercheuse qui s'était rendue à l'édifice municipal pour fouiller les documents historiques du milieu. Partant d'une discussion sur des généralités, le ton passe au sérieux. *“Le président de la Corporation de développement tente de contrôler le projet de forêt habitée.”* Le maire affirme être

privé d'informations sur le projet depuis quelques mois, lequel est géré par la Corporation locale de Lac-Bouchette. Selon ses dires, le projet actuel se déroule mal. Les informations sur les états financiers, dont elle a obtenu copie, omettent un montant de 9 100 \$, lequel aurait dû revenir à la Corporation de Sainte-Hedwidge. Elle soupçonne que des montants sont détournés à Lac-Bouchette.

Le maire poursuit. Le président de la Corporation locale interfère dans la négociation avec la Donohue sur le projet de forêt habitée pour l'an prochain, soit pour 1998-99. Il tente d'influencer les termes du contrat. Le commissaire au développement territorial qui accompagne aussi la Corporation locale de Lac-Bouchette sur les projets de forêt habitée, appuie le président de la Corporation locale de Sainte-Hedwidge, lequel chercherait à se créer un emploi de gestionnaire. Le maire ajoute que dorénavant, il n'informera plus le président de l'avancement des négociations avec la Donohue. Et de fait, la prochaine intervention connue de l'observatrice est publique. Elle se déroule le 2 mars suivant, lors d'une Assemblée du conseil municipal de Sainte-Hedwidge.

La manifestation publique d'un conflit

La tempête de neige bat son plein. La salle du conseil municipal est comble. Une quarantaine de personnes sont assises pour la tenue de l'Assemblée publique mensuelle, principalement des hommes. Les seules femmes visibles semblent siéger à l'avant, étant quatre. Les sujets filent à vive allure: représentation de Sainte-Hedwidge sur la nouvelle commission scolaire fusionnée, la préservation de l'école du village, le projet "Eau claire", les chemins de traverse, les ententes avec la Donohue pour leur entretien, les factures courantes, les réparations de l'édifice municipal, etc.

Il y a aussi la résolution d'appui au projet de recherche sur les savoirs collectifs. Le maire présente alors la chercheuse à l'Assemblée et lui demande, à pied levé, d'expliquer la nature de la recherche. Fâcheux imprévu ! Les gens dans la salle sont réceptifs. Passe ensuite la période de question.

Le président de la Corporation locale de développement interroge vertement la maire. *“Où en est le dossier de la forêt habitée ?”* Il insiste. *“Le dossier est dans les mains du politique, il n'avance pas.”* Le maire élude la question. *“Il faudrait que le commissaire au développement territorial rappelle, et il n'appelle pas souvent.”* Le président de la corporation répète: *“Le dossier est politique”*. Et le maire de répondre: *“Il suit son cours”*. L'Assemblée est terminée.

Le président de la Corporation de développement aborde l'observatrice sur le stationnement, dehors, sous la tempête. *“L'aménagement d'une rivière pour monter un projet de protection du saumon, est-ce que c'est développer un savoir collectif ?”* Elle répond: - *“Ça pourrait !”* Le président engage alors sur le projet de forêt habitée. À ses dires, le maire centralise les informations. La négociation devrait relever de la Corporation locale de développement, pas de la municipalité. Il ne dispose pas des connaissances de base pour négocier dans ce dossier alors que les travailleurs forestiers s'y connaissent. Les récriminations fusent et la discussion s'allonge. Le froid a raison de la chercheuse qui remet la rencontre à plus tard. Mais il sera trop tard. Le président décède avant qu'elle ne puisse le rencontrer à nouveau. Impossible retour.

La maîtrise des leviers du développement

Les oppositions pour le contrôle des orientations du développement local se dessinent graduellement. La première manifestation consiste, pour les acteurs locaux impliqués à contrôler la circulation de l'information. Le moyen choisi est l'interruption totale des communications. Le président de la Corporation de développement détourne ce retranchement en intervenant publiquement et en insistant sur le rôle du palier politique, mettant la municipalité en cause.

Mais les acteurs ne sont pas seuls. La salle est pleine, ce n'est pas coutume aux Assemblées du conseil. Il y a la tempête. Les oppositions directes vécues dans le milieu sont soutenues par d'autres acteurs qui constituent un réseau, lequel peut-être local mais aussi supra-local.

En contre-jour, à l'échelon supra-local, apparaît le profil du commissaire au développement territorial de la Société de développement. Il accompagne les acteurs de Lac-Bouchette dans l'avancement de leur projet de forêt habitée. Indirectement, il appuie les membres de la Corporation locale de Sainte-Hedwidge dans la gestion du projet qui a été déléguée à Lac-Bouchette. De par sa fonction, le commissaire au développement territorial aurait dû animer le Rendez-vous agricole mais le maire décidait alors d'user de son pouvoir de préfet pour obtenir une autre ressource technique.

De telles manifestations d'opposition se multiplieront pendant l'expérimentation et la chercheure verra se succéder quatre présidents sur une période d'une année.

Quelques constats se dégagent de ces brèves rencontres. Un jeu d'opposition rejaillit

entre l'instance municipale et l'organisme de développement dont l'enjeu est le contrôle et la gestion du développement local sur le projet de forêt habitée. De même, l'instance municipale se définit un rôle qui lui est refusé par certains dirigeants de la Corporation locale.

S'ajoutent les alliances entre les acteurs locaux et supra-locaux fondées sur la base de logiques partagées qui outrepassent le niveau local. En ce sens, ce qui est manifesté localement résulte de la cohésion de groupes d'acteurs qui partagent une logique, quelque soit l'échelon de territoire.

Finalement, il y a la question de l'enfrichement des terres agricoles très peu abordé par le maire lors des premières rencontres avec la chercheuse alors que c'est la problématique qui sera le centre d'attention de l'expérimentation. Le sujet est neutre, sans histoire et sans conflit. L'expérimentation démontrera que seule la préservation de cette neutralité permettrait au projet de poursuivre son cours.

Le contexte du projet de revitalisation des terres et la nouvelle structure à créer

La question des terres agricoles a été soulevée à plusieurs reprises depuis les dernières années. Cependant, dans le contexte particulier qui se présente, la problématique de l'enfrichement est une occasion pour créer une structure nouvelle. En faisant ainsi, la Corporation locale de développement pourra être dissoute. La vocation agro-forestière de la municipalité de Sainte-Hedwidge est confirmée lors du premier sommet socio-économique, tenu en 1992. La revitalisation des terres agricoles est un objectif inscrit dans le plan d'action rendu public en 1993. Or, à ses premiers pas, la Corporation locale de développement mettait sur pied trois sous-comités: forêt, communautaire et industrie-commerce. Aucun comité sur la question

agricole alors que la problématique de l'enfrichement avait été soulevée.

Lors d'un second Forum, tenu en 1995, le problème de l'enfrichement des terres est relevé à nouveau. Les comités ayant été dissous, il revient aux dirigeants de la Corporation locale de prendre en charge des actions pour contrer l'enfrichement des terres agricoles.⁵¹ Deux années s'écoulent. Un représentant d'Épillet est invité à expliquer la formule collective préconisée. Elle plaît mais ne donne lieu à aucune mobilisation puisque la formule est conditionnée par une spécialisation pour la production d'agneaux. Une franchise est vendue et la mise en marché se fait en commun ainsi que la formation et l'utilisation de certains équipements. La production n'est pas communautaire.

À l'automne 1998, l'enfrichement des terres agricoles est soulevé à nouveau par la voie du MAPAQ qui rappelait au maire qu'une demande de reboisement était acheminée sur l'une des dernières terres classées pour une production agricole. Partant de l'intervention du MAPAQ, le maire propose de travailler sur la question de l'enfrichement à partir de l'automne 1998. Une coopérative de solidarité donnerait le coup d'envoi au projet agricole.

⁵¹La création des corporations locales de développement dans les municipalités rurales était une suggestion issue des interventions des CADC, aujourd'hui les SADC. La formule proposée était la même dans toutes les municipalités rurales, soit une Corporation avec un conseil d'administration dont les membres sont des représentants de sous-comités sectoriels. Le fonctionnement d'une telle structure suppose que le responsable d'un sous-comité mobilise ses propres bénévoles, se rende au conseil d'administration pour faire état de l'avancement des démarches dans son comité et prenne connaissance de ce qui se passe dans les autres comités. Le fonctionnement est lourd pour un petit milieu et l'essoufflement des bénévoles contraint souvent à la dissolution des sous-comités. La chercheuse a constaté cette incapacité d'absorber de telles structures dans plusieurs municipalités rurales.

4.2 DEUX PROJETS EN PARALLÈLE

La tenue du Rendez-vous agricole a donné lieu à la mise en place d'un comité de revitalisation des terres agricoles chargé d'effectuer le suivi. Pour comprendre la suite des événements, nous précisons la démarche qui précède la tenue du Rendez-vous agricole réalisée par un comité provisoire. Car, autour d'une seule problématique, deux projets ont cheminé portés par deux instances qui empruntent des trajectoires distinctes. À travers ces projets, des conceptions et des fondements différents du développement se dessinent.

Le premier projet est la création d'une coopérative de solidarité portée par la Municipalité mais aussi et malgré elle, par la Corporation locale de développement. Cette nouvelle organisation vise à répondre aux besoins de financement pour les projets de développement de Sainte-Hedwidge tout en regroupant différents secteurs : agriculture, forêt, communautaire, etc.

Le second projet est porté par le comité de revitalisation agricole qui a été mandaté le 18 octobre 1998 pour assurer le suivi du Rendez-vous agricole. À partir d'octobre 1998 et jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale annuelle tenue en décembre 1998, les membres approfondissent leurs connaissances des terres et nouent des relations avec les propriétaires. Ils se frottent également à des intervenants qui proposent différentes façons d'envisager le projet. Le changement tient compte de toutes les dimensions de la vie et soulève des questions reliées aux modes de vie des habitants.

Une première partie du chapitre aborde le déroulement du projet de coopérative de

solidarité. Dans la seconde partie, nous nous penchons sur la démarche entreprise par les membres du comité de revitalisation agricole.

Le projet de coopérative de solidarité

La tenue du Rendez-vous agricole est à la fois une orientation proposée aux participants portant sur l'enfrichement des terres et l'occasion de donner le coup d'envoi à une nouvelle structure de gestion du développement. Voici présentée la démarche empruntée par le Conseil municipal et porté par le maire. Voici comment chemine le projet

Le 1^{er} septembre 1998 le maire exprime sa vision et les démarches à entreprendre pour aborder la problématique de l'enfrichement. Une coopérative de solidarité permettrait de gérer plusieurs secteurs d'activités en même temps et de regrouper les leaders locaux au sein d'une seule structure. La gestion sectorielle serait opérée par des sous-comités, par exemple l'agriculture, la forêt et le communautaire et un représentant par sous-comité serait délégué pour faire partie de l'instance décisionnelle. Les membres travailleurs et utilisateurs feront partie des sous-comités, les membres de soutien contribueraient au financement en plus des subventions qui sont disponibles au Centre local de développement, du côté des programmes d'économie sociale. La formule de coopérative de solidarité est indiquée puisqu'elle correspond aux valeurs de l'économie sociale. La Corporation locale de développement reçoit actuellement 3 000\$ de la municipalité. Cette dernière peut subventionner un autre organisme pour soutenir son démarrage, soit la coopérative de solidarité. La Corporation locale de développement n'aura ensuite qu'à se dissoudre.

Après avoir contacté le MAPAQ et la Coopérative de développement régional, le maire prévoit que la prochaine étape consistera à consulter les membres du conseil municipal. Il faut connaître leur point de vue sur la création d'une coopérative de solidarité et sur le projet de revitalisation des terres agricoles. Ensuite, il sera temps de rencontrer les membres du conseil d'administration de la Corporation locale de développement pour leur exposer le projet.

Le maire propose alors que la prochaine étape soit la mise en place d'un comité provisoire qui aura la tâche de préparer une activité de mobilisation autour de la problématique de l'enfrichement. L'objectif de cette activité est de vérifier l'intérêt des acteurs locaux à travailler sur la problématique de l'enfrichement. Il sera ensuite temps de proposer une formule, une façon de faire.

C'était l'idée de départ. Une structure, une problématique, des informations sommaires auprès des organismes pour évaluer rapidement la faisabilité du projet.

À cette étape d'avancement du projet, il n'y a pas d'expériences partagées par les acteurs locaux, ni d'engagement portant sur une structure coopérative, pas plus qu'autour de la problématique de l'enfrichement.

Préparer le Rendez-vous agricole

Un comité provisoire est formé pour préparer une activité de mobilisation qui s'adresse aux propriétaires de terres agricoles et à toutes personnes intéressées par la question. La préparation du Rendez-vous agricole s'échelonne de la fin août à la mi-octobre. L'objectif entendu par les membres du comité provisoire est de vérifier l'intérêt des propriétaires à adhérer à des actions pour supporter la revitalisation des

terres agricoles.

Le maire cible les membres qui prennent part au comité provisoire. Il y a celle qui fut présidente de la Corporation de développement, Sylviane, et qui vient de terminer sa formation en production agricole. Il y a la secrétaire de la Corporation locale de développement, une propriétaire de terres agricole et la chercheuse. À quelques occasions, d'autres membres s'ajoutent, partent et reviennent. Ce sont des propriétaires ou des locataires intéressés à exploiter la terre ou à développer un projet agricole.

La démarche préparatoire se termine en présence du commissaire industriel qui est invité à prendre connaissance des procédures. Le maire est intervenu auprès de la Société de développement pour obtenir que ce soit celui-là qui accompagne la démarche et non pas le commissaire au développement territorial. Le maire explique que ce dernier préconise un développement sectoriel centré sur la forêt et pense en terme de méga-projets.

La préparation du Rendez-vous agricole témoigne d'une orientation qui dépasse largement l'objectif de sensibilisation et de mobilisation. Les informations recueillies et à transmettre aux participants montrent que les solutions arrivent en même temps que les questions. Voici comment fut préparé le Rendez-vous agricole.

La première tâche identifiée par les membres du comité provisoire consiste à proposer un ensemble d'alternatives valables adaptées aux sols de Sainte-Hedwidge. Pour ce faire, un expert qui puisse traiter des productions appropriées aux sols de Sainte-Hedwidge est nécessaire. Les terres sont "bonnes" en fonction d'un

usage, c'est la prémisse de départ. Un premier expert est ciblé par les membres du comité et la chercheuse est mandatée pour prendre contact avec lui. Ce dernier est enseignant en production agricole au Cégep d'Alma et agriculteur prospère à Saint-Prime. À son contact, l'agriculteur répond qu'à son avis, les terres à Sainte-Hedwidge sont bonnes pour le reboisement. Cette réaction est inattendue mais compréhensible dans un contexte de production traditionnelle. Une fois les propos de l'enseignant-agriculteur rapportés par l'observatrice, les membres du comité décident de rencontrer les experts du MAPAQ. Ils pourront alors se pencher sur les différentes productions appropriées aux sols de Sainte-Hedwidge et en faire état par la suite.

La rencontre se déroule en présence de trois agronomes du MAPAQ et des membres du comité provisoire. Plusieurs productions sont envisagées et les forces et les faiblesses de chacune sont dégagées. La problématique de la mise en marché qui n'est pas structurée pour les productions non-traditionnelles est soulevée. Il y a aussi le temps requis pour monter un projet de production qui doit s'échelonner sur une période minimale de trois à quatre ans. Les terres sont à reconditionner et des expérimentations sont nécessaires. Suite à la rencontre, les membres du comité provisoire confie à la chercheuse la préparation d'un document synthèse et la préparation des questions à soulever dans les ateliers. S'ajoutera une carte, produite par le MAPAQ, qui délimite approximativement les superficies de terres en friche à Sainte-Hedwidge et leur niveau d'enfrichement.

Également, les membres conviennent d'inviter un intervenant de la Coopérative de développement régional-02 pour expliquer le fonctionnement d'une coopérative de solidarité. Une formule est dès lors rattachée au projet de revitalisation des terres

agricoles. Selon le maire, *“il faut s’inspirer de la philosophie d’Épillet”* et mettre en commun la mise en marché.

Un doute est exprimé

Le projet de revitalisation des terres agricoles sera sous l’égide de la Corporation locale de développement. C’est ce qu’exprime le maire. Une fois la coopérative créée, la Corporation locale de développement pourra être dissoute. La secrétaire de la Corporation de développement réagit et émet un doute sérieux sur cette idée de dissolution. Elle mentionne que les membres du conseil d’administration ne sont pas au courant de cette décision, qu’ils n’adhéreront sûrement pas. La Corporation existe depuis six ans maintenant et elle est importante aux yeux des dirigeants comme de la population locale. Elle a une histoire et plusieurs projets appuyés par la Corporation locale ont vu le jour dans le passé. Elle ajoute qu’elle n’a pas reçu de mandat de son conseil d’administration l’autorisant à travailler sur la question de l’enfrichement des terres. En guise de réponse, le maire précise que la Corporation locale de développement est un organisme créé de toute pièce, à l’époque par la CADC et qu’elle n’est pas enracinée dans le milieu. Il ajoute : *« Si une Coopérative ne fonctionne pas, une autre structure pourra être tentée »*. Les objections s’arrêtent là mais le refus restera latent.

De cet épisode, nous retenons que le projet de revitalisation n’a pas encore d’histoire, ni d’engagement de la part des acteurs locaux intéressés.

L'activité se tient

La tenue du Rendez-vous agricole marque le début d'un engagement par des acteurs locaux pour travailler sur la revitalisation des terres agricoles. Un discours se construit sur des bases communes. Les participants posent une réflexion en profondeur sur la problématique de l'enfrichement alors que des actions concrètes pour contrer l'enfrichement sont envisagées. Ce que l'on observe, c'est qu'une fois les participants réunis en ateliers, ils traitent peu de la coopérative de solidarité ni d'ailleurs des productions non-traditionnelles. Ces sujets sont abordés en séance d'ouverture par le maire. Les échanges portent plutôt sur le partage des vécus de chacun, des aspirations et des préoccupations relatives aux terres agricoles. Chacun y va de ses représentations du passé, du présent et des aspirations futures. Voici comment se déroule l'activité.

Un appel à la population précède d'environ dix jours la tenue de l'activité. Tous les ménages de Sainte-Hedwidge reçoivent une circulaire les invitant à discuter de l'enfrichement des terres le 18 octobre 1998. Une seconde invitation paraît dans le journal local ainsi que dans celui distribué à l'échelle de la MRC du Domaine-du-Roy.

Les membres du comité provisoire contactent par téléphone une quarantaine de propriétaires. C'est la dernière fin de semaine de chasse et plusieurs s'y rendront.

Le dimanche après-midi, 25 participants sont dans la salle. Comme le président de la Corporation locale de développement est décédé récemment, c'est le président intérimaire qui introduit les participants. Il précise que le leadership du projet relève de la Corporation locale de développement. Il glisse quelques mots d'excuse pour

expliquer son manque de connaissances du dossier de l'enfrichement et passe la parole au maire. Le maire enchaîne, présente le commissaire industriel, la chercheure, et procède à la lecture du document sur les productions non-traditionnelles (annexe 3,2), référant à l'expertise du MAPAQ à quelques reprises. Ensuite, il y a les superficies en friche qui sont présentées sur une carte au mur avec leur niveau d'enfrichement.

La deuxième étape, c'est la tenue des ateliers. Les participants répartis entre trois ateliers se penchent sur les questions : les savoirs, et les savoir-faire liés aux terres, à ce qui s'est fait dans le passé, le vécu actuel, l'usage et les représentations relatives aux terres et aux orientations perçues pour l'avenir. Une dernière interrogation porte sur le pouvoir des participants pour décider et orienter leur avenir en fonction de leurs aspirations. (annexe 3,1). Les discussions occupent la majeure partie du temps et permettent une première réflexion en profondeur.

On passe ensuite à la plénière où les discussions sont mises en commun. En conclusion, un analyste financier de la Coopérative de développement régional explique la formule coopérative en insistant sur les notions de rentabilité économique et de profit, la dimension sociale étant mise à l'écart.

La tenue du Rendez-vous agricole confirme que les acteurs locaux sont préoccupés face à l'enfrichement. À la fin, cinq personnes se proposent pour faire partie d'un comité de suivi dont la tâche consiste à préparer une proposition à acheminer aux propriétaires intéressés en respectant l'esprit des discussions. S'ajoutent le commissaire industriel et la chercheure. Aucun dirigeant de la Corporation locale de

développement ne se propose. Au moment de conclure et de remercier les participants présents, le président par intérim mentionne. *“On connaissait la forêt, mais l’agriculture, c’est un problème nouveau”*.

Deux projets en perspective

À partir de cette période, ce sont deux projets qui se construisent en parallèle. Le premier, on l’a vu, insiste sur la création d’une coopérative de solidarité présentée comme le véhicule pour travailler sur la problématique de l’enfrichement. Le second projet en est à ses balbutiements. Il est porté par le comité de revitalisation des terres agricoles, celui qui est mandaté pour réaliser le suivi lors du Rendez-vous agricole. Partant des idées et des discussions, les membres du comité définiront le projet et tenteront de construire une proposition qui puisse être une alternative.

Les deux projets évoluent séparément jusqu’au 29 novembre 1998, moment où se tient l’Assemblée générale annuelle de la Corporation locale de développement. À cette date, les deux projets sont réunis à l’intérieur d’un seul organisme pour se scinder à nouveau en mai 1999. Nous présentons d’abord les démarches entreprises pour mettre en place la coopérative de solidarité et ensuite, celles du comité de revitalisation des terres agricoles.

La mise en place de la coopérative de solidarité nécessite l’adhésion de la Corporation locale de développement pour transposer les projets en cours dans la nouvelle coopérative. Une rencontre est tenue entre le maire et les dirigeants de l’organisme de développement.

Le 7 novembre 1998, le maire rencontre les dirigeants de la Corporation locale de développement. Elle est mandatée par le conseil municipal pour acheminer une proposition aux dirigeants. Elle procède en traçant d'abord un historique de l'avancement de la Corporation de développement. Elle a participé aux premières heures de l'organisme, étant partie prenante de la mise sur pied et première présidente. Des premières années de vie de la Corporation locale, une règle s'est faite jour. Le "politique" et la Corporation locale doivent agir de concert pour que le développement fonctionne.

Le maire rappelle ensuite les objectifs de la Corporation locale qui paraissent dans la charte d'incorporation: revitaliser le milieu, identifier des avenues de solutions aux problèmes, soutenir les promoteurs dans leurs démarches et agir en concertation avec les différents intervenants. Il va sans dire que le premier citoyen en appelle à la volonté des administrateurs à se concerter avec la municipalité.

Le maire présente ensuite au contexte actuel. Le Centre local de développement de la MRC du Domaine-du-Roy est un organisme créé par le gouvernement en 1997, et financé par les municipalités. Il y aurait un danger d'être contrôlé par des intervenants extérieurs: *"il faut éviter de se faire imposer un organisme par l'extérieur"*.

La municipalité de Sainte-Hedwidge ne pourra plus contribuer financièrement au maintien de la Corporation locale de développement. Dès l'an 2000, sa contribution

Avec une coopérative de solidarité, compte tenu du mouvement actuel, on éviterait de se faire englober dans une structure imposée.

Les programmes d'économie sociale sont accessibles pour une coopérative de solidarité. En guise d'exemple, le maire cite la coopérative forestière de Laterrière comme un modèle d'entreprise d'économie sociale. La proposition des membres du conseil municipal est celle-ci. La coopérative fonctionnerait avec un coeur décisionnel constitué de dirigeants chargés de la gestion administrative. Des sous-comités de gestion pourraient travailler dans leur secteur respectif. *“Les gens “forêt” travailleraient avec les gens “forêt”*. Le maire ajoute qu'il rencontrera sous peu des intervenants de la Coopérative de développement régional pour enclencher le processus de mise en place d'une coopérative de solidarité.

Le maire ajoute un argument qui milite en faveur d'un changement de structure. Les conflits d'intérêts vécus au sein de la Corporation locale de développement seraient résolus. Et pour dissoudre les derniers doutes, le maire met en exergue un problème délicat qui touche l'épiderme des dirigeants qui sont aussi travailleurs forestiers.

Vous autres, c'est la forêt, vous allez être dans la forêt, ça va être plus facile, les comités vont pouvoir parler de leurs affaires, ça va couper les dires que les gens du village font sur le fait que l'on est injuste.

Le maire exprime clairement ses attentes. L'Assemblée générale annuelle de la Corporation locale de développement est à la veille d'être tenue. Il faut se doter d'une nouvelle organisation. Pour ce faire, une résolution est nécessaire pour enclencher le travail et mettre sur pied la coopérative. Les dirigeants de la Corporation doivent être mandatés par l'Assemblée générale pour entamer le processus de transformation. Quelques objections sont exprimées. *“La corporation,*

on est boiteux. Il faudrait se réorganiser avant de faire n'importe quoi!.

La secrétaire de la Corporation locale coupe court à la discussion et demande quelqu'un pour proposer et un autre pour appuyer sa propre participation au comité de revitalisation des terres agricoles. Elle y travaille déjà depuis la fin août et voudrait une confirmation officielle. Cela met un terme à la rencontre. Les membres du conseil d'administration s'affairent donc à préparer la tenue de l'Assemblée générale annuelle prévue pour le 29 novembre 1998.

En demandant aux administrateurs de la Corporation locale de développement de dissoudre l'organisme, c'est davantage un vote de confiance pour procéder au changement qui est demandé par le maire car il y a des hésitations et les dirigeants ne sont pas vraiment convaincus de la nécessité d'amorcer un tel changement.

De plus, la création d'une coopérative de solidarité est une réponse du maire à la logique exogène en répondant aux critères du CLD et en ce sens, l'argument autonomiste n'est pas fondé. Mais le maire est lui-même porteur de cette logique puisqu'il a participé à sa mise en place à titre d'administrateur et de préfet.

Se transposer dans une nouvelle structure

Une trentaine de personnes assistent à la tenue de l'Assemblée générale annuelle. Le président par intérim ouvre l'Assemblée, glisse un mot de bienvenue et laisse la parole au maire, comme c'est maintenant coutume. Un climat d'élection est pressenti. Le député et candidat du Parti Québécois aux élections sont présents, de même que l'attaché politique du député du Bloc Québécois.

Le maire entame le discours. Il porte sur le nouveau souffle qui se propage à Sainte-Hedwidge. Il y a la revitalisation des terres agricoles, les projets de forêt habitée, la salle multimédia, l'appui aux organismes sociaux, les initiatives "Jeunesse", et les affaires courantes. La création d'une coopérative de solidarité est présentée comme une initiative prometteuse et une première dans la MRC Domaine-du-Roy. Le mot du maire terminé, les sujets à l'ordre du jour défilent. Au point "*Présentation d'un modèle d'organisation*", la structure coopérative est expliquée par un représentant de la CDR-02, le même analyste financier parle de nouveau en terme de profits, de concurrence, de rentabilité. Une résolution est finalement proposée afin que la Corporation locale de développement soit mandatée pour nommer douze personnes qui établiront les bases de la coopérative de solidarité.

À la période de questions, le député présent s'interroge. Il a vu naître les corporations locales de développement, dont celle de Sainte-Hedwidge. Selon lui, la formule est adéquate. Qu'est-ce qui justifie sa dissolution ? Il demande une démonstration. Le maire précise. Une formule coopérative est plus appropriée pour gérer le développement à partir de Sainte-Hedwidge. Elle est un moyen pour renforcer la gestion par le local puisqu'elle permet une diversification des activités et rendra l'organisme viable sur le plan économique.

Une résolution est émise à l'effet de nommer douze personnes qui travailleront sur la mise en place d'une coopérative de solidarité. La Corporation locale est mandatée pour mettre sur pied la nouvelle structure. Un nouveau conseil d'administration est élu, dont fait maintenant partie la responsable du comité de revitalisation des terres agricoles. De fait, elle est nommée présidente, ce qui fait en sorte d'intégrer le projet

agricole aux activités de la Corporation locale

Mais pourquoi ce questionnement de la part du député, sachant que les CLD sont une création de son propre gouvernement ? Il faut rappeler que les membres du conseil d'administration sont aussi travailleurs forestiers sur le projet de forêt habitée et ils sont accompagnés par le commissaire au développement territorial. Or, ce dernier favorise l'appropriation par les travailleurs de la gestion du projet de forêt habitée par une corporation autonome comme c'est le cas pour Lac-Bouchette. Il préconise que l'organisme de développement assure directement la négociation avec la grande entreprise. Or, si la Corporation de développement de Sainte-Hedwidge est dissoute, les aspirations autonomistes par rapport à la gestion du projet de forêt habitée sont anéanties. Mais chez la gentry politique de la MRC Domaine-du-Roy, il est bien connu que le député et le commissaire au développement territorial entretiennent des relations privilégiées. Car le commissaire, c'est le prince.⁵² Voilà une illustration supplémentaire de la présence des réseaux verticaux, du local au supra-local, reflétés localement par une intervention rendue légitime du fait qu'elle est portée par le député.

Le projet de revitalisation sous la gouverne de la Corporation

Jusqu'à la nomination de la nouvelle présidente de la Corporation locale de développement, les activités du comité de revitalisation agricole et de la Corporation locale de développement se déroulaient en parallèle. Le projet agricole, comme celui

⁵²L'intervenante travaillait en collégialité avec le commissaire au développement territorial pour la production du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi. Elle était en contact étroit avec le commissaire industriel.

de forêt habitée seraient donc dans un avenir rapproché, partie prenante de la future coopérative de solidarité, si cela se déroule comme le maire l'entend.

Créer la coopérative de solidarité

En décembre 1998, les rencontres de la Corporation de développement se poursuivent avec une nouvelle présidente. Les points de discussion noircissent le papier. Il y a la nécessité de regrouper les organismes communautaires, de structurer la coopérative de solidarité, de négocier les salaires pour le projet de forêt habitée et d'avancer le projet de revitalisation agricole. S'ajoutent les affaires courantes: le journal, les relations auprès des organismes locaux, le comité jeunesse, le local multimédia, les demandes de programmes, etc. Les dossiers se multiplient, de même que les relations entre les acteurs locaux qui ont des intérêts spécifiques.

Le 11 décembre, une dernière rencontre sur la revitalisation des terres se tient et à l'avenir, le projet sera travaillé au niveau de la Corporation locale de développement. Suite à cette rencontre, les informations circulent seulement de façon informelle entre les membres du comité. C'est en fait, la dernière rencontre organisée avant le bilan qui a lieu en octobre 1999, soit dix mois plus tard. La présidente n'a plus de temps.

Les projets prioritaires à la Corporation de développement sont la mise en place de la coopérative de solidarité et la forêt habitée.

Pour la coopérative, les membres fondateurs sont d'abord recrutés: trois représentants de la Corporation de développement, trois représentants de la municipalité et six issus de la population. L'organisme aura pour nom: "Coopérative

de solidarité en développement durable”. La notion de développement durable permet d’envisager plusieurs secteurs d’activités intégrés dans un seul organisme: agriculture, forêt, tourisme, communautaire, etc.

Le 21 décembre, une rencontre est tenue à l’édifice municipal alors que 12 membres fondateurs signent la demande de statuts en présence de ces seules personnes. Deux jours plus tard, la demande est dans la boîte aux lettres. Lors de la signature, la maire réfléchit tout haut. *“La politique et le développement doivent se compléter, sinon le développement ne fonctionne pas. Avant, ça n’allait pas parce que l’ancien président ne s’entendait pas avec moi et rien n’avançait.”* Il ne reste qu’à dissoudre la Corporation locale de développement.

Le 22 décembre 1998, la présidente de la Corporation locale de développement rencontre les onze organismes communautaires du milieu. Le but est de transformer le presbytère pour en faire une maison communautaire. Des repas communautaires y seraient préparés pour les familles en difficulté et pour les personnes âgées qui quittent pour Roberval, faute de soutien. Le journal, le comité de jeunes, le local multimédia pourraient être regroupés sous un seul toit. Le prêtre s’oppose, les marguilliers se rangent de son côté. Une fois de plus, les relations sont tendues et les discussions sont chaudes. Le climat est fort difficile.

Le 28 décembre, le maire rencontre les membres du conseil d’administration de la Corporation locale de développement. Il semble qu’il faille à nouveau expliquer pourquoi une coopérative de solidarité est nécessaire. La question des comités sectoriels est abordée et des craintes sont exprimées par les dirigeants face à la

lourdeur du fonctionnement. À ses débuts, la Corporation locale de développement opérait avec des sous-comités sectoriels et si ç'était trop lourd pour le milieu.

Rapidement, la nouvelle présidente de la Corporation locale de développement modifie son discours : *“Il faut garder notre Corporation locale de développement. Faites vot' coopérative, nous on garde la corporation.”*. L'imbroglia annonce une tempête. Et de fait, avec le projet de forêt habitée, le bateau chavire. Les activités courantes de la Corporation locale se poursuivent et les projets s'entassent.

Ce rythme se maintient pendant quatre mois, jusqu'en mai 1999. Il y a bien des discussions, des débats, des envolées, mais pas le moindre résultat pour stimuler les troupes.

Le 9 avril 1999, en après-midi, l'Assemblée de fondation de la Coopérative de solidarité se tient. Un nouvel organisme est en place dont le rôle consiste à coordonner l'ensemble du développement local, du moins sur le papier.

Le projet de forêt habitée occupe la scène

Peu de temps après la création de la coopérative de solidarité, lors d'une rencontre des dirigeants de la Corporation locale de développement, un travailleur forestier exprime sa colère face à la grande entreprise. Elle surexploite les travailleurs de la forêt habitée en les maintenant dans une situation de sous-traitance et en négociant les contrats à la pièce, c'est-à-dire auprès de chaque petite Corporation locale. Selon lui, il faut créer un syndicat coopératif et regrouper tous les travailleurs. Le but est d'accroître les salaires. L'observatrice intervient. Pourquoi ne pas mettre en

présence les deux corporations locales de Lac-Bouchette et de Sainte-Hedwidge et utiliser la coopérative comme lieu commun d'action ? On pourrait voir à la possibilité de partager les expertises de l'une et de l'autre autour des projets de forêt habitée.

Le commissaire au développement territorial se laisse convaincre. S'il y a un lieu commun pour réunir les forces des travailleurs, c'est celui-là. La Coopérative de solidarité en développement durable pourrait être une porte d'entrée pour mieux s'outiller et négocier avec la grande entreprise.

Donc, le 16 avril 1999, un vendredi soir, la rencontre voulue se déroule. L'issue des discussions a été exposée au moment de traiter de la logique économique sectorielle (point 3,2)

Des divergences fondées sur les orientations du développement

Le maire négocie auprès de la compagnie Donohue les paramètres du projet de forêt habitée pour le printemps 1999. Une fois l'entente entre la municipalité et l'entreprise conclue, les dirigeants de la Corporation de développement doivent composer avec un montant fixe. Ils auront à le répartir en fonction du travail à effectuer et à définir la forme de gestion du projet.

La présidente est responsable de l'embauche des travailleurs. Dès le début, elle indique que, selon elle, cette démarche est illégale puisque les administrateurs sont tous en conflit d'intérêt. Elle fait avec, et tente quand même de négocier une entente contractuelle avec les travailleurs. Cela a été possible l'an dernier, pourquoi pas cette année !

La présidente propose deux scénarios aux travailleurs. Un premier sur la base d'un taux horaire fixe et l'autre avec un salaire en fonction de la quantité de bois coupée. Dans ce dernier cas, les montants diffèrent s'il s'agit d'une coupe totale ou d'éclaircie. Parallèlement, il y a le coût du transporteur à définir. Celui-ci est payé en fonction de la quantité de bois transportée. Une fois les montants disponibles considérés, la présidente tente une première négociation. Les administrateurs sont, pour la majorité, les travailleurs forestiers rémunérés sur le projet. Aux réunions, deux observateurs sont présents sans droit de parole, qui sont aussi désireux de travailler sur le projet.

Le 14 mai 1999, les administrateurs de la Corporation discutent salaires. La présidente s'est informée auprès d'autres corporations locales et auprès de la Donohue pour connaître les tarifs en cours. L'offre se présente ainsi. Une rémunération au transporteur qui équivaut à 8\$ par m³ de bois transporté, ce qui accapare 33 % du budget total de production. Une offre aux abatteurs de 13 \$ du m³ de bois coupé, sans distinction entre l'éclaircie ou la coupe totale. Cela représente 61 % du budget de production avec une possibilité de bonus à la fin du projet.⁵³ Il reste 5% dédiés aux imprévus, l'équilibre et les autres frais qui pourraient subvenir en cours de projet. Le 1% résiduel ira aux frais de gestion.

Le propriétaire du transporteur refuse catégoriquement cette entente alléguant que la présidente ignore les conditions d'embauche et de salaires des travailleurs forestiers et qu'elle est inapte à négocier. Il prévoit quitter pour l'ouest canadien d'ici quelques

⁵³ S'ajoute 4 % de vacances. Le montant est calculé en fonction d'une coupe de 45m³ par semaine pour l'ensemble du projet.

jours et a bien l'intention de vendre son transporteur attaché à une entente contractuelle. Il est appuyé par le travailleur qui prévoit acheter le transporteur, lequel est aussi dirigeant au sein de la Corporation locale. La présidente allègue que les travailleurs forestiers membres du conseil d'administration sont en conflit d'intérêt et qu'en ce sens, il agit dans l'illégalité.

Après une échauffourée grandiloquente, les deux travailleurs-administrateurs quittent la pièce. La présidente passe alors à l'étape de négociation avec les abatteurs. Les discussions se déroulent bien et la présidente juge qu'elle doit obtenir certaines informations supplémentaires pour finaliser l'entente lors d'une rencontre ultérieure. Quant au propriétaire du transporteur, la présidente lui écrit une lettre pour lui signifier que sa candidature n'est pas retenue. Elle s'est informée sur la possibilité de transformer un tracteur en transporteur et pour cela, il y a des tracteurs au village.

Entre temps, le propriétaire du transporteur se rend au bureau du CLD, où travaille l'observatrice sur le Plan d'action pour l'économie et l'emploi. Il est accompagné de son épouse, est offusqué et dénigre la présidente. L'observatrice écoute et laisse le propriétaire trouver lui-même sa solution. Ainsi, se retrouve t-il dans le bureau du maire pour négocier le contrat pour le transporteur.

La présidente négocie l'entente finale auprès des abatteurs la semaine suivante. Le 3 juin 1999, voyant que le maire fait pression sur elle pour la pousser à une entente avec le propriétaire du transporteur, elle donne sa démission. C'est la rupture. Elle quitte, avec un sentiment de soulagement, mais aussi d'écoeurement.

Pour la présidente, cette expérience est vécue comme un échec. Elle quitte le village

avec son fils jusqu'en septembre. Pendant l'été, sa mère décède et elle hérite d'une part importante des terres familiales, lesquelles sont réparties à l'entrée du village et à proximité de la route passante. Ce sont, pour une bonne part, des terres en friche.

Une dynamique sociale conflictuelle

La concentration du leadership et les relations tendues et complexes, font en sorte de mettre à l'écart le projet de revitalisation agricole. Les projets avancent au gré des pressions exercées par les acteurs porteurs de logiques différentes. Les énergies sont orientées à gérer des conflits dans l'organisation. Une fois de plus, on fait appel à une autre autorité hiérarchique pour solutionner de tensions dans l'organisation, l'instance municipale sortant gagnante, alors qu'en réalité, elle est à la source du problème en négociant une enveloppe budgétaire fixe pour ensuite arbitrer les négociations entre les travailleurs forestiers. En reléguant les conflits à la Corporation locale de développement, la municipalité évite le blâme et s'en tire avec une image améliorée.

Peu de projets sont susceptibles de trouver une issue positive compte tenu du contexte et des divergences des acteurs au sein de la Corporation locale de développement. Il y a alors une impossibilité d'établir des ponts entre les logiques opposées et la situation de conflit d'intérêt et d'illégalité est manifeste. Elle ajoute à la tension déjà présente qui découle des orientations différentes entre les travailleurs forestiers et les acteurs préoccupés de gérer l'ensemble du développement.

Quant à la coopérative de solidarité, elle est une réponse locale à une nouvelle structure mercéenne et son objet premier est de maintenir un organisme de

développement qui puisse obtenir du financement à l'échelle de la municipalité. Pour le maire, c'est une solution pour conserver un organisme de développement alors que pour les administrateurs, la Corporation locale est le lieu où ont été construits et réalisés des projets de développement.

Ce dénouement marque l'épisode de la mise en place du projet de coopérative de solidarité. Voyons ce qui s'est produit dans la même période au sein du comité de revitalisation agricole.

4.3 : LES DÉMARCHES DU COMITÉ DE REVITALISATION AGRICOLE

Que s'est-il passé entre le 18 octobre 1998 et le 19 décembre de la même année au sein du comité de revitalisation agricole ? Cette partie expose les orientations qui sont données au projet de revitalisation et le travail réalisé au sein du comité de suivi.

Nous verrons se dérouler une quantité importante de travail réalisé en peu de temps, des réalisations qui questionnent les façons de faire, des relations qui se nouent et se dénouent et un travail " invisible " d'envergure réalisé par les porteurs du projet.

Mais avant d'entrer dans la démarche, nous nous demandons qui sont ces acteurs du comité, soit une poignée de personnes réunies et motivées à travailler sur un projet commun. Ces personnes sont-elles porteuses d'une approche et d'un modèle qui réfère à ce qui se passe dans leur communauté ? Qu'est-ce qui relie leurs aspirations individuelle et collective ?

Pourquoi ces leaders-là et pas d'autres ?

Au sein du comité, des individus sont réunis autour de la question de l'enrichissement pour préciser et définir un projet collectif. Il est entendu qu'il sera communautaire, sans plus. Il apparaît que chaque membre actif sur le comité de revitalisation possède une motivation personnelle à s'impliquer. Se pourrait-il qu'un projet communautaire devienne une source d'enrichissement aux projets individuels ? Le temps avançant, la dimension communautaire du projet occupe une place de plus en plus importante.

Corine est secrétaire de la Corporation et à ce titre, sa présence est requise. Mais elle s'intéresse sérieusement aux chevaux et possède une formation en santé animale qu'elle peut mettre à profit. Elle aurait pu se défilier de sa tâche de secrétaire, prétextant qu'il n'y a pas de résolution de la Corporation locale de développement l'autorisant à travailler sur le comité. De fait, c'est seulement à la fin novembre 1998 qu'une résolution est émise sur son insistance. Sylviane veut concrétiser sa formation en agriculture. Elle se voit coordonner les relations entre les propriétaires et expérimenter de nouvelles cultures. Elle introduit la dimension innovation au projet. Son conjoint possède également une formation agricole et ils partagent un projet d'expérimentation. Nadine pense à un projet de ferme forestière: des cerfs, des poules à grains, des poules pondeuses, peut-être bien quelques autres animaux. Elle est propriétaire et compte développer les terres devenues en friche. Le projet communautaire permet de soutenir les démarches et d'arrimer la production et la vente au marché local. Mathieu veut assurer la location de ses terres sur une période prolongée et se trouve à refaire les mêmes recherches à chaque année.

D'autres membres se sont proposés et assistent de façon sporadique. Claude est entrepreneur forestier. Il se propose de réaliser un projet de bergerie d'ici deux ans. Marie-André dispose de terres dont elle ne sait que faire et le maire caresse un projet « top secret ». Ceux-là se présentent à quelques reprises sans être véritablement actifs et sans prendre de responsabilité. Finalement, le commissaire industriel qui assiste aux premières réunions et est contraint d'y être. Il interroge la démarche et les façons de faire qui ne sont pas précises à ses vues pour conclure que les paramètres du projet ne sont pas clairement précisés. Il assiste à quelques rencontres seulement.

Il y a aussi la chercheuse qui a l'étoffe de l'intervenante et est en contact assidu avec les acteurs qui veulent démarrer leur projet. Elle s'insère aussi dans la Corporation locale de développement, participe aux fêtes et prend part à la vie sociale locale. Comme elle est souvent accompagnée de ses enfants pour les visites des terres, pour les fêtes et les activités sociales, elle s'intègre plus facilement dans leur vécu quotidien, la chercheuse étant perçue comme un membre de la communauté vivant les mêmes préoccupations. Pour assurer un revenu, la chercheuse se verra chargée par le CLD de la conception du Plan d'action pour l'économie et l'emploi, accordant les soirs et les fins de semaine au projet avec les acteurs locaux.

La construction du projet agricole

La première action consiste à donner un nom au comité: le CRÉTA, le comité de revitalisation des terres agricoles. Ensuite, une responsable est désignée, des tâches sont distribuées progressivement entre les membres du groupe selon leur potentiel. Sylviane est déléguée à la recherche documentaire, principalement sur les cultures

spécialisées. Mathieu est reconnu pour ses dispositions à s'insérer dans les réseaux. Francine possède des aptitudes évidentes pour la paperasserie: procès-verbaux, production d'un outil d'acquisition des connaissances, production de documents divers. Nadine coordonne et anime et dispose d'une capacité de travail qui dépasse la moyenne.

Les membres du comité de suivi démarrent leurs activités. Le travail avance à toute vapeur et en quelques semaines, les rencontres se multiplient et les tâches accomplies sont considérables. Le cheminement effectué pendant la courte période allant de la mi-octobre à la fin décembre 1998 sera déterminant pour la suite du projet. Les membres arriment le projet sur la dimension communautaire et pose la question du partage des bâtisses, des équipements, des terres et des expertises humaines disponibles à Sainte-Hedwidge.

Ils réalisent alors une investigation plus en profondeur pour répertorier les terres, leur état mais aussi, les intentions des propriétaires d'en faire usage collectivement. Ce faisant, les membres précisent la nature du problème. Ils approfondissent leurs connaissances par la visite des lieux. Parallèlement, les membres du comité agricole rencontrent plusieurs intervenants des organismes de soutien technique et financier.

Inventorier les terres agricoles

La première tâche des membres du comité de revitalisation consiste à sonder le terrain. Il faut préciser quelles sont les ressources, les potentiels des terres, identifier les superficies en friche, connaître les intentions des propriétaires et leurs

compétences sur le plan agricole. Outre, les superficies en friches, en culture et en boisé, il faut sonder la volonté des propriétaires à louer ou prêter leur terre, leurs bâtiments et équipements. Pour obtenir de telles informations, les membres du comité construisent un outil d'acquisition de connaissances (annexe 4,4,2).

L'outil de cueillette de données est construit en groupe, ce qui se déroule relativement bien compte tenu du niveau de difficulté d'une telle entreprise. La première préoccupation est d'identifier tous les propriétaires, qu'ils aient reboisé ou non. Pour ce faire, les membres consultent le secrétaire-trésorier qui suggère de procéder par les numéros matricules de chaque propriété. Le territoire de Sainte-Hedwidge est ainsi passé au peigne fin.

Une fois tous les propriétaires recensés, les membres se partagent les noms de ceux à contacter. Chacun d'eux a été rejoint par téléphone, ce qui représente 79 propriétaires. De ceux-là, plusieurs ont reboisé et quelques-uns demeurent à l'extérieur. Un tableau récapitulatif fournit une compilation des informations. On peut y lire les terres agricoles possiblement productives, les intentions des propriétaires et leur ouverture face à une formule de mise en commun des bâtisses, des équipements et des terres. La cueillette de données ainsi que la production du tableau final a requis trois semaines de travail à intervalles irréguliers. Pour réaliser cette tâche, les membres se sont rencontrés à cinq reprises, dont quelques après-midi et ce, de la fin octobre au début décembre 1998. Les résultats sont fin prêts à la mi-décembre.

Une expertise pour et par les acteurs locaux

La première investigation porte sur la disponibilité des terres, en friche ou en culture.

Des 79 propriétaires répertoriés à partir des matricules, 14 disposent de terre en friche ou en culture; les autres propriétaires ont reboisé. Ensuite, les superficies exactes ont été compilées, superficies en boisé, en culture ou en friche pour chaque propriétaire en identifiant les lots. Les terres en culture comptent pour 386,3 hectares, ce qui est sensiblement proche de l'évaluation du MAPAQ (382,5 hectares)⁵⁴. Ensuite, les lots en friche totalisent une centaine d'hectares.

Les 14 propriétaires de terres en friche ou en culture se sont dit intéressés à louer ou à prêter leur terre, leurs bâtiments ou leurs équipements. L'inventaire des bâtiments et équipements a aussi été noté pour chaque propriétaire. Suite à cela, les connaissances, savoir-faire et l'intérêt pour un type de production ont été recueilli. Suite à cette dernière question, il ressort que les connaissances et les savoir-faire portent principalement sur les travaux courants d'une ferme, plusieurs mentionnent qu'ils ont grandi sur la ferme. Les savoir-faire portent sur la production d'avoine, de foin, de bovins, d'agneaux et de chevaux.

Quelques propriétaires expriment un intérêt pour un type d'élevage spécialisé. Trois propriétaires louent déjà leur terre pour le pâturage qui se fait par les chevaux et les bovins. Un autre loue pour la production de foin. Un seul propriétaire n'a aucun intérêt et un autre est en réflexion. Un dernier désire être discret sur le type de production qui l'intéresse, celui-là ayant répondu dans une question préalable qu'il dispose de connaissances sur les chèvres et l'agriculture biologique.

⁵⁴1 hectare = 100 m X 100 m (1km²) en système métrique soit, 2,47 acres selon la méthode traditionnelle et 1 lot = 100 acres

Il reste sept propriétaires qui se disent intéressés à produire. Les productions portent sur du fourrage: avoine, céréales, orge et foin. Le canola, qui sert à produire l'huile végétale, est prisé par quelques-uns. Finalement, il y a la production de bétail: bœuf de boucherie et mouton, qui intéresse quelques propriétaires.

En résumé, les membres du comité de revitalisation ont procédé à la production d'un outil pour mieux connaître les terres disponibles, les superficies ainsi que l'intérêt des propriétaires. Ils ont ensuite procédé à la cueillette des données directement auprès des propriétaires. Ils détiennent maintenant des connaissances plus pointues portant sur leur propre milieu. Les résultats sont positifs puisqu'ils peuvent compter sur un minimum de quatorze propriétaires, une part étant intéressée à produire, soit six, alors que les autres disposent de terres en friche qu'ils pourraient reconditionner.

Faire reconnaître l'expertise développée

Chez les municipalités voisines de la MRC du Domaine-du-Roy, il n'existe pas d'information portant sur le niveau d'enfrichement des terres et sur l'usage des sols de façon détaillée. Le MAPAQ envisage depuis plusieurs mois de réaliser un tel outil pour ensuite traiter les données par la voie de la géomatique. Cela donnerait lieu à la production d'une carte identifiant les différents usages des sols et leur niveau d'enfrichement.

Une fois les informations colligées la chercheuse précise aux membres que leur expertise n'existe pas dans les autres municipalités de la MRC. Une intervention sur la base de la MRC aurait l'avantage de regrouper les municipalités touchées autour de cette problématique. Suite à une rencontre avec l'aménagiste de la MRC, il

semblerait qu'un fonds pourraient être utilisé pour réaliser un tel inventaire. C'est ce qui conduit les membres à une rencontre auprès du responsable du comité restreint en agriculture de la MRC du Domaine-du-Roy. Le comité restreint est composé de représentants de l'UPA pour le secteur.

La suite est connue du lecteur, ayant été décrite au moment de traiter des approches ou des logiques (partie 3,3). Le comité restreint en agriculture a été peu réceptif à cette idée puisque la mode est au « think big ».

La démarche par les membres du comité est cependant significative. Les membres ont rapidement consenti à déborder l'échelon de territoire local pour agir sur la base d'une problématique commune. En ce sens, il y a une ouverture à faire reconnaître leurs savoirs. Cependant les liens ne se font pas, les idées ne se rejoignent pas.

Acquérir des savoirs pointus par une approche "terrain"

Les membres du comité de revitalisation agricole sentent le besoin d'approfondir davantage leurs connaissances sur les particularités des terres à Sainte-Hedwidge. Une caractérisation plus détaillée des sols est devenue nécessaire pour mieux évaluer les possibilités. En allant directement sur les lieux, les membres réalisent que la caractérisation du MAPAQ donne un portrait plutôt global des lots. Dans un premier temps, les membres réfèrent à nouveau aux experts du MAPAQ et procèdent ensuite par une approche "terrain". Le seul moyen véritablement efficace pour développer une expertise consiste à se rendre sur les lieux et à y marcher, ce qui est fait. Suite à ces démarches, la compréhension sur la nature du problème est rendue plus concrète. Les membres seront à même d'évaluer de façon juste la situation et,

conséquemment, de planifier..

Parallèlement, une réflexion est posée sur les critères de caractérisation des sols par le MAPAQ qui reposent sur les grandes cultures spécialisées. Or, il est possible de déborder sur des productions nouvelles et diversifiées; le bleuet et l'asperge, par exemple, demandent des terres classées 6 ou 7, donc de qualité jugée médiocre, mais idéales pour ce type de culture. De la même façon, les chèvres, les moutons ou les cerfs sont des productions appropriées pour des sols classés de 4 à 7. De plus, il y a les techniques d'irrigation, d'enrichissement des terres et de production, qui ont changé considérablement. La qualité des terres peut-être grandement améliorée par une approche bio-environnementale.

La caractérisation du MAPAQ présente les données par lots et donc de façon homogène ensuite illustrées sur une carte. Or, les quelques visites sur les lieux montrent qu'il existe des différences marquées à l'intérieur d'un seul lot. S'ajoutent des questions relatives au profil géophysique des terres. Par exemple, certains lots sont protégés par les boisés environnants, d'autres sont localisés à l'intérieur d'un vallon, ce qui contribue à allonger la durée sans gelée. Il y a aussi les exigences des sols en terme d'engrais selon les productions. Une analyse des terres est à développer en fonction des parties de lots.

Une rencontre avec les agronomes du MAPAQ fournit quelques informations préliminaires. Une évaluation écrite des terres est remise aux membres. Elle fait état d'une mosaïque de sols classés de 4 à 7, un seul lot contenant plusieurs parcelles de classes différentes. La superficie agricole correspond à peu de chose près aux

informations colligées par les membres du comité de revitalisation. La nature des sols permet la production d'animaux herbivores et la culture de plantes herbagères.

Cependant, pour évaluer leur véritable potentiel, l'acquisition des connaissances se fait en marchant sur les terres. Par exemple, une demi-journée à circuler en VTT a permis de localiser, sur le haut des terres, un terrain propice à la production d'une bleuetière. D'autres lieux, classés "friches avancées" par le MAPAQ auraient dû être couverts d'arbres et requérir une intervention corsée dans le cadre d'une culture. Or, la terre est couverte de foin et de temps à autre, un arbre apparaît. Un labour en profondeur remettra la terre en état de produire.

Cette phase de production de connaissances spécifiques aux terres et portant sur les intentions des propriétaires, s'échelonne de la fin octobre à la mi-décembre. Dans l'action, les membres du comité ne prennent pas de recul pour réaliser leurs acquis en termes de nouvelles connaissances. Pour eux, c'est le chemin à suivre pour réaliser un projet communautaire. C'est seulement lors du bilan, réalisé en octobre 1999, que cet apprentissage est revalorisé et reconnu par les membres.

Cette recherche de connaissances sur les terres et sur les intentions des propriétaires, c'est aussi une recherche de compréhension et d'évaluation portant sur la nature du problème. Elle permet d'identifier les voies possibles, les alternatives, de vérifier ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas. Surtout, c'est une définition du projet communautaire en référence directe aux potentiels des terres et aux intentions des propriétaires. En ce sens, le projet correspond à la réalité vécue des gens du milieu.

Des choix sur les orientations du projet

Pour préciser le projet, les membres du comité frappent aux portes. Ils veulent connaître les ressources techniques et financières disponibles auprès des différents organismes. Ils veulent répondre à un besoin de connaissances techniques, la question étant de savoir “comment faire” pour y arriver. Il s’agit aussi d’identifier des ressources financières pour mener à bien une production communautaire. Ces démarches conduisent les membres à mieux préciser leur projet. Mais cette étape se fait par la différenciation, c’est-à-dire que les acteurs locaux précisent ce qu’ils ne veulent pas faire, considérant ce que les organismes leur proposent.

Des représentants d’organismes sont rencontrés par les membres du comité agricole: le MAPAQ, le Centre local de développement, le Centre local d’emploi, la MRC, l’UPA et la Société de développement Lac-Saint-Jean Ouest. Plusieurs voies d’accès ouvrent sur le financement. Les unes sont rattachées aux projets, les autres aux individus. Quant au soutien technique, il est accessible si les paramètres du projet correspondent aux critères édictés par l’organisme. En outre, l’outil technique que constitue le plan d’affaires conduit à situer le projet dans une logique pré-définie. Les organismes de soutien visent à produire un plan d’affaires alors que les membres du comité veulent avancer un projet de revitalisation des terres agricoles, ce qui ne correspond pas aux besoins. Les critères de rentabilité des programmes ne conviennent pas au projet agricole puisqu’il aurait fallu une augmentation des activités de production.

Les recherches pour obtenir un soutien technique et financier ont conduit les

membres du comité à s'interroger sur les fondements de leur projet. Suite aux rencontres avec les représentants des organismes de soutien, il semble impensable de concilier le projet de revitalisation à leurs objectifs. La petite envergure du projet, mais surtout le refus de l'endettement, s'opposent aux critères préconisés par les organismes de soutien financier. De plus, la façon de faire des membres du comité de revitalisation diverge en ce sens qu'ils veulent expérimenter certaines cultures spécialisées. Ils veulent disposer d'une marge de manoeuvre pour expérimenter à petite échelle et réajuster au fur et à mesure des réactions du milieu et de la terre. Une dynamique sociale est à établir avant tout pour que le projet puisse fonctionner et être approprié aux réalités locales.

Dans leurs démarches pour obtenir un soutien technique et financier, les acteurs réalisent que leur façon d'envisager leur projet est difficilement conciliable avec la rentabilité économique à court terme. La présente description des programmes illustre cette situation.

Le soutien financier attaché à un projet d'entreprise

Plusieurs programmes de soutien financier s'adressent principalement à des individus en démarrage d'entreprises. Les projets sont de grande envergure, de même que les emprunts requis. Au plan agricole, il y a le soutien pour la transformation de la viande dans les productions non-traditionnelles. Le but est de développer de nouveaux marchés. L'aide se présente sous la forme de prêts agricoles rattachés à une subvention à l'établissement, soit une approche individuelle.

S'adressant à tous les secteurs d'activités, il y a aussi l'aide au démarrage

d'entreprises. Un seul programme est approprié à un projet communautaire: le fonds réservé aux projets d'économie sociale du CLD. Les membres du comité de revitalisation agricole tenteront une intervention de ce côté.

Dans le secteur agricole, il y a la Société de financement agricole qui est un organisme indépendant des deux paliers de gouvernement. Elle dispose de prêts à l'établissement et de subventions dont l'octroi est conditionnel à certains critères que sont la formation agricole, l'âge, soit entre 18 et 40 ans, et la rentabilité.

Ensuite, il y a le MAPAQ qui dispose d'un programme régional visant la transformation de la viande dans une optique de valeur ajoutée. Le programme finance jusqu'à 50 % du montant investi par le producteur agricole. Cette subvention suppose des activités de production à une échelle importante. De plus, le réseau de mise en marché est à développer.

Toujours dans le secteur agricole, Épillet se spécialise dans la production d'agneaux. La formule propose l'achat d'une franchise par l'entrepreneur, laquelle lui coûte 20000\$. Des prêts sont également consentis pour un maximum de 250 000 \$. C'est seulement a mise en marché qui est collective, de même que l'utilisation de certains équipements et expertises, incluant l'encadrement et la formation.

D'autres programmes d'appuis financiers sont disponibles, sans égard au secteur d'activité⁵⁵. Il y a un programme pour le démarrage d'entreprises ciblé sur les jeunes: "Stratégie Jeunesse". Une subvention de 6 000\$ est octroyée pour le démarrage. À

⁵⁵Les prêts aux entreprises sont consentis dans certains secteurs priorités par l'organisme. De façon générale, les secteurs en émergence sont favorisés qui utilisent de nouvelles technologies, telle par exemple la transformation de la forêt. Cependant, il existe une ouverture face à l'ensemble des

cela s'ajoutent d'autres possibilités, dont l'accès à un prêt à capital de risque via le SOLIDE.

Le SOLIDE s'adresse aux petites et moyennes entreprises. Le fonds est géré par la Société de développement Lac-Saint-Jean ouest⁵⁶ qui intervient à l'échelle du territoire mercéen. L'organisme s'intéresse aux promoteurs privés dans certains secteurs plus performants de l'économie.

Finalement, il y a le fonds de l'économie sociale du Centre local de développement. Un montant de 75 000 \$ est sous la responsabilité du comité d'économie sociale du CLD du Domaine-du-Roy.⁵⁷

Des programmes rattachés aux individus

Les membres du comité de revitalisation ont rencontré l'intervenant du Centre local d'emploi, de même que celui du Centre local de développement. Le CLE dispose de deux programmes. L'un vise l'intégration au travail et l'autre, le STAU (soutien au travailleur autonome), s'adresse à l'entrepreneur individuel bénéficiaire d'assurance emploi. Avec une définition de tâches clairement établie, il est possible de reconduire le programme d'employabilité de la secrétaire. Le second programme, le STAU (Soutien aux travailleurs autonomes) ne s'insère pas dans un projet communautaire.

Il est à rappeler que le manque de fonds du CLE, annoncé par le Ministère de

secteurs d'activités. Généralement, seule la mise sur pied de commerces est contre indiquée.

⁵⁶La Société de développement Lac-Saint-Jean ouest est la SADC, organisme fédéral rattaché au développement.

⁵⁷Le dernier projet proposé "dit" d'économie sociale (été 1999), consistait à financer la construction d'un train qui ferait le trajet entre Roberval et Val Jalbert en période estivale, le but étant de promener les touristes d'un endroit à l'autre. La dernière rencontre pour étudier ce projet se déroulait à l'intérieur des semaines de vacance de la construction, moment où la majorité des membres du comité d'économie sociale étaient absents.

l'Emploi et de la solidarité en janvier 1999, a rejaili sur la demande du comité, laquelle a été rejetée après avoir été acceptée.

Une demande de soutien financier

Après avoir pris connaissance des soutiens financiers disponibles, les membres du comité de revitalisation agricole conviennent d'acheminer une demande de financement auprès du comité d'économie sociale du CLD Domaine-du-Roy. La demande vise la réalisation d'une étude de pré-faisabilité en vue d'une expérimentation la première année.

La demande d'appui vise à structurer le projet pour préciser un modèle qui soit opérationnel. Ils s'agit d'identifier les paramètres et d'envisager une formule concrète à proposer ultérieurement aux propriétaires et intervenants intéressés. Les membres du comité de revitalisation s'adressent au maire pour acheminer une demande auprès du CLD.

Une semaine se passe. Une communication téléphonique entre l'observatrice et le maire révèle qu'il a bien remis la demande au directeur général du CLD. Se faisant, il lui a cependant indiqué *“de ne pas en tenir compte outre mesure puisqu'une demande émergera d'une coopérative de solidarité plus tard”*. En effet, le maire préfère conserver une marge de manoeuvre auprès du CLD pour la mise en place de la future coopérative de solidarité. Et de fait, les membres du comité de revitalisation ne reçoivent pas de réponse à leur demande.

Exception faite du fonds de l'économie sociale, les appuis financiers s'adressent à

des entrepreneurs privés. Dans tous les cas, la rentabilité conditionne l'acceptation de l'appui financier. Quant aux fonds de capital de risque, leurs taux d'intérêts sont plus élevés que dans les institutions financières et ils s'orientent sur des projets privés. Les membres du comité de revitalisation expriment clairement leur refus de s'endetter.

Le plan d'affaires: la voie de la logique économique

Le Centre local de développement accompagne les entrepreneurs dans la production du plan d'affaires. C'est l'intermédiaire obligé pour acheminer une demande au comité d'économie sociale auquel s'ajoute l'obligation de démontrer la dimension sociale du projet, doublée d'un objectif d'autofinancement. Le plan d'affaires sépare les dimensions économique et sociale à l'intérieur d'un seul document.

La voie à suivre consiste à identifier un promoteur, des activités de production et leur envergure dans une perspective de rentabilité, du moins d'autofinancement. Or, ce que veulent les membres du comité, c'est expérimenter des productions et se réajuster au fur et à mesure des besoins et du contexte en place. Sur le plan des nouvelles productions, ils veulent tenter des expériences diversifiées sur la base d'échantillons pour, peut-être, produire ensuite sur une échelle plus importante. Surtout, il faut mettre en place toutes les ententes et établir une multitude de relations autour du projet.

Les paramètres du plan d'affaires contribuent à évacuer les objectifs sociaux du projet de revitalisation agricole. Le plan d'affaires suivi à la lettre suppose qu'aux activités de production correspondent des coûts d'opération et de production, soit les dépenses.

Le critère d'autofinancement à court terme exige des revenus au moins équivalents aux dépenses. Or, pour combler les coûts du projet, il est nécessaire d'accroître le niveau des activités à plus grande échelle et de façon plus intensive. Comme la diversification des activités accroît les coûts, le choix se porte tout « naturellement » sur la spécialisation. Le plan d'affaires conduit inexorablement à mettre sur pied une entreprise spécialisée avec une production à grande échelle, donc en fonction des marchés extérieurs.

Mais le projet de revitalisation agricole en est un de petite envergure et il vise l'expérimentation de productions diversifiées, du moins la première année pour tester la compatibilité avec les sols. Pour combler les coûts de démarrage, de production, les dépenses d'emplois, conquérir les marchés, etc., les revenus doivent être accrus. Seul l'accroissement des activités et la spécialisation permet d'atteindre de tels critères de rentabilité.

L'exercice conduit les membres du comité à s'interroger. L'ampleur du projet, sa nécessaire rentabilité économique, la mise en marché, les emplois créés, la nature des activités : est-ce vraiment la voie du projet actuel ? Finalement, est-ce que l'on crée des activités pour bénéficier de subventions ou est-ce que le programme s'accorde au projet communautaire ?

Le projet agricole privilégie des activités de proximité et vise d'abord un marché local en fonction de petites productions diversifiées. Les membres du comité rejettent *ipso facto* l'idée d'emprunter et optent pour une méthode itérative pour procéder progressivement. Le projet se précisera, de même que ses paramètres, au fur et à

mesure de l'avancement.

Il apparaît de plus en plus clair que la réussite du projet de revitalisation agricole repose sur des critères sociaux. Revitaliser la terre en louant des jardins communautaires, en produisant pour ensuite écouler localement, que ce soit du bétail, de la volaille, des produits maraîchers, c'est d'abord changer un mode de vie collectivement. La création d'emplois résultera des activités nouvelles rendues possibles grâce aux changements sociaux fondés sur des référents communs. Car le projet peut-être rentable économiquement, les acteurs locaux en sont certains. Ce qui est plus laborieux, c'est de construire des liens autour d'un tel projet et pour ce faire, l'expérimentation s'impose. Finalement, le plan d'affaires double le travail à faire c'est-à-dire qu'en plus de démontrer la rentabilité économique, il faut également justifier que c'est un projet social. Le plan d'affaires dissocie l'économique et le social.

Un exemple de soutien technique approprié

Un programme du MAPAQ a été rendu flexible par les fonctionnaires pour être adapté aux besoins à court terme du projet de revitalisation. L'offre du MAPAQ questionne sur les capacités des acteurs locaux à recomposer leurs liens sociaux et à mobiliser les potentiels autour du projet. Nous illustrons comment les relations et les logiques qu'elles transportent, s'entremêlent pour écarter le projet de revitalisation agricole au profit de celui de la forêt habitée.

Le MAPAQ a tenté de jouer un rôle d'intermédiaire entre la municipalité de Sainte-Hedwidge et un producteur extérieur désireux de louer des terres pour le pâturage

communautaire. L'offre est transmise en décembre 1998 par le MAPAQ auprès du maire. Elle consiste à accueillir un troupeau de 100 bêtes, des boeufs de boucherie, en provenance de la Côte Nord pour être accueilli sur les terres en friche, ce qui aurait l'effet de les revitaliser. Le contrat serait engagé sur une période de cinq ans et rapporterait de 12\$ à 18\$ par bête par année, ce qui représente de 1 200\$ à 1 800\$ annuellement. Un surveillant de troupeau serait requis une à deux heures par jour. Puisque Sainte-Hedwidge dispose de la superficie nécessaire répartie en plusieurs terrains,⁵⁸ il est entendu, suite aux négociations avec le MAPAQ, que le troupeau sera dispensé entre plusieurs parties de lots. L'enrichissement des terres est discuté et le clôturage est nécessaire. L'entente semble imminente et, en janvier 1999, une offre écrite est transmise à 17 propriétaires potentiellement intéressés. À la mi-février, une réponse est toujours attendue du MAPAQ. La proposition restera sans lendemain. Que s'est-il passé ?

D'abord, construire des liens sociaux appropriés

Les terres étaient disponibles et quelques propriétaires ont répondu à l'appel, disposés à procéder. Or, le contexte s'était radicalement transformé depuis quelques semaines. Suite à la tenue de l'Assemblée générale annuelle de la Corporation locale de développement le 29 novembre 1998, la nouvelle présidente élue, qui est la responsable du comité de revitalisation, devait maintenant composer avec tous les dossiers de développement. Après quelques rencontres par les dirigeants de la Corporation locale de développement, le projet agricole se retrouve sous une liasse

⁵⁸La superficie exigée est de 2 à 3 bêtes par acre de terre.

d'autres projets. S'ajoutent les opérations courantes et les problèmes techniques et surtout, les négociations pour le projet de forêt habitée qui s'amorcent.

Les intervenants du MAPAQ ont été souples, modifiant leurs critères et leur façon de faire pour s'adapter aux spécificités territoriales à Sainte-Hedwidge. L'entente avec le MAPAQ aurait été facile à conclure si les relations avaient été mobilisées autour du projet de revitalisation. Or, des conflits importants découlent de la négociation du projet de forêt habitée, autour également du regroupement des organismes communautaire qui font face au clergé. Seules, quelques personnes assumaient le leadership des projets au sein de la Corporation locale de développement. La nomination de la responsable du projet de revitalisation agricole à la tête de la Corporation locale de développement a fait en sorte que le comité de revitalisation n'opère plus. La forêt habitée occupe toute la scène puisqu'il crée des emplois à court terme.

De plus, les propriétaires interpellés à louer leurs terres ne se sont pas mobilisés pour adopter une attitude attentiste. C'est là un premier indice de la concentration des responsabilités chez certains leaders marqués par une absence de mobilisation.

Des critères de financement quasi-identiques

Les membres du comité de revitalisation agricole ont rapidement constaté que les paramètres pour accéder aux fonds sont semblables d'un organisme à l'autre. Ce sont l'âge, de 18 à 35 ans, la rentabilité, une production à grande échelle, un secteur d'activité performant orienté vers les technologies nouvelles et le nombre d'emplois créés. Exception faite du programme d'économie sociale au sein du CLD Domaine-

du-Roy, il n'y a pas d'ouverture sur des formes d'entreprises alternatives. De plus, le plan d'affaires oriente nécessairement vers la création du modèle d'entreprise privée.

De plus, sur le plan social, la revitalisation des terres est complexe et demande que des relations de confiance soient construites et des mentalités changées. On a aperçu, par l'expérience du MAPAQ que la mobilisation des propriétaires n'est pas assurée, que ces derniers seront appelés à mettre en commun leurs terres, leurs équipements et à mettre à contribution leurs savoir-faire.

Le financement est difficile à obtenir puisque le projet s'appuie sur un modèle alternatif qui n'est pas à l'image de l'entreprise privées. Également, il y a des incertitudes, notamment au niveau de la mobilisation des propriétaires. Surtout, il y a les conflits autour d'autres projets qui ont fait déraiper les énergies des leaders.

L'idée fait son chemin au niveau supra-local

Par leurs contacts avec des représentants d'organismes supra-locaux, les membres du comité de revitalisation posent l'existence du problème, "nouveau" pour plusieurs. Même si les démarches paraissent infructueuses, différents intervenants parlent, même publiquement du problème de l'enfrichement.

La problématique de l'enfrichement est envisagée une première fois par les administrateurs du CLD Domaine-du-Roy le 16 novembre 1998 alors que les membres du comité de revitalisation transmettent une demande d'appui écrite. Elle vise à corriger une situation qui a déclenché l'hilarité des dirigeants de la Corporation locale de développement. En effet, suite au refus du CLE de prolonger le programme d'employabilité de la secrétaire de la Corporation locale de

développement, le 27 novembre 1998, une résolution est émise par le CLD Domaine-du-Roy à l'effet d'appuyer la demande qui vise, justement à développer des connaissances sur le niveau d'enfrichement des terres agricoles.

La seconde intervention, dont nous avons fait état, vise la reconnaissance de l'expertise développée par les membres sur l'inventaire des terres. Elle s'adresse à la MRC du Domaine-du-Roy alors qu'une demande écrite est émise à l'effet que l'expertise développée par le comité soit reconnue en vue de l'étendre à toutes les municipalités de la MRC. De cette expérience infructueuse, il ressort que les intervenants de la MRC sont familiarisés avec cette question.

Une dernière démarche a consisté à insérer la problématique de l'enfrichement des terres agricoles à l'intérieur du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD Domaine-du-Roy. Alors que les municipalités de la MRC et différents organismes étaient interpellés à identifier leurs priorités à être ajoutées au plan d'action, la chercheuse, qui était mandaté à sa réalisation, suggère d'insérer cette préoccupation, laquelle fera l'objet de discussions prévues lors d'une large mobilisation où sont invitées toutes les personnes intéressées. Elle insiste alors sur l'enjeu de l'enfrichement, accentuant sur la question de la survie du village et de la qualité de vie. Le projet passe en premier sur la liste des priorités au sein de la table « agriculture ».⁵⁹ Dans le Plan d'action pour l'économie et l'emploi, la priorité se lit comme suit: "*Susciter des actions visant à vitaliser les terres en friche*".

⁵⁹ Les priorités ont été ensuite débattu par les intervenants "terrain" du CLD, de la Société de développement, du Carrefour Jeunesse emploi et d'Initiative touristique Lac-Saint-Jean, soit une quinzaine d'intervenants. Une proposition était émise ensuite au conseil d'administration du CLD Domaine-du-Roy aux fins d'acceptation. Une dernière étape était le FORUM pour l'économie et l'emploi, une activité publique visant à débattre à nouveau des priorités.

La problématique de l'enfrichement est "nouvelle" pour plusieurs intervenants supra-locaux. Les organismes de développement s'ouvrent à peine à cette réalité.

Voici raconté les avancées du projet agricole qui se sont échelonnées sur à peine deux mois. Plusieurs démarches amorcées par les membres du comité ont connu des revers et ils en sortent avec peu de reconnaissance et de valorisation. Les intervenants rencontrés pour obtenir du soutien financier ou technique sont peu réceptifs et le projet est envisagé en terme de rentabilité économique.

Pour les acteurs du comité de revitalisation agricole, la valorisation des terres agricoles est ressentie sur le plan affectif, c'est un projet de survie et ils se sentent souvent incompris. La problématique des terres laissées à l'abandon pose la question importante du patrimoine, et donc de l'avenir du village. Cela fait partie du vécu et des convictions. Si la terre devient inutile, l'avenir est affecté et les actions présentes n'ont guère de sens. Les membres du comité s'offusquent souvent devant la réaction des agents des organisations qui tentent de les entraîner dans une logique.

D'autre part, la prise en charge collective pour revitaliser les terres agricoles nécessite une transformation dans la dynamique sociale locale, comme dans les modes de vie.

Les terres sont laissées à l'abandon depuis plus de trente ans, un discours commun reste à construire ainsi que des priorités qui font fi des autres projets. Un autre doute est en suspens, soit la capacité des propriétaires à se mobiliser ou dit autrement, la capacité des leaders locaux de partager leur leadership avec eux.

Toutes ces démarches ont eu l'avantage de préciser la nature du projet et de

développer une expertise nouvelle.

Épisode d'inertie du projet agricole

Dès janvier 1999 et jusqu'en mai, le projet de revitalisation agricole est sous l'égide de la Corporation locale de développement, ce qui amorce une période de léthargie pour le projet agricole.

Les acteurs s'expliquent cette période de stagnation par l'amoncellement du travail. Or, sur le plan de la dynamique sociale et de la conciliation des logiques différentes portées par les acteurs locaux, ça été le chaos.

En septembre 1999, l'été terminé, l'observatrice rappelle celle qui est toujours responsable du comité de revitalisation des terres agricoles. L'observatrice veut faire un bilan, poser un diagnostic sur ce qui s'est passé depuis une année et vérifier l'intérêt des membres à poursuivre le projet.

4.4: LE BILAN : UN PROJET CONSTRUIT

Pour la chercheuse, l'expérimentation est incomplète. Une étape nouvelle a lieu d'être expérimentée pour être en mesure de revenir sur l'hypothèse de travail. Elle consiste à refléter aux leaders locaux leurs savoirs construits pendant l'expérimentation en identifiant le bout de chemin réalisé depuis Le Rendez-vous agricole. La chercheuse avait prévu poser cette réflexion au fur et à mesure de l'avancement mais sans que cela ne soit réellement faisable. Nous y revenons en conclusion générale.

Nous rappelons l'hypothèse qui repose sur la reconnaissance et la valorisation de

leurs savoirs par les acteurs locaux peut représenter un outil stratégique de développement pour les acteurs des petites communautés. Une démarche consistant à refléter aux acteurs locaux leurs savoirs construits permettrait de réorienter les actions selon leurs besoins. Les acteurs se réapproprient alors leur propre façon de faire et de voir, pour les traduire dans un projet clairement défini. La chercheuse tenterait donc de procéder à une étape de réflexion avec les leaders, autant ceux de la Corporation locale de développement que du comité de revitalisation agricole.

Cette étape était cruciale pour dissiper le brouillard qu'a créé le chaos. En effet, une fois que les leaders locaux éclairent la dynamique qui a prévalu et le rôle qu'ils y ont joué, ils réévaluent leur position pour mieux s'orienter. Les leaders adoptent alors certaines lignes de conduite fondées sur des règles qui font désormais partie de leur vécu. À partir de là, l'avancement du projet est rapide.

Le rappel des leaders

L'observatrice rappelle quelques leaders locaux. Il y a le dernier président en liste de la Corporation locale de développement qui est le troisième depuis l'Assemblée générale annuelle tenue neuf mois plus tôt. Il rappelait l'observatrice au cours de l'été 1999 pour discuter de la gestion du projet de forêt habitée, ayant passé un été exécrable. « *C'est comme si tout le village avait géré le projet* » L'une avait vu un travailleur à la pisciculture alors qu'il aurait dû être en forêt. L'autre avait aperçu un travailleur aux bleuets, des accidents de travail se sont produits, des absences injustifiées. Un contrôleur avait été nommé en guise de solution, mais sans succès. Les travailleurs faisaient équipe. Le président se dit dépassé et limité dans sa

compréhension des faits. L'observatrice lui demande s'il serait intéressé à prendre part à une rencontre pour faire une évaluation de ce qui se passe et pour voir comment les projets pourraient s'orienter dans l'avenir.

Un deuxième appel est logé auprès du maire qui termine son mandat en novembre et ne se représente pas. La chercheuse propose une rencontre pour faire le bilan de l'année et envisager les perspectives d'avenir. Le maire allègue que ce rôle relève de la Corporation locale de développement.

La responsable du comité de revitalisation agricole est également rejointe et se dit intéressée à condition que le maire n'y soit pas. Elle contactera les autres membres du comité. Celle qui fut secrétaire de la Corporation de développement veut prendre part au bilan à titre personnel mais ne veut plus prendre part à aucune organisation. Mathieu est parti travailler en forêt mais il exprime son intérêt de revenir et assure de sa disponibilité pour les rencontres subséquentes. Claude, le producteur d'agneaux, réitère son intérêt et participera. Il est également en forêt et sera disponible pour une date ultérieure.

L'an 1 : le bilan

La chercheuse a produit un document synthèse, incluant un bilan et un diagnostic et veut vérifier auprès des acteurs présents si les éléments du document reflètent la réalité. La rencontre se déroule le 8 octobre 1999 et chacun reçoit une synthèse dont le contenu porte sur les savoirs répertoriés au début de l'expérimentation ainsi que la démarche réalisée (réf. annexe 4,4.a).

Les objectifs identifiés au départ sont revus suite au Rendez-vous agricole: "*redonner*

vie à la terre”. Il était question d’une petite production, d’un réseau local pour l’écouler, d’une diversification ou d’une transformation possible à partir d’un seul produit. L’autofinancement du projet a été jugé important, le but premier n’étant pas les profits mais la vitalisation de la terre par des activités. La formule choisie est collective et devait se traduire par la mise en commun des terres, des équipements, des bâtisses et des expériences de chacun. Les discussions portent sur ces éléments et il ressort que c’est ce qui se dégageait au début.

On aborde ensuite ce qui découle de l’expérimentation sur le plan de la démarche et des savoirs construits. Il y a eu l’inventaire des terres en friche qui a permis de mieux cerner le problème, de contacter les acteurs locaux et de sonder leur intérêt, ce qui a permis en même temps de sensibiliser les propriétaires. Également, les nombreuses rencontres auprès des organismes ont contribué à clarifier les projets et de connaître les appuis techniques et financiers disponibles. Le MAPAQ, le CLD, le CLE, Agriculture Canada, la Coopérative de développement régional-02, l’UPA par le biais du représentant et la MRC ont été rencontrés. Les acteurs se sont familiarisés avec le réseau et connaissent les orientations de chaque organisme. Ils ont augmenté leurs connaissances sur le terrain, également sur les cultures potentielles et leur rendement en fonction des sols de Sainte-Hedwidge.

En établissant des relations auprès des intervenants des organismes supra-locaux, ils ont établi les bases pour, plus tard, mobiliser ce réseau et apprendre à utiliser les ressources institutionnelles disponibles. De plus, leurs contacts auprès des propriétaires ont fait en sorte de les sensibiliser davantage sur les terres agricoles en friche, d’autant que cette problématique ne laisse pas indifférent. Finalement, le

dernier savoir acquis est émis par la représentante du comité de revitalisation: “*ne jamais mêler développement et politique*”. Les acteurs présents confirment. Les informations reflètent bien la réalité vécue. On passe alors au diagnostic.

Le diagnostic

La chercheuse propose une lecture des événements qui se présente ainsi. D'une part, il y a le comité de revitalisation des terres agricoles qui a reçu le mandat des propriétaires de se pencher sur le suivi. Il était question de retourner auprès des membres une fois une proposition complétée. La légitimité du comité relève du mandat émis par les participants au Rendez-vous agricole.

D'autre part, la Corporation locale de développement a le mandat de gérer les projets de développement local. Plusieurs projets sont traités au sein de la Corporation locale dont celui de la mise en place de la coopérative et la forêt habitée qui mobilise les énergies. Compte-tenu du mandat de la Corporation locale de développement, il était « normal » que le projet de revitalisation agricole puisse s'y inscrire. Il n'a cependant pas pu s'y insérer au tout début de la démarche parce qu'au moment de mettre en place le comité provisoire, les relations entre la municipalité et la Corporation locale de développement étaient rompues.

Le comité de revitalisation des terres agricoles a donc évolué en parallèle alors qu'aucun membre du comité de revitalisation n'était en relation avec la Corporation locale de développement. Les activités du comité de revitalisation auraient pu se poursuivre sans lien avec la Corporation locale de développement et le projet avancer quand même s'il n'avait été de la nomination de la responsable du comité à la

présidence. À cela s'est ajoutée la complexité induite par la mise en place d'une coopérative de solidarité qui est le miroir de la nouvelle structure supra-locale pour assurer la continuité d'un organisme local ancré localement. Il n'y a pas de mauvaises, ni même de bonnes intentions, il y a seulement des logiques différentes qui s'entremêlent.

Cette lecture proposée par la chercheuse est discutée par les acteurs locaux qui enrichissent alors l'analyse en revenant sur la démarche vécue.

S'il y a des développements en parallèle, c'est aussi qu'il y a des ruptures de communications entre les organisations. Le désaccord se traduit par de l'évitement et la rupture dans la circulation des informations. Le clergé, via les marguilliers, la Corporation locale de développement, la municipalité et le comité de revitalisation des terres agricoles ont été, à plusieurs reprises, sans relation aucune. Il s'installe alors un climat de méfiance. Or, cette rupture est inutile puisque chacun sait ce qui se trame dans l'organisation voisine puisque le frère, le beau-frère, la soeur, l'ami, est quelque part, sur une autre organisation. De plus, chacun sait qui va rapporter l'information dans le clan opposé.

À cette remarque, la responsable du comité de revitalisation exprime au président de la Corporation locale qu'elle sait pertinemment qu'il ira directement dans le bureau du maire à la sortie de cette rencontre.

Pour les acteurs présents, cela fait partie de la culture locale.

Deux alternatives pour le comité de revitalisation

Les membres se retrouvent alors devant deux alternatives. La première consiste à « donner une âme » à la coopérative de solidarité qui n'existe que légalement. L'organisme pourrait servir de structure d'accueil pour le projet de revitalisation agricole. L'organisme de développement pourrait rendre disponible l'accès à des subventions tout en se préoccupant quand même de mobiliser le milieu. L'impact de ce choix est de mettre en attente le projet de revitalisation agricole puisqu'il faudra s'attarder à donner un contenu qui tient compte de toutes les dimensions du développement en plus du travail pour la rendre opérationnelle.

La deuxième alternative consiste à poursuivre le travail sur une base plus ou moins formelle en mobilisant à nouveau les propriétaires de terres en friche et en faisant en sorte que la population locale s'approprie le projet. Il devient alors un projet de transformation sociale du fait que les jardins communautaires impliquent les familles et que la consommation proviendra d'abord du milieu. De plus, il faudra un jour ou l'autre financer le démarrage de ce projet.

Évidemment, il existe toujours la voie qui consiste à abandonner l'une et l'autre alternative. Les leaders ont exprimé leur découragement face à la question et il est possible qu'ils désirent mettre fin au projet.

Les membres s'entendent sur l'essentiel de la lecture faite des événements et ils enrichissent à certaines occasions. Cependant, la discussion porte essentiellement sur la nécessité de différencier l'organisation politique et celle chargée du développement. Cette opposition entre le politique et le développement est un sujet

discuté plus en profondeur. Le “politique” tend à vouloir une visibilité et un contrôle sur les orientations, ce qui ne favorise pas la définition d’un projet. Une structure ne “donne” pas du développement et la création d’une coopérative ne fera pas le projet. Une fois la discussion terminée, une lourdeur semble s’être dissipée dans le groupe. Les membres conviennent de fonctionner uniquement sur la base du comité de revitalisation agricole et veulent travailler à structurer le contenu.

Une proposition

Suite aux constats partagés par les membres présents, un projet est mis sur le papier. Il serait possible de planifier une production en partant de la demande locale. Autrement dit, on pourrait d’abord offrir le produit et ensuite procéder à la production. Le principe consiste à vendre avant de produire. Le projet propose trois volets : les jardins communautaires, la production - bétail, volaille, dindes, poules à grain, et autres- et les grandes cultures (annexe 4,4.b).

Au niveau des jardins communautaires, des espaces de location seraient proposés aux 300 ménages de Sainte-Hedwidge et les labours effectués en conséquence. Le comité de revitalisation s’entendrait avec les propriétaires pour qu’ils prêtent leurs terres et le comité s’occuperait des labours. De plus, des espaces seraient réservés pour expérimenter des productions nouvelles.

Pour le volet “Production de bétail”, ceux qui sont intéressés à produire, qu’ils soient propriétaires ou pas, seraient appelés à identifier ce qu’ils offrent aux ménages. Les produits seront offerts au printemps, en même temps que l’offre pour les jardins communautaires. Les producteurs devront préciser leurs coûts de revient, s’allouer

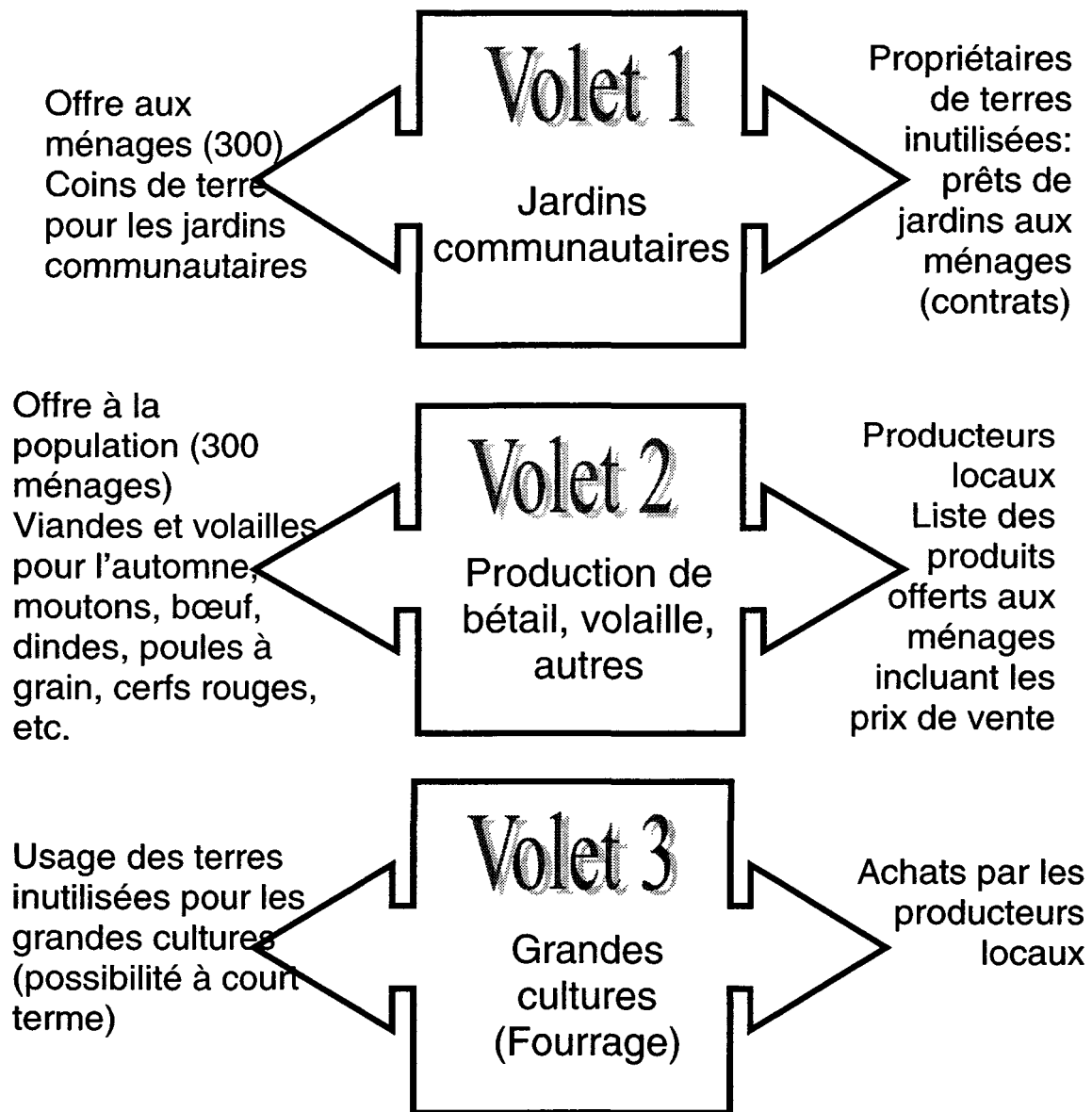
un montant pour les bénéficiaires, dont une part ira au comité de revitalisation des terres agricoles pour défrayer les coûts de labours, d'entretien des terres et de gestion.

Le troisième volet est ajouté lors d'une rencontre ultérieure, et porte sur les cultures fourragères. Certains lots ont été abandonnés depuis peu qui servaient jusque là pour la production de foin ou d'avoine. Les propriétaires sont disposés à laisser le comité prendre en charge la production et la vente. Il s'agit alors de prendre entente avec des producteurs locaux pour qu'ils rachètent le foin pour nourrir leur propre bétail.

Une personne se chargera coordonner l'ensemble et un responsable sera nommé pour chaque volet. Suite aux discussions, une première ébauche du projet est présentée et les membres demandent à la chercheuse de leur produire un schéma synthèse simple pour introduire une proposition aux propriétaires. La prochaine étape consiste à réunir les propriétaires et personnes intéressés en vue de leur faire la proposition.

Projet de revitalisation agricole

Projet de revitalisation agricole



Coordination : Comité de revitalisation agricole

Un mouvement s'amorce

Le lundi, 8 novembre 1999, il y a du mouvement dans le village. Un premier labour est effectué sur une superficie de 27 250 pieds carrés. Le terrain, qui n'a pas été labouré depuis plus de trente cinq ans, a été prêté par une propriétaire qui n'est pas intéressée à le cultiver et qui s'est montrée favorable à l'idée d'une telle initiative, particulièrement pour sa dimension communautaire.

Entretenir la terre accroît sa valeur marchande. C'est l'argument qui prévaut pour obtenir des propriétaires qu'ils ne louent pas la terre mais qu'ils la prêtent gratuitement. Ce premier labour permettra une soixantaine d'emplacements pour les jardins communautaires. La responsable du comité agricole demande à deux personnes du village d'agir à titre d'experts pour la production. L'un cultive la terre et, semble t-il, produit les plus grosses patates de la région. L'autre, une femme, est requise pour son expertise des jardins, particulièrement pour ses fleurs. En plus d'embellir le village, la production de fleurs permet la pollinisation.

Le discours des membres du comité de revitalisation agricole est de plus en plus orienté vers la recherche dans les nouvelles productions et les méthodes pour améliorer la qualité des sols. Il faut se doter d'une expertise plus poussée et s'insérer dans un mouvement agro-environnemental.

Le 26 novembre 1999, neuf propriétaires se réunissent. Ils sont d'accord pour prêter leurs terres, soit pour les jardins communautaires, soit pour les cultures fourragères. D'autres acceptent de prêter leur machinerie pour les labours et leurs bâtiments pour entreposer. Les quelques propriétaires absents seront contactés. Les membres du

comité assurent les propriétaires que les terres seront exploitées. Les jeunes du Club 4-H seront interpellés pour aider les personnes à entretenir leur jardin. La transmission des valeurs, c'est important.

Une rencontre est prévue avec le préfet nouvellement élu pour la mi-décembre. L'objectif est d'émettre une demande claire pour que le CLD crée un programme spécifique adapté à la proposition du comité de revitalisation. Il faudrait bien que le CLD ajuste ses critères de fonctionnement aux communautés rurales. Il sera question aussi de rentabilité sociale.

CONCLUSION

Le prologue illustre une dynamique sociale qui se poursuivra tout au long de l'expérimentation. Des modes de relations conflictuels sont établis entre les organisations autour du contrôle de la gestion et des orientations du développement local. Dans le contexte de départ, les relations entre la municipalité et la Corporation locale de développement sont conflictuelles. L'enjeu de la Corporation locale, c'est le contrôle des négociations du projet de forêt habitée auprès de la compagnie Donohue. Les gains à retirer sont la visibilité politique et le financement d'un outil de développement local par le biais d'une coopérative de solidarité.

Nous avons observé que la coopérative répond aux nouveaux critères édictés par un organisme supra-local. La structure restera une coquille vide jusqu'à ce qu'elle puisse servir pour une demande de financement, ce à quoi elle devait servir. Cela correspond à une conception du développement où l'aspect financier est l'enjeu premier.

La seconde conception du développement repose sur une approche « sujet » c'est-à-dire que les acteurs locaux construisent le projet sur la base de relations qui reposent sur le partage de valeurs communes. La structure vient avec la nécessité de formaliser des relations déjà engagées. C'est la nécessité des moyens qui conduit les acteurs locaux à rechercher ensuite le financement nécessaire. L'amélioration de la qualité de vie est l'enjeu et le financement le moyen.

Entre les deux logiques, il existe bel et bien des lieux de débats mais nous avons vu que la capacité de débattre collectivement pour trouver des solutions est absente. L'expression des conflits se fait de façon à peine voilée, par intermédiaire. Cela a été illustré à deux reprises et dans deux contextes différents soit; lors de l'assemblée du conseil municipal en janvier 1998 ⁶⁰ et lors de l'Assemblée générale annuelle de la Corporation locale de développement en décembre la même année ⁶¹. À chaque fois, les questionnements publics servaient de moyen de pression auprès de l'instance municipale sans qu'un débat public ne permette de trouver des solutions collectivement. Pour terminer, lorsque les conflits sont intenable, les acteurs se tournent une fois de plus vers un intermédiaire, pour arbitrer le problème. Ainsi, c'est le maire qui a tranché sur le salaire des travailleurs forestiers.

La rupture entre la présidente de la Corporation locale de développement et les administrateurs illustre la présence de logiques opposées. L'une est territoriale et l'autre repose sur la création d'emplois à court terme et s'inscrit dans une relation de

⁶⁰ Le président de la Corporation locale de développement demandait où en était rendu le dossier de la forêt habitée qui était « entre les mains du politique ». Cela exprimait que la Corporation locale de développement se trouvait désappropriée du projet.

dépendance à la grande entreprise, maintenue par l'instance municipale

Le bilan par les acteurs du comité de revitalisation a permis un retour aux valeurs et objectifs de départ, ainsi qu'une mise à plat des savoirs construits sur une année pour reconnaître leur potentiel. De là, ils repartent sur des bases nouvelles où les rôles, les orientations et la nature du projet sont clairement établis. C'est seulement une fois les premiers labours réalisés, que les membres du comité s'adressent au CLD en vue de trouver du financement.

⁶¹ Le député péquiste demandait pourquoi il fallait dissoudre la Corporation locale de développement alors qu'elle fonctionnait bien. Cette question reflétait les préoccupations des membres du conseil d'administration ainsi que celle du commissaire au développement territorial.

Tableau 22

Des conceptions du développement local

	UNE APPROCHE "OBJET"	UNE APPROCHE "SUJET"
Conceptions	<p>Les orientations du développement et la gestion des activités sont intégrées dans une structure.</p> <p>Développer, c'est créer une structure où le projet est défini: les objectifs, les procédés, les fonctions, etc.</p> <p>Les liens sociaux se construisent dans la structure. Les individus impliqués s'ajustent aux paramètres préétablis.</p>	<p>Le projet est à construire.</p> <p>Les liens sociaux sont d'abord construits entre les individus qui auront à s'engager dans le projet. Suit la production économique.</p> <p>La structure résulte de la nécessité de formaliser des relations déjà engagées.</p>
Objectifs	<p>Appuyer la structure sur des ressources économiques pour démarrer des activités de production.</p> <p>Solution locale en réaction à l'établissement d'une structure supra-locale mercéenne. Intégration à une logique exogène.</p> <p>Enjeu : Intégration et financement</p>	<p>Construction du projet et ensuite, recherche des financements en fonction des moyens décidés.</p> <p>Trouver une solution appropriée pour assurer la survie du village et améliorer la qualité de vie.</p> <p>Solution appropriée : c'est-à-dire tenir compte des besoins locaux.</p> <p>Enjeu : qualité de vie</p>
Caractéristiques	<p>Visibilité politique</p> <p>Leadership reconnu officiellement</p> <p>Développement "d'en haut"</p> <p>Contrôle et gestion du développement par la structure.</p> <p>Sécurisant pour les membres.</p>	<p>Développement informel peu reconnu, leaders informels.</p> <p>Peu de contrôle sur l'orientation du projet.</p> <p>Rôles et tâches définies dans l'action</p> <p>Procédures à définir, à inventer.</p> <p>Insécurisant pour les membres.</p>
Conditions à la mise en place	<p>Nécessité de faire accepter la structure par les acteurs locaux</p> <p>Intégrer les leaders locaux</p>	<p>Construire un référent commun du changement à opérer dans les modes de vie.</p> <p>Ne pas perdre de vue les objectifs de départ</p>
Relations sociales	<p>Reconnaissance des structures et savoir-faire par les organismes supra-locaux</p>	<p>Reconnaissance de l'ancrage local du projet. Logiques multiples qui interfèrent.</p>

CHAPITRE 5

LES CONTRIBUTIONS À LA RECHERCHE

Dans cette partie, nous présentons les contributions de la recherche sur le plan des connaissances nouvelles. Nous avons retenu cinq thèmes qui portent sur les aspects suivants :

- Les apports sur le plan de la méthodologie,
- Les approches de développement traduites dans l'expérimentation,
- Le processus de construction des savoirs collectifs locaux : trois dimensions,
- Ce qui est généralisable sur le plan théorique et ce qui ne l'est pas,
- Un retour sur les questions de recherche et sur l'hypothèse.

Nous mettons d'abord le cap sur la méthode. Nous avons défini au premier chapitre les paramètres de la méthode ainsi qu'une stratégie qui devait enrichir nos questions de recherche. Nous nous sommes alors inspirée du paradigme compréhensif qui fondait la démarche méthodologique. Nous avons aussi mis en place un processus

de recherche-action qui se voulait cohérent avec notre approche et avec le sujet de recherche.

Sur le plan de la méthode, une situation paradoxale s'est présentée. D'une part, l'accompagnement des acteurs locaux supposait un retour critique de ce qui était en train de se vivre. C'est la réflexivité qui met en rapport la situation vécue localement en rapport au contexte global. D'autre part, étudier le changement *de l'intérieur* suppose d'être là, avec les acteurs locaux, dans une attitude de suspension du jugement. C'est l'épochè. Cependant, comment suspendre son jugement tout en adoptant une position critique en rapport avec l'environnement socio-politique et économique ? Ou autrement, la position de recul permet-elle de comprendre le changement "*de l'intérieur*" tout en questionnant ce qui est en train de se faire ?

Toujours sur la méthode, un autre questionnement a fait surface qui est en lien avec l'hypothèse de recherche. Dans l'action, la situation a pris l'allure d'un chaos, laissant croire que les actions n'avaient pas de sens. Une question s'est posée qui est la suivante: peut-on dégager le sens des actions sur la base des savoirs collectifs alors qu'un certain niveau d'achèvement paraît nécessaire pour qu'une intervention prenne sens ?

Cette question en induit une autre. Se pourrait-il que, dans une situation de changement social, la construction des savoirs collectifs soit indissociable de celle d'un sens collectif ? Si tel est le cas, les savoirs collectifs seraient enchassés dans un processus qui fait sens. Ainsi, des logiques d'intervention, de même que les stratégies qui sont associés, correspondraient à un processus. La seconde partie de

ce constat est traité lorsque nous abordons la construction des savoirs collectifs locaux selon trois dimensions.

Pour terminer sur la méthode, nous posons la question de l'objectivité de la recherche. C'est-à-dire qu'il se dégage de notre expérimentation que plus l'écart entre la chercheuse et le « terrain » se rétrécit, plus nous sommes en mesure de saisir la réalité. Cette position va à l'encontre de l'approche positiviste qui suggère le contraire, soit qu'un recul, voire même un détachement complet, est nécessaire pour qu'une recherche soit jugée objective.

En second lieu, nous revenons aux approches développées au chapitre premier soit celles qui portent sur le territoire entrepreneur, sur le développement économique local où s'exerce une régulation institutionnelle pour appuyer le développement local et enfin l'approche des mouvements sociaux territoriaux. Nous voyons comment chacune de ces approches s'est appliquée dans la réalité vécue par les acteurs locaux.

En troisième lieu, l'attention est dirigée vers les savoirs collectifs locaux et leur processus de construction. De l'expérimentation, nous avons relevé trois dimensions qui sont partie intégrante d'un processus de construction des savoirs collectifs. Ce sont la recomposition des liens sociaux autour du projet en train de se construire, la production économique qui débouche sur un modèle de gestion des terres agricoles et la capacité des acteurs locaux à expérimenter. Nous ressortons quelle est l'influence des multiples logiques en interaction tout au long de l'expérimentation.

Nous relevons ensuite les généralisations qui peuvent découler de la recherche et ce qui ne l'est pas. Entre les deux, il y a des questionnements qui devront faire l'objet d'une recherche plus approfondie. Nous terminons sur les questions et l'hypothèse qui ont guidé notre démarche de recherche et nous basant sur ce retour, nous soulevons d'autres questions.

5.1 SUR LA MÉTHODE

Nous rappelons d'abord quelques éléments de la méthodologie utilisée pour ensuite mieux établir les relations avec l'expérimentation.

Rappelons que l'ethnométhodologie repose sur ce postulat que les collectivités possèdent leur propre méthode de construction de la réalité. En ce sens, la construction des savoirs collectifs locaux fait appel à un double processus. Le premier est associé à la recherche-action qui constitue le processus de recherche défini par la chercheure. Le second, c'est le processus des acteurs locaux qui sont eux-mêmes porteurs de leur démarche de construction de la réalité. Double processus donc, marqué par notre méthode pour avancer la recherche et d'autre part "leur" méthode, celle des acteurs locaux qui construisent leur réalité.

La différence entre la chercheure et les acteurs locaux, c'est le point de vue, l'angle sous lequel le processus est vécu et observé.

Mais pour comprendre de l'intérieur ce processus de construction de la réalité par les habitants, il nous fallait réunir les deux points de vue, pour intégrer celui des habitants de Sainte-Hedwidge. Il nous fallait rétrécir autant que faire se peut cette

distance entre les angles de vue pour, ensuite, reprendre ce recul. La capacité à comprendre le changement en cours procède donc du changement que nous avons vécu en tant que chercheure au cours du processus.

Comprendre les actions humaines à travers la compréhension de notre vécu supposait un engagement dans l'action collective autour d'un projet. Nous changions en même temps que la situation et c'est ce changement que nous étudions.

L'intersubjectivité permettait alors de mettre en commun ce vécu collectif de transformation et d'en vérifier l'authenticité. Pour être certaine de cette lecture commune de l'expérience vécue, nous avons consulté les acteurs locaux à plusieurs reprises lorsque nous avons écrit. Nous avons également vérifié les différentes hypothèses qui se sont imposées à notre esprit. Nous avons alors procédé par questions ouvertes auprès des acteurs locaux plutôt que par des questions fermées qui auraient pu orienter leurs réponses.

Le second commentaire sur la méthode porte sur la compréhension du monde saisi comme quelque chose qui apparaît à la conscience, immédiatement. La connaissance, c'est la conscience acquise dans l'expérience. C'est par une suspension du jugement que cette conscience serait rendue possible. C'est, du moins, ce que Husserl appelle l'épochè, ou encore l'inter-subjectivité que préfère Merleau-Ponty, les deux notions ayant une signification différente au sens des chercheurs.

La compréhension du changement serait donc accessible par une connaissance intime de soi en tant que personne engagée dans un processus de transformation

sociale. C'est alors que le journal de bord devient l'outil précieux de la chercheuse, outil permettant un recul face à ce changement observé sur plusieurs mois. Ce journal de bord, nous l'avons voulu descriptif: ce qui se passe, les impressions immédiates, les surprises, les détails, les intuitions, etc. Nous nous sommes référée au journal de bord pour cerner la nature du changement et dégager les dimensions du processus de construction des savoirs collectifs locaux.

De plus, aux informations factuelles s'ajoute une lecture émotionnelle des événements dans les expériences de changement personnel. Nous y reviendrons.

Toujours en relation étroite avec le sujet de recherche, nous partions du postulat que les savoirs sont intégrés dans l'action et que la connaissance procède de l'expérience vécue. C'est la praxis. Une fois de plus, la méthode et le sujet de recherche s'intègrent l'un à l'autre. Le savoir est accessible par le biais de la pratique, autant sur le plan de la méthode qu'en ce qui a trait au sujet de recherche. L'observation et l'implication à travers les pratiques des acteurs locaux nous ont conduit à saisir la réalité sous plusieurs angles. En effet, les approches multiples portées par les acteurs locaux supposaient aussi une prise de vue sous des angles différents.

Notre intention de départ consistait à refléter aux acteurs locaux leurs savoirs construits au fur et à mesure de l'action pour se situer dans le contexte global. De là, les acteurs locaux poseraient les actions en fonction des nouvelles représentations. Par une réflexion critique en relation avec l'environnement social, économique, politique et culturel, les conditions devaient être mises en place pour s'ajuster et mieux intervenir.

Notre engagement dans le projet a permis de capter un ensemble d'informations sur le village dans toute sa globalité. Toute la vie de la communauté, dans ses facettes nombreuses et selon les approches des acteurs locaux, était accessible à travers un seul projet. Les intervenants politiques, sociaux et économiques, les différentes logiques et approches portées, les relations supra-locales, l'ensemble des activités communautaires, de loisirs, l'Église et son influence, les fêtes et les festivals, etc..

Un paradoxe

Par le biais de cet appareillage méthodologique, nous nous sommes butée à une incapacité d'appliquer concrètement la réflexivité. C'est-à-dire que nous avons pu évaluer, avec les acteurs locaux, ce qui s'était passé seulement après un laps de temps puisqu'il s'est produit un indescriptible chaos qui semblait ne contenir aucun sens et où il apparaissait impossible de refléter quoi que ce soit. Selon nous, cette incapacité d'arrêter la réflexion est attribuable à la nécessité pour les acteurs locaux de vivre une expérience qui porte en son sein un sens qui est perceptible seulement lorsqu'il est complet. Nous nous expliquons.

En premier lieu, le Rendez-vous agricole a été l'occasion de saisir la mémoire collective. Les acteurs locaux sont alors conscients de leurs acquis, de leurs savoirs, de leurs savoir-faire sur le plan agricole. À ce moment précis, un arrêt a permis une prise de conscience des savoirs collectifs sur l'agriculture, mais davantage sur ce qu'elle représente comme valeur.

Pendant une courte période, soit de la mi-octobre à la fin décembre 1998, les acteurs du comité de revitalisation ont développé une méthode de cueillette de données et

ont approfondi leur recherche auprès des propriétaires. L'apprentissage réalisé est important et un processus est mis en branle.

Cependant, de décembre 1998 jusqu'en mai 1999, la chercheuse, comme les acteurs locaux, vivent une situation de chaos incontrôlable. C'est l'épisode où le projet de revitalisation est inséré aux activités de la Corporation locale de développement. C'est le moment où les acteurs du comité de revitalisation agricole ne sont plus dans leur propre modèle de gestion des terres agricoles qu'ils avaient eux-mêmes initié. Ils se sont éloignés du sens qu'ils avaient eux-même donné au projet agricole. Certaines personnes sont inutilisées du jour au lendemain et le processus, de même que les stratégies, sont ceux empruntés à la Corporation locale de développement avec les problématiques qui y sont associées.

De plus, il nous est apparu impossible de suspendre le jugement tout en posant une critique sur ce qui était en train de se vivre. La posture méthodologique de la chercheuse était paradoxale. Nous avons deux options. Passivement, tenter de recevoir ce qui se passait, et saisir l'information. Ou autrement, tenter d'agir dans le sens d'une transformation sociale. Notre choix a été de poser les deux attitudes à des moments différents, au bon moment.

Suite à l'intégration du comité de revitalisation agricole dans les activités de la Corporation locale de développement, nous nous sommes positionnée dans une attitude de suspension de notre jugement. Nous étions alors alerte à saisir ce qui se passait là, sans plus. Notre choix repose sur le chaos qui se produisait. Nous

voulions simplement comprendre ce chaos qui ne semblait pas avoir de sens alors qu'en réalité, les acteurs du projet agricole étaient sortis de leur propre logique.

C'est seulement en septembre 1999, soit neuf mois plus tard que nous avons pu entreprendre un exercice de recul et de réflexivité. Nous voulions par là nous expliquer, non pas ce qui est en train de se faire, mais ce qui s'était effectivement passé. Nous avons alors insisté pour rencontrer les acteurs du comité de revitalisation agricole pour vérifier l'exactitude de notre lecture, ce qui était le meilleur pour la chercheuse, ou pour reprendre le projet sur des bases nouvelles, soit le meilleur pour les acteurs locaux.

Par le bilan, l'ensemble des savoirs construits pendant l'expérimentation était éclairé, autant sur les plans agricole, que dans les modes de relations établis avec les autres organisations locales et supra-locales. Les acteurs invités à prendre part à l'exercice confirmaient une photographie de la situation et ajoutait par leurs commentaires et précisions.

La rencontre tenue en septembre 1999 a permis de redémarrer le projet où il avait été laissé en décembre 1998. Mais en réalité, c'est un retour aux valeurs reliées au projet qui a permis de poursuivre. La première action posée ensuite par les acteurs du comité de revitalisation fut de rencontrer les propriétaires intéressés par le projet pour leur proposer le modèle de production agricole communautaire. Quelques changements ont alors été introduits par les propriétaires présents. Au début novembre 1999, les premières terres étaient labourées pour des jardins communautaires et en vue des expérimentations. En même temps, des démarches

étaient entreprises pour obtenir du financement auprès du Centre local de développement.

Sur le plan méthodologique, notre intervention au moment du bilan a modifié le cours du projet. Nul doute à ce sujet. Cependant, une intervention de même nature posée à un autre moment aurait, à notre sens, été sans effet. C'est ce qui nous conduit à affirmer qu'il est essentiel de comprendre le sens d'une situation pour intervenir. Autrement dit, il y aurait une complétude nécessaire à une situation pour que le changement soit possible par le biais d'une intervention. Bref, pour qu'une situation prenne sens aux yeux des acteurs, elle a dû se terminer. C'est seulement là qu'il est possible de la transformer. La praxis suppose que l'expérience soit suffisamment avancée pour que les acteurs locaux en retirent des savoirs aient une cohérence à un certain niveau d'avancement.

L'observation sur l'existence d'un chaos pose la question de la capacité de l'auto-évaluation sur une base continue. Peut-on percevoir le sens de l'action dans un contexte de changement rapide ? C'est une question que posent les résultats de la recherche et qui demanderait à être approfondie.

Pour terminer sur le plan de la méthodologie, nous avons soulevé la question de l'intelligence émotionnelle qui déborde celle de la prise de position " dite " objective. En recherche, l'émotion est présentée comme une calamité à éviter et à éliminer dans les comportements du chercheur. Or, notre approche pose qu'il existe une intelligence émotionnelle qui est un atout essentiel à la compréhension de l'humain. Zuniga (1997) traite des compétences induites par l'intelligence émotionnelle.

D'abord et en premier lieu, il y a le choix de la recherche qui repose sur une décision en partie affective. En effet, il existe une préoccupation particulière de la chercheuse qui découle d'un choix qui dépasse la rationalité. En effet, pourquoi s'intéresser aux communautés qui travaillent à l'amélioration de leurs conditions de vie ? La recherche est aussi globale et fait appel à toutes les dimensions de la personnalité . Autrement, la chercheuse risquerait de ne pas poursuivre cette quête de sens.

La seconde compétence de la chercheuse identifiée par Zuniga consiste à connaître ses propres émotions face aux situations relevées. Ici, nous avons *senti* que l'intervention à un moment de chaos, incompréhensible à la raison, n'était pas appropriée. Cela ne signifie cependant pas que nous sommes submergée par nos émotions, mais bien que les émotions, les intuitions révèlent des orientations qui ne sont pas toujours sciemment articulées et comprises sur le moment. De la même façon, savoir reconnaître les émotions négatives permet de poser un questionnement sur ce qui les provoque et à partir de là, soit se repositionner personnellement, soit réagir à une réalité qui crée ce sentiment.

Il y a, évidemment, la motivation à poursuivre la recherche qui est directement reliée à l'intelligence émotionnelle. Au quotidien, dans la société actuelle, il faut créer des emplois rapidement et montrer des résultats d'une utilité sociale immédiate. Toute recherche qui ne débouche pas sur de la production économique est très peu valorisée. Les acteurs locaux et supra-locaux ont exprimé à la chercheuse à plusieurs reprises leurs interrogations devant ce qu'ils appellent les " idéologues ". Des résultats évaluables et quantifiables sont attendus des gens et « on » s'attend à

ce que la recherche soit rapidement utile et utilisée, comme la société dans laquelle nous sommes.

La recherche accompagnée sur le terrain est plus difficile qu'en laboratoire, en ce sens que ceux qui nous entourent nous font sentir au quotidien l'importance du pain et du beurre. La recherche est aussi un art, en ce sens qu'elle fait appel aussi aux sens, à tous les sens. Ainsi, la motivation fait-elle appel à un équilibre émotionnel à faire et à refaire.

Une autre compétence reliée à l'intelligence émotionnelle porte sur la capacité de la chercheuse à entrer en contact. La capacité à s'adapter, à être empathique, est essentielle dans cette recherche. Cela a été clairement mis en évidence. Ici, il est question de comprendre les habitants tels qu'ils sont et non de les changer pour ce que nous sommes.

Pour terminer, il y a l'intuition qui représente l'étincelle pour un approfondissement ultérieur. Cela suppose une écoute active de ceux qui constituent notre environnement immédiat, également une sensibilité aux autres qui commence par une sensibilité à partir de soi. Ce sont les acteurs locaux eux-mêmes qui posent les questions adaptées à leur réalité.

Cela nous conduit à la question couramment discutée de l'objectivité et de la subjectivité de la recherche qui, à notre sens, se pose autrement dans la recherche avec les êtres humains.

La réalité ne se limite pas à la recherche d'une vérité mais bien plutôt d'une prise en compte des angles de vue qui diffèrent d'un acteur à l'autre. La dynamique locale est faite de tous les angles, de toutes les logiques. Essentiellement, il s'agit de multiplier les outils pour obtenir l'ensemble des éléments qui se présentent et qui font sens.

Il aurait été intéressant d'observer deux chercheurs réaliser la même recherche en même temps avec plusieurs outils d'analyse et différents angles d'approche.

5.2 SUR LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Sainte-Hedwidge offre le portrait d'une communauté ébranlée fortement par les changements mondiaux des trente dernières années. L'enfrichement des terres agricoles en est un résultat concret. Dans notre analyse des changements mondiaux, nous avons montré que l'élargissement du marché, la mondialisation si l'on veut, n'est pas un phénomène récent. Ce qui caractérise l'économie d'après-guerre, c'est l'accélération des échanges sur le plan mondial, le décloisonnement accéléré des marchés.

Au début des années soixante et au tournant des années 1970, les agriculteurs québécois faisaient face à la nécessité d'accroître leur productivité et à celle de se spécialiser. La petite production marchande et diversifiée ne suffisait plus à la concurrence, le marché s'étant élargi. Sainte-Hedwidge a alors vu son agriculture périliter.

Les petits producteurs des années 70 à Sainte-Hedwidge ont connu le passage de la petite production marchande, diversifiée et locale à une production spécialisée à plus

grande échelle. L'illusion serait de croire que ces petits producteurs ont fait le choix de ne pas prendre ce virage car jamais ces petits producteurs n'ont eu de véritable choix à faire entre l'investissement et laisser les terres à elles-mêmes.

Pour qu'il y ait un choix, il aurait fallu que la terre ait pu, un jour, faire vivre la famille. Mais c'était le travail en forêt qui avait maintenu la ferme. C'était la famille qui faisait vivre la terre. Des investissements massifs pour rendre la ferme plus performante en vue d'une production accrue n'auraient été envisageables que si les agriculteurs avaient pu connaître une forme d'autonomie de subsistance, ce qui n'a jamais été le cas. Or, les propriétaires agricoles de Sainte-Hedwidge avaient associé la qualité médiocre des terres à l'impossibilité de faire vivre une famille.

L'endettement signifiait une dépendance supplémentaire. Au travail en forêt, pour maintenir la ferme, s'ajouterait l'endettement. Si la ferme avait été la source de revenus permettant à une famille d'en vivre, les petits producteurs auraient investi pour eux et pour leur famille, sachant que la vie continuerait. Mais la vie avait démontré autre chose. Au tournant des années 70, les agriculteurs ont tout simplement été exclus d'un mode de production performant et spécialisé.

La seule alternative était d'abandonner la production ou, comme cela s'est fait, de la laisser vivoter en poursuivant le travail saisonnier en forêt. D'une économie agro-forestière, le village est passé à la forêt.

Trente ans plus tard, une vision différente des terres est proposée, portée par les fonctionnaires du MAPAQ. La terre de Sainte-Hedwidge offre un intérêt pour certaines productions. Exclue naguère d'une logique de performance et de

productivité, les acteurs locaux sont appelés à s'inscrire dans un modèle de spécialisation agricole. Les grandes superficies de terres fertiles ne sont plus nécessaires pour générer les revenus suffisants. D'autres productions sont appropriées aux terres de roches: moutons, cerfs, wapiti, bisons, cochons sauvages, etc.. Mais ce qui est proposé, c'est un mode de production fondé sur la spécialisation, à grande échelle, qui vise un large marché, sur la base d'investissements importants.

Le récit portant sur la démarche de revitalisation montre que les savoirs collectifs locaux sont rattachés intimement à la mémoire collective. C'est la petite production marchande, écoulée localement, et diversifiée, qui est envisagée par les acteurs locaux. La mémoire collective, celle que les parents ont transmis en l'espace d'une génération, s'est projetée dans un modèle de gestion des terres qui ne correspond en rien avec ce que proposait le MAPAQ.

Certes, le modèle de gestion développé par les acteurs locaux est un projet actualisé en fonction de représentations d'avenir mais qui repose d'abord sur une mémoire collective, celle des parents. La terre est demeurée une valeur centrale pour les porteurs du projet de revitalisation agricole.

La communauté contient toutes les visions et approches présentes dans l'ensemble de la société. Ces approches sont inscrites dans les organisations et portées par les acteurs locaux qui tiennent un discours qui transcende leur organisation.

5.3 LES APPROCHES DE DÉVELOPPEMENT DANS LEUR APPLICATION

Nous avons exposé trois approches de développement applicables localement. Ce sont le territoire entrepreneur, le développement économique communautaire par la régulation institutionnelle et les mouvements sociaux territoriaux. Chacune de ces approches se traduit, à Sainte-Hedwidge, par des projets enchâssés dans une d'organisation avec son mode de fonctionnement singulier.

L'approche entrepreneuriale, c'est le projet de forêt habitée avec son organisation porteuse, sa logique et ses stratégies: la Corporation locale de développement. Les savoirs collectifs des travailleurs forestiers portent sur la forêt et son mode d'exploitation. Cependant, sur le plan stratégique, les informations qu'ils reçoivent sont fragmentées et aliénées à la grande entreprise qui dispose du territoire. Les travailleurs sont des bras et le territoire, la matière ligneuse de la grande entreprise. Le pouvoir décisionnel de la Corporation locale de développement est aliéné au palier politique en place qui sert d'interface entre le milieu et la grande entreprise. La démocratie locale n'est pas au rendez-vous.

La seconde approche porte sur le développement économique communautaire par une forme de régulation institutionnelle. Elle vise une cohésion sociale à travers la mise en place d'une nouvelle organisation: la coopérative de solidarité. Cette dernière reflète la stratégie du gouvernement central pour créer une mobilisation autour de l'emploi et créer un partenariat. Il s'agit de réunir les projets et les acteurs locaux de toutes les allégeances au sein d'une même organisation pour lutter contre l'exclusion territoriale. Ce que nous avons constaté, c'est l'effet miroir, porté par

l'instance politique locale qui prend en charge la mise en place d'une structure pour gérer localement les projets de développement. Ce faisant, l'instance politique locale évacue le débat et du même coup, les conditions pouvant permettre la recherche collective de solutions, le fondement d'une démocratie possible. L'expérimentation n'a pas permis d'y observer la construction de savoirs collectifs locaux parce que la coopérative est demeurée sans contenu, sans substance. Cela aurait peut-être été possible si la coopérative n'avait pas été créée en vue uniquement d'ajuster les demandes de financement aux critères du Centre local de développement.

En troisième lieu, l'approche des mouvements sociaux territoriaux est portée par les acteurs du projet de revitalisation agricole. Ce qui est recherché, c'est un mode de vie fondé sur l'engagement des acteurs locaux au territoire comme lieu de production du sens, rattaché à la valeur de la terre, au territoire. Les savoirs reposent sur la mémoire collective, sont actualisés et projetés dans un mode de gestion de l'agriculture communautaire en fonction de l'avenir. C'est le pouvoir de fait qui se traduit dans l'action. Mais, telle une culture locale qui touche toutes les organisations, il n'y a pas là non plus, de tradition de démocratie locale et à chaque fois qu'il y a un débat, les acteurs locaux font appel à l'instance politique municipale ou encore à l'institution religieuse, qui tranche et use de son pouvoir d'arbitrage.

Dans les quelques pages qui suivent, nous reprenons plus en détail chacune des approches de développement que nous avons dégagées au chapitre premier pour préciser comment elles se sont traduites dans l'expérimentation.

Le territoire-entrepreneur

Le discours du maire est l'idéal du territoire entrepreneur. Le monde a changé, dit-il lors de son discours d'introduction au Rendez-vous agricole, "*il faut se sortir du passé*", "*il y a maintenant des fermes-usines dans le monde*". C'est l'intégration-monde qui est visée, l'adaptation au contexte mondial. Les assemblées du conseil municipal témoignent d'une identité défensive en ce sens que la menace extérieure est constamment présente.

L'approche de territoire-entrepreneur se traduit au plan agricole par une volte-face en regard du passé. Il est une contrainte à l'intégration au marché et à l'innovation. Il faut faire table rase du passé pour développer d'autres productions sur d'autres bases, comme s'il n'avait jamais existé. Les productions non-traditionnelles, donc sans passé, sont la voie de sortie pour intégrer les marchés et créer des emplois.

Dans la Corporation locale de développement, la forêt est le secteur de spécialisation désigné pour intégrer l'économie-monde. Ainsi, les projets de forêt habitée permettent-ils de créer des emplois à court terme. C'est l'objectif principal et en ce sens, la Corporation locale atteint son but, quoique sans vision sur les moyens et sur le long terme. Le projet de forêt habitée est jugé gagnant parce qu'il correspond aux préoccupations à court terme de l'instance politique locale, comme du gouvernement central. Comme l'a mentionné Studly (1998), ce qui est considéré "vrai" sont les savoirs admis par l'ensemble, même s'ils sont fragmentés et spécialisés et qu'ils permettent de maintenir la désappropriation et l'aliénation. En effet, les travailleurs forestiers sont entourés de forêt alors qu'il n'y ont pas accès.

Et de fait, Sainte-Hedwidge ne dispose d'aucun lot de forêt publique. La négociation des travaux se fait entre la municipalité locale et la grande entreprise qui octroie des travaux en sous-traitance aux travailleurs forestiers de la Corporation locale de développement. Le choix des travaux relève de la grande entreprise qui puise dans son propre CAAF, lequel a été négocié préalablement avec le gouvernement central.

Sainte-Hedwidge ne retire aucune retombée fiscale des activités de la grande entreprise sur son territoire. De fait, aucune entreprise forestière n'est localisée sur le territoire municipal et le mode de fiscalité fait en sorte de limiter la redistribution des retombées financières reliées à la grande entreprise.

Sainte-Hedwidge n'a pas de pouvoir de gestion sur la matière ligneuse. La négociation se fait entre l'État québécois et la grande entreprise.

Sainte-Hedwidge participe à la formation d'une société à deux vitesses avec le projet de forêt habitée. D'une part, les travailleurs forestiers sont sous-payés à côté des travailleurs de la grande entreprise. D'autre part, l'exploitation forestière se fait à moindre coût pour des travaux qui, autrement, n'auraient pu être réalisés puisque trop coûteux à cause de la nature des travaux à réaliser qui sont difficiles à atteindre par des grosses machineries.

Le projet de forêt habitée permet à la grande entreprise de redorer son image de marque dans un contexte politique où elle est questionnée sur son mode d'exploitation et de gestion.⁶²

⁶² La période correspond au film lancé par Richard Desjardins « L'erreur boréale » dont toutes les municipalités avaient reçues copies avant même qu'il ne paraisse sur l'écran de télévision.

En ce sens, l'espace est le support à l'exploitation économique exogène.

Les savoirs collectifs locaux développés à travers le projet de forêt habitée excluent une vision globale, de sorte que les travailleurs se perçoivent seulement comme une force de travail. C'est ce qu'ils négocient.

Les savoirs collectifs portent sur des techniques de production, cumulés, spécialisés, qu'ils ne s'accrochent pas à une vision future collective porteuse de sens. Le projet politique est absent et les remises en cause sur l'avenir du territoire et des habitants sont vite étouffées. Il n'y a pas de place pour une vision globale sur le long terme.

Comment définir un futur collectif si la gestion est décidée ailleurs, jamais remise en cause, sans pouvoir de propriété sur les terres forestières ?

Le système qui supporte l'approche du territoire entrepreneur est hiérarchique. La municipalité sert les intérêts de la grande entreprise au nom de l'emploi et pour sa visibilité, elle gère les conflits qui résultent des insatisfactions exprimées localement. Il en résulte un climat de tension importante dans le milieu.

Ce qui permet de maintenir le " territoire-entrepreneur », c'est la concurrence entre les municipalités pour s'approprier le développement chez eux et ainsi laisser à la grande entreprise le soin de négocier les travaux individuellement. La qualité des emplois, le niveau des revenus, les retombées pour les familles, pour la qualité de vie des jeunes, des plus vieux, la qualité de l'environnement, l'apprentissage démocratique: rien de cela n'est présent. Quelques emplois mal payés, alors qu'une société plus pauvre se construit à côté d'une autre, mieux nantie.

Le développement économique local communautaire

Ce qu'annonce le modèle de régulation institutionnelle, c'est un partenariat d'acteurs locaux traditionnellement opposés réunis autour de l'enjeu de l'emploi. Le local est alors le lieu privilégié pour créer une solidarité sociale territoriale dans un cadre théoriquement démocratique.

L'État québécois l'a traduit par la mise en place d'une structure nouvelle: le Centre local de développement. L'organisme réunit en son sein les syndicats, le monde communautaire, industriel, les acteurs de la formation, et ce, dans une perspective de lutte à l'exclusion par la création d'emplois.

L'économie sociale, qui en constitue un élément nouveau, est la voie indiquée permettant d'intégrer le social, le politique et l'économique au sein d'une seule organisation. L'économie est vue comme un moyen pour répondre à une mission sociale, faisant en sorte de transformer le fondement du système capitaliste en réunissant au sein d'une même organisation le pouvoir décisionnel et la mission sociale.

Nous avons vu que la création du Centre local de développement a modifié la dynamique vécue par la Corporation locale de développement, ne pouvant plus être soutenue financièrement par sa municipalité. C'est ce qui fait dire à plusieurs que les CLD sont devenus des commissariats industriels déguisés. Quoi qu'il en soit, l'arrivée du CLD a fait en sorte de questionner l'avenir de l'organisation locale qui vivait des subsides de leur municipalité.

Pour compenser cette perte financière, l'alternative pensée par le maire de Sainte-Hedwidge est un réaménagement institutionnel local sous la forme d'une coopérative de solidarité. L'expérimentation montre à tel point la communauté locale n'est pas étanche, bien au contraire puisqu'elle subit les effets des changements et des décisions prises au palier politique national. Le fonds d'économie sociale du CLD était rendu accessible par la mise en place de la Coopérative de solidarité à Sainte-Hedwidge. La municipalité récupérait ainsi un montant d'argent qu'elle avait investi dans le CLD. Mais pour ce faire, la coopérative de solidarité devait reproduire les normes édictées par le CLD. Le plus surprenant, c'est le discours argumentaire du maire: *"Une coopérative de solidarité, c'est pour éviter d'être décidé par les autres..."*.

Grâce à la création d'une coopérative de solidarité, la gestion de tous les projets de développement pourrait être possible au sein d'une seule organisation qui regrouperait le communautaire, la forêt habitée, l'agriculture et autres comités. Même le communautaire géré jusque là par la Fabrique pourrait en être partie prenante. Cette nouvelle structure créerait une cohésion locale autour de la création d'emplois dans une organisation où il serait possible de contrôler la gestion du développement. De là, les dissensions face à la légitimité de l'instance politique locale seraient solutionnées d'un seul coup.

L'expérience tentée pour mettre en place la Coopérative de solidarité est un exemple de structure sans projet ou de projet sans processus pour le mettre en place. Si on se rapporte au projet construit au plan de la revitalisation agricole, on constate qu'en même temps que le contenu du projet est défini, les acteurs locaux construisent

l'organisation qui le soutient. Ils s'approprient la démarche, construisent le mode de fonctionnement, en même temps qu'ils avancent le projet.

L'approche de la régulation institutionnelle a été transposée au palier mercéen par la mise en place du Centre local de développement. Les savoirs collectifs, l'apprentissage à la démocratie sont posés de manière abstraite. Ils ne relèvent pas d'un débat par les acteurs locaux d'allégeances différentes en vue d'orienter le développement local. C'est un exemple de changement exogène, décidé d'en haut. C'est comme si l'État avait confondu le contenu et la structure mise en place, le CLD est alors devenu une instance créée ailleurs sans véritable ancrage local. On en a constaté les effets sur le palier local.

Cependant, en aurait-il été autrement si les acteurs locaux avaient décidé de créer un espace pour mobiliser leurs savoirs collectifs, un lieu de débat pour orienter le développement local ? Mais ce qui a été observé localement, c'est la prédominance d'un pouvoir délégué hiérarchique où l'instance municipale joue un rôle d'arbitrage alors que les rapports de force sont immédiatement étouffés.

L'approche des mouvements sociaux territoriaux

Le projet de revitalisation agricole ravive la mémoire collective. Au début, la démarche est fondée sur les savoirs transmis par une génération, celle des parents. Les acteurs locaux qui participent au projet de revitalisation sont âgés dans la quarantaine et la cinquantaine. Ceux qui se souviennent sont plus enclins à envisager le projet positivement, c'est-à-dire comme pouvant réussir.

Une part des acteurs locaux intéressés par le projet de revitalisation possède des terres qu'ils désirent valoriser. Les autres donnent à la terre une valeur importante tout en désirant travailler dans leur milieu de vie. L'objectif c'est de vivre là. La dimension sociale du projet de revitalisation agricole correspond au besoin des acteurs de vivre et de travailler là. Pourquoi aller travailler en forêt puisque la terre dort tout près ? Les activités de production sont marchandes, non marchandes ou de proximité.

Nous avons observé que le projet agricole a perdu son souffle lorsqu'il a été intégré à l'intérieur de la Corporation locale de développement. Deux logiques opposées se rencontraient. On se rappelle que le comité de revitalisation agricole avait été mandaté par les propriétaires et les personnes intéressées au projet lors du Rendez-vous agricole. Le contenu des échanges tenus au moment du Rendez-vous agricole constituait une base sécurisante pour appuyer le démarrage d'un projet de revitalisation. Le comité de suivi mis en place devait revenir auprès des propriétaires pour proposer un mode de gestion des terres agricoles qui repose sur une formule communautaire.

En quelques semaines, les acteurs du comité de revitalisation ont avancé rapidement : un inventaire des terres en friches et reboisées, une consultation auprès des propriétaires sur leurs intentions, sur leurs volontés de mettre en commun leurs équipements et sur leurs connaissances des productions agricoles. En même temps, les discussions portaient sur les productions possibles et plusieurs rencontres se sont déroulées : UPA, MAPAQ, CLD, CLE, etc. Cette étape productive a été réalisée entre le 18 octobre 1998 et le 12 décembre 1998, soit à peine 2 mois.

En s'associant à la Corporation locale de développement, les acteurs du comité de revitalisation s'éloignaient ainsi de ceux qui leur ont donné le mandat du suivi, soit les participants au Rendez-vous agricole. Seul le bilan a permis d'y revenir faisant en sorte que peu de temps après, les acteurs convoquaient les propriétaires de terres agricoles pour leur proposer un modèle de gestion communautaire. C'est ce qui nous permet d'affirmer que le bilan a permis une réappropriation du processus par les acteurs du comité de suivi. Le sens et les valeurs qui fondent le projet doivent donc être réanimés sur une base continue par les acteurs locaux.

Des stratégies conflictuelles qui opposent des acteurs locaux d'approches différentes ont été prégnantes tout au long de l'expérimentation. Ce qui aurait pu être un espace de débats pour dégager des orientations et des solutions a été rapidement évacué auprès de l'instance municipale qui a joué un rôle d'arbitre.

Finalement, c'est par la négative que le projet agricole a pu se définir, c'est-à-dire que les conflits présents au sein de la Corporation locale de développement ont conduit à une rupture entre deux logiques, territoriale et sectorielle. Il en est découlé des questionnements par les membres du comité de revitalisation agricole sur le projet et leurs priorités.

L'approche territoriale des mouvements sociaux n'est pas exempte des dérives même si ses porteurs réfèrent à un ancrage fondé sur une valeur centrale : la terre et la qualité de vie.

Seule la phase de recul opérée par les membres du comité de revitalisation a contribué à définir un mode de gestion communautaire du territoire agricole. Cela

n'empêche, il a été observé que la résolution des conflits par la voie des débats collectifs ne fait pas partie des savoir-faire des acteurs locaux. Or, le débat collectif dans une perspective de recherche de solution pourrait contribuer à mettre à faux l'interférence continue de l'instance municipale au sein des organismes voués au développement du milieu.

Tableau 3 : Les approches de développement traduites dans l'expérimentation

Approches de développement	Traduction dans la réalité	Impacts	Pouvoir Démocratie	Le territoire vu comme...	Les savoirs collectifs locaux
Économie marchande (approche néo-libérale)	Projet de forêt habitée transporté dans la Corporation locale de développement	Volte-face au passé. Pas de projet long terme Intérêts individuels : obtenir un emploi (société à 2 vitesses : salaires bas) Activités de production marchandes	Arbitrage par l'instance municipale. Décisions transcendées par les élus : négo avec GE. La négociation stratégique se passe entre la G.E. et L'État (CAAF)	Support à l'exploitation forestière Aucune retombée fiscale municipale	Savoirs limités aux modes de production. Aliénés à la grande entreprise Apprentissage à une forme de gestion de la forêt (conscience)
Socio-politique ou d'économie sociale	Création d'une nouvelle structure cohésive, la Coopérative de solidarité en dév. durable regroupant les projets de forêt habitée, revitalisation agricole, communautaire, culturelle + loisirs	Le débat est évacué: démocratie abstraite Miroir des normes du CLD Modification de la dynamique dans les organisations locales (dissolution)	Arbitrage décisionnel par les autorités municipale et religieuse (le communautaire)	Miroir des institutions nouvelles (CLD) pour répondre aux normes et critères en vue de retirer des gains financiers (donc du développement vu comme un apport d'argents nouveaux)	L'organisation nouvelle est demeurée sans substance (vide) et a servi pour acheminer une demande de financement auprès du CLD acceptée
Culturelle identitaire (logique de l'usage)	Projet de revitalisation agricole, global fondé sur des valeurs à long terme : la terre et le futur du village	Perte du sens de leurs actions lorsqu'insérés dans une organisation porteuse d'une autre logique. Non-marchande et de proximité. Bilan : mode de gestion du territoire agricole	Perte de contact à plusieurs reprises avec ceux qui les avaient mandatés (les participants au Rendez-vous agricole) Pas de démocratie participative	Global, projet qui ravive la mémoire collective Une continuité pour le long terme, un enjeu de survie du village	Absence de savoirs collectifs sur la résolution collective des problèmes (conflits constructifs)

5.4 LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION DES SAVOIRS COLLECTIFS

LOCAUX

Au début de la recherche, nous avons, naïvement, voulu traduire le processus de construction des savoirs collectifs par des phases ou des étapes qui se succèdent les unes aux autres. Il aurait été tellement commode de présenter une quasi-recette à être reproduite d'un lieu à l'autre et contribuant au développement des localités. Cette façon de penser traduit aussi une conception répandue du développement abordé comme un processus linéaire, ce qu'il n'est pas. Suite à l'expérimentation, un constat se dégage. L'appropriation par les acteurs locaux de la démarche qu'ils ont construite dans le projet de revitalisation agricole constitue en lui-même un savoir collectif. Comprendre le processus qu'ils ont initié, c'est accroître leur autonomie d'action et s'approprier les leviers de leur développement.

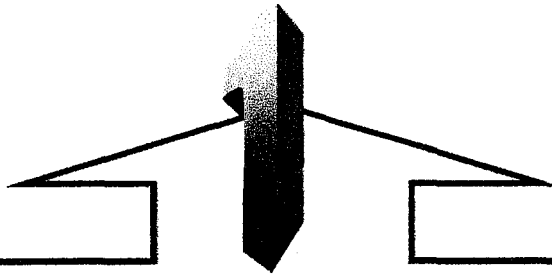
Toutefois, nous avons quand même relevé 3 dimensions de la construction des savoirs collectifs locaux.

La première dimension porte sur une recomposition des relations sociales entre les acteurs locaux autour du projet de revitalisation agricole alors que de multiples logiques interfèrent. Cette dimension est complexe et correspond aux conditions à mettre en place pour que les acteurs locaux qui partagent les valeurs reliés à la terre se définissent par rapport aux autres logiques.

L'expérimentation a surtout porté sur cette première dimension, laquelle est laborieuse. Un projet d'avenir est construit fondé sur des représentations et sur la composition de relations sociales qui n'est pas nécessairement partagée par tous-tes.

Schéma 6

Première dimension de la constructions des savoirs collectifs: la recomposition des liens sociaux autour d'un projet



Recomposition des liens sociaux autour d'un projet fondé sur des représentations d'avenir, appuyé d'abord sur des savoirs collectifs traditionnels fondés sur la valeur de la terre. La terre est valeur d'usage. Objectif : redonner vie à la terre. Définition du développement : mettre la vie dessus
La construction du projet dépend de la capacité à mobiliser les acteurs locaux autour d'un projet qui fait sens.

5 logiques qui correspondent à autant de stratégies et de processus coexistent à l'échelle locale en relation les unes aux autres (de là le chaos)

1. Le pouvoir politique,
2. Consensuelle
3. Territoriale
4. Économique et sectorielle
5. Technocratique

Des réseaux verticaux entre les échelles de territoire : local/mercéen/régional/ national.
Alliances qui se manifestent à l'échelle locale.

2 approches de développement coexistent :

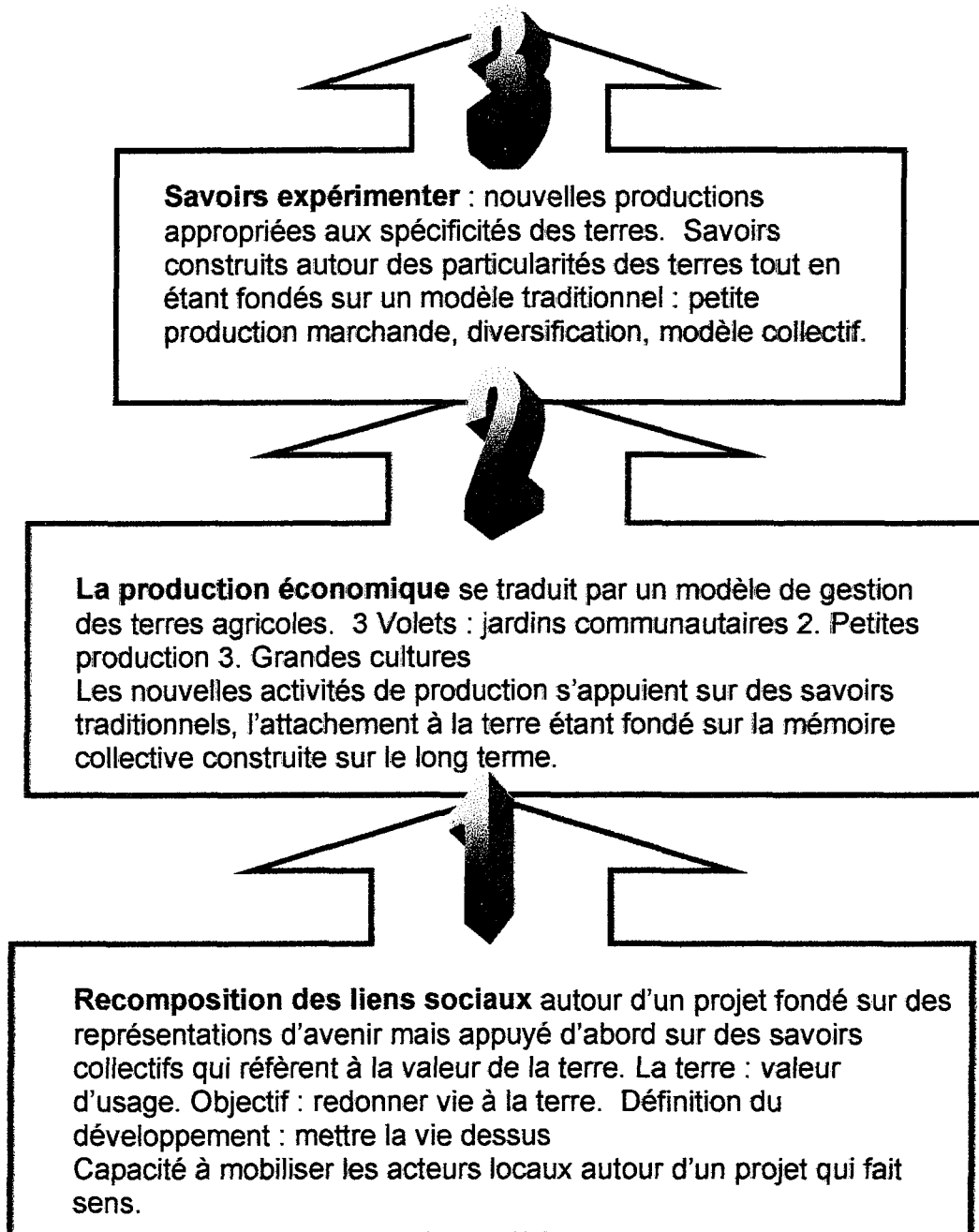
1. Approche sujet : le projet vécu.
2. Approche objet : la structure qui équivaut à la définition du développement.

Une seconde dimension, liée à la première, débouche sur des activités de production économique qui reposent alors sur les liens sociaux redéfinis autour du projet de revitalisation. C'est la partie visible des savoirs construits. L'enjeu porte alors sur l'intégration d'un modèle de gestion pour maîtriser le développement agricole. Les savoirs collectifs locaux sont alors reliés aux activités de production et à un mode de gestion actualisé au contexte.

Dans la troisième dimension, les acteurs locaux projettent d'expérimenter de nouvelles productions, de développer des savoirs nouveaux. Nous offrons au lecteur un schéma synthèse qui illustre chaque dimension que nous expliquons plus en détail par la suite.

Schéma 7

Les dimensions d'un processus de construction des savoirs collectifs locaux



Première dimension: actualiser les représentations

L'amorce du projet de revitalisation représente un travail d'envergure qui mise sur la construction de représentations qui s'appuient sur la valeur reliée aux terres agricoles.

Une fois compris que la terre est une valeur centrale, les acteurs locaux qui la partagent font le tour des savoirs traditionnels reliés à l'exploitation des terres agricoles, en font une évaluation, et réajustent en fonction de ce que permet le contexte actuel.

Ajuster les représentations collectives sur les terres agricoles

Les acteurs locaux dessinent leur projet : ils envisagent et évaluent les différentes orientations et interpellent en même temps ceux et celles qui partagent des valeurs communes reliées aux terres agricoles. Des valeurs, ce sont aussi des modes de vie qu'ils projettent. Ils vont puiser les façons de voir des leaders du milieu, sondent l'accueil fait au projet et le modifient suite aux commentaires et aux argumentations des uns et des autres. Ce qu'ils construisent, c'est une représentation de l'usage des terres agricoles, sur la base de ce qu'ils ont reçu du passé, de ce qu'ils observent aujourd'hui pour définir un projet d'avenir. Des alliances nouvelles se créent autour du projet, la valeur partagée étant *la terre qui vaut la peine*. En ce sens, la phase de redéfinition des relations repose sur des valeurs traditionnelles.

Les acteurs locaux confirment ou modifient entre eux leur représentation de la terre et procèdent en même temps à l'état de situation pour construire un projet d'avenir. Ils relèvent l'histoire d'une génération et s'expliquent les causes qui ont conduit à l'enfrichement des terres agricoles. Des productions sont inappropriés aux terres alors que le sens donné aux terres agricoles est un héritage passé mais aussi une force de mobilisation.

La vitalisation des terres agricoles est associée à une qualité de vie mais aussi à l'avenir du village et à un mode de vie qui en fait partie. D'une part, il y a les terres et à côté la forêt qui est associée à la grande entreprise qui permet encore aujourd'hui de retirer un salaire.

Mais ce sens donné à la terre est envisagé différemment selon les acteurs en cause et une multitude de relations rend complexe la construction sociale du projet qui se façonne dans l'informel. La construction des représentations pouvant donner un sens au projet de revitalisation des terres agricoles, c'est une couveuse d'idées qui correspondent à des activités en émergence, de sorte que le projet agricole peut être enrichi par l'implication des gens qui décideront d'y investir leur temps et leur énergie.

Dans cette phase de redéfinition des relations, des alliances, des coalitions et des oppositions se forment. En plus de redéfinir leurs relations à l'échelle locale, les acteurs locaux puisent aussi des informations auprès d'acteurs supra-locaux. Ces acteurs deviendront partie prenante du projet et s'il se tisse des relations, les acteurs locaux y feront appel pour l'avancement du projet. Ainsi, les logiques des acteurs

locaux sont-elles aussi confortées par d'autres acteurs supra-locaux qui les appuient ou non.

Un premier enjeu repose sur la capacité des leaders locaux à mobiliser les acteurs locaux autour du projet et à établir des liens sociaux fondés sur des valeurs reliées aux représentations des terres agricoles. Il se fait un frottement entre les multiples logiques. L'émergence du projet local est loin d'être assurée sur la seule base de la volonté collective lorsqu'on observe la complexité des relations et les rapports de forces qui se jouent localement.

Les logiques en interaction

L'approche globale et territoriale du projet de revitalisation est porteuse d'un mode de vie orienté vers la réponse aux besoins locaux. L'avenir du village est associé à la sauvegarde et à l'usage des terres agricoles. C'est l'usage et non la production économique sur la base de la rentabilité et de la performance qui est jugé important par les participants au projet. À la base, la participation du milieu est sollicitée en vue d'actualiser les représentations reliées à la terre et de construire un projet. À un niveau différent, les acteurs du comité agricole font appels aux organismes supra-locaux pour obtenir un soutien technique ou financier. Ils mobilisent ainsi les institutions supra-locales pour sonder les possibilités d'obtenir des soutiens pour le projet agricole.

La force de l'approche territoriale repose sur le " pouvoir de fait " c'est-à-dire que ce sont ceux qui habitent le territoire qui le transforment. Le risque, c'est l'isolement par rapport aux autres approches et par rapport aux acteurs supra-locaux qui pourraient

soutenir techniquement et financièrement le projet. Ceux-là sont porteurs d'une logique sectorielle ou technocratique.

Quant à l'instance municipale, celle du pouvoir délégué, elle est la pierre angulaire capable d'utiliser à son avantage les représentants des logiques en place: sectorielles, technocratique, territoriale et consensuelle. L'instance municipale, par son rôle, peut appuyer ou bloquer de façon systématique un projet et changer de rôle et de discours au gré des événements. La stratégie de l'instance municipale en est une d'ajustement continu impliquant tous les acteurs locaux et supra-locaux. Elle répond aux critères édictés par le CLD, en créant une nouvelle coopérative, et s'ajuste aussi à la grande entreprise, par la négociation avec la compagnie. Elle joue de son influence auprès des fonctionnaires pour favoriser l'adoption de projets locaux. L'instance politique locale possède une compréhension de la logique technocratique et tente d'y répondre en vue d'en tirer des avantages. Le but consiste à mobiliser les ressources institutionnelles en place pour obtenir des moyens financiers en créant une nouvelle coopérative. Mais pour les acteurs locaux, la Corporation locale de développement représente une forme d'organisation qu'ils ont construite et ajustée à leurs besoins dans le cadre du projet de forêt habitée.

Nous avons observé que plusieurs logiques coexistent dans le village et que les mettre en relation n'a fait avancer ni l'un ni l'autre des projets. Les multiples approches présentes dans le milieu portent des stratégies incompatibles entre elles. Des énergies considérables ont été drainées pour harmoniser les relations conflictuelles entre les porteurs des approches. À une logique correspond un processus qui se traduit par une stratégie, qui suscite des résultats particuliers.

L'approche technocratique définit des critères, traduite dans un programme, qui appuient une logique sectorielle et économique. Pour répondre aux critères, les acteurs locaux à la recherche d'un soutien doivent alors compartimenter leur projet. En ce faisant, la dimension globale du projet risque d'en être affectée et remplacée par des objectifs à court terme, souvent liés à la création d'emplois.

Pour terminer, dans l'approche consensuelle, ce sont les acteurs du « consensus » qui se rangent du côté du gagnant, ce qui a comme effet de déguiser le projet. En même temps, ce sont eux qui servent de courroie de transmission de l'information entre les acteurs qui n'entrent plus en relation suite à des conflits.

Nous avons illustré comment les logiques multiples interfèrent dans la recomposition des relations sociales autour d'un projet.

De leur côté, les membres du comité de revitalisation agricole définissent le contenu du projet, en même temps qu'une façon de procéder, une répartition des tâches, des procédures à suivre et à venir.

Le chaos a été l'intégration des acteurs du projet de revitalisation agricole dans une logique différente au sein de la Corporation locale de développement.

Au fur et à mesure de la construction du projet de revitalisation agricole, le processus se construit également, en lien avec une approche territoriale partagée. La construction des savoirs collectifs locaux repose donc sur un sens commun au projet, lequel sens est enchâssé dans un processus continu dont font partie un ensemble de stratégies comprises par les acteurs impliqués.

La phase de recomposition des relations autour du projet révèle une grande complexité à concilier des logiques différentes.

Pour le comité de revitalisation agricole, l'enjeu repose sur la maîtrise du processus en se situant constamment par rapport à une approche globale reliée à la qualité de vie et donc en revenant aux membres qui les ont mandatés pour le suivi. Seule une implication la plus large possible des acteurs locaux pourrait contrer les effets démobilisant issus du frottement entre les différentes logiques en place. La mobilisation et l'implication permettraient de garder le cap sur les fondements du projet et de créer un mouvement.

Quelques points de référence qualifient la dimension sur la recomposition des relations autour du projet. Ils se lisent ainsi :

- Les acteurs locaux évaluent, confirment ou infirment, leurs représentations de la terre, les valeurs qu'elles transportent, et procèdent en même temps à un état de situation pour construire un projet d'avenir.
- Les savoirs collectifs locaux sont relationnels c'est-à-dire qu'ils découlent d'un partage des représentations traditionnelles et actualisées autour de la valeur que constituent les terres agricoles. C'est ce qui explique pourquoi chaque communauté est singulière, parce qu'ayant une histoire particulière, construite par ses membres.
- Nous avons observé que l'instance municipale sert d'interface entre toutes les logiques en place et peut contribuer à saper les actions créatrices dans le

milieu du fait qu'elle tente de les associer entre elles, même si elles sont incompatibles.

- À une logique correspond un processus qui se traduit par une stratégie, qui suscite des résultats particuliers. Les mettre en interrelation les place dans une situation d'incohérence qui risque de leur faire perdre de vue les fondements de leurs actions.

Seconde dimension: la production économique

La production économique définie par les acteurs locaux consiste à « *mettre de la vie dessus* ». L'économie réfère alors à des activités et le développement à l'usage de la terre. Au départ, c'est surtout un projet qui implique des relations de proximité alors que la nature des activités obligera les acteurs locaux à rechercher du financement.

La production économique dont parlent les habitants se définit sur la base des rapports de proximité, de l'économie non-marchande autant que de l'économie marchande. Les rapports de proximité réfèrent à la première dimension où les relations s'instaurent autour de la définition d'un projet. La production économique repose sur des savoirs collectifs identifiés: la petite production, la diversification et un marché local. Un modèle de gestion des terres agricoles est développé fondé sur une approche communautaire. Il n'y a rien de nouveau par rapport aux savoirs traditionnels, cependant que la formule proposée est agencée différemment, donne sur un modèle de gestion collective du territoire agricole, et que les acteurs supra-locaux sont interpellés pour soutenir le projet. La remise en cause porte sur les types de production qui ne pourront plus être ceux d'avant. Il est alors question de

productions traditionnelles et nouvelles: cerfs, wapiti, canards, etc, entremêlées de productions de dindes, poules à grain, etc. Pour la production en terre, une part importante des productions traditionnelles était questionnée. Les pommes de terre avaient reçu leurs lettres de noblesse avec l'expertise d'un producteur du village qui poursuivait sa production.

Un modèle de gestion collective incluant trois volets, est construit en même temps que le projet avance. Il résulte des consultations auprès des propriétaires de terres agricoles, après de nombreux échanges entre les acteurs locaux.

Sur le plan du contenu, un projet agricole est couché sur le papier, incluant 3 volets: jardins communautaires, productions et cultures locales pour répondre aux besoins locaux et possiblement, écouler sur un marché plus large et en troisième lieu, les grandes cultures. Ces dernières devraient répondre aux besoins des petits producteurs locaux de bétail.

La dimension de la production économique est en étroite relation avec celle de la dimension sur la recomposition des relations. En ce sens, la production économique ne peut pas fournir davantage que le fruit de l'ensemble des relations qui ont été construites autour du projet. La phase de production économique porte les limites de la première dimension. En même temps, la reconfiguration des relations autour du projet est à se refaire continuellement.

Le modèle de gestion des terres agricoles interpelle tout le village. Un premier pôle consiste à faire usage des terres en les mettant en commun par l'intermédiaire du

comité de revitalisation des terres. Les ménages deviendraient consommateurs, ces derniers pouvant aussi être des producteurs par le biais des jardins communautaires.

La production et l'écoulement se feraient localement, et les surplus pourraient être écoulés sur le marché régional.

En même temps, un fonctionnement émerge. Le comité de revitalisation deviendrait un intermédiaire, un relais dans l'éventualité où un producteur est absent ou ne peut produire. Il pourrait assurer la production, soit s'entendre avec le propriétaire et faire en sorte que les terres soient mises en activités pour ensuite revendre les produits localement. Si le propriétaire peut produire, le comité de revitalisation agricole sert d'intermédiaire avec la population locale. Les membres du comité de revitalisation abordent alors la question des contrats à mettre sur papier pour faire en sorte que tout soit clairement compris.

La production économique correspond à un mode de fonctionnement, à une organisation. C'est en ce sens qu'il n'y a pas de structure viable " à côté " d'un projet, puisque l'une est dans l'autre.

Tout au long de la démarche de construction du projet, les acteurs locaux ont défini des modes de fonctionnement. Des ententes devenaient nécessaires ainsi que la conception d'un modèle de gestion à 3 niveaux. Tout cela pouvait se transformer, était malléable et ajustable. À côté, la coopérative de solidarité était vue comme " du travail supplémentaire " à réaliser sans assurance que cela donnerait un résultat.

L'enjeu de la phase 2 sur la production économique réside dans la capacité des acteurs locaux à poursuivre ce développement qui intègre tout le processus de mise en place. Ce qui est important, c'est alors la maîtrise par les acteurs du comité de revitalisation de la démarche qu'ils ont mise en place. C'est dans la démarche, ou si l'on préfère, dans le processus, que reposent les savoir-faire singuliers reliés à ce projet, dans ce village là.

La poursuite repose sur la compréhension du rôle des propriétaires de terres qui ont mandaté les membres du comité de revitalisation. Leur participation et leur implication remettent alors au centre ce pourquoi le comité de suivi a été mis en place. C'est la limite qui s'est présentée lorsque le projet a été intégré à la Corporation locale de développement. On le verra, c'est aussi la limite qui contraint l'avancement du projet.

Les savoirs construits portent sur le processus c'est-à-dire que les actions que posent les acteurs locaux les transforment et les conduisent vers une plus grande autonomie. Des outils qui proviennent d'une instance supra-locale deviennent alors utiles s'ils s'inscrivent dans le processus des acteurs locaux. S'ajoutent les savoirs construits qui portent sur les méthodes de revitalisation des terres. Ils savent comment faire, quoi ne pas faire, évaluent et situent. Les projets ne peuvent donc pas être conduits et orientés par une organisation qui provient d'un palier supra-local. Cela signifie que le soutien et l'accompagnement nécessitent une approche individualisée pour chaque projet en relation à chaque territoire de vie. Proposer une forme institutionnelle avant la construction d'un projet pré-figure des outils dont une localité a besoin pour son développement.

Avant que l'on ne puisse observer un premier signe concret de changement, soit un champs en labour, un long processus avait été amorcé et travaillé pour nuancer, clarifier, construire le processus, le contenu, le fonctionnement.

Nous retenons quelques éléments qui se dégagent de la dimension qui porte sur la production économique qui sont les suivants :

- Les acteurs locaux construisent un mode de fonctionnement, une organisation, en même temps qu'un contenu. C'est en ce sens qu'il n'y a pas de structure viable "à côté" d'un projet, puisque l'une est dans l'autre et sont donc enchâssés
- L'enjeu consiste alors à conserver la maîtrise du processus du projet, et donc à la fois, le contenu et son organisation. Cela suppose que les acteurs locaux se situent par rapport aux autres acteurs porteurs de projets dont les logiques diffèrent.
- Le processus de construction est toujours en mouvement, en redéfinition.
- La dimension de la production économique est en étroite relation avec celle de la redéfinition des liens sociaux autour d'une représentation du projet. En ce sens, la production économique ne peut pas fournir davantage que le fruit de l'ensemble des relations qui ont été composées autour du projet. La phase de production économique porte les limites de la première dimension. En même temps, la reconfiguration des relations autour du projet est à se refaire continuellement.

- Pour terminer, les savoirs collectifs portent sur le processus de construction du projet. Les acteurs locaux qui s'approprient leur processus de construction et arrivent à créer un projet viable pourront ensuite construire d'autres projets, enrichis de savoirs-faire nouveaux. Par processus de construction, nous entendons toutes les étapes empruntées par les acteurs locaux qui se traduisent par de nouvelles attitudes ou façons de faire pour mobiliser le potentiel du milieu ou les ressources des institutions supra-locales. La question qui est alors au centre est celle-ci : comment construit-on un projet approprié à notre territoire, aux acteurs et aux ressources en place ?

Troisième dimension: des savoirs d'expérimentation

Nous traitons succinctement de la troisième dimension du processus de construction des savoirs collectifs locaux.

Une vision future du projet est à se construire et des expérimentations sont prévues sur des échantillons de terre pour la première année. Il est question de tenter les fleurs, les asperges, le canola, des productions de bétails également. Les compétences collectives partagées jusque-là constituent une base sécurisante alors que les acteurs du comité de revitalisation décident de tenter de nouveaux apprentissages appropriés au contexte de changement.

L'expérimentation porte aussi sur le modèle de gestion des terres agricoles fondée sur l'implication des ménages locaux.

L'élément qui ressort de cette dimension, peut-être succincte mais importante, est la volonté d'apprendre et d'expérimenter qui constitue un savoir-être collectif.

5.5 QUESTIONS SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

L'expérimentation montre que les acteurs locaux font appel à une autorité hiérarchique pour résoudre les conflits vécus au sein des organisations. L'attitude collective consiste à s'en remettre à l'instance élue, en l'occurrence l'instance municipale, qui coupe court lorsque les relations s'échauffent. De plus, l'Église, via son représentant, dispose aussi d'un pouvoir hiérarchique, et le prêtre décide même s'il ne vit plus au village. Dans ce dernier cas, ce sont principalement les groupes communautaires qui réfèrent au prêtre pour intervenir dans la résolution des conflits.

La question qui se pose est celles-ci : Existe t-il un espace d'expression pour débattre et trouver des solutions collectivement ?

La présence des logiques différentes portées par les acteurs locaux est un germe pour enrichir un débat vers une recherche de solutions. Il ressort qu'un tel lieu n'existe pas où les positions des acteurs locaux pourraient contribuer à la recherche de solutions acceptables pour tous. Par ailleurs, nous postulons qu'il est possible de mettre en place les conditions d'exercice d'une forme de démocratie locale.

L'arbitrage par d'autres instances décisionnelles

Il est admis dans les organisations locales que les décisions de l'instance municipale et de l'Église sont décisionnelles et ce, même si l'organisme possède son autonomie sur les plans opérationnel et légal. Quelques exemples en témoignent.

Le premier exemple est celui de la Corporation locale de développement. De prime abord, la Corporation locale de développement est composée d'administrateurs qui sont aussi les travailleurs forestiers. En soit, il n'y a rien de répréhensible à ce que ceux qui connaissent la forêt gèrent un projet de forêt habitée, pas plus que de vouloir trouver un travail pour en vivre. Certes, les travailleurs administrateurs savent qu'il y a un enjeu: l'emploi qu'ils peuvent y trouver. Ils sont donc dans une position intenable puisqu'ils décident de s'embaucher à titre de travailleurs sur le projet de forêt habitée. Mais cette situation est tacitement acceptée par la population. La critique de la situation se fait par le biais des commérages des gens du village portant, notamment, sur les horaires des travailleurs forestiers qui ne sont pas respectés en période estivale, sur la qualité du travail, etc. Le pouvoir impersonnel de l'opinion des uns et des autres prévaut aux dépens d'une démocratie locale où les citoyens pourraient questionner ouvertement et directement et s'impliquer dans une recherche de transformation. La municipalité elle-même n'interroge pas la légitimité de la composition de ce conseil d'administration. Cependant, cela lui permettait de décider à la place des membres du conseil d'administration.

Plusieurs exemples illustrent l'aliénation du pouvoir décisionnel de la Corporation locale de développement auprès de la municipalité. Nous référons, notamment, à l'épisode de la négociation des salaires des travailleurs forestiers qui remettent le pouvoir de décider aux mains de la municipalité. Également, il y a la démarche de création de la coopérative de solidarité et en même temps, de la dissolution de la Corporation locale de développement.

Un autre exemple est celui des 11 organismes communautaires qui s'en remettent à la décision du prêtre pour l'utilisation de leurs propres locaux. L'accord du prêtre est requis pour occuper des locaux inutilisés par la Fabrique et il refuse, alléguant qu'il faudrait défrayer des coûts.

Une dernière illustration se rapporte au moment où le comité de revitalisation agricole est intégré à la Corporation locale de développement. Un savoir-faire démocratique aurait requis que le comité revienne auprès des participants au Rendez-vous agricole pour leur faire part d'une décision à prendre. Ce réflexe n'existe pas dans les attitudes collectives alors que les décisions sont remises aux instances hiérarchiques.

En s'aliénant au pouvoir décisionnel d'une instance hiérarchique, les décisions sont prises en dehors des organisations concernées. Par ailleurs, l'instance municipale est en rupture avec une logique d'appropriation territoriale, agissant en fonction de la grande entreprise avec qui elle a conclu une entente qu'elle tient à respecter à tout prix sans en requestionner les termes. De la même façon, le prêtre décide de louer les locaux à des organismes communautaires du milieu alors qu'ils sont inutilisés, ce qui ne correspond plus aux besoins de la population locale.

Cette façon de faire crée un intermédiaire et déshumanise puisqu'elle exclut la relation de communication entre les êtres humains.

5.6 CE QUI EST GÉNÉRALISABLE

La recherche conduit à des éléments de généralisation applicables à d'autres communautés alors que certains constats sont singuliers à ce village particulier. Il y

a aussi les constats qu'on ne sait pas s'ils sont généralisables et qui demanderaient un approfondissement. Ceux-là ouvrent plutôt sur des questions nouvelles. Nous distinguons ces quelques constats généralisables, de ceux qui ne le sont pas ou encore, qui interrogent.

La question de la généralisation demande de nuancer notre jugement. Pour une même situation, des généralisations sont possibles et d'autres non. Par exemple, on ne peut généraliser l'expérimentation telle qu'elle s'est déroulée à Sainte-Hedwidge. Refaire la même démarche dans une autre localité donnerait des résultats différents. Par ailleurs, Sainte-Hedwidge est un village à vocation agro-forestière dont les traits sont comparables à plusieurs autres au Québec. C'est aussi un village qui baigne dans un contexte d'élargissement des marchés, ce qui affecte plusieurs localités du Québec. Une question se pose alors sur la relation particulière des acteurs locaux à leur territoire agricole ? Est-ce qu'on peut généraliser les façons de faire, de réagir, de mobiliser les ressources institutionnelles et les ressources humaines des acteurs locaux de ce village ? Dans cette question trop large, on trouve des éléments de généralisation possible et d'autres qui ne le sont pas. Voyons-y de plus près.

On peut affirmer que les représentations collectives sont construites à l'image des gens qui l'habitent, de leur passé particulier, de leurs relations au territoire et des connaissances qu'ils ont su construire. C'est le sens donné au territoire qui est en cause. L'expérimentation a dégagé des éléments d'une mémoire collective qui est propre au développement de l'agriculture : petite production locale, diversification, culture d'entraide, etc. Cela reflète une période du développement agricole au Québec qui a pris fin au tournant des années 70. Ce qui est propre à Sainte-

Hedwidge, c'est sa façon de se réapproprier cette mémoire collective pour la traduire dans un modèle de gestion du territoire agricole qui leur convienne.

D'une part, le choix de poursuivre un projet de revitalisation agricole est l'expression unique de certains acteurs du village. D'autre part, la démarche consistant à imbriquer en même temps le contenu et le mode d'organisation et de fonctionnement est généralisable. C'est ce qui nous fait dire qu'en même temps que les acteurs locaux construisent le projet avec son contenu singulier, l'organisation et le fonctionnement de ce projet prennent forme. Cela est généralisable. C'est pourquoi une structure définie à l'extérieur du projet risque de demeurer une coquille vide à moins qu'elle ne corresponde aux besoins et à une volonté de se l'approprier par les acteurs locaux et donc, de le transformer.

Ce qui est généralisable également, c'est la présence de logiques portées par des acteurs locaux dont peuvent découler des tensions, voire aussi étouffer l'avancement d'un projet. Nous n'avons pas observé de cohésion sociale autour du projet agricole mais plutôt le partage de valeurs communes par certains acteurs locaux porteurs d'une approche. Des jeux de logiques existent au delà de la singularité du village qui sont :

- celle du pouvoir politique qui se mue au gré des acteurs qui lui font face,
- ceux qui sont à la recherche de consensus à tout prix,
- ceux qui portent une approche territoriale globale orientée sur la qualité de vie,
- les acteurs qui entrent dans une logique économique sectorielle,

- et la présence des acteurs technocratiques qui reflète la perte de sens de la société actuelle.

Or, ces logiques ne sont pas « pures » en elle-mêmes, c'est-à-dire qu'elles sont nuancées et que ce n'est pas parce qu'un acteur est porteur d'une logique qu'il n'en contient pas une autre. Par exemple, personne ne s'exprime contre le projet de revitalisation agricole. On ne peut pas être contre un projet à Sainte-Hedwidge, là où chacun vit. Cependant, certaines approches sont jugées plus importantes que d'autres, soit par exemple lorsqu'il est question de créer un emploi à court terme.

Ce qui n'est pas généralisable, c'est que les relations engendrent des tensions qui peuvent être plus ou moins intenses et donner sur des résultats différents. Dans la mesure où les acteurs locaux affirment positivement leur approche et en prennent conscience, les tensions risquent de s'en trouver atténuées. C'est du moins ce qui ressort du bilan réalisé avec les acteurs du comité de revitalisation. Lorsque les acteurs locaux ont compris qu'ils portaient des intérêts et des stratégies qui leur sont propres, ils se sont positionnés face aux acteurs locaux porteurs de logiques différentes.

Conséquemment à la présence d'approches multiples, nous avons observé des réseaux verticaux qui, tout en se manifestant sur le plan local, sont aussi le fait de relations supra-locales. En ce sens, le local ou la communauté rurale présente une complexité peut-être sous-évaluée par les chercheurs qui l'abordent comme un lieu homogène sur le plan des valeurs. Certes, la localité est petite et en ce sens, elle est un laboratoire de recherche plus accessible mais pas moins complexe.

Nous avons ressorti trois éléments présents dans le processus de construction des savoirs collectifs. Nous le rappelons, ce sont :

- la recombinaison des relations autour du projet agricole, période « invisible » sur le territoire mais déterminante,
- la production économique qui en constitue la partie visible,
- et les savoirs d'expérimentation qui constituent une projection d'avenir.

Ce qui est généralisable, c'est que la maîtrise de ce processus par les acteurs locaux accroît leur autonomie d'action. Cependant, la même démarche ne s'applique pas de la même façon pour toutes les communautés.

Les trois dimensions que nous avons dégagées demandent à être mises en relation avec la question portant sur la démocratie locale. L'expérimentation montre que les acteurs locaux font appel à leur mémoire collective comme point de départ au projet, que les valeurs liées aux terres agricoles en constituent le repère. Cela est généralisable c'est-à-dire qu'indépendamment de la nature du projet, les acteurs locaux font appel à leurs savoirs construits, leur mémoire collective, comme point de référence. La production économique suit avec un contenu et une forme particulière à la communauté.

Cependant, sur le plan de la mémoire collective, nous nous interrogeons sur la présence d'un savoir-faire lié à la capacité à débattre et à trouver des solutions collectivement. Nous référons à deux situations qui se sont répétées tout au long de l'expérimentation :

- Le faible niveau d'implication des acteurs locaux concernés par les terres agricoles alors qu'ils ont exprimé clairement que l'avenir du village et la qualité de vie de leur village est tributaire de la vie des terres agricoles,
- La question de l'aliénation du pouvoir de décider des organisations locales vivant une situation conflictuelle à quelques instances hiérarchiques.

Sur le premier point, nous référons à l'absence de mobilisation effectuée auprès des membres présents au Rendez-vous agricole, notamment lorsque le projet agricole est transféré au sein de la Corporation locale de développement. Nous avons aussi observé que la Corporation locale de développement renvoie au conseil municipal les questions conflictuelles. De même, les organismes communautaires s'en remettent au prêtre pour décider de l'utilisation de leurs propres locaux. Cela nous conduit aux questions sur la démocratie locale et la capacité de solutionner les conflits. C'est toute la représentation du conflit par les acteurs locaux qui est en cause. On a vu qu'il existe des approches plus ou moins compatibles entre elles, cependant, la présence de conflits débouche sur des ruptures. Ce n'est pas tant la capacité de débattre qui serait en cause mais plutôt la représentation du conflit comme quelque chose à éviter absolument. Est-ce que l'expression du conflit conduit inévitablement à la rupture ?

Pour approfondir la question, il faudrait voir comment se déroule les situations vécues dans les villages sur trois points;

- Celui de la participation, considérant l'importance qui y est attribuée,

- celui du processus de prise de décision des organisations locales ou, si l'on préfère des capacités de débattre collectivement lorsqu'il y a des conflits.
- Celui des représentations sur les conflits.

Sachant que les logiques en place dans la localité sont multiples, et que les relations sont complexes, nous posons deux questions :

- Quels sont les processus décisionnels mis en branle par les collectivités locales et dans quelle mesure la capacité à débattre collectivement peut-elle influencer l'issue et la réussite des projets ?
- Quels rôles jouent la participation et l'implication collectives dans le développement en lien avec la réussite des projets ?

Entre le discours des acteurs qui expriment qu'ils décident dans leur organisation et la réalité, seule l'observation participante permettrait de voir plus clair.

5.7 RETOUR AUX QUESTIONS ET À L'HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Nous rappelons les deux questions à l'origine de notre démarche de recherche. Elles se lisaient ainsi :

- Existe t-il des savoirs collectifs locaux ?
- Si oui, quel en est le processus de construction ?

Nous devons poser la première parce qu'il n'existe pas à proprement parler d'études portant sur les savoirs collectifs locaux en sciences régionales. Conséquemment, la

seconde question est posée sur l'existence d'un processus de construction des savoirs collectifs locaux. À la lumière des observations faisant suite à l'expérimentation, nous ouvrons sur une question qui recentre l'attention sur la mise à contribution des savoirs collectifs des acteurs porteurs d'approches et de stratégies différentes pour avancer leur projet de développement, quel qu'il soit. Ce qui est alors en cause, ce sont les représentations que se font les acteurs locaux de l'expression des conflits.

Nous revenons ensuite sur l'hypothèse qui nous a servi de repère. Nous avons vu que la reconnaissance de leurs savoirs par les acteurs locaux est étroitement liée à la méthodologie, mais aussi à la rencontre d'acteurs qui sont porteurs d'approches différentes.

Existe-t-il des savoirs collectifs locaux ?

Sur l'existence des savoirs collectifs locaux, nous avons mis en lumière un corpus de connaissances que nous avons repris comme étant la mémoire collective et ce, en nous fondant sur l'exemple de la question agricole. Une mémoire collective ressort, qui s'échelonne sur une génération, sachant qu'elle s'appuie sur la transmission des valeurs par quelques autres générations. La valeur de la terre est le fluide qui justifie et fonde la volonté d'intervenir des acteurs locaux.

La seconde question porte sur le processus de construction des savoirs collectifs locaux. Nous voulions savoir quel était ce processus, ce qui a plutôt débouché sur des dimensions relatives à la construction des savoirs collectifs locaux. L'une d'elle, plus importante, porte sur la recombinaison des relations pour construire des

représentations communes portant sur les terres. Cependant, la période couverte par l'expérimentation est courte dans la vie d'un village. Également, le corpus de connaissances issu de la mémoire collective s'est traduit par un mode de gestion actualisé des terres agricoles. On ne peut parler en terme de processus de construction des savoirs collectifs puisque nous avons plutôt dégagé des dimensions. Cependant, nous convenons que par « processus », nous n'entendons pas un cheminement linéaire qu'il est possible de reproduire. En effet, la démarche empruntée par les acteurs locaux est singulière alors que son appropriation et la capacité de l'évaluer sont un élément central de l'expérimentation.

À la lumière de nos observations, une question s'ajoute qui porte sur la capacité à mobiliser les savoirs collectifs locaux par des acteurs locaux relevant d'approches et de stratégies différentes. Est-ce possible, par exemple, que les acteurs locaux d'approches différentes mobilisent chacun leur façon, leur potentiel autour d'un même enjeu de développement ? Cela nous conduit à la question de la cohésion sociale sans que les logiques et les stratégies soient nécessairement partagées. La question nouvelle qui se pose est alors la suivante : Comment mobiliser les savoirs collectifs locaux autour du projet de développement et ce, dans la perspective que plus l'implication est forte, plus le projet s'en trouve enrichi quelle que soit l'approche préconisée ? Ici, nous recentrons les questions de l'implication et de la participation déjà exposées dans notre analyse et celle de la capacité à débattre et à exprimer les conflits. Dans le village, tout le monde convenait de l'importance et de la nécessité de revitaliser les terres agricoles, en fait personne ne s'y opposait et ce, alors que les acteurs locaux sont porteurs d'approches différentes. C'est là qu'intervient la capacité

d'exprimer les conflits et de trouver collectivement des solutions pour mobiliser des stratégies différentes.

L'hypothèse de recherche

Nous avons postulé que la connaissance, la reconnaissance et la valorisation de leurs savoirs collectifs par les acteurs locaux et supra-locaux peut être un facteur stratégique de développement pour les petites communautés. Ce postulat pose deux dimensions du développement: l'une qui s'intéresse aux facteurs de développement sur une base endogène et l'autre, en relation aux instances supra-locales ou exogènes.

Sur la base de leurs savoirs collectifs reconnus et valorisés, les acteurs locaux définirait un modèle de gestion de leur environnement, s'appuyant sur leurs savoirs construits.

Ultimement, une telle reconnaissance renforcerait la capacité des acteurs locaux à agir sur la base d'une logique singulière. Le point névralgique reposerait sur le respect des savoirs collectifs locaux, qu'ils soient le fait de l'acteur local ou supra-local.

L'expérimentation a montré la difficulté à refléter et donc à reconnaître les savoirs collectifs locaux dans l'action où interfèrent des approches multiples. La complexité des relations et les multiples approches observées localement sont des constantes qui démontrent que la communauté rurale n'est pas homogène sur le plan des logiques et des stratégies. Les valeurs ne se traduisent pas à travers un seul projet

collectif, comme le laissent souvent entendre les définitions idylliques du local rural. Au contraire, la communauté rurale est complexe et contient en son sein des relations qui reflètent le monde dans toute sa globalité.

Ce qui est en cause, c'est davantage la capacité des organisations à se situer par rapport à leur approche, la capacité à se réapproprier leur processus et à identifier les stratégies qui sont les-leurs. Nous avons observé que dans une période où le rôle de l'organisation était clairement établi, soit immédiatement après la tenue du Rendez-vous agricole, les acteurs du comité de revitalisation ont été en mesure d'avancer le projet agricole et de construire des savoirs nouveaux. Ils ont sélectionné les informations jugées pertinentes auprès des acteurs locaux et supra-locaux et ont développé des connaissances sur les terres en friche. Ils ont écarté des éléments d'information qui ne leur convenait pas. Par exemple, les productions non-traditionnelles proposées par le MAPAQ ont été passées au crible et une sélection des informations jugées appropriées à leur situation a été opérée. Par ailleurs, la spécialisation agricole n'entraîne pas dans les orientations des acteurs du comité de revitalisation et l'option a été mise au rancart.

Sur le plan de la capacité des acteurs locaux à reconnaître leurs savoirs collectifs en construction, une intervention ciblée, qui a pris la forme du bilan, a permis d'en rendre compte. Les actions faisaient sens seulement après un temps d'arrêt et surtout, après une rupture avec les acteurs de la Corporation locale de développement porteurs d'une approche sectorielle et économique. C'est seulement après un recul qu'une planification a été possible.

Les logiques s'opposaient fermement. Est-ce à dire que les perspectives de développement sont pour autant impossibles lorsque des acteurs d'approches différentes interagissent ? Nous ne le pensons pas. Selon nous, certaines conditions sont nécessaires pour avancer le projet collectif, dont l'une d'elle, essentielle, n'apparaissait pas. Elle fait partie du capital socio-territorial déjà abordé, soit la présence d'un espace de débat démocratique orienté vers une participation citoyenne active. C'est peut-être ici que l'accompagnement supra-local aurait pu enrichir le projet. Car nous croyons plutôt que chaque organisation ou comité composé d'acteurs porteurs d'approches différentes peut contribuer au développement de leur localité dans la mesure où ils se positionnent et se situent. Cela suppose que chaque organisation reconnaisse ses propres façons de faire, ses stratégies et ses approches tout en étant capable de respecter celle des autres. Les interrelations entre les organisations pourraient alors permettre de mobiliser une multitude de potentiels autour du développement du milieu. Ce qui motive notre positionnement à cet égard, c'est l'observation selon laquelle à aucun moment, les regroupements ou comités d'approches opposées n'ont remis en cause le travail des autres. Parce qu'en effet, la nécessité de développer leur espace de vie rapproche tous les acteurs locaux, quel qu'en soit l'approche.

Dans l'expérimentation, une prise de conscience collective sur des savoir-faire collectifs à développer portant sur des éléments stratégiques devenait nécessaire. Nous parlons de l'importance de créer un lieu de débat qui ouvre sur des solutions constructives et qui permette l'implication de tous les citoyens. Ce qui est en cause, c'est la définition de la démocratie locale et l'importance de l'implication active comme

gage de réussite d'un projet pour l'avenir et non la cohésion sociale. Car une communauté peut présenter une forte cohésion sociale sur le plan des valeurs tout en empruntant un mode de fonctionnement autocratique. La cohésion sociale ne garantit pas l'expression démocratique des différents groupes et comités locaux.

En faisant le bilan de l'an 1, les acteurs du comité de revitalisation des terres agricoles se sont réapproprié en même temps leur propre démarche et les savoirs construits. C'est à ce moment qu'ils ont mis sur papier un modèle de gestion des terres agricoles. Les acteurs ont réalisé après coup qu'ils s'étaient insérés dans une approche différente relevant d'autres regroupements ou organisations. Au moment du chaos, soit lorsque les approches et stratégies s'entrechoquent à l'intérieur de l'organisme local de développement, il n'y avait plus de possibilité de refléter les savoirs en construction et de se situer face au contexte d'ensemble.

Par ailleurs, le questionnement sur la reconnaissance des savoirs collectifs locaux par les acteurs supra-locaux semble moins complexe que ce qui se déroule dans le milieu. D'une part, les acteurs locaux font des choix, posent des critiques sur la cohérence des programmes, sur les approches. L'exemple de l'UPA illustre que l'agriculture d'aujourd'hui se fait à grande échelle sur une base de forte spécialisation, ce qui n'est pas l'option des acteurs locaux qui l'expriment bien. La reconnaissance des savoirs collectifs est reliée à un vécu et à une relation au territoire méconnus des acteurs supra-locaux qui sont orientés sur des critères techniques, technocratiques et économiques. Les acteurs locaux disposent de certaines alternatives du fait qu'ils peuvent entrer en relation avec plusieurs intervenants supra-locaux et mobiliser des ressources institutionnelles s'ils manœuvrent habilement. Cela suppose que les

acteurs locaux délimitent leur pouvoir d'action pour maîtriser la relation qu'ils entreprennent. Il ne faut cependant pas perdre de vue les contraintes importantes qui se posent face à des acteurs supra-locaux qui évaluent un projet en fonction de la rentabilité et de l'efficience du projet.

BIBLIOGRAPHIE

Sur le développement local et régional

- ANDREW, Caroline: *Le local peut-il servir de lieu politique pour lutter contre l'exclusion et pour repenser l'économie ?* (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion: repenser l'économie, Coll. Études d'économie politique, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp. 307-309
- BADY, Bertrand, *Quelle place pour l'État-nation ?*, Sciences Humaines, hors série, numéro 17, juin/juillet 1997.
- BALLIGAND, Jean-Pierre, *La fin du territoire Jacobin*, Édition Albin Michel, Paris, 1990, 213 pages.
- BAKVIS, Peter, Confédération des syndicats nationaux, Québec-Canada, Novembre 1999.
- BASSAND, Michel et HAINARD, François: Dynamique socio-culturelle régionale, Presses Polytechniques Romandes, 1985, 107 pages
- BASSAND, Michel; FAINARD, François; PEDRAZZINI, Yves et PERRINJAQUET, Roger; Innovation et changement social, Presses Polytechniques Romandes, 1986, 131 pages.
- BEAUDRY, Raymond ET DIONNE, Hugues (et le collectif de recherche de Saint-Clément PQ), En quête d'une communauté locale : une mobilisation territoriale villageoise, le conflit postal de Saint-Clément, Éditions Trois-Pistoles, GRIDEQ-Université du Québec à Rimouski, 1998, 243 pages.
- BEAUDRY, Raymond ET DIONNE, Hugues, *Vivre quelque part comme agir subversif: les solidarités territoriales*, Recherches sociographiques, XXXVII, 3, pp. 537-557.
- BEAUDRY, Raymond ET DIONNE, Hugues, *La permanence des communautés contre la mobilité des réseaux*, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion repenser l'économie, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp. 266-286.
- BECATTINI, Giacomo, *Le district marshallien : une notion économique*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie et liberté, 1992.

- BECATTINI, Giacomo et RULLANI, Enzo, *Système local et marché global le district industriel*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie et liberté, 1992, pp. 171-192.
- BÉLANGER, P.R. et LÉVESQUE, B., *Le mouvement populaire et communautaire: de la revendication au partenariat (1963-1992) ”*, in DAIGLE, G (sous la dir.), Le Québec en jeu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, pp. 713-747
- BERNARD, Normand, La participation des citoyens : une composante clé du développement économique communautaire au Québec, Revue CIRIEC (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives), Volume 28, numéro 1, 1996, pp.149-154.
- BERNARD, Paul; *La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept*, Revue d'action communautaire, Printemps 1999, numéro 41, pp. 47-60.
- BOISVERT, Michel, L'analyse économique régionale : un éventail de concepts, anciens et nouveaux, (sous la direction de) PROULX, Marc-Urbain, Le phénomène régional au Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996 pp.187-214.
- BORDELEAU, Danièle, *Entre l'exclusion et l'insertion : les entreprises d'insertion au Québec*, Revue CIRIEC (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives, Volume 28, numéro 2, 1997, pp.75-94.
- BOURDIEU, Pierre; Les structures sociales de l'économie, Collection Liber, Seuil, 2000.
- BOUTILLIER, Luc, FRÉCHETTE, Pierre, HUBERT, Michel, LEMAY, Valérie, LÉTOURNEAU, Annie; Vers une compréhension des communautés dépendantes de la forêt, Présentée au Ministère des ressources naturelles du Québec, Université Laval, mars 1997, pp. 2-10.
- BOYER, Roger, *Les alternatives au fordisme: des années 80 au XXI ième siècle*, (sous la dir. de) BENKO G.et LIPIETZ A. Les régions qui gagnent. districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris, Presses Universitaires de France,1992, pp. 189-225
- BOYER, Roger, La théorie de la régulation : une analyse critique, AGALMA, La Découverte, 1986, 142 pages.
- BRYANT, R. Christopher, *The Locational Dynamics of community Economic Development*, (sous la direction de) DOUGLAS, David, J.A., Community Economic Development in Canada, Volume Two, Mc Graw-Hill Ryerson Ltd, 1995, pp. 203-236.

- CAILLÉ, Alain, *Pour ne pas entrer à reculons ans le XXI ième siècle. Temps choisi et don de citoyenneté*, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion repenser l'économie, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp. 81-98.
- COMEAU, Yvan, FAVREAU, Louis, LÉVESQUE, Benoît, MENDELLE, Marguerite, (2001) Emploi, économie sociale, développement local : les nouvelles filières, Presses de l'Université du Québec, Collection Pratiques et politiques sociales, 302 pages.
- COMEAU, Yvan, BOUCHER, Jacques, *L'économie sociale est-elle un projet de développement crédible ?*, Revue CIRIEC (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives, Volume 28, numéro 2, 1997, pp. 1-10.
- COTÉ, Serge, *La question régionale, une question de pouvoirs ?* (sous la direction de) COTÉ, Serge, KLEIN, Juan-luis et PROULX, Marc-Urbain, Action collective et décentralisation. Coll. tendances et débats en développement régional, GRIDEQ-GRIR, Rimouski, Chicoutimi, 1997, pp 21-32.
- CÔTÉ, Serge, *L'espace régional, reflet des différences ou miroir de l'unité* (sous la direction de) BRETON, G. , FECTEAU, J.M. et LÉTOURNEAU, J. , La condition québécoise : enjeux et horizon d'une société en devenir, Edition VLB, Coll. Essai critique, numéro 8, 1994, pp. 172-205.
- COTÉ, Serge, *Migrer: un choix ou une nécessité :une enquête à l'échelle d'une région*, (sous la direction de), GAUTHIER, Madeleine, Pourquoi partir ? : la migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui; Collection Culture et société, (IQRC) , 1997, 50-63.
- COURLET, Claude et PECQUEUR, Bernard, *Les systèmes industriels en France : un nouveau modèle de développement*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique , Économie en liberté, 1992.
- DENIS, Henri, Histoire de la pensée économique, Presses Universitaires de France, Thémis, pp.1-363.
- DESY, Jean, DUPLAIN, Myriam, TRUCHON, Martin; Girardville, 49ième parallèle: haut lieu forestier du Lac-Saint-Jean, Projet FORESPOIR, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, 1999, pp 7-55.

- DIONNE, Hugues, *L'art de vivre : base des mobilisations villageoises*, Revue du CIRIEC Canada (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives), Mobilisation sociale et développement local, Volume 28, numéro 1, 1996, pp.19-30.
- DIONNE, Hugues; *L'autre développement local et régional*, Relations, octobre 1996.
- DIONNE, Hugues, THIVIERGE, Nicole, De la région à la maison : les ambiguïtés du sentiment d'appartenance, (sous la direction de) COTÉ, Serge, KLEIN, Juan-luis et PROULX, Marc-Urbain, Action collective et décentralisation. Coll. tendances et débats en développement régional, GRIDEQ-GRIR, Rimouski, Chicoutimi, 1997, pp 119-140.
- DIONNE, Hugues et MAKAKAYUMBA, Édith; *Territoire de communauté et développement enraciné*, (sous la direction de) TREMBLAY, Pierre-André, Des communautés au communautaire, UQAC, GRIR, Collection Développement régional, Octobre 1998.
- DIONNE, Hugues, *Centralisation tranquille et ambiguïté du développement régional*, (sous la dir.) CÔTÉ, S., KLEIN, J.L. et PROULX, M.U., Et les régions qui perdent ? Chicoutimi, Montréal, Rimouski, UQAC / UQAR/ Dép. géographie UQAM, (coll. tendances et débats en développement régional, no.1, 1995, pp 83-111.
- DIONNE, Hugues et TREMBLAY, Pierre-André, *Mobilisation, communauté et société civile sur la complexité des rapports sociaux contemporains*, (sous la direction de) TREMBLAY, Pierre-André, Vers un nouveau pacte social ? État, entreprises, communautés et territoire régional, Actes du colloque, GRIR-Université du Québec à Chicoutimi, 1999, pp 89-104.
- DUFORD, Mick, *Trajectoires industrielles et relations sociales dans les régions de nouvelle croissance économique*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie en liberté, 1992
- DUPUIS, Claude et GILLY, Jean-Pierre, *Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales : une nouvelle approche des rapports entre groupes industriels et systèmes locaux de production*, (sous la direction de) PECQUEUR, Bernard, Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'Harmattan, 1996, pp.157-175.
- EME, Bernard, *Les régies de quartier, creuset de lien civil*, Revue CIRIEC (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives, Volume 28, numéro 2, 1997, pp.33-54.

- FAVREAU, Louis et LÉVESQUE, Benoît, *Développement économique communautaire: économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, 1996, 230 pages.
- FAVREAU, Louis, " *L'approche du développement économique communautaire au Québec et aux États-Unis*", Revue des études coopératives mutualistes et associatives, no. 50, 1994, pp. 166-174
- FAVREAU, Louis et LÉVESQUE, Benoît; *Développement économique communautaire: économie sociale et intervention*; Presses de l'Université du Québec; 1996, 230 pages.
- FAVREAU, Louis, *Économie communautaire, mobilisation sociale et politiques publiques au Québec (1985-1995)*, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion repenser l'économie, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.175-198.
- FAVREAU, Louis, *Communautés, développement local et économie solidaire : l'expérience associative dans les pays du Sud*, (sous la direction de) TREMBLAY, Pierre-André, Vers un nouveau pacte social ? État, entreprises, communautés et territoire régional, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, 1999, pp. 35-54.
- FAVREAU, Louis, *Mouvement associatif et économie sociale : contribution à une nouvelle gestion du social au plan local et régional*, (sous la direction de) COTÉ, Serge, KLEIN, Juan-luis et PROULX, Marc-Urbain, Action collective et décentralisation. Coll. tendances et débats en développement régional, GRIDEQ-GRIR, Rimouski, Chicoutimi, 1997, pp. 65-86.
- FAVREAU, Louis, SAUCIER, Carol, *Économie sociale et développement économique communautaire : de nouvelles réponses à la crise de l'emploi*, Revue du CIRIEC Canada (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives), Mobilisation sociale et développement local, Volume 28, numéro 1, 1996, pp. 5-18.
- FAVREAU, Louis et LAVILLE, Jean-Louis, *Le Secrétariat d'État à l'action communautaire du gouvernement du Québec : un remise en perspective autour des notions d'État solidaire et d'économie solidaire*, Revue CIRIEC (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives, Volume 28, numéro 2, 1997, pp.23-32.
- FILLION, Pierre, *Le développement économique communautaire à l'ère après-fordiste : possibilités et limites*, (sous la direction de) TREMBLAY, Pierre-André, Vers un nouveau pacte social ? État, entreprises, communautés et territoire régional, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, 1999, pp. 15-33.

- FONTAN, J-M. et LEVESQUE, B.; Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire, IFDEQ, 1993, pp.24-54.
- FITCHEN, Janet M., Endangered Spaces, Enduring Places: Change, Identity and Survival in Rural America, Westview Press, Sant Francisco, Oxford, 1991, 314 pages.
- FORTIN, Anne et PRÉVOST, Paul, Virage local: des initiatives pour relever le défi de l'emploi, Édition Transcontinentales, 1995, 275 pages.
- GAGNON, Christiane: La recomposition des territoires: développement local viable, L'Harmattan, Paris, 1994, 268 pages.
- GAGNON, Christiane, "Développement local viable : approches, stratégies et défis pour les communautés", Coopératives et développement, Revue du CIRIEC, Canada, volume 26, numéo 2, 1994-1995, pp. 61-82
- GALJART, Benno, *Conter development; Possibilities and Constraints*, (sous la direction de) MAYO, Marjorie et CRAIG Gary, *Community Empowerment : a Reader in participation and development*, Xed Bookd Ltd, London, 1995, pp.13-24.
- GANNE, Bernard; *Place et évolution des systèmes industriels locaux en France : économie politique d'une transformation*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie en liberté, 1992
- GAROFOLI, Gioacchino, *Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie en liberté, 1992
- GAUTHIER, Madeleine, (sous la direction de), Pourquoi partir ? : la migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui; Collection Culture et société, (IQRC) , 1997, 315 pages.
- GIDDENS, Anthony, La constitution imaginaire de la société, Paris, PUF, 1987, 474 pages.
- GOULET, Denis: *Le développement authentique: peut-on le soutenir ?* (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion: repenser l'économie, Coll. Études d'économie politique, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.63-78.
- GRAVEL, Robert J., *Le phénomène régional au Québec : dimension administrative*, (sous la direction de) PROULX, Marc-Urbain, Le phénomène régional au Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996 pp.245-268.

- GROUPE DE LISBONNE, Limites à la compétitivité : vers un nouveau contrat mondial, édition Boréal, 1995, 225 pages.
- GUY, Roger, *Le paramètre communauté dans la problématique de la restructuration municipale en milieu rural*, Groupe sur la décentralisation, Solidarité rurale, réflexion, Août 1996.
- GUY, Roger, *Notes sur le monde rural et son devenir*, Opération « Village prospères », Août 1996.
- HAMEL, Pierre et KLEIN, Juan-Luis, Le développement régional au Québec : enjeu de pouvoir et discours politique, (sous la direction de) PROULX, Marc-Urbain, Le phénomène régional au Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996 pp.293-312.
- HANSEN, Niles, BENJAMEN, Hoard, HIGGINS, Donald, SAVOIE, Regional Policy in a changing world, New York et Londres, Plenum Press, Coll. Environment, Development, and Public Policy, 1990, pp. 117-157.
- HELLEY, Denise, Une injonction : appartenir, participer. *Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen*, Lien social et politique, Revue d'intervention et d'action communautaire (RIAC), printemps 1999, pp.35-46.
- HERNIAUX-NICOLAS, Daniel, *L'Économie populaire entre la libéralisation des marchés et la solidarité : le cas de Mexico*, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion repenser l'économie, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.199-212.
- HOFFMAN, Stanley, *L'impérialisme du libre-échange*, Sciences Humaines, hors série, numéro 17, juin/juillet 1997.
- HUMPHREY, G.R., Timber Dependent Communities, American Rural Communities, edited by A.E.Luloff & L.E. Swanson, Westview, press. Pp. 34-60.
- JEAN, Bruno: Territoires d'avenir: pour une sociologie de la ruralité: Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1997, 318 pages.
- JEAN, Bruno; La région sous le regard sociologique : la construction sociale du fait régional, (sous la direction de) PROULX, Marc-Urbain, Le phénomène régional au Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996 pp. 133-156.
- JEAN, Bruno, Structure and Functions of Local Governments in Canada, Université du Québec à Rimouski, Candadian, CJ project, FCRR, Rural Revitalization Foundation, National Research institute of Agricultural Economics, C-J Workshop, Tokyo, January, 26,27, 2001.

- JENSON, Jane, Les contours de la cohésion sociale: l'état de la recherche au Canada, études des RCRPP (Réseau canadien de recherche en Politique publique), no. F-03, Ottawa, 1998, 55 pages.
- JESSOP, B. "*Post-fordism and the State*", in A. Amin (sous la dir. de). *Post-Fordim: A Reaader*, Oxfort, Blackwell, 1994, pp. 252-279.
- KABOU, Axelle, Et si l'Afrique refusait le développement ?, L'Harmattan, 1991, 207 pages.
- KLEIN, Juan-Luis, *Action collective et développement local : de l'atomisation à la restructuration de la société civile*, Revue du CIRIEC Canada (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives), Mobilisation sociale et développement local, Volume 28, numéro 1, 1996, pp.31-42.
- KLEIN, Juan-Luis: "Autonomie et dépendance des mouvements sociaux dans la régulation post keynésienne", in LÉVESQUE, B., JOYAL, A. et O. CHOUINARD, L'autre économie: une économie alternative, Sillery, 1989, Presses de l'Université du Québec, 1989, pp. 297-307.
- KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, *Contre l'exclusion : repenser l'économie. Jalons pour un programme*, (sous la direction de) KLEIN, J.L et LÉVESQUE, B., Contre l'exclusion repenser l'économie, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.10-14.
- KLEIN, Juan-Luis et MORNEAU, Alain, *Émergence du local et mouvements sociaux : pistes pour l'analyse de la demande de décentralisation*, (sous la direction de) COTÉ, Serge, KLEIN, Juan-luis et PROULX, Marc-Urbain, Action collective et décentralisation. Coll. tendances et débats en développement régional, GRIDEQ-GRIR, Rimouski, Chicoutimi, 1997, pp 33-40.
- KLEIN, Juan-Luis, *Décentralisation du développement et action collective : pistes pour une discussion* (sous la direction de) TREMBLAY, Pierre-André, Vers un nouveau pacte social ? État, entreprises, communautés et territoire régional, Actes du colloque, GRIR-Université du Québec à Chicoutimi, 1999, pp 105-118.
- KLEIN, Juan-Luis, *Action collective et développement local : de l'atomisation à la restructuration de la société civile*, Revue du CIRIEC Canada (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives), Mobilisation sociale et développement local, Volume 28, numéro 1, 1996.
- LARCHE, Jean-Pierre, Nouvelle CSN, numéro 488, 1999.
- LATOUCHE, Serge; Faut-il repenser le développement ?, Économie et Liberté, PUF, 1986, 213 pages.

- LAVILLE, Jean-Louis, *Économie solidaire, économie sociale et État social*, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion repenser l'économie, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.161-174.
- LEBORGNE, Danielle, *Nouvel ordre productif et polarisation des territoires : une analyse comparative fondées sur l'Italie et la France* (sous la direction de) TREMBLAY Diane-Gabrielle, Concertation et performance : vers de nouveaux modèles ?, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Collection Études d'économie politique, numéro 10, 1995, pp. 305-334.
- LEBORGNE, Danièle, LIPIETZ, Alain, *Flexibilité offensive et flexibilité défensive : deux stratégies sociales dans la production de nouveaux espaces économiques*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie en liberté, 1992
- LÉVESQUE, Benoît; FONTAN, Jean-Marc; KLEIN, Juan-Luis (étude réalisée sous la direction de) : Les systèmes locaux de production: conditions de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du Projet Angus, Volume 1: rapport, , Université du Québec à Montréal, Janvier 1996.
- LÉVESQUE, Benoît et MENDELL, Margie; *L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*, Revue internationale d'action communautaire, Numéro 41, Printemps 1999, pp.105-118
- LÉVESQUE, Benoît: Systèmes locaux de production: Réflexion-synthèse sur les nouvelles modalités de développement régional/local, CRISE (Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats), Cahier de recherche No 9601, 1996.
- LÉVESQUE, Benoît: Démocratisation de l'économie et économie sociale: un scénario radical pour de nouveaux partages, Cahiers du CRISES, no. 9705 ? voir année sur internet
- LÉVESQUE, Benoît: Le développement local et l'économie sociale: Deux éléments devenus incontournables du nouvel environnement, Cahiers du CRISES, no 9905, ? année (aller voir)
- LÉVESQUE, Benoît et Vaillancourt, Yves: Les services de proximité au Québec: de l'expérimentation à l'institutionnalisation; CRISE (Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats) no. 9812, 1998.
- LÉVESQUE, Benoît et WHITE, Deena, *Le concept de capital social et ses usages*, Lien social et politique, Revue d'intervention et d'action communautaire (RIAC), printemps 1999,pp.23-34.

- LÉVESQUE, Benoît; "Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale: de l'utopie à la nécessité", in KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion: repenser l'économie, Coll. Études d'économie politique, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.17-44.
- LÉVESQUE, Benoît, *Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale : de l'utopie à la nécessité*, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion repenser l'économie, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.17-44.
- LÉVESQUE, Benoît, MAGER, Lucie; *Vers un nouveau contrat social, éléments de problématique pour l'étude du régional et du local*, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et GAGNON, Christiane, Les partenaires du développement face au défi du local, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, Collection développement régional, numéro 15, pp. 19-68.
- LEVY, Jacques, *Vers une société civile mondiale ?*, Sciences Humaines, hors série, numéro 17, juin/juillet 1997.
- MAILLAT, Denis, *Systèmes territoriaux de production, milieux innovateurs et politiques régionales*, (sous la direction de) COTÉ, Serge, KLEIN, Juan-Luis, PROULX, Marc-Urbain, Le Québec des régions : vers quel développement ? GRIR-UQAC, GRIDEQ-UQAR, Chicoutimi, Rimouski, Collection Tendances et débats en développement régional, numéro 2, 1996, pp. 87-106.
- MARTINELLI, Flavia et SCHOENBERGER, Érica, *Les oligopoles se portent bien, merci*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie en liberté, 1992
- MATTELART, Armand, *Vers la communication-monde*, Sciences Humaines, hors série, numéro 17, juin/juillet 1997.
- MAYO, Marjorie et CRAIG Gary, *Community Participation and Empowerment : The human Face of structural Adjustment or Tools for Democratic Transformation ?* (sous la direction de) MAYO, Marjorie et CRAIG Gary, Community Empowerment : a Reader in participation and development, Zed Book Ltd, London, 1995, pp.1-12
- MOQUAY, Patrick, « Le sentiment d'appartenance territoriale », in GAUTHIER, Madeleine, Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui, Sainte-Foy, Les éditions de l'IQRC/PUL., pp. 243-256.
- MOULAERT, F., LEONTIDOU L., DELLADETSIMA PM, DELVAINQUIÈRE, J.C., DEMAZIERE, C. Propositions théoriques pour l'étude des localités qui « perdent » (sous la direction de) COURLET, C., BERNARD, S., Industries, territoires et politiques publiques, Paris l'Harmattan, 1994, pp. 255-293.

- MOULAERT, Frank et DEMAZIERE, Christophe, " Le développement économique local dans une Europe post-fordiste. Inventaire et réflexion stratégique ", in DEMAZIERE, Christophe (Dir), Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique, L'Harmattan, Paris e Montréal, 1996
- MORIN, Richard, Communauté territoriale et insertion socio-économique en milieu urbain, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion repenser l'économie, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.246-266.
- NINACS, William, A; *Le développement économique communautaire au Québec au printemps 1996: éléments de bilan*; in " L'Économie sociale : dérision ou panacée? " Actes de la table ronde, Conseil québécois de développement social, janvier 1997.
- NINACS, William A., *Le service social et l'appauvrissement: vers une action axée sur le contrôle des ressources*. Cahiers de recherche sociologique, numéro 29, 1997, pp.59-78.
- NINACS, William A., "Empowerment et développement local: processus de prise en charge complexe mais fondamental", dossier Enjeux, Économie locale et territoire, 1995, pp. 5-8.
- NORAZ, Christel Anne, *Les cuisines collectives : émergence d'une nouvelle pratique de développement économique communautaire ?*, Revue CIRIEC, Volume 28, numéro 1, 1996, pp. 43-64.
- OLLIVIER, Blaise, L'acteur et le sujet : vers un nouvel acteur économique, Desclée de Brouwer, pp. 195-263.
- PARTANT, François; La fin du développement, naissance d'une alternative ?, François Maspéro, 1982, 182 pages.
- PELL, David, The Third Sector, Sustainable development and community Empowerment, (sous la direction de) DOUGLAS, David, J.A. Community Economic Development in Canada, Volume Two, Mc Graw-Hill Ryerson Ltd, 1995, pp. 161-184.
- PECQUEUR, Bernard (sous la direction de), Dynamique territoriale et mutations économiques, L'Harmattan, France, 1996, 245 pages.
- PLOTKIN, Sidney, Keep Out: The Struggle for land Use Control: University of California Press, 1987.
- POCHE, Bernard: L'espace fragmenté : élément pour une analyse sociologique de la territorialité, L'Harmattan, 1996.

- POLANYI, Karl: La grande transformation: aux origine politiques et économiques de notre temps, Éditions Gallimard, NRF: 1972, 334 pages.
- PROULX, Marc-Urbain; *Trois décennies de planification régionale*, (sous la direction de) PROULX, Marc-Urbain, Le phénomène régional au Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996 pp.269-292.
- PROULX, Jacques; " Tant vaut le village, tant vaut le pays " in L'Action nationale, 84, no 9, nov. 1994, pp 1250-1257.
- PROULX, Jacques: allocution lors de la criée d'automne, Saguenay-Lac-Saint-Jean, mai 1997
- PROULX, Serge, *L'individu face à la mondialisation*, Sciences Humaines, hors série, numéro 17, juin/juillet 1997
- PUTMAN, Robert D., *Le déclin du capital social aux Etats-Unis*, in Lien social et politique, Revue d'intervention et d'action communautaire (RIAC), printemps 1999, pp.12-22.
- QUÉBEC, Conseil du statut de la femme, *L'économie sociale et les femmes : garder l'œil ouvert*, février 1996, 37 pages.
- QUÉBEC, Vers un réseau municipal viable, Rapport du comité sur les communautés rurales, mars 1996, 80 pages.
- REIMER, Bill, Processes of Exclusion and Inclusion in The New Rural Economy, Cj Project, NRE (The New Rural Economy, <http://www.crrf.ca>, 2001.
- REIMER, Bill, *The New Rural Economy Project: a Framework for Rural Revitalization*, CJ Project, NRE (New Rural Economy), janvier 2001.
- ROUSTANG, Guy, *L'économie, l'éthique et la politique : vers de nouveaux liens*, (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion: repenser l'économie, Coll. Études d'économie politique, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp. 45-62.
- ROY, Jacques, "La quête d'un espace sociétal", in GAUTHIER, Madeleine, (sous la direction de), Pourquoi partir ? : la migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui; Collection Culture et société, (IQRC) , 1997, pp.87-104.
- RUANO-BORBALAN, Jean-Claude, *Un seul monde ?*, Sciences Humaines, hors série, numéro 17, juin/juillet 1997.
- SACHS, Wolfgang et ESTEVA, Gustavo, Des ruines du développement, Éditions Écosociété, 138 pages.

- SAVY, Michel et VELTZ, Pierre, Les nouveaux espaces de l'entreprise, Paris et la Tour d'aigle, Datar et les éditions de l'Aube (coll.Monde en cours, Série Prospective et territoires), 1993, 199 pages.
- SCOTT, Allen, *L'Économie métropolitaine : organisation industrielle et croissance*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie en liberté, 1992.
- SCOTT, Allen, STORPER, Michael; *Le développement régional reconsidéré, Espaces et Société*, numéro 66,67, 1992, pp. 7-38.
- SOLIDARITÉ RURALE, Corvée d'idées : outils de discussion ; Document de référence produit dans le cadre de la tournée provinciale de Solidarité Rurale, mars 1998.
- SOLIDARITÉ RURALE, Avis pour une politique gouvernementale de développement rural, Instance-conseil du gouvernement.
- STORPER, Michael, *Les nouveaux dynamismes régionaux : conventions et systèmes d'acteurs*, (sous la direction de) COTÉ, Serge, KLEIN, Juan-luis et PROULX, Marc-Urbain, Action collective et décentralisation. Coll. tendances et débats en développement régional, GRIDEQ-GRIR, Rimouski, Chicoutimi, 1997, pp 1-18.
- STORPER, Michaël, HARISSON, Bennet, *Flexibilité, hiérarchie et développement régional : les changements de structures des systèmes de production industriels et leurs nouveaux modes de gouvernance dans les années 1990*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie en liberté, 1992.
- TEISSERENC, Pierre, Les politiques de développement local : approche sociologique, Economica, 1994, 227 pages.
- TOURAINE, Alain, Production de la société, Éditions du Seuil, Paris, 1973, 542 pages.
- TREMBLAY, Diane Gabrielle, *Flexibilité techno-organisationnelle et districts industriels : un piège ou un avenir pour les régions du Québec ?* (sous la direction de) COTÉ, Serge, KLEIN, Juan-Luis, PROULX, Marc-Urbain, Et les régions qui perdent... ?, Tendances et débats en développement régional, GRIDEQ(UQAR)-GRIR (UQAC)-Département de géographie de l'UQAM, pp.17-37
- TREMBLAY, Pierre-André; *Des communautés au communautaire : avancée de la société civile ou retour du refoulé*, (sous la direction de) Des communautés au communautaire, UQAC-GRIR, Collection Développement régional, Octobre 1998.

- TREMBLAY Pierre-André, *Le développement local et les enjeux du pacte social*, (sous la direction de) TREMBLAY, Pierre-André, Vers un nouveau pacte social ? État, entreprises, communautés et territoire régional, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, 1999, pp 9-14.
- TREMBLAY, Pierre-André, *La vivacité de la société civile en région* (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis, PLAMONDON, Denis, TREMBLAY, Pierre-André, Les régions après l'État : Chili, Pologne, Québec, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, 1993, pp.5-20.
- TREMBLAY, Pierre-André et KLEIN, Juan-Luis; *De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés*, Cahiers de recherche sociologique, no 29, 199, pp. 103-118
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle et FONTAN, Jean-Marc, Le développement économique local. La théorie, les pratiques, les expériences, Télé-université, Sainte-Foy, 1994, 579 pages.
- TREMBLAY, Suzanne, *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*, GRIR-Université du Québec à Chicoutimi, coll. Travaux et études en développement régional, 1999, 50 pages.
- VACHON, Bernard et LEMIEUX, André: *Les régions intermédiaires et périphériques: de nouvelles possibilités de développement ?* Recherches sociographiques, XXXVII, 3, pp. 471-496.
- VACHON, Bernard et COALLIER, Francine, *La logique de localisation des entrepreneurs ruraux : l'impact des facteurs non économiques*; (sous la direction de) KLEIN, Juan-Luis et LÉVESQUE, Benoît, Contre l'exclusion: repenser l'économie, Coll. Études d'économie politique, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp.123-140.
- VACHON, Bernard: *Réapprendre à créer ensemble pour développer sa région*, Québec, Hôtel des gouverneurs, Conférence, Pour une contribution des Cégeps et des commissions scolaires à la maîtrise locale et régionale du développement territorial, le13 novembre 1997.
- VELTZ, Pierre, *Le retour des villes*, Sciences Humaines, hors série, numéro 17, juin/juillet 1997.
- VELTZ, Pierre, *Hiérarchie et réseaux dans l'organisation de la production et du territoire*, (sous la direction de) BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Économie en liberté, 1992.
- VERTOVEC, Steven, Cohésion sociale et tolérance, <http://interntional>.

méropolis.net/research-policy/social/index_f.html, 2001.

- VIENNEY, Claude, L'économie sociale, Repères, Éd. La Découverte, 1994, 123 pages.
- WLADIMIR, Andreff, *Le règne des firmes multinationales globales ?*, Sciences Humaines, hors série, numéro 17, juin/juillet 1997.

Sur la méthode

- AMEGAN, S. et als, "La recherche-action: un processus heuristique de connaissance et de changement", dans Actes du Colloque recherche-action, Université du Québec à Chicoutimi, octobre 1981, pp. 143-157.
- BELLEY, Michel, "La validité scientifique d'une recherche-action", in DESLAURIERS, Jean Pierre et GAGNON, Christiane (sous la direction de), Entre le savoir et l'action: choix éthique et méthodologiques, Coll. Renouveau Méthodologique, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi, pp. 101-104.
- BOUDON, Raymond, La place du désordre : critique des théories du changement social, Presses Universitaires de France, 1984.
- BRUYNE, P. de , HERMAN. J. et De SCHOUTHEETE, M., Dynamique de la recherche en sciences sociales, Vendôme, Presses universitaires de France, 1984, 240 pages.
- COULON, Alain, L'ethnométhodologie, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Paris, 1987, 125 pages.
- DE KETELE, Jean Marie et ROEGIERS, Xavier; Méthodologie du recueil d'informations: fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'étude de documents; Université De Boeck, Belgique, 1991, 215 pages.
- DESCHAMPS, Chantal, L'approche phénoménologique en recherche: comprendre en retournant au vécu de l'expérience humaine, Guérin Universitaire, Montréal, 1993, 111 pages.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre, La recherche qualitative: guide pratique, McGraw-Hill, Éditeurs, 1991.
- DIONNE, Hugues, "L'action de recherche et la recherche-action", in

DESLAURIERS, Jean Pierre et GAGNON, Christiane (sous la direction de), Entre le savoir et l'action: choix éthique et méthodologiques, Coll. Renouveau Méthodologique, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi, pp. 27-47.

- DIONNE, Hugues, "La recherche-action: un lien obligé entre la théorie et la pratique", Actes et instruments de la recherche en développement régional, colloque organisé par l'AEDDR et le GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski, 15-17 avril 1994, pp. 77-94.
- FISETTE, Jacques, Les fondements pragmatiques de la planification, Revue Internationale d'action communautaire (RIAC) Savoirs en crise, Printemps 1986, 15/55, pp. 55-64.
- FRANCK, R., "Recherche-action, ou connaissance pour l'action ? Quelques points de repère et trois positions de principe", Revue internationale d'action communautaire, "La recherche-action: enjeux et pratiques", 5/45 , printemps 1981, pp.160-166
- GAUTHIER, Benoît (sous la direction de), Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données, Presses de l'Université du Québec, 1990, 534 pages.
- GAUTHIER, Benoît, "La recherche-action" dans Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, Québec, Presses de l'Université du Québec. pp. 455-468.
- GÉLINAS, A. et GAGNON, C., Systémiste, recherche-action et méthodologie des systèmes souples, Chicoutimi, GRIR/UQAC, vol.II, no. 1, mars 1983, 16 pages.
- GOYETTE, Gabriel, LESSARD-HÉBERT, Michelle, La recherche-action: ses fonctions, ses fondements et son instrumentation, Presses de l'Université du Québec, 1987, 204 pages.
- GRELL P. et WERY, A., "Problématiques de la recherche-action", Revue internationale d'action communautaire, "La recherche-action: enjeux et pratiques", 5/45 , printemps 1981, pp.123-131.
- HERMAN, J., Les langages de la sociologie, Que sais-je?, Paris, 1983, Presses Universitaires de France, 1983, 127 pages.
- HUGON, M.A. et SEIBEL, C., Recherches impliquées recherches-actions: le cas de l'éducation, Bruxelles : DeBoek-Wesmael.
- HUSSERL, Edmund, L'idée de la phénoménologie: cinq leçons (traduit de l'allemand par Alexandre Lowitt), Presses universitaires de France, 1970, pp. 35-129.

- HUSSERL, Edmund, Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pure (traduit de l'allemand par RICOEUR, Paul) Tome premier, 2ième section, chapitre IV "Les réduction phénoménologiques", 3ième section, chap. premier "Considérations préliminaires de méthode, pp. 187-238.
- HUSSERL, Edmund, *Expérience et jugement: recherches en vue d'une généalogie de la logique*, Introduction "Sens et délimitation des recherches (Traduit de l'Allemand par D. SOUCHE), Presses Universitaires de France, Paris, 1970, pp. 11-74.
- LAVOIE, Louissette, MARQUIS, Danielle et LAURIN, Paul ; La recherche-action : théorie et pratique, manuel auto formation, Presses de l'Université du Québec, 1996, 229 pages.
- LEADER II ; "Guide méthodologique pour l'analyse des besoins locaux d'innovation, et "Guide méthodologique pour l'analyse d'une action innovante", document réalisé suite au séminaire intitulé Méthodes et outils de diagnostic permanent de territoire, 15 au 19 novembre, 1995, Portugal.
- MEISTER, A., "Quelques doutes à propos de la recherche-action": Revue internationale d'action communautaire, "La recherche-action: enjeux et pratiques", 5/45 , printemps 1981, pp.186-190.
- NEUFVILLE (de), Judith Innes, *Entre le savoir et le faire : vers un trait d'union*, Revue Internationale d'action communautaire (RIAC), Printemps 1986, 15/55, pp. 41-54.
- OUELLET, André, Processus de recherche : une approche systémique, presses de l'Université du Québec, Québec, 1982, 268 pages.
- SELTZ, C., WRIGHTSMAN, I.S., COOK, S.W., Les méthodes de recherche en sciences sociales, Éditions HRW, Montréal, 1977, 604 pages.
- STEFFEN, M. "Recherche-action: à quelles conditions peut-elle aboutir à une transformation de la perception des problèmes chez les acteurs sociaux ?" Revue internationale d'action communautaire, "La recherche-action: enjeux et pratiques", 5/45 , printemps 1981, pp.89-97
- SUSSMAN, G. et EVERED, R., "An Assessment of the Scientific Merits of Action Research" in Administrative Science Quarterly, vol. 23, no. 4, décembre 1978, pp. 582-603.
- VUILLE, M. "La recherche-action: une pratique nouvelle ou comment s'impliquer autrement dans une recherche sur les plans personnel, professionnel et

institutionnel Revue internationale d'action communautaire, "La recherche-action: enjeux et pratiques", 5/45 , printemps 1981, pp. 68-73.

- ZUNIGA, R., "La recherche qualitative comme carrefour identitaire", Communication présentée dans le cadre de l'ACFAS, Colloque sur "L'attitude du chercheur en recherche qualitative", tenue à l'Université du Québec à Trois-Rivières, le 13 mai 1997.
- ZUNIGA, R. , "La recherche-action et le contrôle du savoir", Revue internationale d'action communautaire, "La recherche-action: enjeux et pratiques", 5/45 , printemps 1981, pp.35-45.

Sur les savoirs collectifs locaux

- AUTHIER, Michel, LÉVY, Pierre; Les arbres de connaissances, La découverte, Paris 1992, 171 pages.
- BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas, La construction sociale de la réalité, Armand Colin Éditeurs, 1966, 285 pages.
- BOURDIEU, Pierre: Le sens pratique, Les éditions de Minuit, 1980
- CARTORIADIS, Cornelius; L'institution imaginaire de la société, Seuil, 1975, 502 pages.
- CARTER, Déborah, Le savoir écologique traditionnel, CRDI Explore, Volume 21, numéro 1, avril 1993
- CONFÉRENCE CIRCUMPOLAIRE, Affaires indiennes et du nord Canada, Participation des autochtones à la stratégie de protection de l'environnement arctique et recours à leurs connaissances environnementales et écologiques, volume 1, 1993, 119 pages.
- COREY, Stephen M., Action Research to Improve School Practices, New York, Teachers College, Columbia University, 1953, 161 pages.
- CORPET, Olivier, HERSENT, Madeleine, LAVILLE, Jean-Louis, Le savoir sans privilège, Revue Internationale d'action communautaire, Printemps 1986, Savoirs en crise, 15/55, pp. 113-122.
- CUCHE, Denis, La notion de culture dans les sciences sociales, Édition La Découverte, Paris 1996, 125 pages.

- DAVID, Richard, *Le savoir traditionnel en environnement : les systèmes naturalisés de savoir des collectivités autochtones*, Explore, volume 21, numéro 1, Centre de recherche en développement international (CRDI), mai 1996.
- DECOUDRAS, Pierre-Marie, À la recherche de logiques paysannes, éd. Karthala, Paris, 1997 pp.1-79.
- DUMONT, Fernand, Le lieu de l'homme, la culture comme distance et mémoires, Édition Hurtubise, HMH Ltée, Montréal, 1968, 233 pages.
- FITCHEN, Janet, Endangered Spaces, Enduring Places : Change, identity, and Survival in Rural America, Westview Press, Boulder, San Francisco, Oxford, 314 pages.
- FORTIN, Andrée, "Au sujet du savoir", in DESLAURIERS, Jean Pierre et GAGNON, Christiane (sous la direction de), Entre le savoir et l'action: choix éthique et méthodologiques, Coll. Renouveau Méthodologique, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi, pp. 47-74.
- FREIRE, Paulo, L'éducation pratique de la liberté, Les éditions du Cerf, 1978, 154 pages.
- FREIRE, Paulo, Pédagogie des opprimés, François Maspéro, Paris, 1977.
- ICAMINA, Paul, "Un vieux savoir à partager", Le CRDI Explore, volume 21, numéro 1, avril 1993
- KNIGHT, Richard V., *Knowledge-based Development: Policy and Planning Implications for Cities*, Contribution for presentations at two colloques: Le temps de l'action dans l'aménagement, Et La question du développement durable, Lyon, France, 5-11 décembre 1993, and "The New Europe and the Response of Regions", 50 th anniversary of the Transdanubian Research institute, PÉCS Hungry, 3-7 november 1993.
- LE GALL, D. et MARTIN, C. *Crise et conversion dans le champ du savoir*, Revue Internationale d'action communautaire (RIAC), Savoirs en crise, 15/55 Printemps 1986, pp. 9-20.
- MAFFESOLI, Michel, *L'hypothèse de la centralité souterraine*, Revue Internationale d'action communautaire, Printemps 1986, Savoirs en crise, 15/55, pp 159-164.
- MERLEAU-PONTY, Maurice; Phénoménologie de la perception, Gallimard, 1945, 532 pages.

- MORALES-GOMEZ, Daniel, *Le savoir entre le changement et le progrès, le CRDI Explore*, volume 21, numéro 1, avril 1993.
- Ndionne Emmanuel, De Leener, Philippe, Périer, Jean-Pierre, Ndiaye, Mamadou, Jacolin, Pierre, *Réinventer le présent : quelques jalons pour l'action*, Éditions endagraf sahel, collection recherches populaires, Dakar, 1993, 124 pages.
- STUDLEY, John, "Dominant Knowledge systems and local Knowledge", mai 1998, The Mountain Forum / mfsupport@mtnforum.org.
- ZUNIGA, Ricardo, "La construction collective de significations: un projet de systématisation d'expériences", *Revue Internationale d'action communautaire*, (RIAC) Savoirs en crise, no. 15/55, Printemps 1986, pp. 101-112.

Sur la localité témoin

- Société de développement Lac-Saint-Jean Ouest, *Répertoire des entreprises MRC du Domaine-du-Roy*, Octobre 1997, 82 pages.
- Société de développement Lac-Saint-Jean Ouest, *Liste des entreprises et nombre d'emplois par entreprise selon les spécialités (Commande spéciale)*, municipalités de Sainte-Hédwidge et de Saint-Prime, février 1998, 14 pages.
- Plan d'urbanisme, *Municipalité de Sainte-Hédwidge Portrait du territoire municipal*, MRC du Domaine-du-Roy, Le Groupe Leblond, Tremblay, Bouchard, 1991, 21 pages.
- Plan d'urbanisme, *Municipalité de Sainte-Hédwidge*, MRC du Domaine-du-Roy, Le Groupe Leblond, Tremblay, Bouchard, 1991, 28 pages.
- FORTIN, (ptr), *Historique de la paroisse de Sainte-Hédwidge*, (non édité) 17 octobre 1982, 11 pages.
- LIZOTTE, J.E. (Ptr), *Mission de Sainte-Hédwidge*, (non édité) Roberval, avril 1900, 4 pages.
- Journal local *L'informateur*, Municipalité de Sainte-Hédwidge, Éditions de décembre 1995 à Septembre 1997.
- Statistiques Canada 1996 : Profil des divisions et subdivisions de recensement: "Population totale selon le sexe et les groupes d'âge" (données intégrales), Municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy.
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement

MRC du Domaine-du-Roy, Population totale de 15 ans et plus selon l'état matrimonial légal (données intégrales) et "Nombre total de familles de recensement dans les ménages privés selon la taille de la famille (données-échantillon 20 %).

- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Total des familles monoparentales selon le sexe du parent"
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Population totale de 15 ans et plus selon l'activité".
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, Population totale de 15-24 ans selon l'activité : Hommes / Femmes"
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, Population active totale de 15 ans et plus selon les divisions d'industrie : toutes les industries"
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, Population active totale de 15 ans et plus selon les grandes catégories professionnelles et les grands groupes de professions"
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Hommes de 15 ans et plus dans la population active selon les grandes catégories professionnelles et les grands groupes de profession"
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Femmes de 15 ans et plus dans la population active selon des grandes catégories professionnelles et les grands groupes de profession."
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Population de 15 ans et plus selon la catégorie de travailleurs"
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Population active occupée totale de 15 ans et plus selon la catégorie de lieu de travail: hommes / femmes.
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Population totale de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint"

- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, Hommes / Femmes avec titres scolaires du niveau postsecondaire selon le principal domaine d'études".
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Composition du revenu total %: revenus d'emplois, transferts gouvernementaux, autres.
- Statistiques Canada 1996 ; Profil des divisions et subdivisions de recensement MRC du Domaine-du-Roy, "Revenu de la famille de recensement de toutes les familles".

ANNEXE 1

Le Rendez-vous agricole, 18 octobre 1998

Ordre du jour

Questions d'ateliers

"Le rendez-vous agricole"

Notre rendez-vous !

Dimanche, le 18 octobre, 13h30

Salle du conseil municipal

Ordre du jour

1. *Mot de bienvenue
par Jacques Dufour, président de la corporation locale de développement (5 minutes)*
2. *Présentation de la situation et objectif de la rencontre
par Nicole Schmitt, maires (15 minutes)*
3. *Ateliers
sur la base de trois (3) thèmes (20 minutes par thème)*
4. *Pause santé (15 minutes)*
5. *Résultats des ateliers et échanges (30 minutes)*
6. *Proposition d'actions : le modèle coopératif (10 minutes)*
7. *Conclusion: le Rendez-vous agricole aura t-il lieu ?
(5 minutes)*
8. *Fermeture de l'Assemblée (5 minutes)
Nicole Schmitt, maire et Jacques Dufour, président de la corporation locale de développement*

Thèmes d'ateliers : 3 thèmes avec des sous-questions

1. Nos ressources agricoles

Quelles sont les terres agricoles à Sainte-Hedwidge ?

Quel en a été l'usage par le passé ?

Est-ce que les usages ont changé avec le temps ? De quelles façons ?

Ces terres ont-elles de la valeur ? Si oui, pour quel usage ?

Peut-on ajouter des usages et des activités ?

Si oui, qu'est-ce qu'on pourrait faire des terres agricoles ?

Nous manque-t-il quelque chose pour utiliser ces terres agricoles ?

Ces terres ont-elles un avenir ?

2. Nos compétences humaines

- *Des personnes ont travaillé les terres agricoles jusqu'à maintenant Pourquoi ont-elles poursuivi ou arrêté ? Ces personnes étaient-elles en relations entre elles ? Faisaient-elles des échanges ? Se sont-elles entraïdées dans le passé , et s'entraident-elles encore aujourd'hui?*

- *Existe-t-il un (des) intérêt(s) à exploiter ces terres ? Si oui, lesquels ?*

- *Y a-t-il des personnes intéressées à exploiter les terres agricoles actuellement ? Si oui, qui ? Pour quel usage ? Ces personnes sont-elles en relations entre elles ? Échangent-elles ? Pourraient-elles échanger ? Échanger quoi ?*

- *Existe-t-il des organismes locaux qui pourraient appuyer l'exploitation des terres ? Des échanges ou ententes sont-elles possibles ? Existe-t-il des organismes extérieurs pouvant appuyer l'exploitation des terres? Comment peuvent-elles aider ? Que peuvent-elles apporter ? Comment les utiliser ?*

- *Peut-on faire des apprentissages nouveaux en se réunissant autour de projets agricoles ?*

3. Notre pouvoir

- *Peut-on changer (décider) l'usage des ressources agricoles ?*

- *Peut-on participer aux décisions ? Est-ce important ?*

- *À partir de quels critères décider de ce qui est important ou pas?*

ANNEXE 2

Potentiel agricole à Sainte-Hedwidge

**Document remis aux participants au Rendez-vous agricole
tenu le 18 octobre 1998**

Potentiel de diversification agricole à Sainte-Hedwidge

à partir des sols disponibles

Problématique

Historiquement, Sainte-Hedwidge s'est développée sur la base de ses ressources forestières et agricoles. Depuis quelques années, des investissements importants sont nécessaires pour faire face à la concurrence mondiale. Par conséquent, à Sainte-Hedwidge, des terres ont été progressivement laissées à l'abandon. Ces terres peuvent aujourd'hui représenter un potentiel de développement. Pour cela, une réflexion sur les possibilités et sur les potentiels agricoles peut ouvrir des perspectives intéressantes. Devrait-on miser sur une diversification agricole ? Cette démarche permettra d'explorer la possibilité d'introduire des productions non traditionnelles. Se questionner collectivement sur les possibilités et sur les façons de redonner vie à la terre de Sainte-Hedwidge est un bel exercice communautaire.

Objectif de la démarche de réflexion

Cette démarche de réflexion a pour but de vérifier l'intérêt de la population en regard de la revitalisation par la diversification de l'utilisation des terres agricoles à Sainte-Hedwidge.

Potentiels agricoles à Sainte-Hedwidge

Une rencontre avec Messieurs Jean Tremblay et de Raynald Lapointe, du MAPAQ (ministère agriculture, pêcheries et alimentation) a permis de faire un inventaire des types de production pouvant se développer à Sainte-Hedwidge.

Les terres agricoles à Sainte-Hedwidge

Une carte sur la planification et l'usage des terres agricoles de Sainte-Hedwidge a été dressée par le MAPAQ. Des terres ont fait l'objet de demande de reboisement. Cependant, certaines demeurent intéressantes pour l'exploitation. Se référer à la

carte pour connaître l'usage des sols :

"U" Friches avancées

"K" Friches récentes

"a" Abandon

"A" Aire agricole

La couleur jaune indique les demandes de reboisement accordées par le MAPAQ.

Trois (3) blocs agricoles pourraient être à nouveau exploités (réf. carte) pour une superficie d'environ 93 hectares.

Les suggestions

Cerfs rouges : la superficie de terre pour l'exploitation est disponible à Sainte-Hedwidge. Il existe 5 à 6 éleveurs dans la région. Le cerf rouge peut être exploité pour sa viande. La mise en marché commence à s'organiser en région et la viande est maintenant disponible dans les marchés d'alimentation (abattoir à Saint-Prime). Les cerfs rouges sont relativement faciles à obtenir. Un éleveur localisé à Saint-Honoré (André Truchon) vend les femelles en gestation. Ce type de production s'allie facilement avec le tourisme. Les cerfs peuvent devenir une activité de chasse en enclos, ce qui est très prisée puisque le chasseur choisit la bête et est certain d'y gagner son compte. C'est un type de production recommandé.

Par contre, le **cerf de Virginie ou chevreuil** n'est pas recommandé, la mise en marché étant plus limitée.

Le **Wapiti** est exploité quant à lui pour les bois dont on fait des gellules (produit santé, complément alimentaire). C'est cependant une bête dispendieuse.

Sanglier domestique : C'est une viande exotique qui est exploitée actuellement par un seul producteur au Lac Kénogami. C'est une possibilité qui est dite intéressante par monsieur Lapointe. Il s'agit d'aménager les espaces pour faire en sorte de rendre les lieux sécuritaires.

Cheval : associé à plusieurs activités telles ; classes vertes, promenades en location,

voyage aventure, etc., le cheval d'équitation peut être intéressant. Comme Sainte-Hedwidge n'est pas sur la route passante (169), la publicité jouerait un rôle important. La concurrence existe avec Norcel à Saint-Félicien et le Centre équestre à Dolbeau. Ce type d'activité demande une clientèle régionale et l'insertion dans un réseau provincial. Pour ce qui est d'en faire de la viande, le cheval n'est pas encore dans les habitudes alimentaires des québécois.

Le lapin : il est déconseillé compte tenu de la demande qui est instable au niveau provincial et des prix qui varient grandement d'une année à l'autre.

Production ovine (moutons) : rentabiliser la production de moutons demande un cheptel de 350 à 400 moutons. Le territoire est disponible à Sainte-Hedwidge. Le marché est bon actuellement. L'abattoir Charlevoix distribue à Roberval. Dans la région, il existe quelques producteurs dont "Agneaux Sag-lac". La mise en marché est organisée, de même que la production. (assurance stabilisation)

Élevage traditionnel **vaches - bois** : l'élevage de 40 à 50 vaches allié à l'exploitation du boisé peut être une occasion. Une telle production peut-être rentabilisée dans la mesure où une personne produit en même temps de 200 à 300 cordes de bois pendant l'hiver.

Table champêtre : Une table champêtre permet d'exploiter les produits locaux à la ferme. Cela suppose que la personne dispose d'une variété d'animaux (dépendamment de la spécialité qu'elle choisit), qu'elle produise sa propre table (six couverts minimum) à partir des produits de la ferme (80 % des produits). Pour s'insérer dans le réseau provincial des tables champêtre, il est préférable d'obtenir une reconnaissance d'Agricotour qui prend en charge la publicité, laquelle est intéressante. Il existe une table champêtre à Laterrière "Gîte table et santé bonheur" opérée par M. Dupont (il n'est pas certain qu'elle existe encore). Une autre est en opération à Saint-Prime, celle de Martine Beaucage, laquelle s'est taillée une place et a très bonne réputation.

Chèvres ; la chèvre peut-être exploitée pour la vente du lait et pour en faire du fromage. Ce type de production existe à Sainte-Rose-du-Nord (la petite Heidi). Elle peut s'accompagner de visites touristiques. À Sainte-Hedwidge, la publicité serait un facteur de réussite important étant donné la localisation qui n'est pas sur la route

passante.

Oiseaux et petits gibiers: la bécasse, la perdrix, le faisan, le lièvre, la dinde sauvage, sont des productions à allier avec des activités touristiques. Par exemple, "faire les collets" avec les touristes est une activité appréciée.

Horticulture : la production de fruits et légumes peut être rentable si elle est écoulée localement et qu'elle est diversifiée. Le producteur n'entre pas en concurrence avec les gros producteurs (exemple : Les fruits du nord) s'il écoule localement (Roberval) et ce, à partir d'un kiosque. Les serres permettent une plus grande production des légumes: concombre, tomates, fleurs, etc. Pour les fruits et légumes en champs, les possibilités sont plus limitées compte tenu de la courte saison d'été et de la qualité limitée du sol. Les légumes froids, tels choux, salade et carottes sont conseillés.

Petits fruits sauvages : La cueillette de fruits sauvages est à envisager : bleuets, framboises, noisettes, cerises sauvages, gadelles, groseilles etc. Une association des petits fruits existe qui regroupe trois (3) MRC (Judes Tremblay : MAPAQ à Chicoutimi est une personne ressource à ce sujet).

Champignons : Ils sont peu intéressants compte tenu de la forte concurrence. Les champignons sont produits en Ontario à partir d'une main d'oeuvre bon marché. De plus, les investissements de base sont élevés (800 000 \$ à 1 M \$). Production déconseillée.

Foin-céréales : c'est une production à ajuster aux besoins locaux, s'il y a des productions animales. La machinerie , moissonneuse batteuse, représente un investissement important.

Cannabis Sativa : il sert à produire un papier fin très sophistiqué. Une expérimentation se fait actuellement à Albanel sur 10 âcres de terrain. La production se fait sur un sol pauvre et prend de 5 à 8 ans avant de donner des résultats. L'expérience en est au stade d'essai sur certaines variétés. Les machines dont nous disposons ne sont pas adéquates et elles devront être achetées (plants de 8 à 10 pieds avec un gros tronc). Au niveau de la mise en marché, il n'y a pas d'acheteurs actuellement. Ce sont les papetières qui pourraient éventuellement être acheteuses.

Miel : un producteur pourrait produire à partir de Sainte-Hedwidge. Le principe consiste à déplacer les ruches d'un endroit à l'autre dans la mesure où il y a du trèfle, de la luzerne, du canola, etc. Le producteur localise les ruches aux endroits où sont les fleurs.

Pâturages communautaires : Le principe du pâturage communautaire consiste à louer les terres aux producteurs qui ne disposent pas suffisamment de territoire pour leur propre bétail. Les propriétaires louent leurs terres à des propriétaires d'animaux et une personne est responsable de la surveillance et de la rotation. À Sacré-Coeur, une forte demande de pâturage communautaire est exprimée. Cette activité empêche les terres de se détériorer puisque les bêtes l'entretiennent. Les friches récentes permettent une telle activité.

Production sylvicole : dans la mesure où le propriétaire décide de reboiser, le peuplier hybride a l'avantage d'être à maturité après 15 ans, ce qui permet une récolte rapide. Il fait l'objet de plantation actuellement à Saint-François-de-Sales.

Suite à ces observations, nous pouvons retenir :

- réaliser plusieurs activités complémentaires permet de mieux rentabiliser l'utilisation des terres.
- les résultats de la production apparaissent après quatre à six ans de travail. Les promoteurs intéressés savent qu'ils doivent viser la rentabilité à moyen terme (5 ans).
- il existe des moyens pour mettre en commun des services et faire en sorte que ce qui n'est pas rentable individuellement peut l'être en se regroupant.

Finalement, la question de **la mise en marché** est importante. Pour des productions non-traditionnelles, le producteur fait face à la nécessité de créer sa propre mise en marché. Actuellement, l'UPA fait des démarches pour embaucher un agent de développement qui accompagnera les producteurs dans leurs démarches mais il ne le fera pas à la place du promoteur.

ANNEXE 3

BILAN AN 1

Document remis aux leaders lors de l'évaluation

Problèmes à distinguer:

1. L'enfrichement des terres : vitaliser les terres sinon elles vont devenir en friches ou encore être complètement reboisées. (Le Rendez-vous agricole)
2. Une structure pour gérer TOUT le développement à Sainte-Hedwidge.

Les arguments qui ont justifié la mise en place d'une coopérative de solidarité en développement durable à Sainte-Hedwidge.

- a. Conflits d'intérêt des travailleurs forestiers (employeurs et travailleurs en même temps)
- b. Le CLD refuse des demandes de subventions pour assurer le suivi des dossiers à la corporation.
- c. Il y a des subventions disponibles en passant par l'économie sociale.

2 QUESTIONS

1. QUEL EST LE BUT ?
2. QUEL EST LE MEILLEUR CHEMIN POUR ATTEINDRE NOTRE BUT ?

But du comité de revitalisation des terres en friches

Il ressort du Rendez-vous agricole que le but, c'est de redonner vie à la terre, c'est en faire usage, mettre de la vie dessus. Selon les personnes présentes, s'il n'y a pas d'intervention, le village risque de disparaître (reboisement et retour à la forêt).

... donc préoccupation première : Donner vie à la terre (éviter que le village ne devienne que de la forêt)

2 POSSIBILITÉS S'OFFRENT AU COMITÉ :

1. Avancer **UNIQUEMENT** les projets de vitalisation des terres en friches.

Avantage: on laisse aller complètement la question de structure (on coupe d'avec la question du politique). Fonctionnement sur une base informelle.

Force: fondé seulement sur le regroupement des propriétaires. Ensuite, faire des alliances avec ceux qui ont les mêmes préoccupations (document que Christian avait photocopié, Solidarité rurale, voir Agriculture Canada)

LE BUT: n'est pas de faire de l'argent mais de sauvegarder les terres. L'entraide c'est de partager les savoir-faire de chacun, les équipements et les bâtisses, etc..

OU

2. Travailler sur la mise en place d'une coopérative de solidarité : ce qui suppose de coordonner tous les comités, voir à leur fonctionnement, trouver des ressources pour démarrer, trouver les membres, monter le plan d'affaires, identifier les activités, démontrer la rentabilité (autofinancement), aller chercher du financement.

AVANTAGE : on peut alors avoir une force de frappe, pour trouver des subventions.

INCONVÉNIENT : Le projet de vitalisation des terres en friche est mis en attente.



Rôle des comités: gérer les activités par secteur (forêt, agriculture, socio-communautaire, etc.

ÉTAT DE LA SITUATION

Comité "Forêt" : géré par la Corporation locale de développement

Gestion : un savoir-faire se construit dans la gestion d'un projet de forêt habitée sur des lots en CAAF aux compagnies forestières (Donohue).

But: créer des emplois locaux en mettant sur pied un projet de forêt habitée. (L'image de la grande entreprise est redorée)

Partenaires : cies forestières et municipalité (négocie les contrats)

Problèmes rencontrés : difficulté de gestion du personnel, salaires bas, c'est de la sous-traitance, équipements moins performants, contrats sur des terres difficiles à exploiter. Types de travaux moins rentables. Intermédiaires nombreux (municipalité et

Donohue).

Moyens pour atteindre les buts : améliorer la performance (équipements et travailleurs) pour atteindre des taux de profits plus élevés et à moyen terme accroître les salaires. LOGIQUE DE "BUSSINESS"

Force du projet : apprentissages à la gestion de projet par le local, autonomie plus grande des travailleurs s'ils ont un plan d'avenir. Peut générer des revenus pour réinvestir dans d'autres projets.

Faiblesse du projet : intermédiaire pour la négociation de contrats (politique). Ca demeure de la sous-traitance. Vision trop localiste pour faire assez de \$\$, un rapport de force avec la grande entreprise suppose un regroupement comme c'est le cas pour la mise en marché via le Syndicat des producteurs de bois.

Comité Vitalisation des terres en friche :

Gestion : par un comité de suivi nommé lors du Rendez-vous agricole tenu le 18 octobre 1998. Ils sont légitimes pour fonctionner, ont l'appui des propriétaires présents.

Revenus : Possibilité de générer des revenus par des activités de mise en commun, diversifier, pâturage, etc. MAIS L'AUTOFINANCEMENT EST VOULU.

Expertise développée : inventaire des lots en friches, des propriétaires, des équipements et bâtiments rendus disponibles. Les propriétaires savent maintenant qu'il y a une préoccupation.

2 LOGIQUES DIFFÉRENTES

FORET

Rentabilité sur 50 ans, on ne vit pas dans la forêt, les GE contrôlent le territoire. (on ne vit pas là) Négocier sur une base d'affaires.

Il faut penser alors en termes de rentabilité pour développer la forêt. Développer une vision financière.

AGRICULTURE

La préoccupation c'est la qualité de vie de la population de Sainte-Hedwidge. On vit là. On veut un milieu de vie, on veut rendre les terres actives, leur redonner vie, le paysage, les animaux.

CE QUE LES PARTICIPANTS ONT DIT AU RENDEZ-VOUS AGRICOLE :
petites productions qui s'autofinancent, diversification (poules, 1 boeuf, quelques moutons, quelques cerfs, etc.). Et développer toutes les étapes : ex. table champêtre, peau, cornes, etc.

Rôle du comité de vitalisation : faire les liens entre propriétaires, utiliser les équipements et les bâtisses en commun, mettre en marché ensemble, S'ENTRAIDER, chercher le meilleur de chacun, etc.

Suppose des ententes par contrats avec les propriétaires.

STRUCTURE À PRIORISER ?

Formelle : coopérative de solidarité : gérer l'ensemble du dév.

Informelle : agriculture : question de survie des terres.

Prochaine étape : une "vrai" proposition aux propriétaires.

STRATÉGIE D'ÉVITEMENT

(mode de communication collectif observé à Sainte-Hedwidge)

Brisures des relations entre les organisations: Corporation de développement, municipalité, clergé, etc.. Lorsque l'information ne circule plus entre les organisations, l'avancement des projets est complètement arrêté. (Ex. du début